

Juin-Septembre
2011
vol. CI nos 6-7

L'Action NATIONALE



Jordi Bonet, *La nature en mouvement (détail)*, vers 1968, céramique, 63 x 158 cm

L'Action
NATIONALE

volume CI numéros 6-7

JUIN-SEPTEMBRE 2011

envoi de publication

PAP N° 09113

N° de la convention 0040012293

L'ACTION NATIONALE volume CI numéros 6 et 7 — Juin-Septembre 2011



CATALOGNE

LA RÉSILIENCE D'UNE NATION

En couverture

Carole Morin, **Visca Catalunya !**, Acrylique et collage sur toile, 2010 (collection privée).

L'œuvre a été réalisée dans le cadre d'une résidence de trois mois à Barcelone.

« Un poète doit laisser des traces de son passage, non des preuves; seules les traces font rêver. »

(René Char)

Carole Morin est peintre. Elle pratique également les arts d'impression (gravure, estampe numérique). Elle est engagée dans une démarche en créativité qui dure depuis plus de 20 ans. Son œuvre se veut le reflet de son monde intérieur qu'elle cartographie comme on le ferait d'un territoire. Les signes graphiques constituent un code artistique, une signature visuelle singulière, tandis que l'évolution stylistique de son travail est marquée par la grande qualité plastique qui la caractérise.

Carole Morin travaille comme un poète, pour reprendre les mots d'Antoni Tàpies, c'est-à-dire qu'elle s'exprime spontanément à travers sa sensibilité. Elle colle, peint, assemble couleurs, lignes, bouts de papier, images découpées. Elle leur permet de trouver librement leur place sur la Toile.

Tel un édifice construit sans plan préétabli, ce n'est que peu à peu que le tableau prend forme, chaque intervention se trouvant guidée par les éléments déjà posés. Le résultat final privilégie l'équilibre, l'harmonie, l'effet de texture et de profondeur.

Son travail questionne de façon particulière la notion de « traces ». Voilà pourquoi elle laisse, bien visibles sur la surface, les traces de son processus de création. Cette notion de « traces » s'est également imposée au niveau du contenu. Les formes, les « traces » issues de l'histoire de l'art, abondent dans ses œuvres récentes, à la manière postmoderniste. Ainsi, on y retrouve des clins d'œil à Kandinsky, Miró, Tàpies et Baldessari, entre autres.

Carole Morin vit et travaille à Montréal. Elle expose régulièrement. Ses œuvres font partie de collections publiques, corporatives et privées. Outre son travail de peintre, elle est aussi chroniqueuse culturelle sur le site du magazine *Premières en affaires*.

Pour en savoir plus sur l'artiste, voir: carolemorin.com

Ce numéro spécial de
L'Action nationale sur la
Catalogne a été réalisé
avec le soutien de
l'Institut Ramon Llull

**institut
ramon llull**
Langue et culture catalanes

Université **études
de Montréal catalanes**
www.mediatheque.cat

Traduction des articles rédigés en catalan par Ian Ericksen et Marc Pomerleau

En quatrième de couverture

Jordi Bonet, *La nature en mouvement (détail)*, vers 1968, céramique, 63 x 158 cm

Fichier photographique: Musée de beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire

Autorisation de reproduction par Huguette Bonet

Location d'outils **SIMPLEX**

Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907



Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise

40 succursales pour mieux vous servir

simplex.ca

- Montréal : 1.800.361.1486
- Québec : 1.800.284.7571
- Ottawa : 1.888.408.8807



L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514-845-8533

Numéro sans frais: 1-866-845-8533

Télécopieur: 514-845-8529

revue@action-nationale.qc.ca

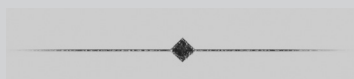
www.action-nationale.qc.ca

Directeur: Robert Laplante

Directeur adjoint: Sylvain Deschênes

Comité de rédaction: Dave Ancil, chercheur postdoctoral, Chaire Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie (UQAM); Mathieu Bock-Côté, doctorant en sociologie (UQAM); Sylvain Deschênes; Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Richard Gervais, philosophe; Pierre Graveline, directeur général de la Fondation Lionel-Groulx; Lise Lebrun, animatrice communautaire; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Michel Rioux, journaliste; Pierre Serré, chercheur. **Comité de lecture:** Claude Bariteau, anthropologue (Université Laval); Lucia Ferretti; Alain Laramée, professeur, (TÉLUQ); Chrystiane Pelchat, enseignante; Marc Urbain Proulx, économiste, UQAC; Pierre-Paul Proulx, économiste, Université de Montréal; Paul-Émile Roy, écrivain. **Membres du jury du prix André-Laurendeau:** Martin Pâquet, (Université Laval), Christian Rioux (correspondant du *Devoir* à Paris); **Membres du jury du prix Richard-Arès:** Robert Comeau (Chaire Hector-Fabre UQAM); Simon Langlois (Université Laval); Michel Seymour (Université de Montréal). **Comptes rendus:** Paul-Émile Roy; Mathieu Bock Côté.

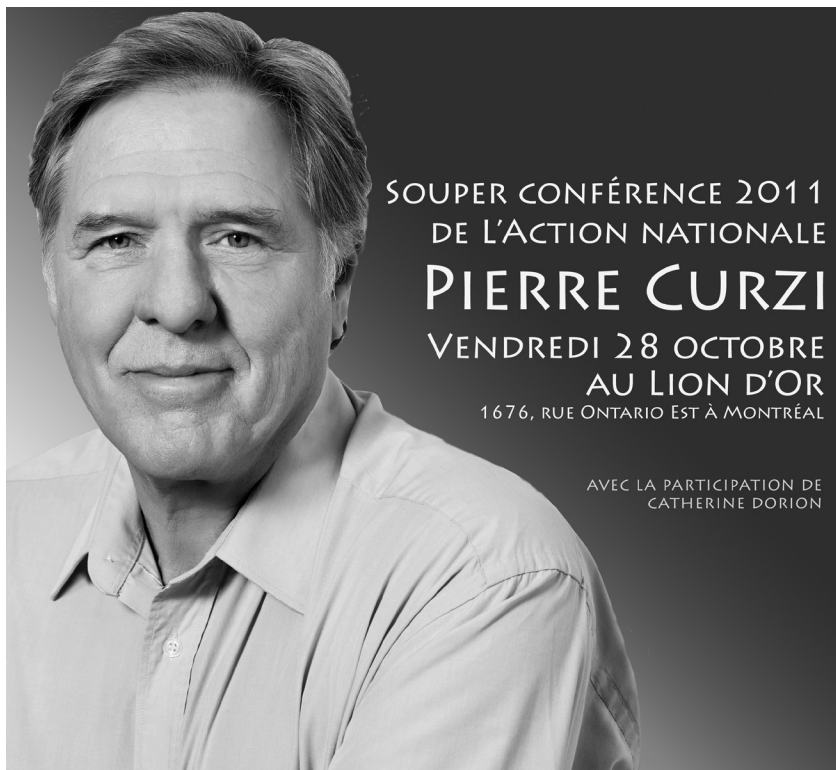
**CURIEUX UN JOUR.
CURIEUX TOUS LES JOURS.**



ABONNEZ-VOUS



◆ On n'est jamais trop curieux ◆



SOUPER CONFÉRENCE 2011
DE L'ACTION NATIONALE
PIERRE CURZI
VENDREDI 28 OCTOBRE
AU LION D'OR
1676, RUE ONTARIO EST À MONTRÉAL

AVEC LA PARTICIPATION DE
CATHERINE DORION

Cette année, à l'occasion de son souper-conférence annuel, L'Action nationale accueille Pierre Curzi.

Le prix d'entrée de 100 \$ comprend le repas gastronomique du bistro Le Petit Extra, le vin, les taxes et le service. Un reçu fiscal de 50\$ sera expédié aux participants.

Les portes du Lion d'Or ouvriront à 18h30.

Achetez vos billets tôt, le nombre de places est limité.

Billets en vente

- à la boutique internet de L'Action nationale

www.action-nationale.qc.ca

- par la poste à

L'Action nationale

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal QC H2X 1X3

- par téléphone **514-845-8533**, sans frais **1-866-845-8533**

A blurred, black and white photograph of a large crowd of people walking, likely in a public space or transit area. The image is out of focus, creating a sense of movement and a large gathering. The people are walking in various directions, and the background is a light, hazy area.

**Une épargne entreprenante
Une finance socialement responsable**

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

www.fondaction.com • www.REERvert.com

Située à New Richmond, en Gaspésie, Serres Jardins-Nature est le plus important producteur de tomate biologiques dans l'est de l'Amérique.



Contient des antioxydants et des investissements des 571 000 propriétaires du Fonds de solidarité FTQ.

Toutes les régions du Québec tirent profit des 6,4 milliards de dollars que les milliers de Québécois confient au Fonds de solidarité FTQ avec un double objectif : créer des emplois

ET FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.

www.fondsftq.com

 **FONDS**
de solidarité FTQ

agir pour notre monde

***Ensemble, nos actions
nous inscrivent
dans un développement
durable et solidaire.***

*Près de 10 000 membres
dont 2536 entreprises collectives,
organisations et associations.*



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Montréal 514 598-2122 1 877 598-2122

Québec 418 647-1527 1 877 647-1527

Joliette 450 753-7055 1 866 753-7055

www.cecosol.coop

CATALOGNE

LA RÉSILIENCE D'UNE NATION

Dossier

Raffermir les liens, accroître les échanges - <i>Robert Laplante</i>	8
La langue catalane au début du XXI ^e siècle - <i>Carles de Rosselló Peralta</i>	11
Barcelone, une capitale sans État - <i>Carles Carreras</i>	35
L'économie de la Catalogne, une nation européenne - <i>Francesc Cabana</i>	48
Entre la liberté, le marché et l'État - <i>Josep M. Muñoz</i>	63
La montée du souverainisme civil et politique en Catalogne - <i>Roger Buch i Ros</i>	74
Migration et diversité culturelle en Catalogne - <i>Rafael Crespo et Agustí Nicolau</i>	92
La planification linguistique au Québec et en Catalogne - <i>Valerie Streicher-Arseneault</i>	121
Reconnaissance politique et autonomie nationale (1979-2010) - <i>Ferran Requejo</i>	143
La Catalogne dans le monde, en passant par le Québec - <i>Eric Viladrich i Castellanas</i>	168
Nations d'Europe: le cas de la Catalogne - <i>Gracia Dorel-Ferré</i>	183
Trente ans de relations Québec-Catalogne - <i>Michelle Bussières</i>	201
<u>Livres reçus</u>	245

RAFFERMIR LES LIENS, ACCROÎTRE LES ÉCHANGES

Il fallait le faire. Il fallait un instrument de plus pour raffermir les liens. Le Québec et la Catalogne ont déjà tant à partager, il fallait une passerelle de plus. Depuis quelques décennies déjà, les relations entre nos deux peuples s'intensifient. Les contributions ne sont plus seulement celles d'individus venus ici partager notre destin, elles trouvent forme désormais dans des institutions qui canalisent les dynamismes et accroissent la portée des échanges. Il est maintenant possible d'envisager de passer à un autre stade de coopération. Nos deux peuples peuvent s'enrichir mutuellement non seulement des leçons de leur persévérance, mais encore et surtout des innovations qu'ils auront à déployer pour bien s'inscrire dans le vingt-et-unième siècle.

Au fil des ans, la Catalogne a trouvé à s'inscrire dans le paysage québécois et *L'Action nationale* est fort heureuse de pouvoir consacrer ce numéro spécial – un précédent dans l'histoire de la revue – qui fera mieux connaître la résilience de cette nation, résilience à bien des égards exemplaire, pour nous Québécois et pour bien d'autres peuples qui cherchent les voies d'un développement conforme à ce qu'ils sont, comme à ce qu'ils peuvent offrir au concert des nations. Grâce au soutien de l'Institut Ramon Llull, et à la détermination d'Éric Viladrich i Castellanas et d'Agusti Nicolau Coll



qui ont su mobiliser les énergies de toute une équipe de collaborateurs au Québec et en Catalogne pour piloter la réalisation de ce numéro, la revue est fière d'offrir ce premier panorama qui donnera le goût, nous en sommes certains, de multiplier les occasions de rencontre et les projets de collaboration.

Le Québec et la Catalogne ont en commun un même défi: trouver les voies politiques et les formes d'affirmation qui leur permettront de s'émanciper à l'heure des grands ensembles. Nos défis politiques renvoient aux mêmes nécessités de composer avec des États qui ont déployé et continuent de déployer d'énormes moyens pour oblitérer nos identités respectives en les enfermant dans des logiques folklorisantes et des carcans juridiques qui briment tout aussi bien nos aspirations démocratiques et que nos volontés légitimes de maîtriser notre développement. Nos défis culturels ont de curieuses similitudes, tant nos deux peuples sont, chacun à sa manière, pris dans le même paradoxe d'une vitalité culturelle extraordinaire, mais qui reste continuellement en deçà de sa puissance instituante parce qu'elle ne peut se répercuter pleinement dans tous les lieux et selon toutes les formes qui donneraient à la nation la plénitude des moyens pour capter tous les fruits et les effets en retour de son dynamisme. C'est particulièrement vrai pour les deux métropoles entravées que sont Montréal et Barcelone.

On le verra tout au long des textes qui suivent, autant les convergences que les différences entre nos deux situations nationales sont extraordinairement inspirantes. Et en ce sens, ce n'est certainement pas un hasard si l'un des plus grands précurseurs dans la construction de notre amitié a été un sculpteur dont tout l'œuvre traduit la puissance incandescente du désir, la force tellurique de la solidarité et de l'espérance. Jordi Bonet, artiste québécois d'origine

catalane, a laissé dans notre paysage des œuvres d'une force rare, des œuvres qui ont bien capté le bouillonnement des forces créatrices de notre société et qui continuent d'en faire vivre la nécessité. De la Murale du Grand Théâtre de Québec à l'oeuvre de la station Pie-IX, des gravures les plus méditatives aux toiles d'une modeste chapelle de la Mauricie en passant par ses magnifiques créations de Saint-Hilaire, Jordi Bonet a tissé les liens de l'amitié, ouvert la voie au partage d'idéaux qu'on trouvera ici évoqués et partagés. Il n'a pas laissé seulement un héritage dont le Québec est redevable à son génie propre et à ce qui, en lui, relie à la Catalogne, il a matérialisé la rencontre de nos deux peuples. Il n'était que justice que la voie qu'il a tracée soit élargie et nous espérons vivement que ce numéro y contribue. □

LA LANGUE CATALANE AU DÉBUT DU XXI^e SIÈCLE

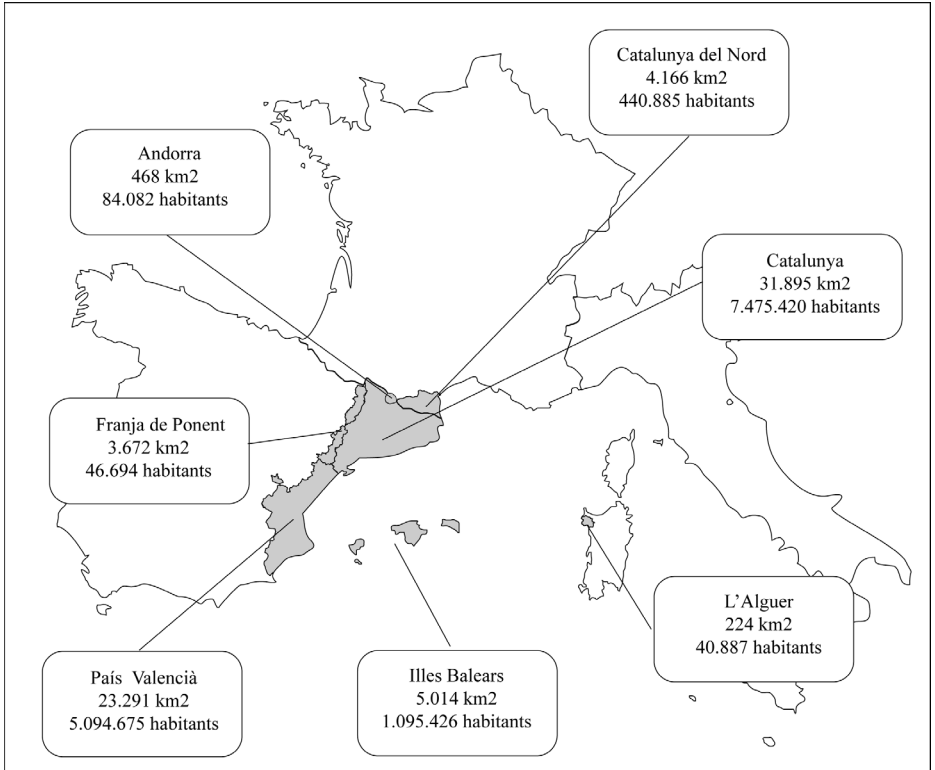
Le catalan est une langue d'envergure moyenne dans le contexte européen. En termes économiques, nous pouvons affirmer que le marché catalan compte 14 millions d'usagers potentiels, mais lorsque nous nous limitons aux personnes qui parlent cette langue, le nombre est plutôt de 9 millions de locuteurs. Du point de vue territorial, le catalan est parlé dans quatre états d'Europe : Andorre, France (dans la zone appelée Catalogne Nord, dont le principal centre urbain est Perpignan), Italie (dans la ville d'Alghero en Sardaigne) et Espagne (en Catalogne, au Pays valencien, aux îles Baléares et dans la Frange d'Aragon, administrée par la communauté autonome d'Aragon).

Le sort de la langue catalane est étroitement lié aux processus historiques et politiques spécifiques à chacun de ces territoires. Par conséquent, nous nous trouvons face à un panorama sociolinguistique très hétérogène. Ainsi, le catalan est dans une situation très précaire dans la principale ville à la limite sud de son aire linguistique, Alicante, ainsi que dans celle à sa limite nord, Perpignan, alors que dans certaines zones des îles Baléares, de la Catalogne et du Pays valencien, sa vitalité est indéniable.

* Centre universitaire de sociolinguistique et communication. Université de Barcelone

L'ACTION NATIONALE

Juin-Septembre 2011



Source: Andorre (Département de la Statistique); Communautés autonomes (Institut national de la Statistique, Espagne); Catalogne Nord (Institut national de la Statistique, France); Alghero (Institut national de la Statistique, Italie).
Date: Janvier 2009.



Dans le présent article, je me propose d'expliquer la situation actuelle de la langue catalane de quatre angles différents. Tout d'abord, je traiterai de la situation juridique du catalan au sein de l'État espagnol. Ensuite, j'aborderai le thème de la transmission intergénérationnelle dans les familles. Au cours de la troisième partie, la plus vaste, je ferai un rappel du processus historique qui a fait du catalan une langue véhiculaire d'enseignement et j'analyserai les usages linguistiques à l'école. En dernier lieu, j'aborderai brièvement la thématique de l'immigration récente. Cette approche nous permettra de dresser le portrait général de la situation du catalan dans des domaines clés à sa survie, bien que pour des raisons de concision, l'article ne nous permet pas d'aborder d'autres thèmes fondamentaux, comme les médias. Pour les mêmes raisons, l'analyse se base principalement sur la situation du catalan dans la Principauté de Catalogne.

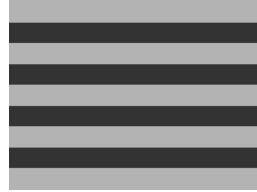
Le catalan au sein de l'État espagnol : un cadre d'inégalité linguistique

Pour utiliser un euphémisme, nous dirons qu'historiquement l'Espagne n'a jamais été à l'aise avec la diversité linguistique – et nationale – à l'intérieur de ses frontières. Une lecture de l'Article 3 de la Carta Magna espagnole (1978) nous révèle un élément presque inédit – à l'exception de la Bulgarie – dans les démocraties libérales européennes : l'exigence, pour tous les citoyens, de connaître une langue précise. Dans le cas qui nous intéresse, il s'agit du castillan. L'imposition de cette langue constitue le fer de lance d'une réglementation prolifique¹ – souvent ignorée par l'opinion publiée dans une démonstration banale de nationalisme (Billig, 1995) – mise en place par les gouvernements espagnols, l'un après l'autre, dans l'objectif d'assurer la prépon-

¹ Pour davantage de renseignements, consultez le
<http://www.plataforma-llengua.cat/estudis/interior/60>

dérance du castillan dans toute l'Espagne, notamment dans les zones où la langue propre n'est pas celle-ci. Ce même Article 3 fait du castillan la seule langue officielle de tout l'État, alors que les autres langues (c'est-à-dire le catalan, le basque et le galicien, parce qu'elles ne sont pas explicitées par le texte constitutionnel) n'ont ce statut que dans leurs territoires respectifs. En d'autres termes, l'Espagne, un pays qui depuis relativement peu de temps a rejoint les standards européens en matière de richesse, n'a pas pu – voulu – se défaire de son centralisme atavique. Les processus de normalisation linguistique qui ont été entrepris dans le cadre des langues catalane et basque, particulièrement, ne s'expliquent que par les revendications faites par des mouvements au sein des minorités nationales de l'État, et non pas parce que le gouvernement espagnol aurait volontairement mis de l'avant les langues non castillanes.

De nombreux exemples nous permettent de faire la preuve de cette affirmation; nous présenterons ici quelques-uns des cas les plus récents, à titre informatif. Encore aujourd'hui, après plus de trente ans de démocratie, les parlementaires catalanophones n'ont pas la possibilité de prendre la parole dans leur langue au Parlement espagnol. Il a été tout aussi impossible de faire reconnaître le catalan comme langue officielle de l'Union européenne, et ce, même si l'Espagne occupait la présidence de cet organisme au cours du premier semestre de 2010 – cette dernière a d'ailleurs été totalement indifférente à cette cause – et malgré le fait que le nombre de locuteurs de cette langue soit bien supérieur à certaines langues officielles de l'UE; en fait, si le catalan était langue officielle de l'UE, elle se situerait parmi les dix premières langues d'Europe. Par ailleurs, le multilinguisme de l'Espagne est tout aussi invisible sur les pages web du gouvernement, de la présidence, de la maison royale, de l'armée et du tribunal constitution-



nel, contrairement à ce qui est habituel en Belgique, en Finlande, en Suisse et au Canada².

Les principales dispositions juridiques qui défendent le catalan émanent des statuts d'autonomie, bien que les objectifs – et les budgets pour les atteindre – diffèrent énormément d'un territoire à l'autre. La communauté autonome de Catalogne agit en tant que véritable chef de file lorsqu'il est question de favoriser l'usage de la langue. Cette assertion a été renforcée en 2006 par l'approbation de la réforme du Statut d'autonomie de la Catalogne de 1979. Le nouveau Statut d'autonomie maintient les éléments essentiels de l'ancien, dont l'affirmation que le catalan est la langue propre, la langue normale de l'enseignement et la langue officielle au côté du castillan. De plus, il incorpore trois nouvelles prescriptions de grande portée. La première vise à équilibrer l'asymétrie qui existe quant au devoir de connaissance des langues. À cet égard, le texte stipule que les Catalans ont le devoir de connaître les deux langues officielles et le droit d'utiliser l'une ou l'autre. Un autre élément ajouté découle de la condition de langue propre : le catalan doit être la langue utilisée habituellement et de *préférence* par les administrations publiques et les médias publics de Catalogne, ainsi que dans l'enseignement. En dernier lieu, on a inséré un chapitre sur les droits et devoirs linguistiques. De cette façon, le personnel des administrations publiques de Catalogne, de même que celui de l'administration de la justice, du ministère des Finances et des registres publics, est tenu d'accueillir et de répondre au citoyen dans la langue officielle de son choix, sans que cela puisse causer de situation où la personne se trouverait démunie ni de retard indu dans le traitement des documents.

² Pour davantage de renseignements, consultez le
<http://www.plataforma-llengua.cat/estudis/interior/61>

La gestation du Statut d'autonomie de la Catalogne aura été longue et extrêmement compliquée. Le premier texte proposé par le parlement de Catalogne, approuvé par 90 % des votes exprimés par les parlementaires, a été profondément charcuté par le gouvernement espagnol, à l'époque dirigé par le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Une fois le texte approuvé par le Parlement espagnol et par référendum en Catalogne, le Parti populaire (PP) – le principal parti d'opposition – a décidé de le soumettre au Tribunal constitutionnel (TC), qui, après quatre années de délibérations, a déclaré que 14 articles étaient inconstitutionnels, en plus de réduire la portée de 27 autres articles. En ce qui concerne la langue, le TC a refusé qu'on accole le terme *de préférence* au catalan en matière de langue des administrations. De plus, la décision du TC a rétabli l'asymétrie favorable au castillan lorsqu'il est question du devoir des citoyens de connaître une langue précise.

Au-delà des réductions en matière linguistique, la décision du TC confirme que cet organisme a préséance sur la volonté démocratique exprimée par les Catalans. La force actuelle du mouvement souverainiste dans la société catalane, exprimé par le slogan « Nous sommes une nation. C'est nous qui décidons » est grandement liée à l'ensemble de ce processus.

Au Pays valencien, la réforme du Statut d'autonomie n'a pas causé de polémique. Cela n'est probablement pas étranger au fait que depuis bon nombre d'années, le Parti populaire (PP) détient une majorité absolue dans cette communauté. Le PP, conjointement à des secteurs de l'extrême droite et avec l'assentiment du PSOE, fait la promotion de l'idée – écartée de tout point de vue scientifique et rejetée par diverses décisions juridiques – que la variante dialectale parlée au Pays valencien n'est pas le catalan. Ainsi, le « valencien », dénomination historique du catalan dans le



Pays valencien, est reconnu comme langue dans le texte du Statut, une nouvelle démonstration de sécessionnisme linguistique.

Par ailleurs, et élément clé pour la compréhension de la situation sociolinguistique du catalan dans ce territoire, le Statut valencien prévoit le *droit* de connaître et d'utiliser le valencien, mais pas le *devoir* de le connaître. En ce qui concerne l'enseignement, on mise sur l'enseignement *du* valencien, mais pas nécessairement *en* valencien. D'ailleurs, la loi considère la possibilité que certaines zones du Pays valencien soient exemptes de l'utilisation et de l'enseignement du valencien, bien qu'il soit impossible de prévoir la portée territoriale de cette mesure, les régions touchées n'étant pas bien définies. Malgré cette dernière disposition, le Statut valencien admet que la langue a besoin d'une protection spéciale et accepte que tout un chacun utilise l'une ou l'autre des deux langues officielles auprès des organismes du gouvernement valencien et se fasse répondre dans la même langue.

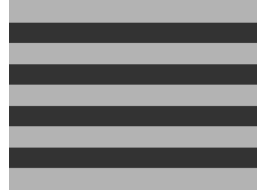
Le statut du catalan dans les îles Baléares ne diffère pas du statut qu'il a dans les territoires déjà mentionnés : il est la langue propre et, avec le castillan, langue officielle. Les autres articles du Statut d'autonomie des Baléares se rapprochent davantage du Statut valencien qu'à celui de la Catalogne. Les citoyens des Baléares ont donc le droit – mais pas le devoir – de connaître et d'utiliser le catalan ; personne ne peut être discriminé pour des raisons linguistiques ; pour garantir ces droits, les institutions des Baléares doivent créer les conditions qui assurent la connaissance des deux langues au sein de la population ; le citoyen qui s'adresse à l'administration de la Communauté autonome en catalan ou en castillan a le droit d'obtenir une réponse dans la langue de son choix.

Usage social du catalan : ombre et lumière

L'avenir du catalan, tout comme celui de toute autre langue occidentale, est étroitement lié à la transmission intergénérationnelle de la langue, d'une part, et d'autre part, à l'usage qui en est fait dans les diverses sphères publiques, comme l'enseignement, le travail et les loisirs. Dans la présente partie, nous nous pencherons sur la situation au sein des familles, ainsi que dans le système d'éducation, la pierre angulaire de la politique linguistique du gouvernement catalan.

Pour bien comprendre la situation sociolinguistique en Catalogne, il importe de préciser ce qui la différencie des autres territoires de langue catalane : dans la Principauté, les parents ont toujours transmis la langue catalane à leurs enfants. Cela n'est pas le cas en Catalogne Nord, où le français a remplacé le catalan, ni à Alghero, dominé par l'italien, ni dans certaines zones du Pays valencien. En Catalogne, environ la moitié de la population parle catalan à la maison. Cette proportion n'est pas uniforme dans tout le territoire, étant donné que dans certaines zones le pourcentage est très élevé, alors qu'il est beaucoup plus faible dans d'autres, par exemple dans la région métropolitaine de Barcelone et dans la grande région de Tarragone – c'est-à-dire les zones les plus peuplées de Catalogne – où les pourcentages oscillent entre 20 % à 40 %, et 40 % à 60 %, respectivement³. Malgré tout, nous pouvons affirmer qu'en ce qui concerne la transmission intergénérationnelle, le catalan gagne des locuteurs. Cette situation s'explique par la réunion de divers facteurs, comme le fait que certains territoires à forte population catalanophone ont historiquement accueilli peu d'immigrants, ce qui a favorisé une

³ http://www.observatoridelallengua.cat/arxius_documents/informe_llengua_2005-07.pdf



intégration assez rapide de ces nouveaux arrivants. Par ailleurs, dans les zones où les flux migratoires sont élevés, et par le fait même où la présence sociale du catalan est réduite, les couples catalanophones ont continué à transmettre leur langue à leurs enfants; qui plus est, quand il s'agit d'un couple linguistiquement mixte, c'est-à-dire quand un seul des parents est catalanophone, un ou les deux parents parlent catalan aux enfants. C'est ce qui se passe dans la région métropolitaine de Barcelone et de Tarragone. D'ailleurs, ce comportement linguistique n'est pas nouveau. Galindo et Rosselló (2003) ont analysé la langue transmise aux enfants par leurs parents de 1995 à 2000 chez les résidents de Barcelone et dans sa région métropolitaine, soit un territoire principalement castillanophone. Dans ce contexte, les auteurs ont remarqué qu'il n'y a pratiquement pas de substitution linguistique quand les deux parents sont catalanophones (le pourcentage de transmission intergénérationnelle est de près de 95 %), alors que si les deux parents sont castillanophones, la transmission du castillan est de 82 %. Les autres ont donc choisi de parler catalan à leurs enfants ou, de façon secondaire, ont opté pour un cadre familial bilingue.

Le comportement linguistique adopté par les parents catalanophones avec leurs enfants en Catalogne (que l'on pourrait extrapoler à l'Andorre) ne reflète pas la situation de l'ensemble de l'aire linguistique catalane. Outre les cas déjà mentionnés de la Catalogne Nord et d'Alghero, notons que dans les îles Baléares de Majorque et de Minorque, le pourcentage de transmission intergénérationnelle du catalan se situe à plus de 90 %. Par ailleurs, dans la ville de Palma de Majorque et dans les îles d'Ibiza et de Formentera, de 10 % à 20 % des parents catalanophones parlent castillan avec leurs enfants. D'autre part, la situation qui prévaut dans la région métropolitaine de Valence est beaucoup plus alarmante: même si un

grand nombre de gens parlent valencien avec leurs parents, moins de la moitié de la population adopte le même comportement avec leurs propres enfants⁴. De plus, dans les villes de grande et de moyenne taille de la Communauté valencienne, un processus de substitution linguistique plus ou moins intense est en cours, alors que dans d'autres villes de taille moyenne et dans les zones rurales, le catalan est utilisé par les couples linguistiquement mixtes ou allophones.

Le catalan dans le système d'éducation en Catalogne

Comme il a été abondamment documenté, la victoire fasciste de 1939 en Espagne a entraîné l'abolition de la langue catalane dans l'enseignement, ce qui a perduré pendant 40 ans. Le résultat de cette politique éducative est encore aujourd'hui amplement visible. Par exemple, selon l'Enquête linguistique⁵ réalisée en 2008 par le gouvernement catalan, moins de 37% des personnes de plus de 30 ans déclarent être capables d'écrire le catalan. Malgré la répression à la fois politique et culturelle, la décennie 1960 est une période capitale pour la récupération du catalan dans l'enseignement. Fortement influencés par l'expérience de l'école québécoise St-Lambert, de nombreux pédagogues catalans ont décidé d'opter pour l'immersion linguistique afin de garantir la maîtrise du catalan et du castillan par les élèves à la fin de la période d'éducation obligatoire, sans séparer les étudiants en deux groupes en fonction de leur première langue.

Avec le rétablissement de la Generalitat⁶ en 1977, le gouvernement se donne comme objectif de généraliser l'ensei-

4 Ibid.

5 Enquesta d'usos lingüístics de la població 2008.

6 *Generalitat* est le nom du gouvernement de la Catalogne. Cette institution a existé dès le XI^e siècle. Pour plus d'information, consultez la page <http://www.gencat.cat/generalitat/cat/guia/antecedents/index.htm>



gnement du catalan dans toutes les régions de Catalogne, ce qui entrera en vigueur dès 1978. Pour la deuxième fois de l'histoire – la première étant durant la « parenthèse » de la Deuxième république –, le catalan est une matière scolaire en Catalogne. Durant la période de transition, trois modèles linguistiques étaient offerts dans les écoles catalanes : utilisation du castillan comme langue d'enseignement et catalan comme matière ; utilisation du castillan et du catalan comme langues d'enseignements ; utilisation du catalan langue d'enseignement et castillan comme matière, ce troisième modèle étant très marginal.

Les mesures prises par la Generalitat de 1978 à 1983 se caractérisent d'abord par la consolidation du catalan comme matière scolaire, à raison de trois heures d'enseignement par semaine à tous les niveaux. Cela explique comment, dès l'année scolaire 1982-83, 90 % des élèves fréquentant la maternelle et le primaire suivaient des cours de catalan. Comme deuxième étape, le gouvernement catalan a fait en sorte qu'au moins une matière soit enseignée en catalan, qu'au moins une autre le soit en castillan, sans compter les cours de langue à proprement parler. L'ensemble de ces mesures assure une présence minimale du catalan comme langue d'enseignement, mais dans les faits, année après année, le catalan devient de plus en plus la langue d'enseignement prédominante. Alors que le catalan était la langue d'enseignement dans moins de 2 % des écoles primaires au cours de l'année scolaire 1978-79, le pourcentage est passé à 9 % en 1983-84. À ce moment, on s'attendait à atteindre 30 % à court terme (Vila, 2000).

L'ampleur de l'enseignement *en* catalan est alors devenue préemptoire, tout en tenant compte que l'introduction du catalan comme matière scolaire n'avait pas pallié le manque de connaissance de cette langue. En d'autres mots, alors que

la très grande majorité des élèves catalanophones étaient pleinement compétents en castillan, moins de 30 % des élèves castillanophones avaient un bon niveau en catalan (*Servei d'Ensenyament del Catalan*, 1983).

En avril 1983, le Parlement de la Catalogne approuve la *Loi de normalisation linguistique*, laquelle fixe l'enseignement obligatoire du catalan et du castillan à tous les niveaux d'éducation, à l'exception de l'université. Cette loi constitue un grand pas en avant par rapport à l'étape précédente puisque pour la première fois, le catalan est défini comme langue propre de l'éducation, ce qui fait en sorte qu'il est désormais possible de le consolider progressivement. Dans la pratique, cela implique d'abord que toutes les écoles devront enseigner des matières en catalan, puis que le modèle d'éducation en castillan seulement est voué à disparaître. En plus de constituer l'amorce du processus de catalanisation du système d'éducation, l'année scolaire 1983-84 marque le début du programme d'immersion linguistique dans les zones où les élèves non catalanophones représentent plus de 70 % de la population scolaire. Ce programme permet à l'élève de faire son apprentissage dans une langue différente de la sienne et a pour objectif l'intégration au système éducatif, dès le stade préscolaire, de l'élève qui n'a pas le catalan comme langue habituelle. Au fil du temps et du tirailage entre les administrations catalane et espagnole, le cadre normatif de la politique de normalisation linguistique dans le domaine de l'enseignement préuniversitaire a été fixé: au niveau de la maternelle et au début du primaire, l'enseignement se fera en catalan, sauf si les parents choisissent l'option en castillan; au niveau intermédiaire, la norme établit un minimum dans les deux langues, bien que la Generalitat, par la publication de divers décrets, ait amorcé une série de mesures visant à ce que le plus grand nombre possible



de matières soient enseignées en catalan à tous les niveaux de l'éducation obligatoire. De 1990 à 1994, la Generalitat fait le pari de faire du catalan la langue d'enseignement prioritaire sur tout le territoire. Il s'agit du dénommé *modèle de conjonction*. Comme l'indique Vila (2000), cette décision s'explique par trois éléments : premièrement, on constate l'apprentissage du catalan à l'école ne change en rien les normes qui font du castillan la langue d'usage dans les conversations intergroupes. Deuxièmement, la permanence de jeunes secteurs castillanophones imperméables au catalan. Troisièmement, la décision du Tribunal constitutionnel de 1994 qui avalise des éléments de la politique linguistique en matière d'éducation qui étaient déjà reconnus. Le résultat de la catalanisation progressive du monde de l'éducation transparaît dans les chiffres rapportés par Arenas et Muset (2007) : au cours de l'année scolaire 1995-1996, le catalan est la langue d'enseignement dans plus de 94 % des écoles de la Principauté, parfois dans le cadre de l'immersion et d'autres fois sans besoin d'y recourir.

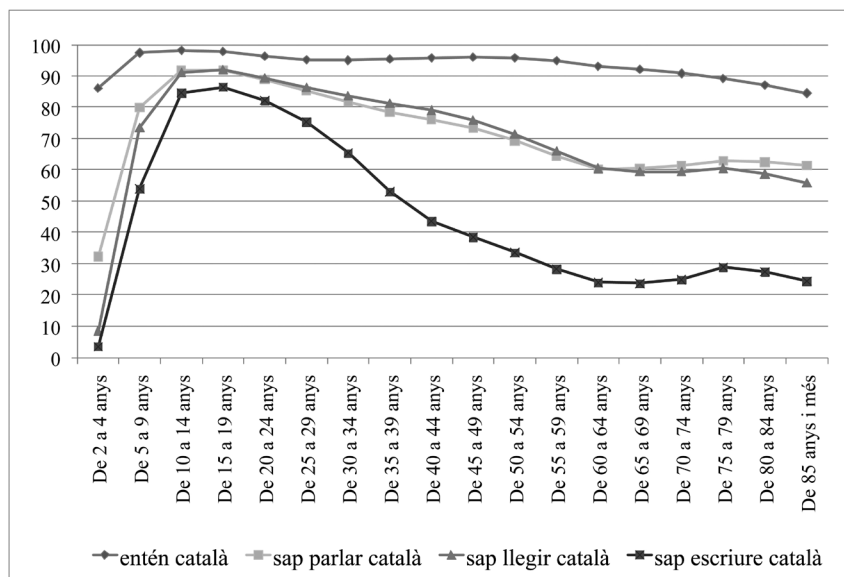
L'impact du système d'éducation sur les habitudes linguistiques

Au paragraphe précédent, nous mentionnions qu'au milieu des années 1990, les sociolinguistes avaient commencé à remarquer que malgré le fait que les cours soient donnés en catalan, il n'y avait pas nécessairement de changement au niveau du comportement linguistique des jeunes catalanophones. En fait, ces derniers continuaient à utiliser le castillan dans leurs contacts avec les membres de l'autre groupe linguistique. Nous analyserons cette situation, qui est synonyme de controverse récurrente au sein de la population. Avant de nous pencher sur ce point, nous aborderons le thème de la compétence linguistique des élèves catalans en nous basant sur diverses études sur ce sujet.

Lorsque nous comparons les aptitudes linguistiques en fonction des tranches d'âge, il est évident que le système d'éducation mis en place en 1983 a entraîné une amélioration spectaculaire de ces aptitudes chez les plus jeunes. Comme nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessous, beaucoup plus de jeunes déclarent savoir parler, lire et écrire en catalan, comparativement aux plus âgés (à droite) qui ont été scolarisés en castillan seulement.

ENQUÊTE LINGUISTIQUE DE 2001 PAR GROUPES D'ÂGE. POURCENTAGES.

Source: Institut de Statistique de Catalogne ; graphique élaboré par l'auteur.





Après la mise en œuvre du modèle de conjonction linguistique, certains secteurs ont mis en question le niveau de compétence des élèves en langue castillane une fois l'éducation obligatoire terminée. Cette préoccupation est fort paradoxale, puisque tant les études menées au niveau de la Catalogne, de l'Espagne et à l'international ont démontré la même chose quant à la compétence linguistique : d'une part, le niveau de castillan des élèves catalans se situe dans la moyenne espagnole et, d'autre part, ils sont tout aussi compétents en castillan qu'en catalan à la fin de leur scolarité. Voyons ceci plus en détail.

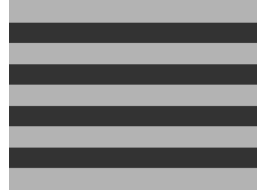
Les travaux d'Arnau (2004) examinent différentes études menées par des organismes relevant des gouvernements catalan et espagnol de 1998 à 2001. L'analyse des données recueillies permet à l'auteur de conclure, en premier lieu, que le niveau de compétence en castillan des élèves catalans n'est pas inférieur à celui des élèves du reste de l'État espagnol. En deuxième lieu, la situation sociolinguistique qui prévaut en Catalogne limite davantage la maîtrise du catalan que du castillan, au point que même si les élèves catalanophones n'utilisaient pas le castillan, leur compétence dans cette langue est suffisamment bonne, ce qui n'est pas le cas dans la situation inverse : les élèves qui n'utilisent pas le catalan assez souvent ont un niveau de compétence est très faible dans cette langue (de même que l'utilisation qu'ils en font), même s'ils sont inscrits dans un programme d'immersion linguistique.

Dans le cadre des évaluations mises en place par le ministère de l'Éducation et de la Science, le Conseil supérieur d'Évaluation a mené une étude d'évaluation au niveau primaire en 2003, dans la foulée de la série d'évaluations effectuées à partir de 1995 pour des périodes de quatre ans. Ces études évaluent quatre secteurs du curriculum

espagnol, soit la connaissance des milieux naturel, social et culturel, les mathématiques, la langue anglaise et la langue castillane, en plus de deux autres secteurs spécifiques au curriculum catalan, soit la langue catalane et la connaissance des milieux naturel, social et culturel de la Catalogne. L'échantillon est composé d'élèves de sixième année du primaire. Les résultats obtenus par les élèves en langue catalane sont supérieurs à ceux obtenus en castillan en ce qui concerne la compréhension orale (70,5 % comparativement à 57 %) et écrite (73 % comparativement à 63 %), alors que le castillan est en position favorable au niveau de l'expression écrite (71 % comparativement à 69 %). Cette étude conclut également que le niveau de compétence en castillan des élèves catalans les place un point au-dessus de la moyenne espagnole.

Les enquêtes du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) évaluent la préparation des élèves de 15 ans dans 57 territoires, y compris des États, des régions et des Communautés autonomes. Concrètement, le PISA 2006 évalue les compétences des élèves en sciences, en mathématiques et en lecture. Tous les examens sont faits en catalan, étant donné qu'ils doivent se faire dans la langue de scolarisation. En ce qui concerne la lecture, la Catalogne se positionne 15 points sous la moyenne des territoires de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et 16 points au-dessus de la moyenne espagnole. Par ailleurs, le rapport note que près de la moitié des jeunes n'ont pas été en mesure de réussir des tâches de lecture d'un niveau de difficulté moyennement élevé.

Finalement, l'*Étude sociodémographique et linguistique des élèves de 4^e année du secondaire en Catalogne* (Estudi sociodemogràfic i lingüístic de l'alumnat de 4t d'ESO de Catalunya,

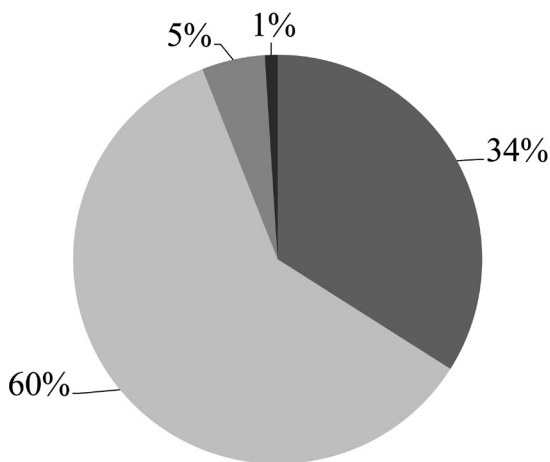


Consell Superior d'Avaluació del Sistema Educatiu, 2008) évalue les connaissances qu'ont, selon eux, les jeunes de 16 ans en catalan et en castillan. La majorité des jeunes ont évalué avoir un meilleur niveau de compétence en castillan qu'en catalan. L'étude démontre également que les jeunes catalanophones ont une meilleure connaissance de leur langue seconde que les castillanophones.

En somme, l'examen des études réalisées au cours de la dernière décennie nous permet de constater une amélioration substantielle – quoiqu'il y ait d'importantes lacunes – de la connaissance de la langue catalane. Malgré tout, l'étude des données obtenues par ces études ne permet pas de savoir à quel point l'immersion et le modèle de conjonction ont modifié les normes d'usage des langues, aspect que l'on considère comme fondamental afin d'évaluer le degré de réussite de la politique éducative à ce niveau. En fait, parmi les quatre aptitudes linguistiques de base, l'expression orale est sans doute celle qui a été le plus négligée, probablement parce qu'on croyait qu'en priorisant le catalan dans l'enseignement, on en normaliserait l'usage. Cependant, il faut se rappeler qu'il n'existe pas de disposition légale faisant référence à une exigence quelconque d'usage du catalan dans les échanges privés entre les personnes. En ce sens, le modèle de conjonction linguistique « n'a pas d'incidence explicite sur l'usage de la langue entre les élèves ou entre les professeurs » (Consell Assessor de la Llengua a l'Escola, 2006).

Vila et Vial (2003) ont examiné cette question plus en profondeur. À partir d'enregistrements subreptices effectués dans la cour de 52 écoles primaires de toutes les régions de la Catalogne, il a été possible de déterminer que 60 % des énoncés entre camarades d'école se faisaient en castillan, alors qu'un peu plus d'un tiers des énoncés étaient en catalan.

ÉNONCÉS ENTRE CAMARADES SELON LA LANGUE. POURCENTAGES.



■ català ■ castella ■ dubtós ■ alternances

Source : Vila et Vial (2001)

La recherche menée par Galindo (2008) à partir des données recueillies par Vila et Vial fait ressortir toute une série d'éléments dont il faut tenir compte afin de comprendre le comportement linguistique des élèves catalans. Dans son analyse, l'auteure souligne que les catalanophones et les castillanophones ont davantage de conversations dans leur première langue (L1) que dans leur langue seconde (L2), bien que les proportions ne soient pas identiques selon le groupe linguistique des membres : alors que 4 messages sur 5 émis et reçus par les élèves de L1 castillane sont en castillan, chez les catalanophones, la proportion de messages en catalan est plutôt de 3 sur 5. Les élèves provenant de familles bilingues se situent à un point intermédiaire, quoique leur comportement se rapproche davantage de celui des élèves de L1 castillane.



En situation intragroupe – c'est-à-dire les conversations entre les membres d'un même groupe linguistique –, les pratiques linguistiques ne laissent que peu de place à la langue seconde. La situation est autre lorsque nous considérons les interactions intergroupes : tant les élèves de L1 castillane que ceux de L1 catalane utilisent leur langue seconde. Cela étant dit, l'usage du castillan par les élèves de L1 catalane est deux fois supérieur à celui fait du catalan par les élèves de L1 castillane.

Au-delà de la langue d'usage en famille, d'autres variables doivent être prises en compte pour comprendre les comportements linguistiques des préadolescents catalans. Par exemple, il a été démontré qu'en tenant compte du large éventail d'acteurs faisant partie des réseaux sociaux de chaque individu, il est plus facile de prédire l'usage qu'il fera du catalan et du castillan qu'en se référant à la langue d'usage en famille. Par ailleurs, la démographie linguistique de l'école nous permet aussi de comprendre pourquoi on entend plus ou moins le catalan dans la cour de récréation. Ainsi, tout semble indiquer qu'il faut un minimum de 30 % d'élèves de L1 catalane pour que cette langue ait une certaine présence dans la cour, sans quoi elle devient une langue résiduelle dans cet environnement. Dans les écoles où les élèves catalanophones sont davantage présents (plus de 70 %), le castillan est entendu dans environ 20 % des échanges. L'analyse des usages en fonction du pourcentage d'individus selon la première langue révèle aussi de claires différences sociopragmatiques au moment de déterminer quelle langue sera employée avec qui. De ce point de vue, bien que la norme de convergence vers le castillan continue à être le comportement habituel entre les jeunes, cette norme est beaucoup plus faible dans les écoles où le pourcentage de catalanophones est élevé. En dernier lieu, il est possible d'établir un lien entre les usages et la langue d'en-

seignement. Autrement dit, nous nous sommes demandé à quel point le fait que la langue d'enseignement véhiculaire soit principalement le catalan, ou que les deux langues le soient conditionne les usages linguistiques entre pairs. Les données démontrent que peu importe la ou les langues d'enseignement, le castillan domine dans les interactions entre les élèves. Dans le cas des écoles où le catalan est la principale langue d'enseignement, le castillan est utilisé dans environ 58 % des conversations enregistrées, alors que dans les centres éducatifs où les deux langues sont utilisées dans l'enseignement, environ 82 % des conversations sont en castillan. Galindo conclut donc que cette variable a peu ou presque pas d'incidence sur les choix linguistiques.

Le catalan, langue commune des nouveaux immigrants ?

La population des territoires où le catalan est la langue propre a eu une croissance importante au cours de la première décennie de ce siècle, et ce, principalement en raison de l'arrivée d'immigrants provenant des quatre coins de la planète. Selon les données obtenues auprès des différents instituts de la statistique, plus de 1 200 000 personnes se sont installées en Catalogne, environ 700 000 aux îles Baléares et plus de 600 000 au Pays valencien (pour cette communauté, les chiffres correspondent à la période 2005-2009). L'immigration n'est pas un phénomène inconnu en Catalogne, pays qui a historiquement accueilli des contingents migrants aux origines diverses. La dernière et plus importante vague migratoire en Catalogne a eu lieu des années 1950 aux années 1970, alors qu'environ 1,5 million de personnes provenant de toute l'Espagne se sont installées en Catalogne. Il n'est donc pas étonnant de constater que près de 40 % de la population catalane est née à l'extérieur de ce territoire (au Canada, il s'agit d'environ 20 %). Il importe également de mentionner que plus du tiers des



nouveaux immigrants en Catalogne proviennent de pays où la langue officielle est l'espagnol, c'est-à-dire le castillan.

En 2008, le gouvernement catalan a approuvé le *Pacte national pour l'immigration*, lequel comprend trois axes : d'une part, la gestion des flux migratoires et l'accès au marché du travail ; d'autre part, l'adaptation des services publics à une société diverse ; finalement, l'intégration à une culture publique commune. Les mesures d'intégration linguistique des nouveaux arrivants font partie de ce dernier axe. Elles se résument par le pari fait par l'Administration catalane qui veut faire du catalan la langue commune, la langue de cohésion au sein d'une société aux origines très diverses. Cet objectif implique donc l'habilitation linguistique de tous les nouveaux venus. Dans quelles langues ? En catalan et en castillan, mais il importe de noter que le Pacte prévoit l'acquisition des compétences de base dans les deux langues dans cet ordre précis. Il en est ainsi parce que dans le contexte sociolinguistique catalan, une personne qui apprend d'abord le catalan finit par apprendre aussi le castillan ; si les nouveaux venus apprennent d'abord le castillan, peu d'entre eux réussissent à maîtriser le catalan.

Aujourd'hui, la langue catalane a plus qu'une valeur symbolique, elle constitue un capital important pour ceux et celles qui aspirent à prospérer dans les diverses sphères de notre société. En somme, quand un immigrant apprend le catalan, il perd cette condition et devient l'un des « nôtres ». Cependant, le processus d'apprentissage de la langue par les nouveaux arrivants n'est pas facile. Plusieurs d'entre eux, en arrivant en Catalogne, découvrent que dans cette partie de l'État espagnol on parle une langue qui n'est pas le castillan, et ils peuvent tarder à réaliser l'importance sociale d'être compétent dans cette langue, surtout s'ils travaillent dans les régions métropolitaines de Barcelone, de Valence ou de

Palma de Majorque, où la langue de travail est la plupart du temps le castillan. Il faut par ailleurs tenir compte du projet de vie de ces personnes : ceux qui prévoient retourner dans leur pays d'origine dans un laps de temps relativement court démontrent peu d'intérêt envers la langue locale. Les idéologies linguistiques des agents d'accueil – faisant partie ou non d'entités gouvernementales – sont également importantes à ce chapitre. Dans plusieurs cas, ils ne font pas de lien entre l'intégration sociale et l'intégration linguistique. Ils voient le catalan comme une langue minoritaire face au castillan, langue comprise et parlée par toute la population, ce qui fait en sorte que c'est par cette langue que s'effectue leur insertion dans la société catalane. Évidemment, nous ne pouvons pas ignorer le fait que la Catalogne – comme les autres territoires catalanophones – ne dispose pas de tous les outils juridiques nécessaires pour gérer les flux migratoires, ce pour quoi les décisions les plus importantes finissent par être prises à Madrid. En dernier lieu, il importe de se rappeler les choix faits par les catalanophones dans les conversations intergroupes, ce dont j'ai parlé auparavant. Dans l'ensemble, nous sommes encore très loin de pouvoir affirmer que le catalan est la langue commune entre les membres des divers groupes linguistiques que cohabitent aujourd'hui en Catalogne.

Conclusion

Le catalan est une langue millénaire tout à fait prête à relever les défis auxquels est confrontée une société moderne et plurielle comme la catalane. Elle peut aussi répondre à ses besoins. Sans entrer dans les détails, la présence du catalan sur Internet est remarquable, le nombre d'entreprises disposant d'une version catalane de leur site Web est en pleine croissance et il existe un nombre très élevé d'outils permettant d'étudier cette langue par le biais des



nouvelles technologies. En ce qui concerne les médias, la presse écrite, la télévision et surtout la radio réussissent à obtenir une bonne part de marché. Dans un autre ordre d'idées, de plus en plus d'adultes suivent des cours de catalan, le chiffre atteignant 125 000 étudiants au cours de l'année 2008-2009. Il s'agit là d'éléments positifs qui permettent d'entrevoir avec optimisme l'avenir de la langue catalane. Malgré cela, le catalan aura de nombreux défis à relever au cours du XXI^e siècle. Faire du catalan la langue commune de *tous* les Catalans alors que les catalanophones ne sont pas majoritaires au pays est un défi colossal. Mais le défi le plus complexe à relever consiste à obtenir un cadre juridique au sein de l'État espagnol qui la place sur un pied d'égalité avec le castillan.

Bibliographie

ARENAS, JOAQUIM ; MARGARIDA MUSET (2007). *La immersió lingüística. Una acció de govern, un projecte compartit*. Barcelone : Centre d'Estudis Jordi Pujol.

ARNAU, JOAQUIM (2004). «Sobre les competències en català i castellà dels escolars de Catalunya: una resposta a la polèmica sobre el decret d'hores de castellà», *Llengua, societat i comunicació* 1. (www.ub.edu/cusc/LSC/numero1.htm)

BILLIG, MICHAEL (1995). *Banal Nationalism*. Londres : Sage Publications

CONSELL ASSESSOR DE LA LLENGUA A L'ESCOLA (2006). *Consell assessor de la llengua a l'escola: conclusions*. Barcelone : Generalitat de Catalunya, Departament d'Educació i Universitats.

CONSELL SUPERIOR D'AVALUACIÓ DEL SISTEMA EDUCATIU (2006). *L'avaluació de l'educació primària 2003*. Barcelone : Generalitat de Catalunya, Departament d'Educació.

CONSELL SUPERIOR D'AVALUACIÓ DEL SISTEMA EDUCATIU (2007). «Estudi PISA 2006: avançament de resultats», *Quaderns d'Avaluació* 9, pages 3-84.

CONSELL SUPERIOR D'AVALUACIÓ DEL SISTEMA EDUCATIU (2008). *Estudi sociodemogràfic i lingüístic de l'alumnat de 4t d'ESO de Catalunya: avaluació de l'educació secundària obligatòria 2006*. Barcelone: Generalitat de Catalunya, Departament d'Educació.

GALINDO, MIREIA; CARLES DE ROSSELLÓ (2003). ««Potser no anem tan malament». Les dades d'ús lingüístic familiar de l'enquesta de la Regió Metropolitana de Barcelona», *Revista de llengua i dret* 40, pages 267-288.

GALINDO, MIREIA (2008). *Les llengües en joc, el joc entre llengües*. Lérida: Pagès Editors.

SERVEI D'ENSENYAMENT DEL CATALÀ (1983). *Quatre anys de català a l'escola. Estudi sobre el coneixement del català i del castellà dels alumnes de quart curs d'EGB a Catalunya (1981-1982)*. Barcelone: Generalitat de Catalunya, Departament d'Ensenyament.

VILA, F. XAVIER (2000). «Les polítiques lingüístiques als sistemes educatius dels territoris de llengua catalana», *Revista de llengua i dret* 34, pages 169-208.

VILA, F. XAVIER; SANTIAGO VIAL (2003). «Les pràctiques lingüístiques dels escolars catalans: algunes dades quantitatives», *Escola Catalana* 399, pages 32-36.

Ville et nationalisme

BARCELONE, UNE CAPITALE SANS ÉTAT

Il est inutile de tenter de démontrer que la ville de Barcelone a joué un rôle décisif dans l'évolution historique de la Catalogne. Cela va de soi. La *capitalité* de Barcelone découle de son statut de ville charnière lors de sa formation territoriale médiévale, au-delà de son emplacement et de sa situation favorable soulignés par le géographe et historien Pierre Vilar dans l'un de ses premiers articles (Vilar, 1936). Qui plus est, Barcelone a constitué le principal moteur de la dynamique sociale, économique, culturelle et politique de la Catalogne. S'il est aisé d'analyser le rôle joué par cette ville dans le développement et le renforcement du nationalisme catalan, il est plus ardu de faire l'analyse inverse, soit de démontrer le rôle de ce nationalisme dans le développement et la formation de la ville en soi, bien que ces deux processus soient intimement liés. Cet article émet des hypothèses dans les deux sens.

Il importe avant tout de déterminer s'il est plus à propos de parler de nationalisme en général ou de catalanisme en particulier. Le terme nationalisme, du moins dans le contexte espagnol, a servi à exclure la voix des parties intégrantes de l'identité nationale. Tous les individus et tous les groupes sociaux s'identifient à une supraentité qui les définit face

* Université de Barcelone

aux autres; tout un chacun est, d'une manière ou d'une autre, nationaliste, consciemment ou inconsciemment, et avec plus ou moins de vigueur. En ce qui concerne l'Espagne et les nationalismes catalan, basque et galicien, l'État les présente comme des mouvements séparatistes de la grande « nation » espagnole, ce qui est présenté comme un fait objectif, perpétuel et immuable¹. En ce sens, et selon le principe que tout le monde est nationaliste, il nous semble plus adéquat d'utiliser le terme traditionnel de catalanisme pour identifier le nationalisme des Catalans qui peut à la fois être compris et vécu de manières différentes et à différents niveaux d'intensité. D'autre part, la délimitation territoriale du catalanisme pose un problème de taille. Pour y pallier, nous nous limiterons dans le présent article à la Catalogne au sens strict, que nous désignons à l'occasion Principauté, sans prince, afin de marquer la nécessaire différence entre culture et politique et ainsi éviter de relancer un débat qui a déjà eu lieu ailleurs (Cabana et al, 1999²).

Pour aborder notre sujet, deux voies de réflexion s'offrent à nous. L'une est générale et l'autre plus spécifique. La première concerne le rôle joué par les villes sur le territoire et l'économie contemporaines, traité tout particulièrement par la journaliste nord-américaine Jane Jacobs³ durant plus de quinze ans, de son premier ouvrage *The Economy of Cities*

1 Pour les gens de ma génération, il est impossible de ne pas penser à la définition de la nation espagnole formulée par José Antonio Primo de Rivera soit *Une unité de destin dans l'universel*.

2 L'ouvrage *Balears, catalans i valencians. Reflexionant encara sobre els països catalans* [Baléares, Catalans et Valenciens. Une autre réflexion sur les pays catalans] se veut un débat sur ce sujet découlant des travaux d'édition d'une grande œuvre en sept volumes sur les pays catalans (Carreras, 1990-1996) sur lequel reposent ce livre et les travaux ultérieurs.

3 Jacobs, née aux États-Unis, mérite amplement le qualificatif de nord-américaine étant donné qu'elle s'est exilée volontairement à Toronto, ne voulant pas contribuer de ses impôts à la poursuite de la guerre du Vietnam.



à celui intitulé *Cities and the Wealth of Nations* (Jacobs, 1969 et 1984). Au fil du temps, nous passons de la condition de supériorité de la ville face au monde agricole à la ville comme condition de développement régional. L'autre voie découle des théories de Francesc Roca i Rossell sur la Catalogne, lesquelles constituent un magnifique guide permettant de comprendre le catalanisme au sens large (Roca, 2000)⁴. L'exhaustivité de la recherche bibliographique de Roca et son analyse pointue nous aident à identifier les précédents, ainsi qu'à délimiter le catalanisme politique et culturel dans la construction de la Catalogne urbaine.

Ces deux voies ont été pavées après de nombreuses années d'étude et de recherche sur la ville en général et sur Barcelone en particulier. La variable nationale n'était pas prise en considération dans les premières monographies partielles sur la ville ni dans les diverses études comparatives faite avec d'autres villes du monde; d'abord Toulouse, puis Lisbonne, Madrid et São Paulo, principalement⁵. À la fin des années 1980, toutefois, la visite du professeur Jean Labasse, qui menait une étude comparative entre Lyon et Barcelone, soulève des questionnements quant à l'importance de ce sujet. En effet, bien que la ville de Lyon agisse clairement comme « capitale » de la région Rhône-Alpes, elle ne possède pas cette dimension nationaliste qui aide Barcelone à aller au-delà des dimensions restreintes de son territoire

4 Au début du présent siècle, un groupe de jeunes a organisé toute une série de réunions et de soupers avec des politiciens et intellectuels catalans afin de développer leur sens politique. Lorsqu'ils m'ont demandé ce qu'ils pourraient offrir à Artur Mas, récemment choisi comme successeur de Jordi Pujol, je leur ai précisément conseillé ce livre de Francesc Roca, qui aurait pu l'aider à suivre des pistes que son prédécesseur connaissait assez bien. Au moment des élections de novembre 2010, il me semble qu'aucun des candidats ne l'avait lu. Ou s'ils l'ont lu, ils ne l'ont pas compris.

5 Parmi les autres villes étudiées, il est intéressant de mentionner le cas de Sarajevo en raison du rôle joué par les nationalismes au fil de son histoire et encore tout récemment (Carreras, 2008).

et à surmonter les difficultés politiques et administratives inhérentes à la constitution de sa région métropolitaine. Sa collaboration ultérieure au groupe NICE⁶ a permis de consolider l'orientation géopolitique qui combinait assez bien les apports contemporains du groupe RECLUS en France, et les politiques du maire de Barcelone Pasqual Maragall.

Les conditions de la *capitalité* barcelonaise

Les éléments ayant permis la formation de la *capitalité* de Barcelone ont été étudiés dans d'autres publications et ne sont pas pertinents pour notre étude, en grande partie parce qu'ils ne sont contestés par personne⁷ (Carreras, 1980). Nous tentons ici d'aborder les conditions qui accompagnent cette *capitalité* afin de faire valoir en quoi elles sont liées au catalanisme culturel et politique. Trois conditions importantes se démarquent : la carence d'un État, la tradition méditerranéenne des cités-États et le mythe de la Catalogne-ville.

1.- L'absence d'un État catalan s'est doublement transformée en condition fondamentale du dynamisme urbain de Barcelone, alimenté de façon évidente par un catalanisme plus ou moins explicite selon les époques. Le fait de ne pas avoir d'État propre a entraîné l'utilisation de moyens énergiques pour construire une alternative, tout en épargnant à la ville la rigidité institutionnelle que comporte nécessairement l'étatisation. Cela a permis l'émergence de

6 Projet *New International Cities Era*, dirigé en Amérique par le professeur Panayotis Soldatos de l'Université de Montréal (Fry et al, 1989) et en Europe par le professeur Marc Bonneville de l'Université Lumière Lyon 2 (Bideau, 1992).

7 Les dénominations péjoratives accolées aux Barcelonais dans le reste de la Catalogne, par exemple les termes *pixapins*, *camacos* ou *can Fanga*, font état de la supériorité conférée subjectivement aux habitants de Barcelone qui ont coupé les liens avec le monde rural et qui veulent les recréer de façon plus ou moins maladroite.



dynamiques positives, tant pour l'affirmation que pour la négation. L'absence d'un État propre doit également s'insérer dans le cadre d'un État espagnol qui, bien qu'il ait imité le modèle centralisateur français, d'abord sous les Bourbon, puis sous la République, a toujours été plus faible que l'État voisin ; il a été incapable d'imposer ses propres structures, ce qui a facilité certaines réussites des dynamiques autonomes mentionnées. D'autre part, il ne faut pas oublier que la dénomination officielle de « capitale » déplait aux Catalans, qui préfèrent le titre de *cap i casal* (littéralement « chef et foyer »). Ce dernier fait état de prééminence, mais pas de capacité administrative, soulignant ainsi l'*autoritas* de la ville, plutôt que la *potestas* de l'administration.

Il importe de préciser que la *capitalité* s'est exercée de façon spontanée, en raison du poids des élites commerciales de la ville dans l'économie et dans la politique de l'ancienne couronne d'Aragon. Dans la dichotomie ville/campagne, Barcelone a échappé au poids féodal grâce au développement du commerce méditerranéen, ce que Carles Pi i Sunyer mentionnait déjà au début du XX^e siècle (Pi i Sunyer, 1926-29). Les chantiers navals barcelonais témoignent de l'effort commercial et de l'expansion de la ville sur une longue période. Les importateurs de coton de Barcelone, qui ont alimenté toute l'industrie de la filature et du textile des centres industriels des villes de toutes tailles et des usines à moulin hydraulique en sont d'autres témoins non négligeables. Durant de nombreuses années, les jeunes hommes (surtout ceux qui n'étaient pas l'héritier de leur famille) venus de l'intérieur de la Catalogne ont joué un rôle incessant sur le commerce, la politique et la culture de la ville ; pour le constater, nous n'avons qu'à dresser la liste des biographies de personnes nées ailleurs en Catalogne, mais décédées à Barcelone ou qui y ont vécu quand ils menaient leurs affaires. Le quartier barcelonais de l'*Eixample* a d'abord

été occupé par bon nombre de propriétaires ruraux qui fuyaient les conséquences des guerres carlistes et qui y ont construit maisonnettes et petits palais unifamiliaux avec jardin, un peu comme ceux édifiés par les dénommés *indians* rentrés d'Amérique. Bref, la Catalogne et Barcelone ont cheminé main dans la main tant dans les moments de prospérité qu'en période de crise, notamment en 1640 lorsque des groupes de Faucheurs ont pénétré dans la ville et mené l'émeute qu'on a appelée *Corpus de sang*.

D'autre part, depuis plus deux siècles, la ville s'est dotée d'institutions et d'infrastructures s'affichant comme nationales : l'université, la bibliothèque, le palais de la musique, le théâtre et les musées. De plus, dans la sphère sportive, un club privé comme le Barça est fortement enraciné dans l'identité catalane, et est parfois trop facilement associé à la politique, ce qui crée une hégémonie en Catalogne, au point de rendre difficile l'émergence d'autres équipes de soccer au sein de la première division espagnole. Cela étant dit, la seule autre équipe catalane en première division est également barcelonaise⁸.

La faiblesse de l'État espagnol est visible dans le maintien de la *capitalité* barcelonaise, au-dessus de toute définition et de toute délégation de compétences, malgré le découpage provincial de 1833. Avec cette réorganisation territoriale, Barcelone obtenait des compétences semblables aux villes de Tarragone, Lérida et Gérone. Cependant, près de 180 ans après l'entrée en vigueur de la division provinciale, sa prééminence n'a été remise en question que très rarement. D'autre part, l'État espagnol s'est montré assez fort pour arriver à empêcher les modifications proposées dans le

8 Peu d'autres équipes de soccer catalanes ont joué en première division espagnole, et pour de courtes périodes seulement, par exemple les clubs de Sabadell, Tarragone et Lérida.



Statut de 2006, lesquelles ont été déclarées inconstitutionnelles dans la décision controversée rendue en 2010.

Cette situation a pavé la voie à un pacte territorial non explicite au sein de l'État espagnol, dont la première manifestation sera l'Exposition universelle de 1888. Pour cette occasion, le gouvernement central aurait accepté que Barcelone fasse étalage de ses relations internationales et de son pouvoir économique, celui de sa bourgeoisie industrielle et commerciale, pourvu que la ville renonce à toute aspiration à la *capitalité* de l'État (VV.AA., 1988). Le catalanisme y a contribué en grande partie, intéressé comme il l'était par le déploiement d'un état propre, en tout cas, ou d'un quasi-état avec suffisamment d'autonomie. Un chemin assez long a été parcouru, de la Mancommunauté aux deux Autonomies du XX^e siècle.

2.- Malgré l'indiscutable dynamisme social, culturel, économique et politique de la ville à certaines époques, elle a toujours cherché à établir une complicité et une solidarité avec son territoire. Cela nous permet parfois de parler de Barcelone comme d'une cité-État au même titre que d'autres villes méditerranéennes, comme l'ont été celles de la Grèce antique et de l'Italie médiévale, avec lesquelles Barcelone a rivalisé pendant de nombreuses années.

À l'occasion, le chemin emprunté a été plus long. Alors que la Catalogne médiévale basait son modèle féodal sur le pouvoir fragmenté de divers seigneurs ruraux jusqu'au XVII^e siècle, Barcelone s'est tournée vers la mer pour dénicher une nouvelle source de richesse qui allait mettre fin au pouvoir féodal. Carles Pi i Sunyer a bien résumé la situation à la fin de la troisième décennie du XX^e siècle : «Le commerce maritime a engendré l'industrie en même temps que la liberté, abandonnant les seigneurs féodaux

dans leurs châteaux avec leur féodalité.» (Pi i Sunyer, 1926-29). Comme nous l'avons déjà mentionné, au cours du XIX^e siècle, des comarques d'Anoia, de Bages, de Bergadà et d'Osona, de jeunes aventuriers sont partis pour Barcelone et ont contribué au développement de sa société industrielle et de sa bourgeoisie dans une symbiose territoriale parfois complexe. Les usines se sont étalées de la ville vers les bassins du Llobregat, du Ter et du Francolí, profitant de la *Loi des eaux* de 1866 et de son application particulière.

Au début du XX^e siècle, l'ingénieur nord-américain Frederic Stark Pearson (1861-1915) a fondé la compagnie d'électricité de Barcelone aux fins d'exploiter les réserves hydrauliques des Pyrénées, une nouvelle démonstration de la relation de Barcelone avec le reste de la Catalogne, pénétrant de plus en plus profondément dans le territoire. Pierre Vilar a très bien décrit l'anecdote expliquant le rôle de la ville dans l'exploitation économique, rôle plus décisif que la possession des ressources : « C'est au sommet du Tibidabo face à Barcelone, plutôt qu'à Tremp ou Camarasa, que l'hydraulicien canadien Pearson a eu la «révélation» de l'œuvre qu'il devait faire. » (Vilar, 1964 ; p. 368). Ce projet s'inscrit dans les efforts de modernisation des infrastructures d'abord entrepris par la Mancomunitat de Catalogne (1914-1925) avec le déploiement de la téléphonie et de la télégraphie, des routes et chemins de fer secondaires, des bibliothèques et écoles et de beaucoup d'autres réalisations.

L'organisation des Jeux olympiques d'été de 1992 a été une nouvelle occasion de faire état de la relation spéciale qu'entretient la ville de Barcelone avec le territoire catalan, qui ne peut s'expliquer que par le lien entre Barcelone et le nationalisme et vice versa. Les événements officiels des Jeux se sont tenus dans de nombreuses municipalités, non seulement de la région de Barcelone, mais de partout en



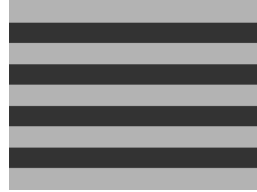
Catalogne (équitation à Muntanyà, compétitions en eaux vives à La Seu d'Urgell) et même au-delà, dans la partie espagnole de l'eurorégion (Saragosse et Valence, alors que Palma de Majorque s'est vu refusée la tenue des épreuves de voile pour des raisons de sécurité). La candidature de Barcelone pour l'obtention des Jeux olympiques d'hiver de 2022 est encore plus significative en ce sens, puisqu'elle renforce le rôle joué par la ville dans l'organisation du tourisme hivernal des Pyrénées.

3.- La Catalogne-ville est un mythe créé par le Noucentisme dans un désir de moderniser et d'urbaniser la société catalane, lequel est devenu réalité au fil du temps. Il consiste à faire une synthèse catalaniste englobant tout le territoire, mais fondée sur le dynamisme et la civilisation urbaine de Barcelone, par opposition au ruralisme qui avait dominé jusqu'à la *Renaixença*. Comme nous l'avons vu ailleurs, Carles Soldevila (1892-1967) a été l'un des grands artisans de l'inclination urbaine européiste en publiant des œuvres sur l'urbanité sous le pseudonyme *Myself*, depuis ses articles journalistiques dans *D'Ací i d'Allà*, revue qu'il a dirigée de 1924 à 1936, à ses essais et livres de création (Carreras, 2003). En diverses occasions, il a présenté la géographie de la Catalogne comme un recueil de paysages, presque comme une série de quartiers d'une immense ville ayant pour centre Barcelone, comme il l'avait d'ailleurs fait pour la littérature.

À la même époque, deux intellectuels aux points de vue différents ont convergé vers l'idée jetant les fondements du mythe de la Catalogne-ville. Le premier, le Majorquin Gabriel Alomar (1873-1941), avait écrit sur la société catalane pendant la Seconde République, utilisant des arguments bien étayés : « Les formes intenses de la civilisation actuelle, les communications très rapides qui ont réduit les distances,

la facilité de voyager, la radio, le nouveau sens du paysage comme milieu citadin, font se rencontrer les éléments de la vie d'un pays, et en font une seule et unique grande ville éparpillée.» Le deuxième, le géographe Pau Vila, dans sa fameuse physionomie de la Catalogne de 1937, cinq ans après avoir délimité l'organisation comarcale en fonction d'une économie basée sur le transport automobile, définissait déjà huit voies ferroviaires autour de Barcelone, ce qui prédélimitait la région métropolitaine (Vila, 1937).

Après la guerre d'Espagne, l'urbanisme a pris le relai dans les discussions et dans les préparatifs de la Catalogne-ville, sous la gouverne de quelques experts nés du catalanisme politique de l'avant-guerre. Le ruralisme ne représentait plus l'opposé de Barcelone, alors que ce sont plutôt les dimensions mêmes de son agglomération qui déséquilibraient un modèle qui se voulait relativement égalitaire. La macrocéphalie barcelonaise est ainsi devenue le cheval de bataille retardant l'approbation d'une zone et d'une région métropolitaines qui définiraient les niveaux de concentration de peuplement et des activités et permettraient ainsi de les gérer de façon adéquate. La décélération contemporaine de la ville centrale a renforcé la Barcelone métropolitaine, toujours de plus en plus étendue, malgré la carence d'une définition politico-administrative claire. Cette carence a possiblement facilité encore une fois l'interrelation de la région métropolitaine avec le reste du territoire catalan, en raison du discrédit traditionnel envers les structures de l'État. En 1984, Barcelone a approuvé sa réorganisation interne en dix districts de tailles comparables aux principales municipalités voisines, et ce, afin de faciliter un projet métropolitain davantage fédéraliste que centraliste. Fait hautement significatif, le maire de Barcelone, à tout le moins après le départ de Pasqual Maragall, a progressivement cédé l'avant-scène politique à des maires et ex-maires des municipalités métro-



politaines, notamment à Celestino Corbacho de L'Hospitalet de Llobregat, à José Montilla de Cornellà de Llobregat, à Joan Royes de Terrassa et à Manuela de Madre de Santa Coloma de Gramenet.

Si en 1935 nous pouvions déjà parler de communications rapides, à partir des années 1960, avec la diffusion de l'automobile et de la télévision, l'amenuisement des distances a été on ne peut plus important, ce qui n'a d'ailleurs pas cessé depuis. Dans les études ayant mené aux plans de développement routier de la Generalitat de Catalogne de 1986, il était possible de se rendre à Barcelone de n'importe où en Catalogne en moins de trois heures trente. La révolution des communications découlant des téléphones portables, d'Internet et du GPS fait aujourd'hui en sorte que la région de Barcelone s'est étendue bien au-delà des frontières politiques et culturelles.

Quelques premières conclusions

Nous pouvons affirmer que, malgré les conflits logiques de tout processus social et économique, le dynamisme de Barcelone ne peut s'expliquer sans l'existence de l'appui moral et matériel de l'ensemble catalan; dans la même veine, le dynamisme de la Catalogne ne peut s'expliquer sans l'existence du moteur barcelonais. Le catalanisme a sans aucun doute constitué le ciment de ces interrelations en empêchant une escapade urbaine vers le vide et en convainquant les Catalans de la solidarité barcelonaise, malgré les prétentions hégémonistes.

Ce ciment n'a pas pris qu'au niveau territorial, mais aussi, et surtout, au niveau social. Toutes les fois où Barcelone en est venu à un consensus social suffisant pour aborder un processus d'innovation et de croissance, tant à l'époque indus-

trielle, comme dans l'édification de la Mancommunauté et de la Generalitat républicaine, que dans la frénésie olympique, le catalanisme en a été la condition. Il ne faut cependant pas oublier que le consensus social n'a pas toujours été possible, loin de là ; il y a eu divers moments conflictuels, comme lorsque les gens étaient abattus dans la rue dans les années 1920 ou pendant la guerre d'Espagne dans les années 1930.

Le catalanisme a également permis de faire en sorte que les organisations ouvrières, basées à Barcelone, acceptent et assimilent la division comarcale des dernières années du franquisme. Le catalanisme a permis une organisation démocratique des divers quartiers qui composent la Catalogne-ville (son centre urbain, les quartiers traditionnels de Gérone, la zone pétrochimique de Tarragone, les espaces de loisir des plages et des pistes de ski, la région naturelle du delta de l'Èbre, le nouveau pôle de Lérida et tant d'autres). Il est clair que cette situation pourra perdurer tant que ce que nous pourrions appeler la Barcelone-nation continuera à faire son œuvre.

Bibliographie

Bideau, A. (1992), *Villes européennes et internationalisation*. Lyon, Ed. Programme Rhône-Alpes recherches en Sciences Sociales.

Cabana, F., Carreras, C., Castells, J., Lapiedra, R. i Pons, J.M. (1999), *Balears, catalans i valencians. Reflexionant encara sobre els països catalans*. Barcelone, Ed. Pòrtic, Assaig.

Carreras, C. (1980), *La Geografia Humana*. Barcelone, Els Llibres de la Frontera.

Carreras, C. [dir.], (1990-1996), *Geografia General dels Països Catalans*. Barcelone, Ed. Enciclopèdia Catalana ; 7 vols.

- Carreras, C. (2003), *La Barcelona literària*. Barcelone, ed. Proa.
- Carreras, C. (2008), «Sense of Place, Well-being and Migration among Young People in Sarajevo» a Eyles, J. & Williams, A., *Sense of Place, Health and Quality of Life*. Aldershot, Ashgate; pp. 121-134.
- Fry, E.H., Radebaugh, L.H. i Soldatos, P. (1989), *The New International Cities Era: The Global Activities of North American Municipal Governments*. Provo, Brigham Young University Press.
- Jacobs, J. (1969), *The Economy of Cities*. New York, Random House,
- Jacobs, J. (1984), *Cities and the Wealth of Nations. Principles of Economic Life*. New York, Random House.
- Pi i Sunyer, C. (1926-29), *L'aptitud econòmica de Catalunya*. Barcelone, Ed. Barcino.
- Roca, F. (2000), *Teories de Catalunya. Guia de la societat catalana contemporània*. Barcelone, Ed. Pòrtic.
- Vila, P. (1937), *La fesomia geogràfica de Catalunya*. Barcelone, Comissariat de propaganda de la Generalitat de Catalunya.
- Vilar, P. (1936), «Barcelone» dans *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*. Toulouse; vol VII, pp. 22-33 [publié en catalan la même année et intitulé «Interpretació geogràfica de Barcelona» dans *Bulletí del Centre Excursionista de Catalunya*, Barcelone]
- Vilar, P. (1964), *Catalunya dins l'Espanya Moderna. Introducció. El medi natural*. Barcelone, Ed. 62; vol. 1.,
- VV.AA. (1988), *Exposició Universal de Barcelona. Llibre del Centenari 1888-1988*. Barcelone, L'Avenç.

L'ÉCONOMIE DE LA CATALOGNE, UNE NATION EUROPÉENNE

Il n'est pas ici question de présenter l'économie catalane d'un point de vue académique et systématique, mais plutôt de fournir une vue d'ensemble de ses principaux actifs et passifs. L'objectif de cet article est essentiellement de faire comprendre ce en quoi consiste l'économie de la Catalogne, non pas de l'expliquer avec des données et des chiffres. Pour ce faire, il importe d'abord de rappeler certains faits historiques.

Précédents historiques

L'économie catalane actuelle est étroitement liée à son histoire politique. Le professeur Jordi Nadal, sommité en la matière et doyen des historiens de l'économie catalane et espagnole, le clamait haut et fort le 20 mai 2010 à l'occasion d'un événement présidé par le roi Juan Carlos 1^{er} d'Espagne à Sabadell, à 25 kilomètres de Barcelone. En 1714, a-t-il précisé, quand la Catalogne a perdu ses institutions publiques et ses libertés suite à une guerre contre les

* Économiste, avocat et journaliste, l'auteur s'est spécialisé dans l'histoire de l'économie de la Catalogne sur laquelle il a publié des nombreux articles et livres. Il a été professeur associé à l'Universitat Internacional de Catalunya et consultant pour la Banque mondiale. Actuellement, il est président de l'Ateneu Barcelonés.



troupes castillanes et françaises dans le cadre d'une guerre d'envergure européenne, le peuple catalan a dû renoncer par la force à son gouvernement propre, ce qui l'a mené à se concentrer sur l'action économique. Le système gouvernemental de la dynastie espagnole sera dès lors centraliste et le pouvoir, concentré à Madrid. Il ne reconnaîtra plus les institutions non fondées sur le modèle castillan et, finalement, pour punir les rebelles catalans, ordonnera la fermeture de l'Université de Barcelone, qui ne renaîtra de ses cendres qu'en 1845.

Ce changement de cap obligé peut expliquer la raison pour laquelle la Catalogne a été le seul pays du sud de l'Europe, et bien entendu au sein de l'État espagnol, à prendre part à la révolution industrielle à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, selon le modèle britannique, avec le secteur textile au centre de ses activités. Le maintien des relations commerciales et autres avec l'Europe et les pays qui amorçaient leur transformation économique aidera la Catalogne à cheminer dans cette voie. Le commerce maritime avec les pays méditerranéens et du nord de l'Europe, vers lesquels on exportait de l'eau-de-vie, favorisera l'acquisition et l'échange de connaissances et de techniques. La Catalogne connaissait l'Europe et l'Europe connaissait la Catalogne, alors que la Cour et le gouvernement espagnols demeuraient isolés et fermés sur Madrid. Cette dernière sera la capitale européenne la plus difficile d'accès jusqu'à la fin du XIX^e siècle, moment où le réseau ferroviaire est mis en place. Et il est bien connu que le développement économique va de pair avec les communications et le commerce.

La Catalogne prendra part à la révolution industrielle sans posséder de ressources naturelles. Les premières puissances à avoir fait la révolution industrielle disposaient surtout de minerai de fer, comme matière première, et de charbon ou

d'eau comme source d'énergie. La Catalogne n'avait pas de minéraux et que peu de ressources hydrographiques. Il lui fallait donc importer la matière première, la transformer et la vendre au marché espagnol, marché qui n'était pas des plus attrayants à l'époque. Cette carence en ressources naturelles, qui au XIX^e siècle constituait un passif de taille, perdra par la suite son caractère négatif, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, il ne faudra pas fermer de mines et d'industries lourdes non rentables au XX^e siècle, contrairement à ce que devront faire d'autres régions de l'État espagnol et d'Europe. Nous n'avons qu'à penser aux coûts économiques et humains découlant de la fermeture des grandes charbonnières espagnoles, britanniques, françaises, belges et allemandes. Ensuite, dans une économie ouverte et mondialisée comme la catalane, le talent est davantage valorisé que les matières premières, puisqu'on peut se procurer ces dernières à l'étranger.

L'industrie textile deviendra le principal secteur industriel catalan jusqu'à la toute fin du XIX^e siècle, et elle donnera un élan à d'autres secteurs, permettant ainsi à l'industrie de se diversifier. Au cours du XX^e siècle, les secteurs de la métallurgie, de la chimie, de l'agroalimentaire, des arts graphiques, de l'édition et des matériaux de construction se développeront notamment.

Au début de la deuxième moitié du XX^e siècle, la Catalogne découvrira une nouvelle source de revenus et d'initiatives entrepreneuriales : le tourisme de masse provenant du nord de l'Europe, attiré surtout par le soleil et les plages méditerranéennes. Pour répondre aux besoins des Français, Britanniques, Allemands, Néerlandais, Belges et Scandinaves, les entrepreneurs catalans mettront sur pied un réseau, modeste mais adéquat, d'hôtels, d'appartements et de restaurants. Lorsqu'il sera nécessaire de construire une



première autoroute – longeant la côte méditerranéenne – canalisant le tourisme européen et les déplacements industriels, cela sera fait grâce à l'initiative privée et à l'implantation de stations de péage, étant donné que le gouvernement de l'État fera la sourde oreille à toute demande de financement ; les Catalans comprendront qu'il est préférable d'avoir des péages que de se plaindre et ne pas avoir d'autoroute.

La poussée de l'économie catalane a historiquement été freinée par deux obstacles. Le premier, l'immense poids de deux dictatures et d'une guerre civile au cours du XX^e siècle, a été surmonté. Entre le début de la première dictature (1923) et la chute du franquisme (1975), le pays est passé par trois années de guerre civile (1936-1939) et seulement six de calme relatif sous le régime républicain (1931-1936) qui, malheureusement, a coïncidé avec la Grande Dépression dévalant des États-Unis à partir de 1929. Les dictatures non seulement vont-elles avoir une incidence négative sur la population en raison du manque de libertés, mais aussi en raison de la stupidité et de l'interventionnisme de leurs politiques économiques qui, dans le cas de la dictature franquiste, perdurera jusqu'à la fin des années 1960.

Le deuxième obstacle, toujours présent et constituant un véritable frein, se situe au niveau du centralisme de l'État espagnol et du manque de pouvoir politique catalan. Malgré l'existence d'un Statut d'autonomie qui confère de vastes compétences dans des secteurs comme l'éducation et la santé, la capacité de financement de la Generalitat de Catalogne – le gouvernement autonome – est fortement limitée par les lois générales de l'État, lesquelles sont à l'origine d'un énorme déficit fiscal – la différence entre les impôts perçus et les investissements de l'administration centrale –, qui constitue une entrave à la capacité de développement de la Catalogne.

L'économie catalane aujourd'hui

Population

La Catalogne compte sept millions et demi d'habitants. Plus de la moitié de ceux-ci habitent dans la région métropolitaine de Barcelone. Le revenu par habitant y est supérieur à la moyenne de celui des états membres de l'Union européenne, principalement en raison de la forte croissance observée au cours des années 1990. La démocratie convient à la Catalogne. Le pays a accueilli un grand nombre d'immigrants au cours des cent dernières années. Des étrangers sont venus s'installer en Catalogne attirés par le besoin de main-d'œuvre et la qualité de vie supérieure à celle de leur lieu d'origine. La première grande vague d'immigration s'est produite au milieu du XX^e siècle, principalement depuis les régions agricoles espagnoles, peu développées. Vers 1960, près de la moitié de la population catalane était née hors de la Catalogne et avait le castillan comme langue habituelle. La deuxième grande vague d'immigration s'est produite dans les années 1990. Les nouveaux venus provenaient pour l'immense majorité de pays en développement : d'Amérique latine, du Maghreb (Maroc et Algérie), de l'Afrique de l'Ouest, d'Europe de l'Est et de quelques pays d'Asie (tout particulièrement les Philippines et le Pakistan). Près d'un million d'immigrants vont arriver en à peine plus de dix ans. L'arrivée massive d'immigrants a cessé en 2008 avec la crise économique. Les immigrants représentent aujourd'hui 16 % de la population. Dans le cadre de la présente crise économique, ces derniers souffrent le plus des conséquences du taux de chômage très élevé au sein de la population active, soit de 20 % au niveau de l'État et de 18 % en Catalogne.

Les deux vagues d'immigration ont comme dénominateur commun le fait que la nouvelle main d'œuvre était non qualifiée ou peu qualifiée. Les personnes arrivées lors de la



première vague ont aujourd'hui pris racine en Catalogne, mais ils maintiennent pour la plupart leur langue d'origine, c'est-à-dire le castillan ou l'espagnol. Les immigrants de la deuxième vague ont davantage de difficultés d'adaptation, que ce soit en raison de leur langue ou de leur culture, qui a généralement peu à voir avec la catalane.

Secteur primaire

La Catalogne ne peut pas être et ne sera jamais un pays au potentiel agricole important. Le territoire catalan est petit et ne se prête pas à la culture extensive, notamment en raison de l'inexistence de grandes plaines et de son relief accidenté. Les cultures se sont plutôt concentrées vers les produits destinés au marché local ou à grande valeur ajoutée.

Cette valeur ajoutée, nous la retrouvons dans les trois produits propres à un climat méditerranéen : vin, huile d'olive et fruits secs. Le vin de qualité constitue le plus important des produits du terroir. Si l'exportation d'eau-de-vie a permis de tirer profit de la révolution industrielle, certaines entreprises viticoles catalanes se sont aujourd'hui positionnées sur le marché international avec des exploitations propres dans des régions à climat méditerranéen comme la Californie et le Chili. On produit en Catalogne des vins de marque et le cava, un vin mousseux équivalent au champagne français, qui est prisé tant sur les marchés locaux qu'internationaux pour son bon rapport qualité-prix en comparaison avec le champagne original. L'huile d'olive fait concurrence aux autres huiles végétales par sa qualité, en plus d'être la plus recommandée par les spécialistes de la diététique. Un long chemin reste encore à parcourir dans ce secteur, si nous tenons compte du chemin parcouru par les huiles d'olive italiennes, par exemple. D'autre part, les fruits secs, soit les amandes, les noisettes et les noix, ont déjà lancé une multi-nationale couronnée de succès.

Du côté de l'élevage, le niveau de production est acceptable. La viande est destinée en bonne partie au marché local quoique dans certains secteurs, tout particulièrement le porcin, elle jette les bases d'une importante industrie agro-alimentaire.

Le secteur primaire reçoit des subventions européennes visant à maintenir une production et surtout une population paysanne, enracinée dans les zones agricoles. De ces subventions découlent des prix artificiels, inférieurs aux prix du marché international. Il importe toutefois de préciser que dans le cas de la Catalogne, les subventions sont faibles et inférieures à celles attribuées aux régions agricoles espagnoles et, particulièrement, françaises.

Industrie

L'industrie a été et est toujours fondamentale pour l'économie catalane. Par contre, elle a subi de grands changements depuis cinquante ans. Comme nous l'avons mentionné, la Catalogne est passée d'une industrie axée sur le secteur textile à une industrie très diversifiée. L'industrie traditionnelle est pratiquement disparue des suites de l'ouverture du marché espagnol survenue à la fin de la dictature franquiste et de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne devenue l'Union européenne (1986). Aujourd'hui, cette industrie œuvre en toute liberté commerciale et est pleinement compétitive au niveau international.

Barcelone est un important centre de l'industrie automobile, avec tous les avantages et inconvénients qui en découlent. Cette industrie remonte au début du XX^e siècle avec la création de la Hispano-Suiza, un nom et une marque mythiques dans l'histoire de l'automobile. Il y a aujourd'hui la SEAT, filiale de la Volkswagen allemande, l'unique société automobile espagnole avec sa propre marque et gérée de façon



autonome, ainsi que la japonaise Nissan. De plus, autour de ces sociétés gravitent des dizaines d'entreprises catalanes et multinationales fabriquant des composantes.

Les grandes multinationales européennes sont présentes en Catalogne depuis de nombreuses années, possédant des bureaux et des usines sur le territoire. La Catalogne leur offrait la main-d'œuvre qualifiée dont elles avaient besoin, à bon prix, et constituait la plateforme idéale pour s'implanter sur le marché espagnol. Avec la démocratie et l'entrée de l'Espagne dans le marché commun, des sociétés japonaises se sont implantées ; pour ces dernières, la plateforme catalane était la plus adéquate pour la vente de leurs produits sur le marché européen. Les multinationales américaines – des États-Unis – se sont surtout installées à Madrid, attirées par le pouvoir politique de la capitale espagnole. Toutes les multinationales qui se sont établies en Catalogne et en Espagne en raison des salaires peu élevés qu'on y versait ont fermé leurs portes ou ont transformé leurs usines, s'enlignant désormais vers des produits à valeur ajoutée accrue. Étant donné que le bas coût d'une main-d'œuvre peu qualifiée est une composante fondamentale du coût final d'un produit, les multinationales ont opté pour se déplacer vers des pays émergents.

Au cours des trente dernières années, les entrepreneurs catalans ont comblé le vide laissé par le départ des multinationales en mettant sur pied de nouvelles entreprises industrielles, et ce, en laissant une grande place à l'innovation et à la diversification. Le secteur textile est toujours présent, mais son porte-étendard, la société Mango, se caractérise par un réseau mondial de boutiques de vêtements de design fabriqués en totalité dans les pays émergents. Nous pourrions citer bon nombre d'exemples de « multinationales de poche », c'est-à-dire des sociétés relativement petites, dont le

centre décisionnel est en Catalogne et les usines, à l'étranger, principalement en Europe et en Amérique latine. Comme il est question de petites et moyennes entreprises, ces dernières ont cherché à se spécialiser, à trouver une niche dans laquelle elles seraient compétitives. Certaines de ces entreprises fabriquent des piscines et offrent des services de traitement de l'eau. Le secteur biotechnologique est également représenté par des entreprises tirant avantage des laboratoires et de la technologie émanant du Parc scientifique de Barcelone. Le design industriel est historiquement associé à la Catalogne, de même que le secteur médical et le milieu sanitaire. Ces derniers sont d'ailleurs fort réputés. La Catalogne exporte des fontaines illuminées, des dessins animés pour enfants, des machines à sous (avec des composantes informatiques de pointe), des salles de bain, de la semence de porc, des rideaux ou façades pour couvrir les grands immeubles, etc. Les secteurs les plus traditionnels sont l'agroalimentaire, la parfumerie, la chimie fine et la pharmaceutique. Ceux-ci se sont dernièrement restructurés et s'efforcent de consolider leur part du marché international.

Tourisme

Le tourisme est toujours et encore un pilier de l'économie catalane. La majorité des visiteurs proviennent du nord de l'Europe, mais on remarque de plus en plus de touristes américains et asiatiques. Le caractère saisonnier de ce secteur constitue un problème, étant donné que beaucoup d'établissements doivent fermer leurs portes une fois la saison estivale terminée, ce qui affecte fortement l'économie de certains villages touristiques de la côte. Il faudrait par ailleurs améliorer la qualité des services. D'autre part, des efforts sont déployés pour inciter les vacanciers venus d'abord pour la mer et la plage à s'intéresser également à la gastronomie, aux paysages et aux monuments artistiques. À cet égard, la ville de Barcelone s'est positionnée favora-



blement dans la foulée des Jeux olympiques de 1992, qui ont connu un franc succès. La ville possède aujourd'hui de nombreux attraits et le tourisme y est présent toute l'année, notamment parce qu'elle est un centre renommé internationalement pour la tenue de foires et de congrès. Le climat agréable de Barcelone y est aussi pour quelque chose.

Système financier

Le secteur financier catalan est constitué de banques et de caisses d'épargne. Les banques sont majoritairement espagnoles et internationales, à l'exception de la Banque de Sabadell, une banque de taille moyenne à bonne réputation. Les incursions catalanes dans le domaine se sont souvent soldées par des échecs, principalement à cause de la conjoncture économique, mais aussi à cause de la politisation du secteur, par exemple dans le cas de la Banque de Catalogne (1931) et de la Banque Catalane (1982).

Les caisses d'épargne, de nature mutualiste et non mercantile, sont extraordinairement fortes en Catalogne. On trouve en haut de liste la Caisse d'épargne et de pensions de Barcelone, la plus grande entreprise de Catalogne, et aussi la première caisse d'Espagne et d'Europe. Cette dernière possède tout un réseau d'établissements dans l'ensemble de l'État, en plus de détenir des parts dans des entités bancaires internationales. Par l'intermédiaire de Criteria CaixaCorp, elle a un poids considérable dans de grandes sociétés de services (et parfois les contrôle) comme Abertis, une société concessionnaire d'autoroutes, de stationnements et des services logistiques, Gas Natural Unión Fenosa, une société distributrice de gaz et productrice d'électricité, et Repsol, une importante pétrolière avec des intérêts en Europe et en Amérique latine (Brésil et Argentine). Outre cette grande caisse, d'autres caisses d'épargne sont fortement enracinées au niveau local.

La crise économique (et aussi financière) actuelle a été à la source d'un débat sur le statut général des caisses et sur leur capacité à concurrencer les banques dans un marché ouvert. Les caisses sont des entités privées sans propriétaire et administrées par des gestionnaires. Ces derniers sont élus lors d'une assemblée générale à laquelle assistent des représentants des membres, du personnel, des entités fondatrices (certaines publiques) et des municipalités et communautés autonomes du territoire où elles mènent leurs activités. Certaines caisses ont eu de la difficulté à maintenir un rapport adéquat entre les ressources et les actifs, ce qui a contraint la Banque d'Espagne à ordonner des fusions. D'autres fusions sont d'ailleurs prévues au niveau de l'État. Il existe trois caisses en Catalogne : une de très grande envergure, soit la Caisse d'épargne et de pensions de Barcelone, que nous avons décrite, et deux de petite ou moyenne envergure. Personne ne dément que la contribution sociale des caisses, financée par la part disponible des bénéfices nets, est fondamentale pour la culture, l'aide aux défavorisés, les bourses scolaires et la recherche universitaire.

Ressources énergétiques

La Catalogne ne dispose pas de charbon et ses ressources hydrographiques sont limitées, comme nous l'avons mentionné dans la partie historique. Durant le XX^e siècle, elle va tirer profit des ressources hydroélectriques disponibles en édifiant des barrages, surtout dans les Pyrénées. Ces ressources sont aujourd'hui épuisées. La demande énergétique, qui coïncide avec le développement observé à la fin du XX^e siècle, a entraîné la construction de centrales nucléaires (trois sont en activité) et thermiques, lesquelles fonctionnent au charbon ou au gaz naturel, tous deux importés. La Catalogne consomme davantage de gaz naturel que le reste de l'État en raison de la présence de la société Gas Natural,



qui achète sa matière première en Algérie. Les énergies renouvelables, comme l'éolienne et la solaire à panneaux photovoltaïques, sont en développement, mais éprouvent certaines difficultés, causées par des secteurs du milieu écologiste et par le coût final de l'électricité produite.

Enseignement et écoles de commerce

Si la Catalogne veut progresser, elle doit user de talent. Elle doit miser sur la qualité du travail, c'est-à-dire l'excellence, sans toutefois désavantager la quantité de travail, qui est tout aussi fondamentale. Le développement catalan, comme ailleurs dans le monde, est étroitement lié aux connaissances de la population. Le talent peut s'appliquer à toutes les initiatives et à toutes les échelles : du laboratoire de recherche et de l'administration générale des entreprises au petit commerce et à l'atelier de production. Celui qui travaille mieux et dispose de plus de connaissances se maintient au-dessus de la moyenne et progresse davantage. Il n'est pas ici question que des individus, mais aussi des collectivités. Les connaissances s'acquièrent de l'école primaire à l'université ou autre institution d'enseignement supérieur.

Le réseau d'universités catalanes est intégré au réseau espagnol. En marge des universités, il existe à Barcelone des écoles de commerce dignes de mention fondées il y a plus de cinquante ans et considérées parmi les meilleures du monde. Parmi celles-ci, notons l'Institut d'études supérieures de commerce (IESE) et l'École supérieure d'administration et de direction d'entreprises (ESADE), auxquelles s'est jointe la Barcelona Graduate School of Economics.

Le caractère des entreprises

L'entreprise catalane est en grande majorité petite ou moyenne, et familiale. Il existe peu de grandes entreprises privées, hormis celles relevant de la Caisse d'épargne et de pensions de Barcelone. Cette carence est liée au centralisme de l'État, qui fait en sorte que les grandes initiatives sont mises en œuvre à Madrid. La taille petite ou moyenne des entreprises catalanes leur confère une extraordinaire flexibilité, mais nuit à leur potentiel et à leur pouvoir économique. Ainsi donc, les principales entreprises inscrites à la Bourse de Barcelone (le marché de capitaux) ne sont pas catalanes, et Barcelone n'est pas considérée comme une grande capitale financière, étant donné que les grandes sociétés n'y établissent ni leur siège social ni leur centre décisionnel. Par ailleurs, les caisses n'émettent pas d'actions et ne sont donc pas inscrites à la bourse.

Manque d'infrastructures

Le centralisme de l'État a comme point névralgique Madrid, point d'origine et de destination de toutes les infrastructures espagnoles : routes, chemins de fer et lignes aériennes. Ce système radial avec la capitale espagnole comme centre ne tient pas compte des avantages géographiques du versant méditerranéen de l'État, qui constitue une plateforme pour les marchandises provenant du continent asiatique et destinées à l'Europe et vice-versa. Les gouvernements espagnols ont fait tout en leur pouvoir pour attirer les infrastructures à Madrid et bien peu pour faciliter les relations directes avec l'Europe. La Catalogne a dû financer ses autoroutes, qui sont payantes et administrées par des entreprises concessionnaires, alors que dans le reste de l'État on peut circuler, à quelques exceptions près, via des autoroutes gratuites. Le premier train à grande vitesse (TGV) est entré en service en 1992, reliant Madrid et Séville, au sud de l'Espagne,



alors que le TGV Madrid-Barcelone, qui devrait ultérieurement rejoindre la France, n'a été inauguré qu'en 2007. Les chemins de fer espagnols utilisent encore des voies d'une largeur différente à la norme européenne, ce qui fait en sorte qu'il est impératif de changer de train ou d'essieux à la frontière française. La Catalogne et le Pays Valencien, au sud de la Catalogne sur la côte, demandent depuis longtemps l'instauration d'un corridor ferroviaire qui permettrait tant le déplacement des passagers que des marchandises, un outil fondamental pour le tourisme et le transport des imports/exports européens. Le port de Barcelone ne dispose toujours pas d'un chemin de fer qui faciliterait le transport des produits vers l'Europe et en provenance de celle-ci. L'aéroport de Barcelone est toujours sous la gouverne d'un organisme public espagnol, lequel ne sert pas les intérêts de cet aéroport, sinon ceux de l'aéroport de Madrid, considéré comme l'unique plaque tournante espagnole pour les vols internationaux.

Considérations finales

Il ne s'agit pas ici de conclusions. L'économie d'une nation, d'un pays, relève d'une histoire, d'une géographie, de circonstances politiques, d'une capacité de travail et de l'esprit d'initiative de sa population. Celle-ci peut se tromper en empruntant un chemin sans issue, ou bien réussir de plein droit. La Catalogne est une nation européenne et son avenir est lié à celui d'une communauté à laquelle elle appartient depuis des siècles. Le processus d'union économique continental précède celui d'union politique, lequel tardera assurément de nombreuses années avant d'aboutir et s'étalera sur plusieurs générations.

La situation géographique de la Catalogne est relativement favorable. Elle fait partie d'un monde méditerranéen où

les liens sont étroits entre les civilisations européennes et africaines qui en font partie ; il s'agit également d'une des portes donnant sur le centre de l'Europe.

Le principal actif de l'économie catalane se situe au niveau de sa culture entrepreneuriale, conséquence de l'expérience acquise au cours des deux derniers siècles. Cette culture est fortement enracinée, tant chez la population autochtone que chez les personnes provenant des mouvements migratoires passés, et l'on peut s'attendre à ce qu'elle prenne également racine chez les nouveaux arrivants. La culture centraliste de l'État espagnol a détourné beaucoup de ressources provenant des impôts perçus en Catalogne pour les investir dans des communautés espagnoles moins développées. Cette façon de faire a permis de réduire d'importants écarts, mais les Catalans sont d'avis que la solidarité doit avoir ses limites et que le manque d'investissements publics, par exemple dans les infrastructures, freine le développement de la Catalogne.

La Catalogne est un petit pays, mais elle a l'intention de jouer un rôle économique, à la fois européen et mondial, semblable à celui qu'elle a eu dans les secteurs culturel et artistique. Si la Catalogne a donné au monde des architectes comme Gaudí, des musiciens comme Pau Casals, des peintres comme Joan Miró et Antoni Tàpies, pourquoi ne pourrait-elle pas avoir des entreprises en mesure de contribuer à leur façon au monde et ainsi participer au bien-être commun ?

Octobre 2010

La culture catalane

ENTRE LA LIBERTÉ, LE MARCHÉ ET L'ÉTAT

En 1924, Carles Riba, l'un des plus grands poètes européens du XX^e siècle, homme d'une grande formation humanistique, perdait son poste de professeur à l'École des bibliothécaires de Barcelone à cause du gouvernement dictatorial du général Primo de Rivera. La raison principale de ce renvoi (et de celui de nombreux autres professeurs d'université), Riba l'expliquait ainsi dans une lettre adressée depuis Paris à l'un de ses maîtres, le philologue allemand Karl Vossler : « Combattre le nationalisme catalan là où il a non seulement le plus de force, mais aussi la plus grande raison d'être : dans la culture ». En effet, les aspirations du catalanisme, qui, à partir d'un mouvement initial de *Renaixença* culturelle fondé sur le romantisme, s'est transformé à la fin du XX^e siècle en mouvement politique de grande envergure. Ce mouvement s'est heurté à l'incompréhension et, souvent, à l'hostilité d'une Espagne trop souvent dominée par des régimes antidémocratiques, contre l'expression de la pluralité culturelle et linguistique de l'État.

Quelques mois après avoir perdu son emploi, le même Carles Riba donnait à Barcelone une conférence intitulée « Une génération sans roman » à l'occasion de laquelle le

* Josep Maria Muñoz est le directeur de *L'Avenç*, fondée en 1977, l'une des plus prestigieuses revues culturelles en Catalogne.

poète et critique précisait que la poésie était à l'avant-scène de la récupération de la langue littéraire catalane. Parmi l'assistance se trouvait l'écrivaine qui avait comme pseudonyme Víctor Català, auteure du roman *Solitude*, l'une des œuvres phares de la littérature catalane du XX^e siècle. Le lendemain, Víctor Català (dans la vraie vie Caterina Albert) écrivait à Clementina Arderiu, poète et épouse de Riba, une lettre dans laquelle elle commentait la conférence de son mari et lui disait, pleine de lucidité : « Je croyais simplement que le manque d'éditeurs généreux était à l'origine de la faible publication de romans. L'écriture d'un roman exige beaucoup de temps et d'efforts ». Après avoir constaté que « la majorité de ceux et celles qui écrivent ne sont pas exclusivement des professionnels de la plume », elle se montrait convaincue qu'au moment où « l'écrivain pourra vivre de ses livres comme le médecin vit de son cabinet et l'avocat de son bureau, les romanciers apparaîtraient spontanément, et feraient preuve d'une prodigalité vitale. »

Ces deux citations nous permettent d'identifier les deux grandes difficultés auxquelles a fait face la culture catalane tout au long du difficile XX^e siècle : d'une part, le manque de liberté politique empêchait l'institutionnalisation d'une culture propre (le souhait de la génération de Carles Riba) et, d'autre part, la difficulté objective de créer, pour une culture minoritaire et minorisée comme la catalane, un marché assez imposant pour permettre la professionnalisation de ses créateurs dans toutes les disciplines, tout particulièrement la littérature. Si la culture catalane a atteint une maturité suffisante pour assurer, sérieusement, son institutionnalisation et sa professionnalisation, et si cet élan a culminé par le « printemps républicain » de 1931, les espoirs auront été anéantis par la victoire du général Franco lors de la guerre d'Espagne, ce qui entraînera une véritable tentative de « *Finis Cataloniae* ».



À partir de 1939 il faudra donc recommencer à zéro, clandestinement et dans un climat de résistance politique et culturelle. La dictature franquiste, qui allait durer près de quarante (!) ans, peut être divisée en deux périodes. À partir de 1960, la période d'après-guerre commence à prendre fin et on entre dans une période durant laquelle, malgré les énormes difficultés de toutes sortes, avec une langue expressément exclue de l'enseignement (à tous les niveaux) et de la vie publique, la culture catalane amorçe une reprise indéniable: de la création d'une maison d'édition comme Edicions 62 à l'apparition de phénomènes comme la Nova Cançó, la culture catalane cherche (comme d'ailleurs elle l'avait toujours fait) à se rattacher à ce qui se fait en Europe (et, de façon embryonnaire, à ce qui arrive des États-Unis), et va devenir de par son alliance avec la résistance politique antifranquiste, un élément dynamisant d'une société qui, à la mort du général Franco, surmontera à jamais le cauchemar de la dictature. À partir de 1978-79, et après des décennies d'espairs et de défaites, d'importants reculs et de reprises prometteuses, la Catalogne sera finalement capable d'amorcer sa plus longue et stable période d'autogouvernement au sein d'une Espagne démocratique.

Nous voilà trente ans plus tard. Trente ans au cours desquels les Catalans avons bâti une certaine architecture institutionnelle propre, avons connu une période de prospérité et d'enrichissement considérables des suites de l'entrée de l'Espagne dans l'Union européenne et dans la zone euro, avons été capables de créer un réseau d'institutions culturelles, notre littérature a été diffusée dans le monde entier (depuis que la littérature catalane a été en vedette à la Foire du livre de Francfort en 2007, les écrivains catalans ont été traduits comme jamais dans d'autres langues) et nous avons atteint un sens commun de normalité et de continuité qui avait traditionnellement manqué – non pas par volonté propre – à la

culture catalane. Il n'est donc pas étonnant que Joan Triadú, une figure de la résistance catalaniste antifranquiste et critique littéraire qui nous a récemment quittés, ait pu publier ses mémoires sous le titre *Mémoires d'un siècle d'or* (2008).

En effet, si nous regardons derrière comme j'ai tenté de le faire, de façon trop succincte, sans doute, pour des lecteurs québécois, nous ne pouvons que conclure que la culture catalane a aujourd'hui atteint un niveau d'institutionnalisation et de professionnalisation (pour continuer avec les deux termes précédemment utilisés) étonnement élevé. Les difficultés, il est clair, sont toujours présentes, et elles sont grandes, et la «normalisation» (le terme qu'on utilisait il y a trente ans) de la langue et de la culture catalanes est loin d'avoir été réussie dans tous les domaines. Il est toutefois indéniable que les niveaux de présence atteints par la langue catalane dans les domaines de l'éducation, de l'édition, de la presse, de la radio et de la télévision, ou de la production musicale et théâtrale, sont considérables. Aujourd'hui, personne ne peut douter, à part ceux et celles ayant un préjugé politique et aveugle, que la langue catalane est en Catalogne ce que les sociolinguistes appellent une langue A, alors qu'elle pourrait parfaitement, comme c'est le cas dans certaines régions du domaine linguistique catalan (qui s'étend au-delà de la Catalogne administrative), avoir été réduite à une langue B.

Malgré tout, la situation actuelle, tant marquée par la crainte découlant de la récession actuelle que par le grand malaise politique laissé par la décision prise l'an dernier par le Tribunal constitutionnel espagnol sur la question de la réforme du Statut de la Catalogne, nous donne l'occasion de réfléchir sur l'état de la culture catalane, à la fois si singulière et si universelle (pour reprendre, intentionnellement, les deux adjectifs utilisés pour la présenter à Francfort en



2007). Pour ce faire, nous pouvons y aller d'une constatation et d'une question. La constatation: depuis 1980, la Catalogne est gouvernée de façon autonome (une décentralisation administrative et politique qui est, toutefois, encore loin du modèle fédéral ou souverainiste) par des partis qui se réclament tous du catalanisme politique. La question: cette période de liberté politique a-t-elle porté les fruits culturels tant attendus? La réponse ne peut en aucun cas être univoque.

La (re)construction d'une culture nationale

Le principal défi de l'étape démocratique amorcée il y a un peu plus de trente ans était de réussir la «normalisation» de la langue catalane, qui avait été exclue de l'enseignement et de la sphère publique par le régime franquiste, dans une tentative échouée de la restreindre à un usage en famille. En 1979, l'année où le Statut d'autonomie de la Catalogne a été approuvé par référendum, la revue littéraire *Els Marges* (*Les marges*, un titre emprunté, justement, à Carles Riba!) publiait un article, signé par les principaux penseurs de la revue, qui sonnait l'alarme face au grand défi que devrait relever la «normalisation» du catalan à la fin du franquisme. En résumé, l'article-manifeste, au titre provocateur «Une nation sans État, un peuple sans langue», se demandait ce qu'il fallait faire pour «assurer la pérennité et le développement de la langue et, par le fait même, de la culture d'une nation sans État»; une nation, la Catalogne, où une grande partie de la population provenait de l'émigration espagnole des années 1950 et 1960 et ne s'était pas intégrée à la culture catalane parce qu'elle n'y avait pas accès en raison de l'inexistence des mécanismes normaux (c'est-à-dire propres à un État) d'intégration culturelle et linguistique comme l'école et les médias. Le texte concluait donc en posant la question suivante:

Comment est-il possible de mettre sur la bonne voie, sans soutien politique efficace et, de ce fait, sans vie publique authentiquement catalane à tous les niveaux, un processus linguistico-culturel assez vaste et pertinent pour justifier l'existence vivante de cette langue en vertu de ses réalisations présentes et non d'un passé trop transcendantalisé?

Nous pouvons donc nous demander comment s'est ordonné ce processus linguistico-culturel? La victoire démocratique que constitue l'autogouvernement, avec l'instauration de la Generalitat de Catalogne, a permis aux Catalans de compter pour la première fois de l'ère moderne (si nous laissons de côté la courte et agitée période républicaine) sur un gouvernement propre, qui administre une bonne partie des deniers publics (éducation, santé, travaux publics, etc.) et qui, malgré ses limites, fait démentir la phrase «Catalogne, nation sans État». La mise en œuvre d'emblée d'un programme d'immersion linguistique (d'inspiration québécoise) dans l'enseignement public a permis de garantir un niveau de connaissance généralisé de la langue catalane au sein de la population de moins de quarante ans, ce qui était absolument impensable il y a quelques décennies à peine. Le fait qu'une bonne partie de la population utilise surtout le castillan a donc été compensé par une montée réelle et effective du bilinguisme.

Il est vrai que l'arrivée massive, sur une courte période (pendant les dix années précédant la crise de 2008, la population de la Catalogne s'est accrue, passant de 6 à 7,5 millions d'habitants), d'immigrants étrangers, en grande partie provenant d'Amérique latine et donc castillanophone, a ajouté de la pression au système scolaire et constitue, pour l'instant du moins, un poids de plus sur l'usage social de la langue catalane. En même temps, la décision rendue par le Tribunal constitutionnel espagnol à l'été 2010, dictée par une conception fortement unitariste et monolingue de l'État espagnol,



constitue une menace des plus graves, dans la mesure où elle serait appliquée dans la jurisprudence, et pourrait compromettre sérieusement la réussite du système d'immersion linguistique appliqué depuis trente ans.

Au côté de l'école, la catalanisation des médias de masse constitue une autre réalisation extraordinaire des trente dernières années : l'autre atout qui pouvait faciliter l'intégration linguistique et culturelle de la population provenant de l'immigration espagnole et, finalement, rendre possible « une vie publique authentiquement catalane à tous les niveaux » comme le réclamait le manifeste d'*Els Marges*. Dans ce domaine, le succès le plus retentissant est celui de TV3 (la principale chaîne de télévision publique catalane), créée en 1983. Cette chaîne est devenue, au fil de ses trente années d'existence, une référence des plus centrales pour les Catalans avides d'information et de divertissement. L'idée de se comporter, en tant que chaîne publique, toute proportion gardée, comme n'importe quelle autre télévision publique nationale ou européenne, a été fondamentale à sa réussite.

Dans le même domaine, la fragmentation actuelle de la consommation télévisuelle due à l'arrivée de la télévision numérique terrestre a fait décroître l'auditoire des chaînes généralistes en faveur des chaînes spécialisées (qui sont pour la plupart espagnoles et donc de langue castillane), ce qui pose un risque pour la présence de la langue catalane dans le panorama télévisuel. Qui plus est, la politique de l'Union européenne voulant limiter les subventions aux télévisions publiques et la publicité privée constitue une menace de taille pour TV3. Pour cette chaîne et la spécificité du catalan, le financement à même les impôts est absolument nécessaire, ce qui semble difficile à comprendre pour l'Europe.

La radio publique Catalunya Ràdio a un succès comparable à celui de TV3. De plus, l'émergence de radios privées catalanophones comme Raci a permis à la langue catalane d'obtenir une part importante du marché radiophonique. La presse écrite a eu plus de difficultés à s'imposer dans le processus de «normalisation» de la langue catalane. Qu'à cela ne tienne, une bonne partie des journaux vendus aujourd'hui sont publiés en catalan, et ce, en grande partie grâce à la double édition, en castillan et en catalan, des deux principaux journaux du pays, soit *La Vanguardia* (suite à une décision historique prise récemment par ce journal conservateur et traditionnellement réticent face au catalanisme) et *El Periódico* (plus populaire et progressiste, ce journal publie depuis quelques années une édition catalane, notamment grâce aux progrès de la traduction automatique).

Pour des raisons de concision, nous ne nous attarderons pas au secteur de l'édition du livre et des magazines, mais nous pouvons affirmer qu'il constitue le dernier échelon d'une échelle décroissante (avec tout en haut la radio et la télévision) illustrant la présence de la langue catalane sur le marché de l'information et des produits culturels. Souvent, les écrivains et les maisons d'édition se demandent pourquoi les livres en catalan ne représentent que 15 % des livres vendus en Catalogne, alors que la radio et la télévision en catalan sont beaucoup plus populaires. Cela démontre que le processus de «normalisation» est encore loin, comme nous le disions, d'avoir réussi dans tous les domaines. La tant souhaitée professionnalisation des écrivains catalans est encore précaire, et elle repose trop sur la collaboration de ces derniers dans les médias (chose qui, en bout de ligne, contribue à leur popularisation, mais qui, d'un autre côté, leur enlève du temps à consacrer à l'écriture de leur œuvre). Il importe cependant de mentionner qu'il n'y a jamais eu autant d'écrivains catalans publiés dans l'histoire de l'édition catalane.



Au-delà des infrastructures

En guise de conclusion, nous pouvons affirmer que le processus d'institutionnalisation de la culture catalane mené à terme au cours des trente dernières années a été important, quoiqu'insuffisant. Si nous regardons vers le passé et que nous comparons, par exemple et comme le faisait il y a peu de temps à l'occasion d'une conférence le dramaturge Josep M. Benet i Jornet, la programmation théâtrale de Barcelone d'aujourd'hui à celle d'il y a cinquante ou vingt-cinq ans, nous remarquons que nous avons fait un grand pas en avant, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. La construction d'installations culturelles (le Théâtre national de Catalogne, le Musée d'art contemporain de Barcelone, la salle de concert l'Auditori, etc.) tant dans la capitale, Barcelone, que dans plusieurs autres villes catalanes de taille moyenne et le vaste développement du réseau des bibliothèques publiques constituent des exemples clairs de la poussée culturelle réalisée.

Les carences découlent en partie des nouveaux défis (la nouvelle immigration, la frénésie touristique, la mondialisation), mais surtout et fondamentalement de la petitesse des ressources dédiées à la culture. Il s'agit ici du grand paradoxe, et non du plus heureux, des trente dernières années. Malgré les progrès indéniables que nous avons voulu signaler, il est clair que la Catalogne s'est distinguée au cours de cette période comme l'une des communautés autonomes espagnoles ayant le moins consacré de fonds publics à la culture. Ce « désinvestissement » ne peut perdurer si nous voulons remettre la culture au centre du projet politique du catalanisme (sa « raison d'être », comme le disait Ribá). Cela est devenu particulièrement problématique dans le climat actuel (qui perdurera encore quelques années !) de récession économique.

L'exemple le plus notoire de ce désinvestissement, sans en être l'unique cas, est probablement celui du Musée national d'art de Catalogne (MNAC). En effet, c'est seulement en 2007 qu'ont été terminés les longs travaux de réhabilitation de cette institution, inaugurée en 1934 dans le cadre du programme culturel soutenu par la génération de Carles Riba (le dénommé Noucentisme). Paralysée durant le franquisme, elle est restée sans fonds pour améliorer ses collections ni pour rénover son vieil édifice. La réhabilitation amorcée au cours des années 1990 par les administrations publiques a avancé à pas de tortue, obligeant la fermeture partielle du musée. C'est donc avec plus de soixante années de retard, à sa réouverture, qu'on a pu terminer le programme d'institutionnalisation amorcé par le catalanisme d'avant la guerre civile. Cet exemple est toute une métaphore des difficultés historiques rencontrées par notre culture, mais aussi des difficultés de la positionner au centre de l'action politique.

Pourtant, cette centralité de la culture est essentielle pour «une nation sans État», ou avec «peu» d'État, si elle veut concrétiser cette «normalité», cette vie publique «authentiquement catalane» de laquelle se réclame le catalanisme. Si nous voulons une presse écrite et un monde de l'édition catalans, nous devons y consacrer beaucoup plus de ressources publiques, de façon à réduire l'écart (un peu !) avec ce qui est consacré dans ce domaine par les pays du nord de l'Europe, par exemple la Norvège. Par ailleurs, si nous souhaitons bien intégrer la nouvelle immigration, nous devons user d'outils autres que l'école, qui ne peut à elle seule relever tous les défis auxquels fait aujourd'hui face la société catalane.

Traditionnellement, l'État espagnol a tourné le dos à la culture catalane et a été réticent face à l'idée de l'expression d'une réalité linguistique et culturelle différenciée. Il s'agit là de la grande carence démocratique de l'État espagnol. À



la fin du franquisme, le catalanisme politique (et le nationalisme basque) a réussi à obtenir une structure décentralisée de l'État. Grâce à la décentralisation, nous avons réussi à acquérir un peu d'État depuis trente ans, ce qui nous a permis d'édifier une infrastructure notable, bien qu'insuffisante, pour la culture. Aujourd'hui, nous devons aller au-delà des infrastructures. La culture doit se positionner au centre des politiques publiques. Nous devons comprendre que ce pays, qui s'est trop attardé au modèle économique fondé sur les serveuses et les maçons (c'est-à-dire dominé par le secteur touristique et la construction), doit désormais s'orienter vers l'éducation et la culture. Il doit le faire, pour des raisons de cohésion sociale et pour assurer son avenir en tant que pays, le faire, comme le disait le slogan de la toute première campagne de normalisation linguistique: «en catalan, s'il vous plait». □

**De l'autonomisme à
l'indépendantisme**

**LA MONTÉE DU
SOUVERAINISME CIVIL ET
POLITIQUE EN CATALOGNE**

Le nationalisme catalan est un mouvement politique fondamental en Catalogne au XX^e siècle. Il laisse sa marque dans l'évolution politique de tout le pays, en plus de définir le système de partis. Il y a toujours eu, dans ce nationalisme, une part qui s'est caractérisée par la défense de la séparation, ou de l'indépendance, c'est-à-dire de la création d'un État catalan. Historiquement, le mouvement indépendantiste est toutefois resté minoritaire, les positions modérées favorables à la création d'un gouvernement autonome au sein de l'Espagne ayant été majoritaires jusqu'à maintenant. La dure histoire espagnole du XX^e siècle, avec ses nombreuses décennies de dictature, explique que, pour les Catalans, le simple désir d'obtenir un tel gouvernement ait lui aussi été perçu pendant longtemps comme une utopie. L'entrée dans le XXI^e siècle est caractérisée par ce que nous pourrions appeler la «souverainisation du catalanisme politique». Pour la première fois, les expressions politiques proclamant la nécessité de l'indépendance, en des termes de souveraineté politique ou de «droit de décider», sont désormais majoritaires au sein du nationalisme catalan.

* Docteur en sciences politiques de l'Université autonome de Barcelone (UAB) et professeur à l'Université Ramon Llull (URL). Il a publié *L'esquerra independentista avui* (La gauche indépendantiste aujourd'hui) (2007). roger@buch.cat



Le contexte autonomiste

Après la guerre civile espagnole (1936-1939), la Catalogne vécut sous la dictature du général Franco. Les libertés civiles furent supprimées et les expressions culturelles catalanes, persécutées. À la fin de la dictature, l'euphorie pour la démocratie atteignit l'ensemble de l'État espagnol. La Catalogne et le Pays Basque revendiquèrent des gouvernements autonomes pour leurs territoires et en 1978, la nouvelle constitution espagnole promulgua la création de Communautés autonomes.

Au sortir du franquisme, le nationalisme catalan se regroupa majoritairement autour de la proposition de centre-droite modérée menée par Jordi Pujol, lequel consolida la coalition Convergence et Union (CiU). En revanche, les propositions à caractère indépendantiste qui prônaient une alternative révolutionnaire et qui s'opposaient à la nouvelle constitution n'obtinrent pas un support suffisant au moment des premières élections démocratiques. Le Parti socialiste de libération nationale des Pays catalans (PSAN), de tradition socialiste révolutionnaire et qui s'inspirait des luttes anticolonialistes, arriva aux premières élections divisé en diverses factions et incapable de mener une lutte électorale. Malgré la puissance de son front culturel et une certaine implantation territoriale, ses actions demeurèrent extraparlimentaires.

La priorité du nationalisme catalan était alors de consolider des institutions propres à la Catalogne et susceptibles de «reconstruire», pour utiliser la terminologie de Pujol, un pays détruit par 40 ans de dictature fasciste. Au sortir de la dictature, durant ce qu'on appela la transition démocratique, il se créa un large consensus politique favorable à l'établissement d'un gouvernement autonome en Catalogne: un gouvernement doté de compétences législatives et exécutives nommé *Generalitat de Catalunya* et régulé par le Statut d'autonomie de la Catalogne (1979).

Entre 1980 et 2003, les Catalans connurent un système de partis très stable. Pendant que CiU gouvernait la Generalitat durant 23 années consécutives, le Parti des socialistes de Catalogne (PSC), qui fait partie du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), siégea aux principales mairies catalanes et favorisa la victoire du PSOE à chaque élection espagnole en Catalogne.

De ces années de consolidation du gouvernement de la Generalitat, il faut souligner la création de la télévision et de la radio publiques catalanes, la promotion active de la langue catalane dans les écoles et la création d'un corps de police propre, *Mossos d'esquadra*, qui, à partir de 1994, entreprit un déploiement territorial afin de remplacer les forces de l'ordre étatiques dans les tâches policières de proximité. Ces politiques de renforcement et de consolidation de l'autonomie furent menées par CiU avec l'appui majoritaire des autres partis politiques.

Durant les années 1980, l'indépendantisme catalan demeura en marge de la politique officielle. D'un côté, le mouvement pacifiste Appel à la solidarité (Crida a Solidaritat), qui obtint une certaine couverture médiatique lors de campagnes civiles, et de l'autre les groupes révolutionnaires Mouvement de défense de la terre (MDT) et Terre libre¹ diffusèrent les idées indépendantistes chez les jeunes radicaux. Une succession de divers phénomènes, allant du changement de siècle aux actualités, fera monter l'indépendantisme catalan jusqu'à dépasser l'autonomisme chez les nationalistes catalans. Pour le moment, cette montée de l'indépendantisme n'a toutefois pas provoqué de grand changement dans le système de partis catalan.

1 Tout au long des années 1980, ces groupes donnèrent leur support au groupe armé Terre libre (*Terra Lliure*), qui ne pourra être comparé, ni par le soutien populaire ni par le nombre d'attentats, au groupe terroriste basque ETA.



Les causes de la montée indépendantiste

Les causes de la montée de l'indépendantisme catalan durant la première décennie du XXI^e siècle sont multiples. Ensemble, elles accentuent la rupture des liens émotionnels entre les Catalans et les Espagnols.

En premier lieu, une fois établi l'État des Autonomies et transférées les compétences à toutes les Communautés autonomes, la société catalane considère que la structure qui en résulte entre en contradiction avec la reconnaissance du fait national catalan. En effet, la Catalogne se voit configurée comme n'importe quelle des 17 Communautés autonomes espagnoles. Les différentes régions de la Castille, y compris la province propre à la capitale, Madrid, jouissent pratiquement de la même autonomie que la nation catalane. L'opinion publique espagnole et la majorité des médias centraux rejettent expressément l'idée d'un État espagnol pluriculturel et plurilinguistique. Selon cette opinion majoritaire, la Catalogne doit être une Communauté autonome comme les autres et il ne faut lui reconnaître aucun « caractère distinct ». La Catalogne ne doit bénéficier d'aucun « privilège » pour le fait d'avoir une langue propre. Ainsi, toute demande de nouvelles compétences législatives de la part du gouvernement catalan déclenche habituellement une avalanche de critiques de la part des autres communautés qui, en fin de compte, finissent par obtenir, peu de temps après, les mêmes compétences, mais non sans avoir d'abord égratigné la Catalogne. L'image des politiciens catalans qui demandent sans cesse et qui n'en ont jamais assez fait son chemin dans la société espagnole, tandis que la Catalogne se sent malmenée.

La réaction du centralisme espagnol contre le catalanisme et, souvent, contre la Catalogne même, constitue un autre facteur de la montée de l'indépendantisme en Catalogne. Le summum fut atteint sous le gouvernement conservateur

de José Maria Aznar (1996-2004) du Parti populaire (PP). Aznar hérisssa les nationalistes catalans avec ses politiques centralisatrices et son attitude perçue comme arrogante. Des campagnes contre la normalisation de la langue catalane furent menées par divers médias de Madrid proches du PP. On y dénonçait notamment le «manque de liberté linguistique» en Catalogne. Ces médias publièrent de durs éditoriaux contre les campagnes de promotion de l'usage du catalan organisées par la Generalitat. Une des campagnes anticatalanistes les plus fortes eut lieu en 2005-2006, lors du processus d'élaboration du nouveau Statut d'autonomie de la Catalogne. Tant le PP que divers médias lancèrent alors des campagnes discréditant le catalanisme, parmi elles un appel au boycott des produits catalans, particulièrement le *cava*, un vin mousseux équivalant au champagne très populaire durant le temps des Fêtes, symbole de la Catalogne. Ces campagnes provoquèrent, chez les nationalistes catalans, une attitude de rejet non seulement de la droite espagnole qui en était l'auteur, mais aussi des symboles espagnols en général.

Le nouveau Statut d'autonomie, qui avait pour but de mettre à jour celui de 1979 et d'y ajouter de nouvelles compétences, finira par être approuvé en juin 2006 par référendum en Catalogne, malgré le rejet tant des conservateurs espagnols (PP) que des indépendantistes catalans de la Gauche républicaine de la Catalogne (ERC), pour des raisons évidemment opposées. La majorité des nationalistes catalans ne suivirent pas la recommandation des indépendantistes de voter contre le Statut, car ils considéraient que ce dernier constituait un pas dans la bonne direction.

La prise de conscience citoyenne de l'existence d'un important déséquilibre fiscal entre la Catalogne et l'Espagne a également contribué à la montée de l'indépendantisme.



Les impôts que paient les Catalans sont de loin supérieurs à ce que l'État central investit en programmes sociaux et en travaux publics en Catalogne. Des campagnes comme «Nos impôts en Catalogne» et la divulgation des états financiers officiels, très défavorables à la Catalogne, firent augmenter la conscience du déséquilibre parmi la population catalane. La nécessité d'un financement propre est partagée en Catalogne tant par les citoyens catalanophones, qui sont normalement plus favorables aux revendications nationalistes, que par ceux qui ont le castillan comme langue usuelle.

Cette désaffection ou séparation psychologique entre la Catalogne et l'Espagne est surtout présente chez une nouvelle génération de Catalans ayant grandi sous des référents catalanocentriques. Elle a été élevée devant la télévision et la radio publiques catalanes (TV3 et *Catalunya Ràdio*). Il s'agit également de la première génération à avoir pu être scolarisée en catalan, et avec des référents catalans, sans entrave, de l'école primaire à l'université. Cette génération née dans les années 1970 et 1980 n'a pas connu la dictature franquiste et est très ouverte sur les autres pays de l'Union européenne. Contrairement à la génération qui l'a précédée, elle ne se sent pas solidaire de la société espagnole dans la tâche commune d'en finir avec la dictature et de construire la démocratie. La partie la plus politisée de cette génération a baigné dans un nationalisme catalan à la fois revendicatif et festif qui endosse les symboles indépendantistes de façon naturelle. De la traditionnelle rivalité Madrid-Barcelone pour mener les affaires de l'État, on passe à une confrontation nationale d'un registre tout à fait différent. Alors que de nombreux Espagnols commencent à en avoir assez de ces insatiables Catalans qui en demandent toujours plus, plusieurs Catalans se sentent «naturellement» de moins en moins Espagnols.

La montée politique. Le pari indépendantiste

L'apparition de l'option indépendantiste dans le programme politique ne peut être comprise sans l'irruption de l'indépendantisme parlementaire par le biais de l'ERC. Même si l'indépendantisme dépassera bientôt les contours de ce parti, c'est ce dernier qui fut à l'origine de sa normalisation politique durant les années 1990. Jusqu'alors, l'indépendantisme avait été politiquement marginal et associé à des groupes de jeunes radicaux, voire violents.

L'ERC, qui avait déjà gouverné la Catalogne durant la Seconde République (1932-1939), jouissait du prestige de ses initiales historiques, mais au début des années 1980, c'était un parti vieillissant à la représentation parlementaire négligeable. À partir de 1987, des centaines de jeunes indépendantistes provenant du mouvement civil Appel à la solidarité et du MDT rejoignirent le parti derrière Àngel Colom, qui en devint rapidement le principal dirigeant. Aux élections du Parlement de la Catalogne en 1992, une ERC renouvelée se présenta pour la première fois, avec le slogan «Cap a la independència», et séduisit une part du jeune électorat grâce à une proposition fraîche et moderne. Elle obtint 11 députés et, aux élections suivantes, s'imposa comme un parti de taille moyenne dans le système politique catalan. Chez l'ERC, l'indépendance était est associée à la démocratie, à l'Union européenne et au progrès social. Il ne fallait pas regarder du côté du Pays Basque, où le groupe terroriste ETA continuait ses campagnes sanglantes, mais se tourner vers des référents occidentalissants et démocratiques. Après une stagnation électorale, l'ERC fit un second saut qualitatif en 2003 lorsque, avec Josep-Lluís Carod-Rovira²

2 Josep-Lluís Carod-Rovira devint le chef indépendantiste catalan le plus connu et, du coup, le plus détesté en Espagne. Son corpus théorique sur l'indépendantisme est regroupé dans 2014 *Que parli el poble català*, publié en 2008. Tenu à l'écart de la direction de l'ERC à cause des crises internes cycliques du parti, Carod-Rovira ne se présentera pas en 2010. Aux élections du 28 novembre 2010, le chef de l'ERC sera Joan Puigcercós.



à sa tête, elle fit élire 23 députés au Parlement et obtint la balance du pouvoir, brisant l'habituel bipartisme entre le PSC et CiU. L'ERC opta pour une coalition de gauche avec le PSC, parti moins catalaniste que CiU mais qui permettait un changement à la Generalitat après 23 ans. Paradoxalement, le parti indépendantiste nomma à la présidence Pasqual Maragall, un non-nationaliste, dans le but d'entraîner les socialistes vers des politiques plus catalanistes. Carod-Rovira devint conseiller en chef et, plus tard, vice-président de la Generalitat, lors du renouvellement du pacte de gauche en 2006, avec cette fois José Montilla, lui aussi socialiste, à la présidence. L'ERC considérait la gestion de divers départements (ministères) de la Generalitat comme une préparation avant l'indépendance. Toutefois, une bonne part de ses militants, impatientes, interprétèrent que «d'offrir» la présidence de la Generalitat au PSC équivalait à renoncer aux principes indépendantistes. Ainsi, alors qu'elle gouvernait, l'ERC, à qui l'on reprochait d'être modérée, se trouva considérablement affaiblie par diverses divisions, la plus importante d'entre elles venant du Regroupement indépendantiste, dirigé par Joan Carretero.

À gauche de l'ERC, il faut mentionner le travail continu de la section Gauche indépendantiste, héritière du PSAN, du MDT et de Terre libre. Malgré les divisions familiales entre les partis extraparlamentaires, des groupes juvéniles comme *Maulets* accumulèrent des milliers d'heures d'agitation indépendantiste tout en étant à la tête des mobilisations de la gauche anticapitaliste. À partir de 2007, ce groupe, très actif dans l'ensemble des Pays Catalans, réussit à faire élire des conseillers municipaux dans plusieurs grandes mairies sous la bannière Candidature d'unité populaire (CUP).

L'apparition de l'ERC et la stagnation du programme autonomiste provoquèrent la «souverainisation du catalanisme». Les autres partis catalans accumulèrent graduel-

lement des déclarations se rapprochant toujours plus de l'indépendantisme. Ainsi, d'un côté CiU, la force majoritaire du nationalisme catalan, adopta petit à petit l'iconographie et le langage indépendantistes en se prononçant en faveur du « droit de décider ». Artur Mas, qui succéda à Jordi Pujol à la tête de CiU, considéra l'indépendance de la Catalogne comme une possibilité future, du moment qu'elle générerait un consensus social suffisamment important. De l'autre, les écosocialistes de l'Initiative pour la Catalogne – Verts (ICV) (qui inclut le PSUC, l'ancien parti communiste catalan) adoptèrent eux aussi une stratégie souverainiste dans une perspective de radicalité démocratique. De plus, quelques intellectuels proches du PSC en vinrent à la conclusion que la transformation de l'Espagne en un État fédéral serait impossible, étant données les résistances du nationalisme espagnol, et que l'indépendance, sans être une première option, pourrait être la seule issue devant les demandes d'autogouvernance de la Catalogne.

Durant les années 2000, diverses personnalités influentes des milieux libéraux, dont l'avocat Joan Laporta, président de l'institution civile la plus importante du pays, le club sportif *FC Barcelona*, défendirent l'indépendance de la Catalogne, jusqu'alors un bastion des groupes et intellectuels de gauche. Précisément durant son mandat (2003-2010), Laporta convertit le *Barça* en l'un des clubs les plus médiatisés du monde, tant grâce aux exploits sportifs de l'équipe qu'à des campagnes de marketing réussies misant à la fois sur l'internationalisation et sur une claire identité catalane.

Pendant ce temps, les autres Pays Catalans (Pays Valencien et îles Baléares dans l'État espagnol et Catalogne Nord en territoire français) sont demeurés à l'écart de tout ce processus de popularisation de l'indépendantisme catalan. Dans ces territoires où le catalan est aussi la langue propre, il



existe certes un nationalisme local à caractère catalanophile ou pancatalaniste, mais celui-ci n'a jamais été majoritaire. Ces systèmes politiques régionaux sont donc souvent des répliques du système politique espagnol ou français. Traditionnellement, l'indépendantisme catalan a toujours revendiqué l'unité des Pays Catalans. Ainsi, les contours du «territoire national complet» ont toujours accompagné le drapeau indépendantiste. Mais à mesure que la revendication indépendantiste a plus de chance de réussir, l'indépendantisme semble oublier le reste des territoires catalanophones, dont la majorité des habitants n'appuierait pas un référendum indépendantiste. Pour cette raison, les limites d'un éventuel État catalan correspondraient à celles de l'actuelle Communauté autonome de la Catalogne, dans l'espoir que les autres territoires puissent un jour s'y rattacher. Les limites de la nation ne seraient donc pas déterminées par la langue, mais par la volonté démocratique d'en faire partie. Malgré l'existence d'une lutte citoyenne locale pour la récupération de la langue propre, aucun sondage ne fait état d'une volonté des Valenciens et des Baléares de rejoindre un éventuel État catalan.

La société civile et le droit de décider. La montée de l'indépendantisme civil

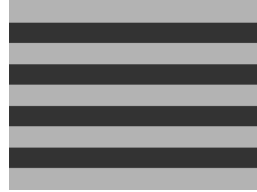
Cette montée de l'indépendantisme politique est accompagnée d'une montée de l'indépendantisme dans la société civile. On le remarque particulièrement dans l'étendue d'un indépendantisme symbolique présent surtout chez les jeunes et dans lequel ont baigné diverses générations de nationalistes catalans. Ce microactivisme constant, qui s'exprime à travers de nombreuses campagnes, imprègne les bases de tout le nationalisme catalan des années 2000. L'indépendantisme symbolique, qui se manifeste souvent de manière festive, passera de la marginalité à force majoritaire.

La popularisation du drapeau indépendantiste *Estelada*³ lors d'événements musicaux et, surtout, sportifs en est une conséquence. La pleine expansion du rock en catalan, qui prend la relève de la fameuse, mais déjà démodée, *nova cançó* des dernières années de la dictature, en est une autre.

C'est également cet indépendantisme civil que l'on retrouve dans le soutien aux sélections sportives nationales concrétisé par la Plateforme pro-sélections catalanes, qui recueillit un demi-million de signatures en 1998 pour demander la reconnaissance officielle des sélections sportives catalanes, et dans le niveau élevé d'assistance aux matchs amicaux où la sélection catalane de football (soccer) affronte des rivaux de calibre mondial, tels le Brésil et l'Argentine.

De nombreuses revendications de la société civile finiront par adopter un ton souverainiste, comme celle, dans la foulée du chaos des trains de banlieue, du «droit de décider» sur les infrastructures ou encore celle du «CAT» apposé sur les plaques d'immatriculation des voitures, en opposition à l'obligatoire «E» espagnol. Il faut également situer dans ce contexte la relance et la modernisation de l'organisme historique *Omnium Cultural* qui, sous la devise «Langue, culture, pays», avait été fondé durant la dictature franquiste pour lutter pour le maintien de la langue catalane. La Commission pour la dignité, qui a mené la campagne pour le retour des archives catalanes confisquées à Salamanque durant la guerre civile espagnole, et la *Fundació .cat*, qui a obtenu la reconnaissance du domaine «.cat» sur internet (septembre 2005), chose qui s'est avérée de première importance pour le positionnement de la catalanité dans le monde global,

3 Le drapeau catalan indépendantiste *Estelada* est constitué des quatre barres catalanes auxquelles est ajoutée une étoile. Au moment de sa création, on s'inspira du drapeau de Cuba, l'une des dernières colonies espagnoles à avoir accédé à l'indépendance. Voir Buch, *L'esquerra independentista avui*, Columna, Barcelone, 2007.



sont d'autres organismes ayant joui d'une grande popularité et d'un important soutien.

Bien que la majorité de ces organisations se situent au centre du spectre du catalanisme civil et culturel, il faut mentionner la création, au milieu des années 2000, de diverses plateformes déjà spécifiquement souverainistes, dont la Plateforme pour le droit de décider (PDD). Dans le but d'organiser une manifestation, la PDD fut créée par certains secteurs de la société civile catalane qui s'inquiétaient de la façon dont se déroulaient, à Madrid, les négociations concernant le Statut d'autonomie, par exemple la disparition, à l'article premier, de la référence de la Catalogne comme nation. Le 18 février 2006, la PDD convoqua une manifestation qui, sous la devise «Nous sommes une nation et nous avons le droit de décider», devint le plus important rassemblement nationaliste depuis la transition démocratique. Presque deux ans plus tard, la PDD convoqua une autre grande manifestation ayant pour devise «Nous sommes une nation et nous disons: ASSEZ! Nous avons le droit de décider de nos infrastructures». C'était la réaction souverainiste au chaos du service de train de banlieue de Barcelone géré par le gouvernement espagnol.

Toujours dans le contexte des mobilisations, il y a eu aussi une manifestation spontanée à Bruxelles (7 mars 2009) appelée «Les 10 000», dans une tentative d'étendre la cause catalane à travers l'ensemble de l'Union européenne. Le succès retentissant de certaines initiatives du camp souverainiste n'est pas étranger à tout le réseautage diffus créé grâce à une présence indépendantiste transversale sur Internet: de l'apogée des journaux numériques comme Vilaweb.cat, des blogues personnels, jusqu'à la seconde révolution des réseaux sociaux, Facebook et Twitter, la présence catalane, et indépendantiste spécialement, est très forte.

2009-2010: Le grand défi

Toute cette montée en puissance du souverainisme catalan, tant civil que politique, éclatera définitivement au cours de 2009-2010. La tenue de consultations populaires sur l'indépendance et la très attendue décision du Tribunal constitutionnel sur le Statut d'autonomie mettront l'indépendance à l'avant-scène de la politique catalane durant douze mois de suite, du jamais vu dans l'histoire du pays.

Parmi les multiples initiatives de base pour la promotion de l'indépendance, l'une allait provoquer un véritable tsunami dans le milieu politique catalan, et ce sans qu'aucun analyste ne puisse le détecter. La proposition de la mairie d'Arenys de Munt, un petit village près de Barcelone, de tenir une consultation citoyenne sur l'indépendance de la Catalogne, provoqua, de façon tout à fait inattendue, un effet domino. L'interdiction de la part du gouvernement espagnol de tenir la consultation dans les locaux de la municipalité et une manifestation anticonsultation organisée par la Phalange espagnole, un groupe d'extrême droite, mobilisèrent, le 13 septembre 2009, des milliers de Catalans qui occupèrent solidairement le village. Dans cette localité encerclée par les médias venus des quatre coins de l'État et par la police anti-émeute dépêchée pour éviter les affrontements, 40 % des résidents parvinrent à voter dans une ambiance festive. Plus de 90 % d'entre eux votèrent en faveur du Oui. La consultation d'Arenys de Munt eut un important retentissement médiatique et incita de nombreuses autres municipalités à organiser leurs propres consultations. Tout au long de 2009-2010, des centaines de municipalités catalanes tinrent des consultations et plus d'un demi-million de personnes votèrent lors des nombreuses vagues de «référendums non contraignants». Ces référendums populaires, organisés de façon volontaire et pratiquement sans moyens finan-



ciers, parvinrent à mobiliser les partisans du Oui. Dans les petites et moyennes agglomérations, le taux de participation dépassa souvent 40 %, avec des résultats toujours supérieurs à 90 % en faveur de l'indépendance. Ce mouvement de référendums non contraignants força la classe politique à bouger, une bonne part de celle-ci finissant par l'appuyer, même si elle s'avérait incapable de le contrôler.

Juste après les dernières vagues de consultations, la décision du Tribunal constitutionnel espagnol (28 juin 2010) fut enfin connue. Elle annula quatorze articles du nouveau Statut de 2006 et en réinterpréta 27 autres. Même si le résultat était attendu, la sentence engendra une forte dose de perplexité et d'indignation tant chez la classe politique que dans la population. D'abord parce que le Statut avait déjà été approuvé par les Cortes generales espagnoles et par référendum populaire en Catalogne. L'indignation n'était pas seulement nationaliste, mais aussi pro-démocratique : comment un tribunal peut-il tronquer un texte déjà voté par le peuple lors d'un référendum ? se demandèrent les citoyens. Ensuite, il y avait plus de quatre ans que la livraison de la décision était retardée par des chicanes politiques entre les partis espagnols pour le contrôle du tribunal en y nommant des juges affiliés. La sentence fut la goutte qui fit déborder le vase de la patience catalane devant l'incompréhension espagnole du fait national. Pour protester contre la sentence, les principaux partis politiques et la société civile catalane organisèrent une marche unitaire, une première depuis la récupération du gouvernement autonome, trente ans plus tôt. La devise de la manifestation jouait d'ambiguïté. « Nous sommes une nation. C'est nous qui décidons » était une façon de réagir à la décision sans pour autant appuyer explicitement le Statut d'autonomie, de sorte que les indépendantistes, qui considéraient ce dernier comme insuffisant, puissent s'y reconnaître. La manifestation du 10

juillet 2010 sur le Passeig de Gràcia à Barcelone marque un tournant dans l'histoire de la Catalogne, et ce pour deux raisons. Premièrement, parce que le nombre très élevé de participants, qui se situe entre un million et un million et demi de personnes venues par tous les moyens des quatre coins du pays, est significatif dans une société peu habituée aux mobilisations massives. Ensuite, parce que la manifestation s'est convertie, dans les faits, en un appel à l'indépendance et non pas à la défense de l'intégrité du Statut, comme le constatèrent tous les observateurs⁴.

À quelques mois des élections au Parlement catalan, la clameur populaire dépassa les partis politiques, aucun d'eux ne parvenant à profiter du sentiment majoritaire exprimé. D'un côté, l'ERC réitéra son engagement indépendantiste en affirmant qu'elle ne pactiserait plus qu'avec des partis prêts à organiser un référendum. CiU, le parti que tous les sondages donnaient majoritaire (après sept ans de gouvernement tripartite de gauche) déclara que la prochaine législature ne serait pas celle de l'indépendance mais, en même temps, elle radicalisa considérablement le discours national, en comparaison avec l'époque de Jordi Pujol. Ainsi, Artur Mas déclara que le droit de décider des Catalans ne pouvait être limité par aucune constitution. Peu de jours après la manifestation, le désormais ex-président du FC Barcelone, Joan Laporta, appela à une « Solidarité catalane pour l'indépendance » qui allait déboucher sur une nouvelle option sur les bulletins de vote des élections parlementaires, prévues le 28 novembre 2010. De son côté, le PSC sonna l'alarme devant les dangers de la radicalisation de CiU et renonça à former un gouvernement avec les indépendantistes de l'ERC. Que ce soit de façon active ou passive, l'indépendantisme accaparait tout le débat politique.

⁴ Voir photoreportage :

<http://www.flickr.com/search/show/?q=somunanacio>



Peu de temps après la grande manifestation, le parlement de la Catalogne approuva un projet de loi d'initiative populaire interdisant les corridas (courses de taureaux menant à la mise à mort de l'animal), fête nationale espagnole et symbole de l'espagnolité. Bien que le projet de loi était l'initiative de groupes de défense des animaux et n'avait, vraisemblablement, aucune connotation patriotique, plusieurs Espagnols perçurent la décision comme une «revanche» contre la décision du Tribunal constitutionnel. Quoi qu'il en soit, le vote, qui obtint un écho international notable, accentua encore plus l'éloignement entre la Catalogne et l'Espagne.

Finalement, les élections de novembre 2010 au Parlement se déroulèrent tel que prévu par les sondages. La coalition nationaliste CiU remporta la bataille et Artur Mas fut élu président de la Generalitat. L'ERC, punie pour avoir appuyé les socialistes, perdit plus de la moitié de ses députés, tandis que la nouvelle Solidarité catalane pour l'indépendance n'en obtint que quatre. L'autre candidature indépendantiste, Regroupement indépendantiste, ne remporta aucun siège et amorça un rapprochement vers L'ERC en prévision des élections municipales du 22 mai 2011. Malgré l'effritement organique de l'espace explicitement indépendantiste, la tension nationale est plus évidente que jamais au nouveau Parlement. La preuve en est l'appui donné par une vaste majorité de députés, incluant ceux de CiU, majoritaire, à une motion appuyant les consultations populaires souverainistes.

Enfin, parallèlement et conséquemment à tous ces événements, la majorité des enquêtes d'opinion publique en 2010 relevèrent, pour la première fois, que l'option indépendantiste commençait à être majoritaire au sein de la population catalane. Diverses enquêtes⁵ donnèrent le Oui

5 Voir, par exemple, l'enquête de l'Université ouverte de Catalogne (UOC) de février 2010 <http://www.idees.net/files/941-305-document/eng.pdf> ou celle de La Vanguardia (juillet 2010), effectuée juste après la décision du Tribunal constitutionnel <http://ves.cat/ahEH>

gagnant dans un hypothétique référendum indépendantiste. Curieusement, lorsque ces enquêtes demandaient, dans une question ouverte, quel modèle de relation avec l'Espagne était préférable, l'indépendantisme perdait alors des appuis, beaucoup de personnes interrogées appuyant l'option « État fédéral ». Même s'il n'est ni défini ni consensuel dans le système espagnol, l'État fédéral correspondrait à un niveau d'autonomie qualitativement supérieur à l'actuel.

L'indépendance de la Catalogne est-elle possible ?

Pour la première fois dans l'histoire, l'indépendantisme commence à être majoritaire en Catalogne, mais pour le moment, et à la différence du Québec et de l'Écosse, il n'y a encore eu aucun gouvernement autonomiste ayant l'intention d'enclencher un processus sécessionniste. Le cas échéant, un tel gouvernement devra composer avec plusieurs inconnues.

La première inconnue est le degré de rejet de la part des Catalans qui ne seraient pas favorables à un processus indépendantiste. Fruit de l'importante immigration en provenance des autres régions espagnoles, surtout de l'Andalousie et de la Galice, durant les années 1950-1960, plus de la moitié des habitants de la Catalogne ont aujourd'hui des racines familiales ailleurs en Espagne. Si bien des enfants et petits-enfants de cette immigration se sentent Catalans et utilisent habituellement la langue catalane, le sentiment d'appartenance à l'Espagne demeure bien présent dans de vastes couches de la société. Il ne s'agit toutefois pas d'un obstacle insurmontable, étant donné que le nationalisme catalan se définit par sa capacité d'intégration. Les formulations du catalanisme politique des dernières années mettant l'accent sur un futur commun indépendamment de l'origine, elles pourraient faire en sorte que le rejet de



l'indépendance soit peu significatif. D'un autre côté, il faut aussi tenir compte du rôle que jouera l'immigration arrivée de partout dans le monde (Amérique latine, Afrique, Europe de l'Est et Asie) durant la première décennie du XXI^e siècle, années d'extraordinaire prospérité économique.

Cela dit, le principal obstacle à l'accession à l'indépendance reste le comment. Il ne suffit pas d'obtenir la majorité en Catalogne. La constitution espagnole stipule clairement que l'Espagne est «une et indivisible» et que, pour cette raison, la création d'un État catalan est impossible, quand bien même il y aurait un référendum avec une question et une majorité «claires», pour reprendre la terminologie constitutionnelle canadienne. Pour légaliser l'indépendance, il faudrait d'abord changer la constitution espagnole, et pour y arriver, il faudrait que les principaux partis espagnols (le PSOE et le PP) soient d'accord. Or, ils s'y sont déjà totalement opposés. Devant cette situation, une déclaration unilatérale d'indépendance de la Catalogne, de la part d'un hypothétique gouvernement autonome indépendantiste, se heurterait à un refus ferme de l'État espagnol qui, on peut le présumer, menacerait la Catalogne de se faire expulser de l'Union européenne⁶. □

6 L'impossibilité légale de l'indépendance de la Catalogne est manifeste dans le documentaire *Adéu, Espanya*, dont la diffusion à la télévision publique catalane a été un grand succès de cote d'écoute et n'a pas manqué de créer une polémique politique. Dans ce documentaire, on compare les situations du Québec, de l'Écosse, du Groenland et de la Catalogne, tant à ce qui a trait aux possibilités d'accéder à l'indépendance que du cadre légal dans leur État respectif. Voir <http://www.tv3.cat/adeuespanya>

Rafael Crespo
et Agustí Nicolau*

MIGRATION ET DIVERSITÉ CULTURELLE EN CATALOGNE

*Nous avons des voisins, qui à leur tour ont des voisins.
Ensemble, nous peuplons la même planète.*

Hérodote, V^e siècle av. J.-C.

À l'extrême nord-ouest de la Méditerranée, entre les Pyrénées et le delta de l'Èbre, se trouve la Catalogne, petit pays qui s'est construit, depuis plus de deux mille ans, à partir des mouvements migratoires de ceux qui sont venus, tout comme de ceux qui sont partis et de ceux qui étaient de passage. Depuis toujours, cette mobilité et l'idée d'être sur une terre de frontière ont marqué les dynamiques économiques, politiques et socioculturelles de la société catalane. Puisque les migrations sont un phénomène total-intégral, nous ne pouvons, dans cet article, en approfondir toutes les facettes. Pour cette raison, nous nous concentrerons sur les aspects sociopolitiques et sur les conséquences des derniers processus migratoires vécus dans les dernières décennies du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle.

Ainsi, nous diviserons le présent texte en quatre parties :

* Intercultura, Centre pour le dialogue interculturel en Catalogne



- La tradition migratoire de la Catalogne, une constante séculaire
- L'évolution démographique et la reconnaissance du fait pluriculturel
- Les conséquences des dernières vagues migratoires
- La réponse des pouvoirs publics

Enfin, nous concluons en nous penchant sur ce que pourrait être l'avenir de ces transformations structurelles.

La tradition migratoire de la Catalogne, une constante séculaire

Une des constantes de l'histoire de la Catalogne est son intense dynamique migratoire. Cela signifie que tant l'émigration que l'arrivée de personnes venues de partout dans le monde ont un caractère permanent. Sa situation géographique, au nord-est de la péninsule ibérique, entre la France et l'Espagne, donnant sur la Méditerranée, lui a valu le rôle de terre de passage du nord de l'Europe vers le sud et vice versa. Les migrations de la rive sud de la Méditerranée vers le nord sont également passées par ce territoire. La Catalogne a accueilli depuis des milliers d'années des migrants provenant du centre et de l'est de la Méditerranée: Phénicie, Grèce, Rome. Selon la légende, Barcelone a été fondée par Hamilcar Barca, un Carthaginois, c'est-à-dire un Africain.

La tradition migratoire de la Catalogne est donc séculaire. La construction de la Catalogne comme État est même liée aux migrations, puisqu'elle remonte au Moyen-Âge, lors de la colonisation des territoires conquis aux royaumes musulmans de la Catalogne Nouvelle, au sud de l'Èbre, Valence. Elle passe ensuite par l'expansion par la Méditerranée, jusqu'en Grèce, au XIV^e siècle, et se poursuit avec l'expansion commerciale, donnant lieu à la création d'institutions comme le Consolat del Mar.

Cette dynamique perdure à l'époque moderne (XVII^e et XVIII^e siècles) avec l'immigration venue de Catalogne Nord (aujourd'hui le sud de la France) pour travailler dans les champs. Ces migrations françaises donnent naissance à des termes tels que *xarnego* pour désigner, comme synonyme de métis, la progéniture d'une Catalane et d'un Français – terme bien sûr sans équivalent dans aucune autre langue.

À la fin du XIX^e siècle, on assiste à une diversification des lieux d'origine grâce à l'arrivée de personnes en provenance de l'actuel Aragon et de Valence, puis plus tard, au début du XX^e siècle, de Murcie et d'Almería, venues travailler dans les industries et sur les chantiers publics catalans, comme le chemin de fer.

C'est après la guerre civile (1936-1939) que s'initie la plus importante période d'immigration en provenance du reste de l'État espagnol. Il s'agit d'une immigration massive qui a mené, notamment, à l'arrivée de plus d'un million d'Andalous. Cette période d'immigration si intense a été précédée par le départ vers l'Europe, par la frontière française, d'un demi-million d'exilés. Plusieurs d'entre eux sont ensuite allés en Amérique durant la Deuxième Guerre mondiale. Nous considérons aujourd'hui que l'impact de ces deux phénomènes sur la perte de main-d'oeuvre, de personnel qualifié et d'intellectuels à l'heure de reconstruire le pays et de préserver la langue, la culture et les institutions, n'a pas été assez souligné.

L'époque de la dictature franquiste se caractérise donc par l'arrivée massive de nouvelles personnes. Concrètement, entre 1950 et 1970, la population de Barcelone est passée de 1 289 187 personnes à 1 754 713, soit une augmentation de presque un demi-million. Des villages entiers ont émigré du sud et de l'ouest de l'Espagne. Dans de nombreux cas, des



villages de Castille ont perdu la majorité de leur population au profit de la Catalogne. Ce phénomène a eu lieu dans un contexte de manque de planification urbanistique et de spéculation foncière. Ainsi sont nées des concentrations d'habitations précaires (bois, carton, etc.), des sortes de «bidonvilles» sans aucun service ni eau courante, ni électricité, ni égouts, ni rues asphaltées. Les crues de 1962, qui emportèrent les habitations et les personnes installées dans le lit jusque-là asséché d'un affluent du Besòs, illustrent bien cette précarité. Suite à cet incident, ce sont les habitants qui, durant la nuit et les dimanches, ont commencé à établir les premiers canaux de drainage, l'aqueduc, les rues. Cette dynamique d'occupation et de construction du territoire a fait en sorte que ces gens ne se sentent plus immigrants et aient plutôt développé un très fort sentiment d'appartenance à leur environnement.

Mais ce sont également des années durant lesquelles la capacité d'accueil et d'incorporation de l'immigration a été compromise par le régime dictatorial qui, notamment, interdisait l'usage du catalan et les manifestations de la culture catalane. Conséquemment, il s'est produit une tentative d'homogénéisation culturelle de la part du régime franquiste qui a placé la culture d'accueil locale dans une position de faiblesse par rapport à la culture étatique.

À la fin de la dictature, en 1976, deux processus clés pour l'histoire récente de la Catalogne s'enclenchent : la récupération des institutions et de la culture publique catalane (l'enseignement de la langue, etc.) et le début de l'immigration internationale. La précarité politique et culturelle provoquée par le franquisme a affecté la qualité d'accueil de ces premiers immigrants venus de l'étranger à la fin des années 1970. Leur situation était caractérisée par une invisibilité sociale quasi absolue.

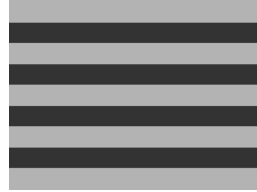
Cette perspective historique nous amène maintenant à réfléchir sur l'importance de miser sur la mémoire migratoire et transnationale de la Catalogne et nous permet, du coup, de mettre en valeur la tradition interculturelle de la Catalogne, tradition qui nous vient de penseurs comme Ramon Llull (francisé Raymond Lulle), ce philosophe, scientifique, mystique et missionnaire majorquin du XIII^e siècle qui écrivait en latin, en catalan et en arabe.

En fait, tant la mémoire migratoire que transnationale ont joué un rôle de premier plan dans la diaspora catalane, ces gens qui ont quitté la Catalogne pour l'Amérique (du Nord, mais surtout du Sud et dans les Caraïbes) au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle et qui sont revenus. Pour illustrer le rôle de la diaspora dans l'histoire récente de la Catalogne, voici quelques exemples de l'apport de ces *Indians*: ce sont eux qui ont investi dans la construction des premières lignes de chemin de fer, dans le développement de quartiers comme l'Eixample, qui sont aujourd'hui les joyaux touristiques de Barcelone; certains ont été mécènes d'architectes comme Gaudí; ils ont également fait d'importantes contributions au projet politique nationaliste, notamment avec l'Estelada, le drapeau indépendantiste catalan, dont le concept étoilé s'inspire du drapeau cubain, la dernière colonie espagnole à avoir obtenu son indépendance¹; enfin, la diaspora a permis d'accueillir, en Europe et en Amérique, les exilés catalans après la victoire fasciste de 1939². Les Casals catalans (sièges de la culture catalane à l'étranger) ont joué dans ce dernier cas un rôle fondamental³.

1 En fait, c'est au Casal català de La Havane que l'Estalada a été désignée drapeau de la République catalane en 1928.

2 Selon les données de la Generalitat.

3 Le gouvernement de la Generalitat de la Catalogne a reconnu 123 Communautés catalanes de l'extérieur. <http://www20.gencat.cat/portal/site/Departament-de-la-Vicepresidencia/menuitem.24a5f278916793911b740d63b0c0e1a0/?vgnnextoid=18do6467a7fff110VgnVCM1000008d0c1e0aRCRD&vgnnextchannel=18do6467a7fff110VgnVCM1000008d0c1e0aRCRD&vgnnextfmt=default>



La dictature a mis en péril la capacité de maintenir le continuum historique. Ainsi, contrairement aux vagues précédentes, lors desquelles les Murciens et les Aragonais ont adopté massivement le catalan, les millions de personnes qui sont venues du reste de l'État espagnol et qui ne connaissaient pas cette langue, alors persécutée, n'ont pu avoir l'opportunité de la connaître ni de l'apprendre, d'où la situation de bilinguisme avec prédominance du castillan dans certains secteurs de la Catalogne, dont la région métropolitaine de Barcelone.

Conséquemment à notre histoire, le nouveau défi serait donc de continuer à construire notre pays en nous basant sur cette dimension migratoire désormais centrée sur l'interaction entre les personnes, c'est-à-dire sur une convivialité citoyenne fondée sur la diversité croissante des lieux d'origine. Cette diversité est une des caractéristiques de la société catalane et le restera dans les prochaines années. Actuellement, et tout comme durant les autres périodes historiques, elle tire principalement son origine des divers processus migratoires qu'a connus la société catalane, fait qui est devenu un trait caractéristique du pays et qui continuera de l'être dans l'avenir. Il y a longtemps déjà que différentes instances réclament que la Catalogne se reconnaisse comme peuple de migrations.

Ce qui nous caractérise, nous Catalans, est notre capacité à incorporer de nouvelles populations au pays et notre tradition, qui a été capable d'incorporer ce qui, tout en étant nouveau, revivifiait ce qui était ancien. En d'autres mots, nous avons survécu parce que nous avons changé [.]. L'immigration doit évoquer ce que nous sommes, notre condition nationale, car il n'y a pas de contradiction entre la défense de notre condition nationale et celle de notre condition d'anciens immigrants⁴.

4 CARDÚS, SALVADOR, «Com es deixa de ser immigrant a Catalunya. Les condicions per a la convivència», in 4^{es} *Jornades sobre Immigració i societat. Habitatge, convivència i cohesió social als barris*. Universitat de Vic, Vic, 2007, p. 45-48.

L'évolution démographique et la reconnaissance du fait pluriculturel

Malheureusement, ce passé migratoire n'a pas encore été assumé de manière générale dans la société catalane. Ainsi parle-t-on d'immigration étrangère alors que parmi les personnes qui arrivent, il peut s'en trouver qui sont des «parents qui reviennent nous rendre visite», leurs ancêtres ayant quitté la Catalogne. Cela peut être le cas avec l'immigration latino-américaine et maghrébine. Mais comme nous n'avons pas cultivé la tradition/transmission de la diaspora catalane, nous les voyons comme de lointains étrangers avec qui nous ne partageons aucun lien.

Si nous nous attardons aux statistiques, nous voyons que plus d'un million de personnes se sont installées en Catalogne au cours des dix dernières années. En effet, le 1^{er} janvier 2009⁵, on recensait 7 275 420 personnes en Catalogne, desquelles 15,9 % (1 189 279) avaient un passeport étranger, alors qu'elles étaient 144 925 en 1999, soit 2,3 % de la population⁶. Cela signifie une croissance de 82 % de la population étrangère durant cette période. En ce qui concerne les personnes à situation irrégulière (sans permis de résidence), les chiffres officiels indiquent une diminution. Ainsi, selon la Secretaria per a la Immigració du gouvernement catalan, le nombre de sans-papiers avoisinerait présentement les 75 000 (6 % de la population étrangère), alors qu'il était de 250 000 en 2003. Cette diminution est

5 Derniers chiffres officiels du gouvernement de la Catalogne
<http://www.idescat.cat/poblacioestrangera>

6 Source: Secretaria per a la immigració de la Generalitat de Catalunya
<http://www.gencat.cat/dasc/publica/butlletilMMI/xifres6/>. Il faut garder à l'esprit que ces chiffres représentent les personnes enregistrées. Les chiffres réels de 1999 étaient plus élevés, mais les nouveaux venus d'alors ne s'enregistraient pas massivement comme aujourd'hui. Les différents processus de régularisation ont permis de réduire le nombre d'immigrants en situation irrégulière.



attribuable au processus de régularisation de 2005 ainsi qu'à des systèmes de régularisation postérieurs, comme le procédé par «enracinement⁷». Cela dit, les effets de la crise économique sont également évidents, puisque le fait de ne pas avoir de contrat de travail mène au retrait du permis de résidence et de travail.

En effet, la crise économique des dernières années a fait entrer la Catalogne dans un nouveau cycle caractérisé par l'arrêt de l'intense flux migratoire, ainsi que par une certaine stabilisation du nombre total de personnes étrangères qui y vivent. La comparaison des recensements municipaux⁸ du 1^{er} juillet 2009 et du 1^{er} janvier 2010, qui montre une diminution de 17 437 personnes⁹, est un indicateur de cet arrêt. Cette nouvelle tendance se caractérise par un volume d'entrées plus faible, un léger retour dans les lieux d'origine et la prolifération de nouvelles stratégies migratoires, comme le déplacement vers un pays tiers. Les données qualitatives indiquent que de nouvelles dynamiques transnationales se mettent en place, par exemple des Marocains au chômage en Catalogne qui vont chercher du travail en Belgique ou en France, pendant que la famille reste à Barcelone, ou même des Marocains qui retournent travailler de façon temporaire au Maroc, pour des entreprises catalanes, mais sans s'y installer définitivement.

7 Selon la législation sur l'immigration, une personne en situation irrégulière qui peut démontrer qu'elle réside depuis 3 ans dans l'État espagnol, qui a démontré une volonté de s'adapter (en apprenant les langues locales, en participant à des associations, etc.) et qui dispose d'une offre d'emploi peut demander la régularisation par enracinement.

8 La loi espagnole oblige les municipalités à recenser toute personne résidant sur son territoire, peu importe son statut légal, que celui-ci soit régularisé ou non. Il faut être recensé pour avoir accès aux services de santé et d'éducation.

9 Source: Secretaria per a la immigració de la Generalitat de Catalunya
<http://www.gencat.cat/dasc/publica/butlletiiMMI/xifres6/>

Nous trouvons également toutes sortes de dynamiques du côté du regroupement familial. Ce dernier a été le principal facteur de croissance de la population étrangère des dernières années. Cela dit, nous voyons aujourd'hui des familles où des membres qui ont été regroupés retournent dans leur pays d'origine, par exemple un père de famille qui retourne en Équateur avec ses enfants tandis que sa femme reste au pays parce que c'est elle qui a un emploi. Les demandes de regroupement ont donc également diminué.

Durant le premier semestre de 2010, 10 896 demandes de regroupement familial ont été déposées en Catalogne. En tenant compte des 11 862 cas du premier semestre de 2009, nous observons une tendance à la baisse pour toute la Catalogne. Il faut noter cependant qu'il s'est produit une légère augmentation à Gérone.

TABLEAU 1. ÉVOLUTION DU REGROUPEMENT FAMILIAL EN CATALOGNE

Regroupements familiaux	Premier semestre de 2009	Premier semestre de 2010
Barcelone	8 472	7 641
Gérone	1 341	1 512
Lérida	836	684
Tarragone	1 213	1 059
TOTAL	11 863	10 896

Source: Delegació de govern de Catalunya, Ministeri de la Presidència

Quant aux pays d'origine des personnes immigrées en Catalogne, il y a eu augmentation de la diversité, puisqu'on en dénombre 174, dont les 11 principaux sont: le Maroc, la Roumanie, l'Équateur, la Bolivie, la Colombie, l'Italie, la Chine, la France, le Pérou, l'Argentine et le Pakistan.



La versatilité du fait migratoire est manifeste si nous comparons ces données à celles de 1998: Maroc, Allemagne, France, Pérou, Gambie, Italie, Royaume-Uni, Argentine, République dominicaine et Portugal.

En ce qui concerne le territoire, nous pouvons dire que le phénomène recouvre toute la Catalogne, depuis la côte jusqu'aux montagnes, dans les petites, moyennes et grandes agglomérations. Les nationalités les plus représentées varient toutefois d'une zone à l'autre. Ainsi, à Barcelone, les étrangers les plus nombreux sont ceux de nationalité italienne, fait qui peut paraître étonnant d'emblée, mais si nous regardons leur lieu de naissance, nous découvrons que plusieurs d'entre eux sont nés en Argentine, en Uruguay ou au Chili. Ce sont des descendants de la diaspora italienne dans le monde. Et comme la loi italienne permet d'accéder à la citoyenneté si l'on peut démontrer qu'un grand-parent était Italien, elle favorise la récupération de la nationalité et l'accession à la citoyenneté européenne.

Il est important de souligner que la diversification des lieux d'origine de l'immigration a été favorisée par deux facteurs: les naissances et les naturalisations.

En 2008, 28,22 % des nouveaux-nés avaient une mère étrangère. Le nombre total de naissances a toutefois chuté de 3,8 % en 2009. Les experts expliquent cela par la crise économique et le taux de fécondité des femmes étrangères, qui se rapproche du taux autochtone. Il ne faut pas oublier que l'immigration étrangère n'a pas fait augmenter de façon spectaculaire le taux de natalité en Catalogne. Le nombre d'enfants par femme est passé de 1,17 en 1998 à 1,47 en 2009¹⁰, alors que l'âge moyen pour avoir le premier enfant

¹⁰ Le taux pour les femmes étrangères est de 1,81 enfant, toujours sous le taux minimum de reproduction, qui est de 2,1 enfants par femme.

s'est maintenu légèrement sous les 31 ans. Cela démontre que les familles étrangères adoptent les habitudes natalistes de la Catalogne et qu'il faudrait voir là un indicateur d'adaptation/intégration bien plus important que, par exemple, l'adoption de certaines coutumes externes, comme la manière de se vêtir.

Cela dit, cette situation n'est pas nouvelle, bien au contraire. Il s'agit d'une constante historique. L'adoption des habitudes natalistes de la société d'accueil indique le niveau d'adaptation de la population immigrée, qu'elle vienne de l'étranger ou du reste de l'État espagnol. «La Catalogne a été, avec quelques régions hongroises, un des rares endroits où la fécondité a commencé à baisser autour de 1850, et pas seulement dans la zone urbaine de Barcelone, mais également dans les zones rurales¹¹.» Dans une autre publication, Cabré affirme que l'arrivée d'immigrants est une constante dans l'histoire de Barcelone et de la Catalogne des derniers siècles et qu'elle fait partie du système catalan de reproduction : «De façon systématique, la constitution de chaque nouvelle génération de Catalans est le fruit tant de la reproduction biologique que de l'incorporation substantielle et permanente de personnes nées à l'étranger, c'est-à-dire d'immigrants¹².» L'auteur mentionne qu'en tenant seulement compte du taux de natalité catalan du XIX^e siècle, les 2 millions d'habitants de la Catalogne en 1900 auraient dû être 2,5 millions en l'an 2000, au lieu de 6 millions.

La croissance de certaines communautés à partir des naissances et des regroupements familiaux est un phénomène intéressant à souligner. Par exemple, en 2008, 84,2 % des

11 CABRÉ, Anna, « Les migracions a Catalunya, 1900-2000 », in *Els moviments humans en el Mediterrani Occidental*, ROQUEM, A. (éd.), Barcelone, Institut Català d'Estudis Mediterranis, 1990.

12 CABRÉ, Anna, *El sistema català de reproducció*. Barcelone, Éd. Proa, 1999.



membres de la communauté gambienne et 76,5% des membres de la communauté nigériane entre 0 et 15 ans étaient nés en Catalogne.

En ce qui a trait aux naturalisations, 386 683 immigrants ont reçu la citoyenneté espagnole depuis 2000. Le nombre de naturalisations a augmenté ces dernières années, passant de 11 996 en 2000 à 84 171 en 2008. Cette croissance est favorisée par la Loi espagnole de la Mémoire historique, qui reconnaît le droit de demander la citoyenneté espagnole aux enfants et petits-enfants d'exilés de la Guerre civile qui sont nés à l'étranger. On calcule que plus de 300 000 personnes dans le monde se trouveraient dans cette situation qui rappelle celle des personnes immigrées de nationalité italienne mentionnées plus haut. Ainsi, nous pouvons dire que ces immigrants descendent des émigrés espagnols et catalans qui sont partis vers l'Amérique au cours des deux derniers siècles. Ce sont «des parents qui reviennent nous rendre visite, ce ne sont pas des étrangers», comme l'affirmait l'anthropologue d'origine argentine Dolores Juliana, de l'Université de Barcelone.

Ces chiffres contredisent l'idée que la diversité culturelle est indissociable de la notion d'étranger. L'évolution démographique nous montre qu'il faudra de moins en moins associer la diversité au fait d'être étranger, puisque les enfants qui naissent en Catalogne de parents venus de l'étranger ne sont pas des migrants et que la tradition catalane nous enseigne que le concept de générations migratoires n'a jamais été utilisé, la majorité de la population étant constituée soit d'immigrés ou d'enfants et petits-enfants d'immigrés. Il serait donc pertinent de ne pas se laisser influencer par des terminologies importées d'autres pays, comme la France, où l'on parle d'immigrés de première, deuxième et troisième génération pour désigner des personnes qui n'ont jamais migré.

Le défi le plus important posé par les dernières migrations internationales en Catalogne est peut-être la nécessité d'accepter le fait que nous soyons une société hétérogène et que nous l'ayons toujours été.

Conséquences socio-économiques, les effets de la crise

L'augmentation de la diversité est une des conséquences de ce phénomène. En ce début de siècle, plus de 174 nationalités se côtoient en Catalogne. On y parle plus de 270 langues. Treize confessions religieuses différentes y sont enregistrées. Évidemment, cette situation est nouvelle pour tout le monde, tant pour les membres de la société d'accueil que pour les nouveaux venus. Tout un chacun se retrouve en situation de choc culturel, pourrions-nous dire, puisque le milieu de vie a changé et que nous sentons que les paramètres que nous connaissons, nos propres codes de cohabitation ne sont plus vraiment utiles.

Mais ce phénomène structurel, perçu comme radical, reste difficilement accepté par des secteurs significatifs de la société d'accueil. Pour comprendre les difficultés d'adaptation et de convivialité qui apparaissent, il est important d'observer que les nouveaux immigrés s'installent majoritairement dans des endroits qui ont déjà été colonisés, justement, par les immigrés de périodes antérieures, mais avec ceci de particulier que dans ces quartiers se concentrent le plus de logements vétustes ayant besoin d'une réhabilitation intégrale. Les programmes publics de remise en valeur du mobilier urbain ont été affectés par la crise immobilière. De plus, plusieurs enfants d'immigrés espagnols sont partis s'installer dans des quartiers ou des municipalités offrant une meilleure qualité de vie. Les nouveaux immigrants viennent donc occuper les espaces laissés vacants, dans des conditions de suroccupation, de sous-location, etc. La convivialité est sérieusement compliquée dans ces endroits déla-



brés où il faut également composer avec le vieillissement de la population d'origine espagnole. Enfin, des secteurs de la société d'accueil vivent également un choc culturel devant l'arrivée de personnes venues d'ailleurs dans le monde.

En effet, le volume des arrivées et la courte période durant laquelle s'est produite l'immigration étrangère ont provoqué un certain état de désorientation dans la société d'accueil, d'où sa perception négative. Les sondages réalisés par les médias, le Centre d'investigations sociologiques et l'Enquête d'opinion publique de la Generalitat¹³ indiquent qu'après la crise économique, le chômage et les relations Espagne-Catalogne, l'immigration constituerait le principal problème en Catalogne. Or lorsque, dans ces mêmes sondages, il est question des principaux problèmes individuels des répondants, l'immigration semble moins problématique. Nous parlons donc de perceptions et non d'expériences vécues puisque, comme nous le verrons, la situation actuelle en est plus une de coexistence, de vivre côte à côte, que de cohabitation, de vivre-ensemble.

Dans ce contexte, un des défis des acteurs sociaux est de rendre visibles les apports et les innovations des personnes d'origines diverses au développement culturel de la Catalogne. Les exemples sont nombreux dans les dernières décennies, de Gato Pérez, né en Argentine, qui a renouvelé la rumba catalana, à Najat El Hachmi, auteure d'origine berbère née au Maroc, récipiendaire du Premi de les Lletres Catalanes Ramon Llull 2008 pour son roman *Le dernier patriarche*; ou encore les auteurs africains qui ont écrit la majeure partie de leur œuvre en Catalogne et en catalan, comme Agnès Agboton, originaire du Bénin, Inongo Vi-komé du Cameroun et Remei Sipi de Guinée équatoriale. Le film *La teta asustada*, gagnant du Festival de cinéma de

¹³ <http://ceo.gencat.cat/ceop/AppJava/pages>

Berlin en 2009, réalisé par Claudia Llosa, Péruvienne vivant en Catalogne depuis plus de huit ans, peut aussi être inclus dans ce groupe. Loin d'être l'exception, ces créateurs sont la pointe de l'iceberg. Il faut y reconnaître le potentiel interculturel de la diversité actuelle. Les expressions culturelles sont une façon de rendre plus fluide la connexion entre la dimension locale et le monde. Comme l'affirme Simona Škrabec, «la littérature peut traverser les frontières, tant dans les circonstances les plus difficiles que dans la paresse de l'opulence¹⁴.» (2004, p. 109)

En ce qui a trait au fait migratoire actuel, nous nous trouvons dans une phase d'établissement et de transnationalité.

D'un côté, l'ancienneté du processus nous permet de parler d'établissement, puisque les pionniers venus d'Afrique ou d'Amérique latine sont arrivés au début des années 1960 et que cette dynamique a connu une croissance exponentielle dernièrement. Ainsi naissent présentement les petits-enfants des premiers arrivés, tandis que ceux qui sont arrivés plus tard, grâce aux regroupements familiaux, ont fait de la Catalogne leur milieu de vie professionnel et familial. Ce processus nous permet d'affirmer que, malgré l'impression de nouveauté due à l'augmentation quantitative du flux migratoire au début du XXI^e siècle et à son expansion territoriale (des Pyrénées au delta de l'Èbre et du Sègre à la Méditerranée), il s'agit d'un facteur structurel. Nous avons donc passé le stade des vieux débats à savoir si les personnes immigrées resteraient ou repartiraient, si le phénomène serait temporaire ou non. Un des signes les plus probants de cet établissement est le fait que ces nouveaux voisins et voisines commencent à transformer leur milieu d'accueil en

14 ŠKRABEC, SIMONA, «La literatura com a paisatge» dans AUTEURS VARIÉS, *Diàleg sense fronteres. Noves cartografies literàries*. Krtu. Generalitat de Catalunya, Barcelone, 2006.



y ouvrant des commerces qui leur sont propres, ou encore des lieux de culte de nouvelles religions, comme les religions musulmane et sikhe et les églises pentecôtistes, dans un pays majoritairement catholique.

D'un autre côté, nous vivons dans un monde de plus en plus interconnecté, plus transnational. Ce transnationalisme signifie que les gains en capital social et culturel des immigrants se font depuis deux sources : le pays d'origine et le pays de destination. Ainsi se développent des réseaux, des familles et des activités culturelles transnationaux. En général, la littérature qui se réfère à ce concept montre que toute la migration internationale tend à se transnationaliser. Cette catégorisation comporte une connotation positive tant pour ceux qui migrent que pour les pays auxquels ils se lient¹⁵.

Les personnes immigrées sont donc des vecteurs de connexion de réalités locales séparées par des milliers de kilomètres, notamment entre leur lieu d'origine et celui de leur arrivée. D'une certaine manière, la réalité quotidienne de nos municipalités est interdépendante de celle d'autres municipalités situées sur d'autres continents et nos agissements ici ont un impact ailleurs et vice versa. Cette dynamique montre la connexion entre les dimensions locale et globale, ce qu'on appelle glocal.

Ainsi, les concepts d'établissement et de transnationalité ne sont pas opposés. Pour qu'un système de diaspora fonctionne, il est indispensable que des membres d'une communauté fassent partie de la société d'accueil afin, par exemple, d'améliorer un tant soit peu l'accueil de ceux qui arriveront par la suite, pensons seulement au rôle des Catalans rési-

15 Pour une vision à jour du concept de transnationalisme, SOLÉ C., PARELLA S. I CAVALCANTI L (coord.) *Nuevos retos del transnacionalismo en el estudio de las migraciones*, Ministerio de Trabajo e Inmigración, Madrid, 2009.

dant en Amérique latine ou en Europe dans l'accueil des exilés après la guerre civile (1939).

Nous aurions ainsi commencé à assumer, avec plus ou moins de facilité, que nous formons une société pluriculturelle, au point où des voies d'expression de la diversité apparaissent – avec beaucoup de difficultés toutefois. Il faut donc continuer à promouvoir la quotidienneté de cette diversité afin de favoriser l'éventuelle acceptation générale de son importance tant pour ceux qui arrivent que pour ceux qui sont déjà là. De fait, la diversité culturelle est devenue un des traits caractéristiques du présent et de l'avenir de la société catalane.

Politiques publiques, la réponse des pouvoirs locaux

Devant cette situation, quelle a été la réponse de la société d'accueil? D'entrée de jeu, c'est le secteur communautaire, notamment par les organismes de solidarité, qui a été le premier à cerner le phénomène en dénonçant les conditions de vie des personnes immigrées, l'exploitation et la discrimination dont elles étaient victimes au moment de trouver un logement digne de ce nom ou pour accéder aux centres de loisirs, tel le nouveau lumpenprolétariat.

En revanche, la réponse des administrations publiques a été un peu plus lente, l'immigration étrangère ayant été perçue comme un phénomène temporaire où des gens qui venaient travailler repartiraient au bout d'un moment. Cette première phase d'invisibilité a duré de la fin des années 1960 à 1985, lorsque l'entrée de l'Espagne dans l'Union européenne a forcé l'approbation de la loi sur l'immigration, baptisée Loi des droits et devoirs des travailleurs étrangers. Nous tenons à faire remarquer qu'il ne s'agissait pas là d'une initiative législative du gouvernement espagnol, mais bien



de la pression d'autres États européens. En effet, la frontière de l'Union européenne se situant alors près de l'Afrique, il fallait contrôler le passage du détroit de Gibraltar. Cette situation a marqué et marque encore les politiques gouvernementales espagnoles. Le permis de séjour continue d'être lié au fait d'avoir du travail et il y a toujours un important contrôle policier sur la circulation intérieure des immigrants étrangers. De plus, la désorientation initiale a fait en sorte que la loi sur l'immigration est celle ayant subi le plus de réformes de toute la période démocratique. Chaque nouveau gouvernement y a apporté des modifications.

Si nous nous penchons sur la réponse du gouvernement catalan, la Generalitat, et des municipalités, nous trouvons d'emblée que l'immigration étrangère n'a pas été un sujet prioritaire. Disons plutôt un sujet secondaire, presque un cas d'assistance sociale. Pour cette raison, ce sont les départements de services sociaux qui, les premiers, ont réalisé l'importance de la situation. Combiner l'orientation étatique aux politiques assistentialistes, c'était risquer de créer l'image que la personne immigrée extracommunautaire est un immigrant sous-qualifié, venu d'un pays pauvre et à qui nous faisons une faveur. En lui offrant du travail et en lui donnant accès aux services publics, nous le sauvons du sous-développement de son pays d'origine. Un des défis actuels est donc de démontrer l'importance de l'immigration pour sortir de la crise au lieu d'appliquer l'idée voulant que si les immigrants n'ont pas de travail, qu'ils s'en aillent et qu'ils reviennent quand on aura besoin d'eux.

Il faut attendre la fin des années 1990 et surtout le début du XXI^e siècle pour que les pouvoirs publics se penchent sérieusement sur la question. Ce sont les municipalités qui, les premières, de concert avec des syndicats et des organismes, ont mis en place des services d'orientation et de

consultation pour aider au processus d'obtention de permis de résidence et de travail ou pour l'inscription à des cours de castillan ou de catalan¹⁶.

Du côté de la Generalitat, le Premier plan interdépartemental sur l'immigration a été mis en place en 1993. On y reconnaît en partie une réponse à un document-manifeste élaboré en 1992 par le secteur communautaire, *Le rapport Girona : 50 propositions pour l'immigration*.

Nous pouvons faire la synthèse de l'histoire des politiques publiques d'immigration en Catalogne en identifiant la façon dont nous sommes passés d'un moment initial centré sur les personnes migrantes, où l'objectif était de répondre à des besoins de base (documentation, éducation, santé, travail, etc.) et de promouvoir l'expression de la diversité pour lui donner une visibilité, donc centré sur les personnes migrantes, à une phase où l'objectif est plutôt de favoriser l'interaction citoyenne communautaire dans une société plurielle, c'est-à-dire en travaillant sur l'ensemble de la population, puisqu'il est convenu qu'il s'agit d'un facteur structurel. Pour l'illustrer, il suffit de regarder l'évolution des noms des programmes et des plans correspondants à ce domaine. Des premiers Programmes pour les minorités ethniques, nous sommes passés aux Plans d'intégration, pourvus d'une orientation clairement assimilationniste, pour enfin arriver aux programmes actuels, intitulés Plans de citoyenneté.

Ainsi, nous pouvons dire que l'axe qui oriente actuellement les politiques publiques est celui qui, «partant de l'accueil, favorise la convivialité dans la perspective d'acceptation de la condition citoyenne en la liant à l'insertion socio-économique.»

16 Voir Informe sobre el treball social amb immigrants estrangers a la província de Barcelona, Diputació de Barcelona, 1992.



Enfin, l'idée maîtresse des politiques publiques, par exemple du Plan Barcelone Interculturalité (PBI), est l'application de la perspective interculturelle par l'interaction, preuve que nous sommes dans la phase d'établissement et non plus d'arrivée.

Nous pouvons voir dans les principes fondateurs du PBI ce que signifie cette idée maîtresse pour les relations qui s'établissent entre les citoyens et pour l'application de l'approche intercommunitariste :

Cela suppose l'interaction positive, le dialogue et la reconnaissance mutuelle pour mieux aborder les complexités que suppose la diversité. L'intercommunitarité partage avec le multiculturalisme une même préoccupation pour la différence, mais elle s'en distancie dans la mesure où elle valorise l'individualité comme base d'expression de la différence et non uniquement la communauté ou le groupe culturel d'origine.

Concrètement, on peut identifier trois principes sur lesquels s'appuie l'approche intercommunitariste :

Principe d'égalité. Le premier principe part de la prémisse voulant que pour avancer dans l'intercommunitarité, il est indispensable qu'il y ait d'abord un contexte de respect des valeurs fondamentales et démocratiques et de promotion de l'égalité réelle des droits et devoirs et d'opportunités sociales auxquelles adhèrent tous les citoyens et citoyennes. Avancer vers un multiculturalisme réel exige donc, en premier lieu, l'existence de politiques ambitieuses en faveur de l'équité et contre les situations d'exclusion et de discrimination, spécialement celle liée à l'origine et aux différences culturelles des citoyens.

Principe de reconnaissance de la diversité. Le second principe fait référence à la nécessité de reconnaître, valoriser et respecter la diversité au sens large. Ce principe va cependant plus loin que la simple contemplation ou la tolérance passive. Il met l'accent sur la nécessité de faire un effort pour profiter des opportunités qui dérivent de la diversité socio-culturelle, opportunités liées tant à l'enrichissement culturel, qu'au domaine économique et social. Cet aspect, reconnu par les plans d'autres municipalités et de la Generalitat, implique la reconnaissance que l'apport de l'immigration en capital humain est indispensable pour sortir de la crise actuelle et pour positionner la Catalogne dans le contexte de la mondialisation constante.

Principe d'interaction positive. Le troisième principe définit l'interculturaliste proprement dit et le distingue des autres approches, comme le multiculturalisme. Il s'agit du principe d'interaction positive ou d'unité dans la diversité. À partir de la reconnaissance des différences, il faut mettre l'emphasis sur les aspects communs et partagés qui unissent tous les citoyens et citoyennes. La convivialité se travaille au quotidien et, pour cette raison, il est important que, parallèlement aux politiques sociales et de promotion de l'égalité de droits et de devoirs, nous stimulions le contact, la connaissance réciproque et le dialogue comme moyens de renforcement de cette sphère commune et d'un sentiment d'appartenance qui cimente la cohésion. La convivialité interculturelle doit être vécue en toute normalité par l'ensemble de la population et dans toutes les sphères sociales et urbaines¹⁷.

17 Pla Barcelona Interculturalitat, (2010), Ajuntament de Barcelona, <http://www.bcn.cat/novaciudadania/pdf/ca/PlaBCNInterculturalitatCat130510-ca.pdf>. (Aussi disponible en anglais : <http://www.bcn.cat/novaciudadania/pdf/en/PlaBCNInterculturalitatAng170510-en.pdf>)



De son côté, le gouvernement de la Catalogne, la Generalitat, a approuvé le Plan de citoyenneté et immigration 2009-2012. Là encore, l'accent est mis sur la nécessité d'incorporer la diversité et sur l'importance de l'interaction, de la convivialité. Il y a également le Pacte national pour l'immigration, qui «définit la société catalane comme une société diverse et qui mise sur la cohésion, résultat de la construction d'un projet commun partagé, né de la participation de tous et mené par la défense des droits individuels et collectifs¹⁸».

Soulignons que la majorité des nouveaux documents officiels des organismes et du monde universitaire catalans partagent l'idée selon laquelle la diversité culturelle n'est pas un facteur neutre : il implique des opportunités, et aussi des problèmes. Ainsi, les résultats obtenus dépendront pour une bonne part de notre habileté à atténuer les difficultés pendant que les facteurs positifs se développent, et ce, sans tomber dans une perception naïve de la diversité.

L'évolution des actions menées par la société catalane nous amène à nous demander s'il existe un modèle catalan de gestion de la diversité culturelle.

Et la réponse, bien que rien n'ait été publié ou établi sur le sujet de manière officielle ou universitaire, est oui, de la même manière dont on parle du modèle assimilationniste français, du multiculturalisme anglo-saxon ou de l'interculturalisme canadien. Il ne s'agit que de résumés de modèles. Voici une synthèse de quelques-uns des fondements du modèle catalan :

¹⁸ Pacte Nacional per a la immigració, p. 9. Pour davantage de renseignements sur le Pacte, ainsi que sur les politiques de la Generalitat, consulter le site web de la Secretaria per a la Immigració <http://www20.gencat.cat/portal/site/dasc/menuitem.ce32baba3744d8fa172a63a7boco1a0/?vgnextoid=8od8b5e22c5a4210VgnVCM1000008doc1e0aRCRD&vgnnextchannel=8od8b5e22c5a4210VgnVCM1000008doc1e0aRCRD&vgnnextfmt=default>

Basé sur l'accueil. Au printemps 2010, le Parlement de la Catalogne a approuvé la Loi sur l'accueil des personnes immigrées ou de retour en Catalogne, qui établit l'importance de mettre en place des services de réception et d'accueil des nouveaux venus. La Loi conçoit la notion d'accueil comme la préparation à l'inclusion et comme le processus favorisant l'accueil et impliquant l'ensemble de la population. Ce concept est dans la lignée de ce que Carles Torner établit lorsqu'il affirme :

Le principe d'accueil

L'intuition que la perte de repères culturels ébranle autant l'accueilli que celui qui accueille est déjà présente dans le dictionnaire. L'hôte et l'hôtesse sont autant ceux qui sont reçus chez quelqu'un que ceux qui les reçoivent, leurs amphitryons. La langue établit ainsi une équivalence dans la relation qui survient dans l'expérience même de l'hospitalité, tant pour celui qui sonne à la porte que pour celui qui va ouvrir. En se faisant le miroir de l'autre, tous deux peuvent se saluer par la même phrase : vous êtes sûrement mon hôte .

Je nommerai ce phénomène, qui à mon sens est le pivot dynamisateur du dialogue interculturel, le principe d'accueil. Il établit la base, la bidirectionnalité de la rencontre entre l'autochtone et l'étranger : l'accueil – et le bouleversement qu'il implique – est réciproque. L'autre nous reçoit aussi. L'étranger nous accueille¹⁹.

L'une des caractéristiques du modèle catalan est donc que, ayant accueilli en eux la culture catalane à l'intérieur d'une seule génération, les nouveaux venus perdent la notion d'être des immigrés et se perçoivent comme faisant partie de la société réceptrice. Cette notion inclusive ne signifie pas qu'il

19 CARLES TORNER, *El principi acollida. Sobre el diàleg intercultural*, éd. Empúries, Barcelone, 1995, p. 73



n'existe pas, dans la société catalane, des catégories d'habitants en fonction de leurs origines. Seulement, il n'y a pas de catégories qui indiquent si une personne est étrangère ou non.

Respect de la diversité tout en endossant des lignes directrices communes comme la langue, mais sans nier le plurilinguisme. À preuve, le gouvernement catalan et l'hôtel de ville de Barcelone, conjointement avec l'UNESCO dans son soutien à Linguamon, la Maison des langues, précisent :

Notre mission consiste non seulement à sensibiliser les citoyens au monde des langues et à faire en sorte que la société considère la richesse linguistique comme un atout et prenne conscience de la durabilité de la diversité linguistique, mais aussi à diffuser les grandes possibilités offertes par les langues et leurs communautés de locuteurs²⁰.

Il ne faut donc pas s'étonner que la Catalogne soit devenue l'un des centres mondiaux de la revendication culturelle berbère, à travers des associations, l'enseignement dans les universités, la fondation Casa Amaziga et grâce au soutien des administrations publiques catalanes.

Comprendre la convivialité comme une interaction entre les personnes, faire des choses ensemble, à la différence de la coexistence. Le modèle catalan se base sur le fait que la convivialité implique un conflit.

Si la convivialité est fondée sur les liens entre personnes, sur l'interdépendance, elle favorisera la cohésion sociale, puisque les points communs seront mis de l'avant. De plus, la connaissance mutuelle permet de mieux gérer les stéréotypes, les préjugés et les conflits inhérents à la convivialité.

20 <http://www.linguamon.cat>

Ainsi, l'option catalane s'éloigne de l'approche multiculturaliste²¹, qui se limite à des expressions séparées, isolées, des différentes communautés en situation de coexistence, comme l'a compris Carlos Giménez :

En situation de coexistence, les personnes ne tissent pas activement des liens entre elles et vivent plus ou moins séparément. La relation entre les individus en est une de respect, mais il s'agit d'un respect plutôt passif, d'un laisser-faire, sans aucun intérêt ou presque pour l'autre. Il y a conscience que l'autre est différent et on le laisse vivre dans un monde socioculturel supposément différent, en autant qu'il ne nuise à personne. (Giménez, 2006, p. 9)

La convivialité entre les personnes se fonde sur l'intérêt pour l'option interculturelle résidant dans la recherche de l'expression de la diversité dans l'interaction.

Telle que définie par l'UNESCO, l'interculturalité se réfère à «[...] l'interaction équitable de diverses cultures ainsi qu'à la possibilité de générer des expressions culturelles partagées par le dialogue et le respect mutuel» (article 8 de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 2005). Il s'agit donc d'une interaction équitable sans domination ni prédominance de qui que ce soit. En même temps, les expressions culturelles doivent être partagées, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être imposées par un interlocuteur. Elles doivent plutôt être le fruit de la collaboration et de l'échange.

Et nous trouvons ici l'apport d'un autre auteur catalan à la pensée interculturelle, Raimon Panikkar :

21 Pour une analyse de l'évolution de la pensée multiculturaliste, voir PAREKH, BHIKHU *Rethinking Multiculturalism: Cultural Diversity and Political Theory*. Harvard UP. 2002.

L'interculturalité ne signifie pas relativisme culturel (une culture en vaut une autre), ni fragmentation de la nature humaine. Toute culture est une culture humaine – même si elle peut dégénérer. Dit d'une façon plus philosophique, il y a des constantes humaines, mais il n'y a pas d'universels culturels. Leur relation est transcendante : une constante humaine ne peut être perçue que dans un universel culturel déterminé. Tous les hommes mangent et dorment, mais le sens de manger et de dormir change selon les cultures²².

Défis à venir : de la coexistence à la convivialité

La situation de grande pluralité affecte jusqu'au schéma d'analyse de la situation. Si le discours public et social se base encore sur la dualité « autochtone-immigré (un euphémisme d'étranger) », nous ne nous rendons pas compte que la dynamique d'adaptation est plus complexe. En effet, la personne qui arrive de l'Équateur doit apprendre à cohabiter avec des personnes venues d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe. Puisque les populations immigrantes ne se sont pas établies en ghettos monoculturels, il n'y a pas de quartier chinois en Catalogne. On y trouve plutôt des territoires où se concentre une population à faibles revenus, de nationalité espagnole ou étrangère.

Ceci dit, la réponse aux défis posés par les nouvelles migrations ne peut être dissociée des relations entre l'État espagnol et la Catalogne²³ et des recours limités dont disposent les administrations catalanes pour mettre en place des politiques actives, le financement provenant toujours du gouvernement central. Ce déséquilibre affecte, notamment, le financement de l'enseignement du catalan aux nouveaux venus.

22 RAIMON PANIKKAR (2004) *Pau i interculturalitat. Una reflexió filosòfica*. Éd. Proa, Barcelone, p. 12. Panikkar a été l'un des penseurs ayant le plus influencé les institutions internationales, dont l'Institut interculturel de Montréal <http://www.iim.qc.ca/>

23 D'autant plus que la Catalogne est la zone de l'État espagnol accueillant le plus grand nombre d'immigrés, soit plus de 20 % du total de la population étrangère.

Toujours en lien avec les relations Espagne-Catalogne, il faut tenir compte des avant dernières migrations, celles en provenance du reste de l'État espagnol. La majorité des immigrés étrangers résident précisément dans les quartiers où se sont installés les immigrés espagnols. Il reste beaucoup à faire, par exemple créer des liens entre la présente période migratoire et les périodes antérieures. Il n'est pas anodin de constater que partout en Catalogne surgissent des initiatives de récupération de la mémoire historique depuis la guerre civile. Ces initiatives finissent par écrire l'histoire sociale de quartiers ou de municipalités, ainsi que celle des anciens immigrés de l'État espagnol. Les nouvelles migrations sont ensuite intégrées à cette histoire. Le Musée d'histoire de l'immigration en Catalogne²⁴, situé à Sant Adrià del Besòs, dans la zone métropolitaine de Barcelone, en est un bon exemple. Ces projets ont pour fonction de rapprocher anciens et nouveaux voisins et d'incorporer le nouveau fait migratoire à notre histoire.

Au moment d'écrire ces lignes, à l'automne 2010, nous entrons dans une période électorale cruciale. Il y aura des élections au Parlement catalan à la fin novembre et des élections municipales au printemps 2011. L'immigration étrangère s'annonce être l'un des principaux thèmes de débat entre les partis. Des partis clairement xénophobes, tel Plateforme pour la Catalogne²⁵, détiennent déjà des sièges dans quelques gouvernements locaux. Dans ce débat, le Parti populaire (PP), à tendance conservatrice et nationaliste espagnole, manipule des messages au sujet des dernières migrations et de leur processus d'adaptation pour gagner des votes dans la population d'accueil, n'hésitant pas à adopter des lignes directrices différentes selon le territoire.

24 <http://oliba.uoc.edu/mhic/index.php>

25 <http://www.pxcatunya.com/webnormal/>



Ainsi, alors qu'en Catalogne le PP associe immigration étrangère et délinquance en affirmant que les immigrés étrangers ne paient pas d'impôts etaturent les services publics, il affirme tout le contraire à Madrid. Récemment, le responsable de l'immigration du PP dans la Communauté de Madrid répondait de la façon suivante à des déclarations du président du parti à Barcelone au sujet de la saturation des services de santé par les immigrés étrangers :

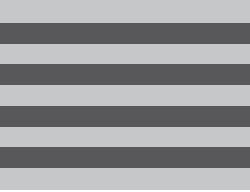
Ils neaturent pas les services publics, ni la santé, ni l'éducation, ni les prestations d'aide sociale. Je me réfère à une récente étude de la Société espagnole de médecine familiale et communautaire (semFYC) qui nous apprend que les étrangers consultent un médecin 4,7 fois par année, contre 8,3 fois pour les Espagnols²⁶.

Le danger avec ces prises de position électoralistes, c'est qu'elles changent les perceptions dans de vastes secteurs de la population et remettent en question l'application de la perspective interculturelle et de convivialité dans la diversité que favorisent d'autres formations politiques et administrations locales, comme nous l'avons vu précédemment.

Nous considérons que si cette tendance à criminaliser la population d'origine étrangère se poursuit, comme c'est le cas dans d'autres États européens (Autriche, France, Pays-Bas, Suède), il en résultera une profonde fracture sociale basée sur l'origine culturelle, nationale ou religieuse. C'est là un des principaux signes de déficit démocratique et de repli de l'État de droit, comme l'ont établi des auteurs comme Hannah Arendt²⁷ dans la première moitié du XX^e siècle, y voyant un des fondements du totalitarisme. La démocratie est basée en effet sur le respect de la diversité, des minorités et sur la culture du pluralisme. C'est précisément pour cette

26 *Quotidien Público*, 2010-10-21

27 *Les Origines du totalitarisme*



raison que nous revendiquons le modèle catalan d'interculturalité qui, parti de Ramon Llull, rejoint notre époque à travers Raimon Panikkar.

Barcelone-Montréal

Automne 2010

LA PLANIFICATION LINGUISTIQUE AU QUÉBEC ET EN CATALOGNE

Ce texte constitue un résumé de mon mémoire de maîtrise de janvier 2010 qui consiste en une comparaison entre les politiques linguistiques développées au Québec et en Catalogne et les structures les entourant. Au fil de cette comparaison, les dynamiques sociolinguistiques des populations et les mécanismes de politiques linguistiques des deux régions sont mis en lumière. En raison du format de l'article présent, nous survolerons sans entrer dans le détail les aspects clés des politiques linguistiques québécoise et catalane qui permettent d'établir une comparaison entre les deux régions. Nous débuterons par définir ce que nous entendons par *politique linguistique* et nous verrons une brève définition de ce qui pourrait en être pour les nations québécoise et catalane. Ensuite, nous repasserons à grands traits les événements historiques qui menèrent à l'adoption de politiques linguistiques dans les deux régions, puis nous verrons les principes fondamentaux qui sous-tendent les lois ainsi que leur portée. Finalement, nous terminerons avec une comparaison directe des situations linguistiques actuelles du Québec et de la Catalogne.

* Valérie Streicher-Arseneault est détentrice d'une maîtrise en Études hispaniques de l'Université de Montréal (2010). Son champ d'études se concentre dans les lois et politiques linguistiques.

1.1 La planification et la politique linguistiques

Par *planification linguistique*, au sens large, nous considérons l'ensemble des activités d'évaluation et de gestion des relations linguistiques (relations des langues entre elles et des langues avec leur environnement). Cette catégorie plus globale peut se diviser ensuite en deux sous-catégories : la *politique linguistique* et la *planification linguistique appliquée*. La *politique linguistique* fera référence au champ théorique à partir duquel est évaluée la situation linguistique et dans le cadre duquel seront écrits les textes législatifs qui serviront de base pour l'élaboration de mesures pratiques. L'ensemble de ces mesures pratiques sera la *planification linguistique appliquée*. Il s'agit du cadre concret où sont élaborées et appliquées les mesures qui découlent des textes et principes législatifs. Dans les deux cas, que l'action de politique linguistique ou de planification linguistique soit prise par un organisme étatique, «subétatique» ou «supraétatique», le but est toujours la régulation ou la gestion des langues. La quête de cet objectif implique nécessairement un processus de profonde réflexion sur les relations qui se développent dans une communauté. Bien que les aspects touchés puissent être en apparence formellement linguistiques, il n'en reste pas moins qu'à la suite d'un plus long questionnement, il devient évident que ces aspects se retrouvent bien souvent au cœur de questions identitaires et qu'ils appartiennent à un système social régi par les intérêts et les actions des membres de la communauté. Ainsi, les politiques linguistiques et les planifications linguistiques doivent en quelque sorte émaner de la communauté avant d'être reprises par les sphères de pouvoirs décisionnels et d'être appliquées : sans l'accord antérieur de la communauté, la mise en place d'un processus de planification linguistique ne peut jamais durer.



1.2 Les nations «subétatiques»

Lorsque nous parlons de nations «subétatiques», nous faisons référence à des nations qui, au point de vue politique, sont régies par des instances étatiques supérieures hiérarchiquement. À cette notion de Paquin (2001), qui nous sert de base de référence pour comparer le Québec (dont la structure étatique est le Canada) et la Catalogne (dont la structure étatique est l'Espagne), nous avons ajouté un concept proposé par Michel Seymour (1999): celui de nation sociopolitique. D'une manière générale, la nation sociopolitique peut se définir comme une communauté politique constituée d'une majorité nationale et de minorités nationales vivant dans un territoire déterminé, où la majorité nationale, à tout le moins, partage une histoire, une langue et une culture communes. La communauté politique est la facette de la description qui fait référence à la structure civile et institutionnelle qui ordonne la nation. Cela signifie que le fonctionnement et le développement de la communauté sont basés sur la participation civile, ce qui laisse la possibilité à tout nouvel arrivant de s'intégrer dans la communauté, sans qu'interfèrent ses origines ou sa religion, par exemple. Lorsque l'on parle d'histoire et de culture communes, il est important de mentionner que bien que l'histoire passée puisse représenter certains paramètres à l'origine des structures actuelles, il n'en reste pas moins que la communauté présente sera constituée de tous les nouveaux membres, bien souvent issus de l'immigration. C'est donc dire que ces membres, tout en respectant les traditions actuelles amenées par l'histoire passée, viendront teinter de ses propres dimensions la culture, la langue et l'histoire de la communauté politique. Il faut donc comprendre ici que le fait de se projeter dans un futur commun où sont entrecroisées leurs multiples caractéristiques est aussi, sinon plus, déterminant pour la communauté que l'histoire des origines.

1.3 Le Québec et la Catalogne en comparaison. Pourquoi?

Comme nous venons de le voir, le Québec et la Catalogne sont deux exemples de nation «subétatique». Il existe également quatre éléments contextuels qui nous permettent d'établir une comparaison intéressante et enrichissante entre leur situation linguistique (cf. les travaux de Boyer 2004, Paquin 2001, Rocher et Marcotte 1997, entre autres).

En premier lieu, et en ce qui concerne leurs différences : la Catalogne possède une histoire millénaire qui lui offre une solide base identitaire et à l'origine de laquelle elle se définissait déjà comme une nation. Le Québec est le résultat d'une colonisation commencée il y a 400 ans, colonisation marquée par la Conquête et le changement de métropole. Ensuite, tandis que la Catalogne se retrouve dans le continent européen pour ainsi dire multiculturel, et avec une langue qui n'est pas internationalement reconnue ; le Québec, dont la langue officielle est internationalement reconnue, est resté un îlot isolé de français dans l'immense bassin anglophone que représente l'Amérique du Nord.

En deuxième lieu, et en ce qui a trait à leurs similitudes, la Catalogne et le Québec font partie de fédérations politiques. Les états fédératifs desquels font partie les deux régions laissent une certaine limite de pouvoir à leurs provinces (au Canada) ou communautés autonomes (en Catalogne). L'Espagne, par exemple, présente un important degré d'asymétrie de répartition des pouvoirs d'une communauté autonome à une autre ; le Canada, pour sa part, offre un degré d'autonomie à peu près égal d'une province à une autre. Ainsi, la Catalogne n'est pas la seule communauté autonome d'Espagne à revendiquer sa «particularité». Le Québec, lui, est la seule province canadienne à revendiquer des droits et des pouvoirs en vertu de sa différence nationale, ce



qui accentue sa spécificité au sein de l'ensemble canadien. Cependant, les deux communautés se définissent comme des nations distinctes de leur ensemble fédératif, en ayant pour symboles les plus puissants leur langue et leur culture.

2.1.1 Le Québec jusqu'à l'adoption de la Loi 101

La trajectoire historique qui a mené le Québec à adopter des législations linguistiques est longue et mouvementée. À plusieurs reprises, des textes législatifs canadiens qui ignoraient les droits de la communauté francophone ont été adoptés : par exemple en 1840 avec l'*Acte d'Union*, ou dans de nombreuses lois spécifiques touchant les postes, les services gouvernementaux, etc. La Loi constitutionnelle de 1867 (qui plus tard a été remplacée sans le consentement du Québec par celle de 1982) est le document qui établit les assises des lois canadiennes actuelles. L'article 133 confère au français un statut égal à celui de l'anglais au Parlement canadien, dans les tribunaux québécois et dans les textes législatifs. Il faut cependant noter que cet article relatif à la question linguistique faisait du français une langue officielle de l'État canadien et des services fédéraux, mais n'instaurait pas le bilinguisme officiel à travers le pays. Cette loi imposait néanmoins des conditions limitant l'usage du français au Québec, obligeant un certain niveau de bilinguisme malgré les prétentions du gouvernement du Québec pour faire valoir le français.

Jusqu'aux années soixante, l'attitude des francophones à l'égard du français était assez ambiguë et dépendait largement de leur statut socio-économique inférieur à celui des anglophones au Québec. C'est au cours des années 1960 et de ce qui a été appelé la *Révolution tranquille* que la communauté francophone a changé de posture à l'égard du français dans un mouvement qui accompagnait l'amélioration de son

statut économique et de son niveau d'instruction. Un événement aura servi de déclencheur : la crise de Saint-Léonard, au cours de laquelle plusieurs parents de familles d'origine italienne ont voulu envoyer leurs enfants à l'école anglaise, posant ainsi la question du statut du français et de sa place dans l'intégration des immigrants. Le mouvement d'urgence de protection et de promotion de la langue française au Québec a connu une opposition gouvernementale forte à l'entrée au pouvoir de Pierre Elliot Trudeau en 1968. Les politiques de Trudeau refusaient de reconnaître officiellement une forme de spécificité québécoise. Avec la *Loi sur les langues officielles* de 1969 et la *Loi sur le multiculturalisme* de 1971, le gouvernement fédéral dirigé par Pierre Elliot Trudeau a mis sur un pied d'égalité formelle le français et l'anglais pour l'État canadien et les services fédéraux, mais en refusant de faire du Canada un État binational, préférant plutôt faire primer le multiculturalisme sur la notion de culture nationale.

Les gouvernements québécois répondirent aux lois canadiennes avec des textes législatifs qui mettaient de l'avant le français comme unique langue officielle au Québec et prônant son usage exclusif dans les organismes gouvernementaux. Ce fut le cas de la Loi 22 de 1974. Évidemment, ce genre de loi cause généralement des tensions sociales de même que des contestations juridiques. Et ce fut le cas, de nombreuses dispositions de la loi ont été invalidées par les tribunaux fédéraux. En 1976, le Parti québécois, voué à la réalisation de la souveraineté du Québec, est élu pour la première fois. La Loi 101, ou *Charte québécoise de la langue française*, est adoptée en 1977 et elle fait du français la langue officielle de la province, de sa sphère publique et de ses institutions. Contestée par le gouvernement fédéral qui fera de son rejet une pièce maîtresse de la Constitution de 1982, la loi a subi de nombreuses modifications et elle a contribué à augmenter le clivage symbolique entre les communautés



anglophone et francophone. Comme le souligne Jacques Gosselin, la Loi canadienne sur les langues officielles présente une fausse symétrie étant donné qu'elle mesure les minorités linguistiques au niveau provincial et non étatique. Elle pose comme équivalentes la minorité anglophone du Québec avec les minorités francophones au Canada. C'est une comparaison inéquitable, puisque seule la langue française est minoritaire au Canada (Gosselin 2003: 21-22).

2.1.2 La Catalogne jusqu'à l'adoption de la Loi 7/1983 de Normalisation linguistique

L'expression de *normalisation linguistique* est utilisée en Catalogne pour faire référence au processus de planification linguistique. Le mot *normalisation* met l'accent sur le fait que ce processus a pour objectif la réorganisation des fonctions linguistiques de la société de manière à ramener à la normale une situation qui était devenue injuste. L'histoire de la Catalogne, dans le cadre européen, s'étend sur une période beaucoup plus longue que celle du Québec. Déjà, en l'an 1716, la Décret de *Nueva Planta* de Philippe d'Anjou marquait l'histoire en abolissant la Généralité (régime juridique et fiscal propre à la région de Catalogne) et en remplaçant l'usage du catalan par celui de l'espagnol dans les institutions administratives et scolaires. Dans cette situation, le catalan avait déjà perdu son statut de langue officielle, mais pas son statut de langue propre, c'est-à-dire que, bien qu'une perte de locuteurs se soit alors produite, le catalan a continué à être langue utilisée dans les milieux populaires. Pendant le XIX^e siècle, avec la chute progressive de la monarchie et la montée des idées républicaines, la ferveur nationaliste s'est incarnée dans le mouvement romantique de la *Renaixença*, dont l'idéologie tournait autour de la récupération du sentiment de fierté et d'appartenance à la culture catalane via l'usage de la langue. Ce mouvement, au

départ culturel, a même acquis un tenant politique. La rédaction des *Bases de Manresa* de 1892 et plus tard l'instauration de la Mancomunitat (gouvernement catalan 1914-1925) ont fourni à la Catalogne une structure constitutionnelle autonome et ont permis, non seulement consolider le prestige, mais aussi de réhabiliter le catalan comme langue officielle pendant la période de la Seconde République espagnole (1931-1939). Des travaux tels que ceux de Pompeu Fabra avec sa réforme de standardisation du catalan démontrent l'intérêt général pour le développement de la langue au cours de la première moitié du XX^e siècle.

Cet élan nationaliste a été contrecarré dès 1923 par la prise de pouvoir du dictateur Primo de Rivera, puis avec la dictature franquiste de 1939 à 1978. Bien que la répression se soit faite moins forte avec les années, toute forme d'expression ou de manifestation culturelle relative à la langue catalane était alors prohibée. Il est donc notable que malgré cette répression active de l'État le catalan soit resté la langue propre et d'identification de bon nombre de Catalans et que ceux-ci furent en mesure de faire perdurer son usage au-delà des interdictions.

Une fois la dictature terminée, le premier pas vers un retour à l'autonomie catalane a été l'adoption de la Constitution espagnole de 1978 qui ouvre la porte à ce que les communautés autonomes puissent définir elles-mêmes certains de leurs pouvoirs avec un statut d'autonomie. C'est ainsi que la Catalogne a adopté son premier statut d'autonomie en 1979, dans lequel le catalan et l'espagnol sont déclarés langues officielles communes, mais où seul le catalan est déclaré langue propre de la Catalogne. La Loi de normalisation linguistique fut adoptée en 1983. Elle constitue la première étape de l'extension de la partie linguistique du statut d'autonomie. L'apport principal de cette loi a été de déclarer que le catalan serait la langue d'enseignement de la communauté auto-



nome. Elle a plus tard été remplacée par la Loi de politique linguistique de 1998 (Loi 1/1998), beaucoup plus étoffée et même dotée d'un système de sanctions qui spécifie, entre autres, que le catalan, en tant que langue propre, doit être connu de tous les citoyens catalans.

2.2.1 La Loi 101: Les principes fondamentaux et le contenu de la législation

Le Québec est une province dans un état fédéral et même si l'on considère souvent que son autonomie est plutôt importante, il n'en reste pas moins que la Loi constitutionnelle canadienne représente un pouvoir décisionnel supérieur et souvent restreignant pour le Québec. La séparation des pouvoirs au Canada se fait comme suit: il existe des domaines de compétence provinciale, d'autres de compétence fédérale et certains de compétence commune où le camp fédéral est finalement plus puissant que le provincial. Comme il n'existe aucun domaine de compétence dédié formellement à la gestion de la langue, il revient au Québec de déterminer les secteurs dans lesquels une loi pourrait être appliquée.

La Loi 101 est le résultat d'une série d'événements qui eurent lieu au cours des années soixante et soixante-dix. Le point culminant en aura été le Livre blanc de Camille Laurin (*La politique québécoise de la langue française*) qui mit en lumière les faits saillants reliés à la condition du français au Québec au cours de ces années, à savoir: la situation socioéconomique plus précaire du groupe francophone par rapport au groupe anglophone, son manque de représentation dans la sphère économique, la force d'attraction que l'anglais exerçait sur les immigrants, l'importance symbolique du français dans la conception du peuple québécois, l'importance du respect des minorités culturelles et linguistiques. Ce texte fait aussi l'inventaire des sphères où devraient être

appliquées des mesures législatives sur l'usage du français : l'administration publique, le secteur des affaires, les ordres professionnels, le commerce, la publicité, l'enseignement, etc. Ce texte est en fait la base de la Loi 101.

La *Charte de la langue française*, adoptée en 1977, est extrêmement détaillée, elle contient plus de 200 articles. Selon Corbeil (2007), qui a été l'un de ses rédacteurs, la loi a été développée selon certains principes sociolinguistiques directeurs : 1) le bilinguisme individuel est certes encouragé, mais la province devrait renoncer au bilinguisme officiel et préférer le français pour seule langue officielle ; 2) la loi doit être axée sur la structure et la situation linguistiques des institutions, zone où les citoyens, individuellement, ne peuvent pas agir ; 3) chaque institution devrait être responsable de sa situation linguistique et de la qualité de l'usage de la langue, tant dans ses communications internes que dans ses communications externes ; 4) les changements législatifs qui pourraient être apportés devront aller de pair avec les images collectives que la communauté se fait d'elle-même.

Le texte *Le français, langue commune. Promouvoir l'usage et la qualité du français, langue officielle et langue commune du Québec*, publié en 1996 par Louise Beaudoin alors ministre responsable de l'application de la langue française en tant que ministre de la Culture et des Communications, est un autre texte important pour comprendre la situation linguistique. Il met de l'avant l'idée que le Québécois qui choisit de s'exprimer en français manifeste un sentiment d'appartenance à la communauté par l'usage de ce qu'il considère comme étant un outil de communication familier et communautaire d'abord. Il focalise aussi sur le fait qu'il est essentiel de créer des liens entre les diverses communautés et la communauté francophone, et ce à travers quatre (4) axes : 1) l'acceptation du français comme langue commune ;



2) la responsabilité des autorités morales et des citoyens face à l'usage de la langue commune et de l'application de la Loi 101; 3) le respect mutuel des groupes culturels entre eux; 4) l'union des réseaux de contacts pour stimuler l'activité culturelle et économique de l'ensemble québécois.

Les organismes responsables de l'application de la Loi 101 sont les suivants: l'Office de la langue française, qui fait aujourd'hui partie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine; la Commission de toponymie, le Secrétariat à la politique linguistique et le Conseil supérieur de la langue française.

La portée de la Loi

La Loi 101 de 1977 se divise en six titres: 1) le statut de la langue française; 2) l'officialisation linguistique; 3) la toponymie et la francisation; 4) l'Office québécois de la langue française; 5) le Conseil supérieur de la langue française; 6) les dispositions pénales et autres sanctions. De manière générale, le premier chapitre met en place toutes les normes d'usage de la langue française dans les différentes sphères sociales du territoire québécois. Les droits fondamentaux en matière de langues de tous les citoyens québécois y sont déclarés et ils peuvent ainsi être résumés: tous les Québécois ont le droit de communiquer et de recevoir un service en français auprès de l'administration publique, des services sociaux et de santé, des entreprises de services destinés au public, des ordres et associations professionnelles et autres entreprises actives dans la province. La loi touche aussi tout ce qui touche l'étiquetage et l'affichage où le français doit être à tout le moins prédominant s'il partage un espace avec d'autres langues. De plus, il y est déclaré que tous les travailleurs ont le droit d'exercer leur métier en français, et toutes les personnes admissibles à l'enseignement ont le droit de suivre un programme en français.

L'enseignement est une part déterminante des enjeux autour de la politique linguistique québécoise. C'est l'article 72 de la loi qui déclare que tous les élèves du niveau préscolaire, primaire et secondaire devront intégrer le système scolaire francophone. Cependant, il existe au Québec un réseau d'écoles publiques anglophones dédiées à cette communauté. La loi prévoit, dans l'article 73, que les enfants dont les parents ont reçu une éducation en anglais ou encore, les enfants ayant déjà commencé leur parcours scolaire dans la langue anglaise ont accès à ce réseau d'écoles. Il existe actuellement un débat concernant la fréquentation du réseau public d'écoles anglophones. Il concerne les cas de parents qui exploitent une faille de la Loi 101. Le cas a été désigné comme celui des *écoles passerelles*. Les écoles passerelles sont des écoles privées anglophones où transitaient pendant un an les enfants qui ne satisfaisaient pas aux normes d'accessibilité au réseau public anglophone (les enfants de familles allophones et francophones, par exemple) ; après ce détour, ils revendiquaient le droit de rejoindre le secteur public anglophone. En septembre 2010, la Loi 115 a été votée sous le bâillon par le gouvernement libéral de Jean Charest : cette loi rend désormais légales les écoles passerelles et par ricochet le « système » qui s'y est développé pour faciliter l'accès à l'école anglophone, en augmentant cependant le nombre d'années requises minimales à trois.

L'immigration est également un enjeu de taille dans le développement de la politique linguistique québécoise. Depuis les années 70, tant au Canada qu'au Québec, le nombre d'immigrants ne cesse d'augmenter. La crise de Saint-Léonard est, au Québec, en quelque sorte, le symbole d'une prise de conscience au point de vue linguistique de l'attraction de l'anglais pour les immigrants. Si la Loi 101 est le point de départ des mesures prises à partir de 1977 quant à la défense de la langue, la législation sur l'immigration au

Québec en est une extension indissociable. Contrairement aux autres provinces canadiennes, Québec possède son propre ministère de l'Immigration. Les objectifs principaux de sa politique sont de faciliter l'intégration des immigrants dans la société québécoise, de faire de la société québécoise une communauté où la langue commune est le français. Bien que le mot «intégration» puisse être interprété de multiples manières, la politique d'immigration actuelle vise ce qu'elle qualifie d'intégration sociale. C'est-à-dire qu'elle est atteinte lorsque le nouvel arrivant comprend les structures administratives et institutionnelles de la communauté dans laquelle il vit, lorsqu'il a atteint une autonomie financière et qu'il connaît la langue de la communauté. La connaissance de la langue commune permettra également au nouvel arrivant de développer un sentiment de fraternité et d'appartenance pour ses concitoyens et lui permettra de s'investir dans un projet commun social pour l'avenir de la communauté. Pour permettre cette intégration qui passe en grande partie par la langue, des programmes de francisation ont été mis sur pied depuis plusieurs années déjà. Au départ, les Centres d'orientation et de francisation pour les immigrants (COFI), qui n'existent plus aujourd'hui, ont été le phare de l'intégration des nouveaux arrivants, avec l'appui pratique d'organismes tels que les commissions scolaires, des écoles secondaires, des universités, le tout permettant aux immigrants de suivre des formations pour faire l'apprentissage du français à temps plein ou partiel selon les cas, avec un système de rémunération compensatoire selon le programme dans lequel est inscrit l'immigrant, le nombre d'heures hebdomadaires à passer en classe, etc. Les concepts généraux qui structurent les cours de français d'intégration sont d'abord une compréhension de la culture québécoise et le développement d'un sentiment d'appartenance envers la communauté québécoise.

2.2.2 La Loi de normalisation linguistique 7/1983 et la Loi de politique linguistique 1/1998:

Les principes fondamentaux et le contenu de la législation

La Constitution espagnole fut adoptée en 1978, après une dictature de près de 40 ans en Espagne. Comme le Canada, l'Espagne est un état fédératif divisé en communautés autonomes, qui elles, possèdent un certain degré d'autonomie selon la Constitution et le développement de leur propre statut d'autonomie, comme l'a fait la Catalogne une première fois en 1979, puis en 2006 avec son Statut d'autonomie de la Catalogne. Bien entendu, ce statut se devrait de convenir aux normes imposées par le cadre constitutionnel espagnol.

En ce qui concerne la législation espagnole à propos de la langue, l'espagnol y est déclaré comme langue officielle sur tout le territoire et elle admet qu'il puisse partager son officialité avec d'autres langues selon ce qu'en détermineront les statuts d'autonomie des différentes régions. De plus, il est aussi déclaré que tous les Espagnols doivent connaître et utiliser l'espagnol et que les différentes langues d'Espagne constituent un patrimoine culturel indéniable et qu'elles doivent faire l'objet de respect et d'une protection particulière. Ainsi, la seule obligation que la Constitution espagnole établit est la connaissance de l'espagnol dans l'ensemble de son territoire. C'est donc dire que le statut du catalan repose entre les mains du gouvernement catalan.

Le gouvernement catalan a d'ailleurs effectivement pris les devants en instaurant les deux principales lois de politique linguistique. La loi actuellement en place est celle de Politique linguistique 1/1998 qui a remplacé la loi 7/1983. Cette loi est en quelque sorte le prolongement de l'Article 6 du Statut d'autonomie de Catalogne de 2006 qui déclare que le catalan est la langue propre de la Catalogne, qu'il



partage son officialité avec l'espagnol et que la Generalitat et l'État doivent agir de manière à permettre et promouvoir cette condition à la fois dans la communauté autonome, mais également dans l'Union européenne. Plusieurs organismes catalans ont charge de l'application de cette loi et de la diffusion des activités reliées. Depuis les élections générales catalanes de 1980, lorsqu'a été élu le parti Convergence et Union, le gouvernement de Jordi Pujol n'a pas tardé à mettre en place les structures institutionnelles nécessaires à l'application de la loi. C'est ainsi qu'a été créée la Direction générale de Politique linguistique, sous la direction du ministère de la Culture et responsable du suivi de la situation linguistique. Cette direction est constituée de trois départements principaux: 1) le Service de normalisation linguistique, 2) le Service de consultation linguistique, et 3) l'Institut de sociolinguistique catalane. L'enseignement de la langue catalane, cependant, est régi par le Service d'enseignement du catalan, qui fait partie du ministère de l'Éducation. Il existe également le Consortium pour la normalisation linguistique qui est responsable de la promotion du catalan, en plus d'être responsable des cours de catalan offerts aux adultes.

Portée et application de la loi

Selon les différents aspects et ordres du Tribunal constitutionnel espagnol, responsable de l'interprétation et de la légitimation des préceptes de la Constitution espagnole et du Statut d'autonomie de la Catalogne, la Catalogne a la possibilité et la compétence de déterminer elle-même la portée de la double officialité linguistique et elle est responsable de s'assurer que tout citoyen a la possibilité de s'exprimer ou de recevoir un service dans la langue officielle de son choix.

La Loi de politique linguistique 1/1998 qui est actuellement en vigueur se divise en 11 parties réparties ainsi : un préambule centré sur les principes fondateurs, tout comme le premier chapitre (le principe de langue propre, la double officialité et la règle du « au moins en catalan »), trois parenthèses basées sur des mesures transitoires possibles, et six chapitres touchant directement un large spectre d'aspects sociaux : l'usage institutionnel de la langue, l'onomastique, l'enseignement, les médias de communication et les industries culturelles, l'activité socioéconomique, et l'élan institutionnel.

Le système d'éducation catalan actuel se base sur un modèle de « conjonction » qui, règle générale, peut se définir comme un système a priori exclusivement catalan, sans différenciation des élèves par la langue maternelle (sauf au niveau préscolaire), qui vise le bilinguisme parfait espagnol/catalan à la fin des études obligatoires.

Contrairement au Québec, la Catalogne n'a pas de ministère responsable de l'immigration, domaine réservé au pouvoir espagnol. Il existe toutefois un système de « catalanisation » pour adultes implanté depuis les années 1980. En accord avec le Plan de citoyenneté et d'immigration de Catalogne, le projet de « catalanisation » trouve son fondement dans les échanges actifs et l'adaptation mutuelle des immigrants et des Catalans déjà établis. Au courant des années 1980 et jusqu'au début de 1990, la motivation principale des adultes à prendre des cours de catalan était le sentiment de devoir citoyen. Il semble désormais que la tendance soit de plus en plus à la motivation instrumentale, c'est-à-dire qu'avec l'application de la Loi de politique linguistique 1/1998 qui exige pour bon nombre de travailleurs de maîtriser le catalan, il devient plus pratique qu'idéologique pour certains de parler le catalan.



3. Conclusions : La réalité et les statistiques actuelles

De nos jours, les populations du Québec et de la Catalogne sont à peu près de même taille. La Catalogne, cependant, connaît une plus forte densité que le Québec. Alors que la population québécoise représente 22 % de la population totale de l'état canadien (pourcentage en décroissance), la Catalogne, représente plus ou moins 15% (pourcentage en croissance) de la population espagnole. C'est donc dire que malgré l'importance politique que prend la Catalogne dans la péninsule ibérique, elle a un poids relatif plus faible que celui du Québec. Il faut considérer également que la Catalogne est la deuxième communauté autonome avec la plus grande population après l'Andalousie, et que l'Espagne présente en fin de compte une plus grande diversité de langues de double officialité que le Canada.

En ce qui concerne la constitution de la population, Québec présente une majorité de citoyens francophones, une minorité d'anglophones vivant surtout dans la zone urbaine montréalaise et un pourcentage sans cesse croissant d'immigrants de diverses cultures et langues maternelles. En comparaison, la Catalogne est peuplée par moins de personnes qui ont le catalan comme langue maternelle que de personnes qui ont l'espagnol comme langue maternelle. Cependant, 37,2% de la population catalane considère le catalan comme leur langue d'identification, c'est-à-dire que 10% des gens qui n'ont pas le catalan pour langue maternelle l'ont tout de même adopté comme langue d'identification. Tant au Québec qu'en Catalogne, l'application des politiques linguistiques avait pour objectifs de diffuser la langue propre de leur région. Dans les deux cas, les mesures furent efficaces selon les statistiques.

En ce qui concerne l'immigration, les deux régions sont constituées d'un important pourcentage de citoyens nés à l'extérieur de leur territoire, entre 10% et 17% de la population totale. Au Québec, les vagues d'immigrants ont commencé il y a longtemps, mais se sont intensifiées depuis les années 1960. De plus, le Québec possède son propre appareil gouvernemental d'immigration. La concentration des allophones dans la zone urbaine de Montréal est cependant en train de créer deux situations linguistiques distinctes, celle de Montréal, et celle du reste du Québec. En Catalogne, l'immigration internationale a connu un essor majeur à partir des années 2000. Antérieurement, les nouveaux arrivants étaient pour la plupart des Espagnols venus d'autres communautés autonomes. C'est donc dire que bien que leur arrivée représentait alors des changements sociaux importants, les structures étatiques et une certaine forme de culture restaient connues à la fois des immigrants et des citoyens catalans déjà en place. Pour l'instant, il est donc impossible de connaître les résultats à long terme de l'immigration internationale sur la situation linguistique en Catalogne. Il est probable que des ajustements à la loi doivent être effectués si l'augmentation de l'immigration perdure. Car il n'existe actuellement pas de norme obligeant les nouveaux arrivants à connaître rapidement le catalan et comme le pourcentage d'immigrants connaissant déjà l'espagnol est grand, les préoccupations premières et, à moyen et long termes, ne seront probablement pas l'apprentissage de la langue, bien qu'ils en comprennent sûrement le rôle symbolique. Cette réalité fait ressortir le fait que bien que la Catalogne possède un « Plan de citoyenneté et d'immigration », elle n'a pas de pouvoir décisionnel quant à l'immigration, pas plus qu'elle n'a de ministère dédié à cet aspect, comme le Québec possède.

Bibliographie

- BOIX, Emili. 2006. «25 años de la Constitución española: un balance sociolingüístico de los (y las) catalonohablantes», en Mónica Castillo Lluch y Johannes Kabatek (eds.), *Las lenguas de España. Política lingüística, sociología del lenguaje e ideología desde la transición hasta la actualidad*. Madrid/Frankfurt, Iberoamericana/Vervuert, 33-59.
- BOUCHARD, Pierre y Richard Y. Bourhis. 2002. «La Charte de la langue française. Bilan, enjeux et perspectives», *Revue de l'aménagement linguistique*, número especial: 9-16.
- BOYER, Henri. 2004. «Langue et nation. Modèle catalan de nationalisme linguistique». *Mots, le langage du politique* 74. [Documento en línea: <http://edition.cens.cnrs.fr/revue/mlp/2004/v/n74/010885arplan.html>]
- BRANCHADELL, Albert. 2002. «L'aménagement du statut. Les modèles de politiques linguistiques et la langue catalane depuis la transition politique espagnole», *Terminogramme*, 103-104: 23-43.
- BRODEUR, Nicole. 2003. «Programmes et méthodes pour l'enseignement du français aux allophones au Québec», *Revue d'aménagement linguistique*, 105: 191-206.
- CALVET, Louis-Jean. 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Saint-Armand-Montrond: Plon.
- La Charte de la langue française*. Office québécois de la Langue française: [Documento en línea: www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/charte/index.html]
- La Constitución Española*. Congreso de los Diputados. [Documento en línea: www.congreso.es/funciones/constitucion/indice.htm]
- La Constitution canadienne*. Ministère canadien de la justice. [Documento en línea: http://laws.justice.gc.ca/fr/const/annex_f.html]
- CORBEIL, Jean-Claude. 2007. *L'embarras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*. Montreal: Québec Amérique.

- . 2004. *La politique linguistique québécoise*. Québec Amérique [Documento en línea: www.olf.gouv.qc.ca/RESSOURCES/sociolinguistique/amenagement/loubier_5.pdf]
- . 1987. «Vers un aménagement linguistique comparé», en Jacques Maurais (ed.), *Politique et aménagement linguistiques*. Québec: Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 555-566.
- El estatuto de Autonomía de 1979* [de Catalunya]. Generalitat de Catalunya. [Documento en línea: www.gencat.cat/generalitat/cat/estatut1979/index.htm]
- Estatística d'usos lingüístics a Catalunya a 2003*. 2004. Secretaria de Política Lingüística del Departament de la Presidencia e Institut d'Estatística de Catalunya Barcelona: Generalitat de Catalunya
- GOSSSELIN, Jacques. 2003. «L'évolution de la législation linguistique au Québec». *Revue d'aménagement linguistique*, 105: 9-51.
- HAGÈGE, Claude. 1983. «Voies et destins de l'action humaine sur les langues», en Claude Hagège e Itsván Fodor (eds.), *La réforme des langues*. Hamburg: Buske, 13-66.
- LAURIER, Michel D. 2005. «La maîtrise du français dans la formation des immigrants adultes. », en Alexandre Stefanescu y Pierre Georgeault (eds.), *Le français au Québec. Les nouveaux défis*. Canada: Fides/Conseil supérieur de la langue française, 569-587.
- LAVOIE, Guillaume. «Le Estatut d'Autonomia de Catalunya de 2006». Conferencia presentada en la Universidad de Montreal otoño 2007.
- Ley 12/2009, de 10 de julio, de Educación de Cataluña*. Generalitat de Catalunya. [Documento en línea: <http://www.gencat.cat/eadop/imatges/5422/09190005.pdf>]
- Ley 1/1998, de 7 de enero, de Política Lingüística de Cataluña*. Generalitat de Catalunya. [Documento en línea: <http://www6.gencat.net/llengcat/legis/lleipl.htm>]

- Loi des langues officielles*. Ministère de la Justice, [Documento en línea: <http://laws.justice.gc.ca/fr/ShowFullDoc/cs/O-3.01///fr>]
- MILIAN i MASSANA, Antoni. 2002. «Le régime juridique de la langue catalane en Catalogne. La loi 1/1998 du 7 janvier du Parlement de la Catalogne», *Terminogramme*, 103-104: 151-170.
- Office québécois de la langue française. 2005. *Les caractéristiques de la population du Québec: profils et tendances 1991-2001*. Fascicule 1. [Documento en línea: www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/sociolinguistique/oqlf_faslin_01_f_20050519.pdf]
- . 2006. *Langue du travail: indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*. Fascicule 2. [Documento en línea: www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/sociolinguistique/oqlf_faslin_02_20060606.pdf]
- . 2008. *La langue de l'enseignement: indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*. Fascicule 4. [Documento en línea: www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/fascicule_04.pdf]
- . 2008. *Production culturelle et langue au Québec*. Fascicule 6. [Documento en línea: www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/fascicule_06.pdf] (08-10-2009).
- . 2008. *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2002-2007*. [Documento en línea: www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/rapport_complet.pdf] (07-10-2009).
- PAQUIN, Stéphane. 2001. *La revanche des petites nations*. Montreal: VLB.
- PEDREÑO, Meritxell e Ignaci Genovés. 2008. «Els usos lingüístics a les institucions públiques de Catalunya 2007», *Llengua i Ús. Revista Tècnica de Política Lingüística*, 43: 82-91.
- Ministère Immigration et Communautés culturelles. 2009. *Population immigrée et recensée au Québec en 2006: caractéristiques générales*. [Documento en línea: www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Population-immigree-recensee-Quebec-regions-2006.pdf]

- Ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir. 2008. *Statistiques de l'éducation. Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. [Documento en línea: www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/StatEduc_2008.pdf]
- PUIG SALELLAS, Josep M. 2003. «La législation linguistique en Catalogne. De la loi de 1983 à celle de 1998», *Revue d'aménagement linguistique*, 105: 53-74.
- ROCHER, Guy y Bruno Marcotte. 1997. «Politiques linguistique et identité nationale comparées au Québec et en Catalogne», en Gérard Bouchard e Yvan Lamonde (eds.), *La nation dans tous ses états. Le Québec en comparaison*. Montreal-París: L'Harmattan, 251-267.
- Secretaria de Política Lingüística. 2009. «Les llengües a Catalunya: resultats de l'Enquesta d'usos lingüístics a la població 2008», *Llengua i Ús. Revista Tècnica de Política Lingüística*, 45: 75-91.
- SEYMOUR, Michel. 2005. *L'institution du langage*. Montreal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- . 1999. *Nationalité, citoyenneté, solidarité*. Montreal: Liber.
- STRUBELL, Miquel. 2002. «La dynamisation sociale dans l'aménagement de la langue catalane», *Terminogramme*, 103-104: 79-104.
- TREMBLAY, Gaëtan y Manuel PARÉS i MAICAS (eds.). 1987. *Québec-Catalogne : deux nations, deux modèles culturels*. Montreal: Université du Québec à Montréal.
- VERNET, Jaume. 2002. «La politique et la législation linguistiques de l'État espagnol et la langue catalane», *Terminogramme*, 103-104: 129-150.
- VILA i MORENO, F. Xavier. 2002. «Les politiques linguistiques dans les systèmes d'éducation des territoires de langue catalane», *Terminogramme*, 103-104: 45-78.

RECONNAISSANCE POLITIQUE ET AUTONOMIE NATIONALE (1979-2010)

Après une sanglante guerre civile dans les années 1930 et la dictature du général Franco qui s'en est ensuivie sur près de 40 ans, l'État espagnol a effectué, à la fin des années 1970, une transition vers un système démocratique. La Constitution de 1978 est le résultat juridique de ce processus de transition. Il s'agit d'un texte qui, entre autres finalités, est né de la volonté d'établir un modèle territorial qui permette d'accommoder le pluralisme national espagnol à travers la reconnaissance de gouvernements autonomes historiquement réclamés, surtout, par la Catalogne et le Pays Basque. Évidemment, nous en savons beaucoup plus aujourd'hui sur les pour et les contres de ce modèle constitutionnel qu'au moment de l'adoption de la Constitution et des premiers statuts d'autonomie.

Tout d'abord, un point positif et un constat paradoxal. Au risque de se répéter, je crois qu'il vaut la peine de commencer par rappeler le progrès historique que représente l'*État des autonomies* – et la Constitution qui l'encadre – dans un État qui affiche un bilan très peu reluisant en matière de liberté, de démocratie et de reconnaissance de l'autonomie territoriale durant la presque totalité de l'époque contemporaine. Il s'agit d'un modèle qui a permis de sortir sans équi-

* Université Pompeu Fabra (Barcelone)

voque d'un État autoritaire très centralisé. Le premier statut d'autonomie de la Catalogne de l'époque postfranquiste a été adopté en 1979. Cela n'empêche toutefois pas de constater que, trente ans plus tard, c'est justement au Pays Basque et en Catalogne, c'est-à-dire dans ces nationalités que l'on semblait vouloir accommoder en priorité durant la transition, que surgissent les principales voix de mécontentement et de déception quant au modèle autonome.

Comme il a été suffisamment répété, il n'est survenu des années 1970 aucune «solution constitutionnelle» claire quant à la question nationale de l'État, cette dernière n'ayant tout simplement pas été résolue politiquement. Ainsi, la Constitution de 1978 n'a créé aucun modèle d'organisation territoriale et est demeurée essentiellement une sorte de «loi de procédure pour la décentralisation» qui permettait divers développements. Ce qui est certain, c'est que l'évolution postérieure du système autonome a été sérieusement affectée, le fait d'avoir opté pour la généralisation des pré-autonomies ayant entraîné la multiplication de celles-ci. Cette question, mal résolue, revient constamment au cœur du débat sur le système politique espagnol.

À mon sens, la principale faiblesse structurelle de l'État des autonomies ne se situe pas au niveau de ses limitations, certes importantes, en tant que modèle de décentralisation, mais dans le fait qu'il ne permette pas, voire empêche, une réglementation efficace de la pluralité nationale, des nations à la base de la société espagnole. Historiquement, la résolution de ces deux aspects du «problème régional» (décentralisation et accommodement de la plurinationalité) a toujours été remise à plus tard. On peut dire que, malgré ses limitations, l'État des autonomies jette les bases qui permettent de régler certains aspects de la décentralisation. Il demeure toutefois très loin de pouvoir accommoder la plurinationalité.



En termes généraux, l'État des autonomies est un modèle poussé par une logique plus *régionalisatrice* qu'authentiquement *fédérale*. Il s'agit d'un modèle qui s'avère plus *ouvert* par omission que par une finalité explicite. De toute façon, décentraliser un État n'est pas la même chose qu'accommoder ou articuler les différentes réalités nationales qui y cohabitent. Ici, «autonomie gouvernementale» n'équivaut pas seulement à «plus de compétences». On pourrait en effet allonger la liste des pouvoirs et voir persister malgré tout *l'inconfort* des citoyens qui s'identifient préférentiellement aux nations minoritaires. Cela est dû au fait qu'une reconnaissance et un développement suffisamment vastes de l'autonomie gouvernementale et de ses spécificités nationales n'ont pas été établis de manière effective et concrète.

Cette réglementation déficiente du fait plurinational n'empêche toutefois pas de reconnaître, comme nous le disions, l'apport positif de la Constitution espagnole de 1978 sur d'autres aspects, comme la reconnaissance et les mécanismes de garantie des droits des citoyens (civils, politiques et sociaux), ou encore d'une bonne partie du réseau institutionnel. De façon générale, je crois qu'il s'agit d'un bon accord pour tourner définitivement la page sur la dictature et sur quelques-uns des aspects les plus rétrogrades de la culture politique espagnole. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on tient compte du contexte dans lequel a eu lieu la transition dans la seconde moitié des années 1970 : un processus de réforme politique mené par des élites surgies du franquisme, sous les menaces latentes de coups militaires, avec un manque de culture démocratique de la négociation de la part des acteurs politiques, avec la faiblesse des forces de l'opposition (tant de l'État que des nations minoritaires), etc. Pour la première fois, à l'exception de l'instable expérience républicaine des années 1930, la Constitution de 1978 : a permis de placer l'État espagnol, et ce, de façon

sans équivoque, dans le groupe des démocraties libérales occidentales ; a rendu possible son intégration à l'Union européenne ; a permis de développer l'État providence et a conduit à la modernisation de la société et des structures mêmes de l'État.

Cela dit, malgré tous les mérites du curriculum de la Constitution actuelle, on peut affirmer avec la même vigueur qu'il ne s'agit pas d'une bonne Constitution pour accommoder une démocratie plurinationale. En effet, elle ne reconnaît pas le pluralisme national actuel dans l'État espagnol. Qui plus est, elle dilue la réglementation de ce pluralisme dans une simple décentralisation généralisée et *uniformiste*. En ce qui a trait à la plurinationalité, le texte constitutionnel est pourvu d'éléments très limitateurs, tant en ce qui concerne la reconnaissance de la plurinationalité que l'autonomie gouvernementale des nations minoritaires (Catalogne, Pays Basque et Galice). Ces deux aspects peuvent difficilement être résolus à partir des prémisses pour le moins « régionales » sur lesquelles a été établi le modèle autonome. Malgré ses progrès à d'autres niveaux, l'actuel État des autonomies ne peut être considéré que comme une étape intermédiaire vers une reconnaissance et une autonomie nationale effectives pour les nations minoritaires.

Les phases du développement constitutionnel

La Constitution espagnole a établi deux voies vers l'obtention de l'autonomie gouvernementale – une voie rapide (Art. 151) et une voie lente (Art. 143) – selon que les « communautés » ont déjà eu ou non une forme d'autonomie politique à d'autres époques (par exemple durant la Seconde République, soit de 1931 à 1939). En ce sens, une sorte d'*asymétrie transitoire* a été établie avant que les communautés autonomes (CA) n'atteignent le plus haut niveau d'auto-



nomie gouvernementale. Cependant, la division finale des pouvoirs relève d'un design potentiellement symétrique, puisque les CA qui empruntent la voie plus lente pour obtenir leur autonomie politique devraient finir par exprimer (comme cela était attendu et est devenu effectivement réalité à partir des années 1990) le désir d'accéder à un plus haut niveau d'autonomie. L'exception se trouve dans les «facteurs de différenciation»: un ensemble hétérogène de questions qui ne sont pas nécessairement liées à la nature plurinationale de l'État, mais qui requièrent chacune un traitement spécifique (langues, insularité, lois civiles particulières, etc.). Cela dit, la caractéristique légale la plus *asymétrique* du système est l'entente économique conclue entre le Pays Basque et la Navarre et le gouvernement central qui s'appuie sur les «droits historiques des communautés forales» (1^{re} clause additionnelle à la Constitution).

On peut identifier cinq différentes phases dans le développement pratique de l'État des autonomies espagnol, de 1978 à 2008:

1. Phase constituante (1978-1981). Cette phase, menée par des gouvernements minoritaires de l'UCDI, s'est caractérisée par les négociations entourant le texte de la Constitution et des statuts des communautés autonomes. Ceux-ci ont été adoptés dans une période relativement courte, soit quatre ans, les premiers statuts à avoir été approuvés étant ceux du Pays Basque et de la Catalogne (tous deux avec une forte majorité en 1979). Durant cette phase, ni le modèle de décentralisation politique ni l'articulation de la plurinationalité de l'État n'ont fait l'objet d'une «solution constitutionnelle», ces deux questions n'ayant pas été résolues durant la période

1 UCD: Unión del Centro Democrático (Parti espagnol de centre-droite mené par Adolfo Suárez)

de transition politique. Il faut rappeler que la menace latente de coups d'État par les forces armées, encore fortement liées à la guerre civile espagnole et au régime de Franco, était une des caractéristiques de cette période. Cette menace s'est finalement concrétisée lors de la tentative de coup d'État de février 1981. Le résultat de cette phase peut être décrit comme un cadre procédural pour la décentralisation politique, qui devait avoir lieu lors des périodes législatives suivantes et qui subirait une série de développements basés sur les principes d'unité, d'autonomie et de solidarité. Ces développements ont été conditionnés par le grand nombre d'autonomies politiques qui ne sont ni nommées ni spécifiquement définies dans la Constitution et qui diffèrent grandement les unes des autres sur les plans national, démographique, culturel, économique et géographique.

2. *Phase d'ententes autonomiques de 1981 et 1992.* Cette phase a été menée par les gouvernements minoritaires de l'UCD de 1981-1982 et un gouvernement socialiste à majorité absolue. Durant cette phase, une série d'ententes autonomiques ont été signées par les deux principaux partis au niveau étatique (UCD-PSOE en 1981 et PSOE-PP en 1992). En plus de la ratification de l'application générale du processus autonome basé sur les prémisses des *pré-autonomies* qui avaient existé avant la Constitution, l'entente de 1981 a mis en branle une interprétation centralisatrice du développement constitutionnel à travers l'approbation de la célèbre LOAPA (Loi pour l'harmonisation du processus autonome), qui a plus tard été déclarée largement inconstitutionnelle par le Tribunal constitutionnel, en 1983. Un autre événement important a été l'approbation d'une série de *lois-cadres*. Le contenu de ces lois établies par le gouvernement central n'est pas défini par la Constitution et

touche plusieurs sujets (universités, fonction publique, gouvernement local, etc.). Ces *lois-cadres*, qui ne devaient être que de simples principes législatifs, ont été interprétées dans les années 1980 comme des ententes législatives à part entière établissant des règles détaillées. Le conflit grandissant engendré par la judiciarisation du développement autonome au cours de cette décennie en est une conséquence. Celle-ci a nécessité l'intervention soutenue et déterminée du Tribunal constitutionnel. De plus, dans les années 1980, deux types distincts de CA ont été créés : 1) celles qui voudraient éventuellement atteindre un plus haut niveau d'autonomie (il s'agit, outre la Catalogne et le Pays Basque, des CA de la Galice, de l'Andalousie, de la Navarre, des îles Canaries et la Communauté de Valence) ; 2) les dix CA restantes, qui jouiraient pour le moment d'un niveau moins élevé d'autonomie gouvernementale. L'entente de 1992 entre le PSOE et le PP a étendu au reste des CA le haut niveau d'autonomie que connaissaient déjà les sept premières CA. Cela a été réalisé à travers des *lois de transfert* et la réforme des statuts d'autonomie respectifs (tendance vers une plus grande symétrie du système). La perspective plurinationale était toujours absente des développements constitutionnels de cette période. Le résultat final de cette phase a été l'établissement, en introduisant une logique d'asymétries par « facteurs de différenciation » dans une logique potentiellement symétrique pour l'ensemble des CA, d'un modèle de décentralisation politique limitée inspiré en partie du modèle allemand.

3. Phase d'ententes parlementaires avec les partis des minorités nationales (PNV, CiU) (1993-2000)². Cette

² PNV: Partido Nacionalista Vasco (Parti nationaliste basque); CiU: Convergència i Unió, coalition de deux partis catalans, CDC: Convergència Democràtica de Catalunya et UDC: Unió Democràtica de Catalunya.

période s'est caractérisée par la dévolution de pouvoirs aux dix CA qui avaient eu un niveau d'autonomie gouvernementale plus bas durant la période précédente. Sur le plan politique, cette période est caractérisée par le fait que le principal parti étatique n'avait pas la majorité absolue (PSOE entre 1993 et 1996 ; PP entre 1996 et 2000), ce qui signifie qu'il était contraint de solliciter l'appui parlementaire dans la Chambre basse du Parlement central, le Congrès des députés, pour obtenir un gouvernement stable. En 1998, l'organisation armée basque ETA a déclaré une trêve qui coïncidait avec l'entente Lizarra signée par les partis nationalistes du Pays Basque. L'espoir que cette entente puisse mettre un terme aux violences a disparu dès la reprise des attaques, un an plus tard. Cette phase a démontré que le fonctionnement de l'État des autonomies dépendait en pratique de la nature temporaire des résultats électoraux au Parlement central et non pas de mécanismes institutionnels stables. De plus, parce que la distribution des pouvoirs matériels est, dans une large mesure, déconstitutionnalisée, la précarité de la défense de l'autonomie gouvernementale des CA devant le Tribunal constitutionnel est devenue manifeste.

4. Phase de majorité absolue du PP (2000-2004). Durant cette période, le PP, en plus d'avoir complété le transfert des services de soins de santé à l'ensemble des CA (2001), a établi une série d'ententes avec le principal parti d'opposition (PSOE) au sujet de plusieurs pouvoirs de l'État central. Parmi ces ententes se trouvent la réforme du système de financement du régime commun des CA (c'est-à-dire toutes les CA, sauf le Pays Basque et la Navarre) et la politique antiterroriste. En ce qui concerne la politique territoriale, cette phase s'est caractérisée par des tentatives du PP de recentraliser

un certain nombre de pouvoirs (éducation, langue, université, etc.) en employant un discours néo-nationaliste espagnol conçu pour promouvoir l'uniformité, ce qui a causé de sérieuses tensions entre le gouvernement central et les institutions autonomiques des nations minoritaires. De plus, les divisions politiques et sociales se sont accentuées au Pays Basque, avec pour effet de polariser les élections du Parlement basque de 2001. La réforme de la *Ley de Partidos* (Loi des partis politiques), menée par le gouvernement central avec l'appui du PSOE, a permis rendre illégal Batusana, un parti politique considéré comme le bras politique de l'ETA, qui avait un certain nombre de députés au Parlement basque. Cette exclusion légale a empêché Batasuna de se présenter aux élections municipales de 2003 et de 2007, aux générales de 2004 et de 2008, ainsi qu'aux élections du Parlement basque de 2005. La proposition politique connue sous le nom de Plan Ibarretxe, défendue par le gouvernement basque et qui vise à enclencher un processus de libre association avec l'Espagne en se basant sur le cadre juridique actuel, a joué un rôle clé dans la consolidation des deux blocs d'opposition représentant les partis et les groupes sociaux du Pays Basque. L'entente, une fois approuvée par une majorité absolue au Parlement basque (décembre 2004), a été déclarée inconstitutionnelle par le Congrès espagnol et rejetée en une seule session (mars 2005). En Catalogne, cette période s'est caractérisée par un climat de confrontation politique sans cesse grandissante entre le pouvoir central et les institutions catalanes. À la fin de 2003, les élections au Parlement catalan ont donné lieu à un nouveau gouvernement de coalition unissant le Parti socialiste catalan (PSC), Initiative pour la Catalogne - Verts (IC-V) et la Gauche républicaine catalane (ERC) après 23 ans de gouvernements CiU menés par Jordi Pujol.

5. Phase de majorité relative du PSOE (depuis 2004). Cette phase a été déclenchée par les bouleversements politiques causés par les attaques à la bombe perpétrées par une organisation islamique (11 mars 2004) et qui ont affecté le résultat final des élections générales tenues trois jours plus tard. La victoire a été obtenue par le Parti socialiste, fort d'une confortable avance. Cette phase, toujours en cours, est caractérisée par une politique d'ententes parlementaires entre le Parti socialiste et les groupes minoritaires (ERC, IU-ICV, CiU, PNV), par la réforme des statuts de plusieurs CA et par l'annonce d'une réforme du modèle de financement des CA. En mars 2008, le Parti socialiste a confirmé sa dominance électorale sans toutefois obtenir de majorité absolue. En ce qui concerne le Pays Basque, suite au rejet du Plan Ibarretxe par le Parlement espagnol et aux élections du Parlement basque (avril 2005) qui se sont soldées par une égalité entre les principaux partis probasques et pro-espagnols, l'ETA a déclaré un cessez-le-feu (mars 2006), ranimant l'espoir de la création d'un processus de paix sur le modèle de l'Irlande du Nord. Cette situation a perduré jusqu'à l'attentat à la bombe à l'aéroport de Madrid (décembre 2006), que l'ETA a justifié en évoquant la réticence du gouvernement espagnol à jeter les bases d'un véritable processus de paix. Durant cette période, Batasuna continue d'être une organisation illégale. La Cour suprême, suivant la Loi des partis politiques, a empêché l'organisation de présenter des membres à travers d'autres organisations ou coalitions parallèles. Elle a cependant permis à l'Action nationaliste basque (ANV) de présenter une candidature partielle aux élections de 2007. La Cour suprême a suspendu la moitié de ses listes de candidats prétextant qu'elles constituaient une continuation illégale de Batasuna. Cette dernière a recommandé à ses



partisans de voter pour l'ANV dans les municipalités où les listes n'avaient pas été suspendues, permettant l'élection de plus de 200 conseillers locaux. En 2008, le gouvernement basque a proposé un nouveau processus au Parlement basque pour le «droit de décider» de la société basque, qui sera probablement rejeté une fois de plus par les institutions espagnoles (gouvernement central et Tribunal constitutionnel).

La réforme du statut de la Catalogne (2004-2006) et la décision du Tribunal constitutionnel (2010)

En février 2004, une commission du Parlement catalan a résolu de réformer le statut d'autonomie catalan, qui datait de 1979, en se basant sur les ententes survenues durant la législature précédente et dans le but d'atteindre quatre objectifs de base :

- 1) augmenter la reconnaissance symbolique et politique de la Catalogne comme réalité nationale distincte au sein de l'État espagnol ;
- 2) augmenter le niveau d'autonomie des institutions catalanes et obtenir une meilleure protection du Tribunal constitutionnel face aux ingérences régulières du pouvoir central ;
- 3) établir un ensemble de relations bilatérales entre les gouvernements catalan et central ;
- 4) améliorer le système de financement déficient et coûteux qui, une fois les transferts interterritoriaux effectués, se solde pour la Catalogne par un déficit fiscal se situant entre 7% et 10%, selon plusieurs études.

La victoire socialiste aux élections de mars 2004 au Parlement central a ouvert ce qui, à l'époque, semblait être une «fenêtre d'opportunités» qui permettrait de mettre à l'épreuve la promesse de Zapatero d'accepter le texte tel qu'approuvé par le Parlement catalan, si ce dernier l'approuvait lui-même par une majorité claire. Il semblait alors possible que cette chose imprécise que l'on nommait «Espagne plurielle» reconnaisse explicitement, sous la gouverne du Parti socialiste, la plurinationalité de l'État et permette véritablement un accommodement politique stable de l'autonomie gouvernementale et du financement de la Catalogne.

Les groupes politiques du Parlement catalan ont mis 19 mois à produire une proposition définitive. Il fallait obtenir l'approbation des deux tiers du Parlement, ce qui signifiait l'appui des trois partis qui formaient le gouvernement catalan (PSC, ERC et ICV-EUiA) et les députés de *Convergència i Unió* (CiU), la coalition qui a été au pouvoir de 1980 à 2003 et qui était, à l'époque de la réforme, dans l'opposition en dépit d'avoir été le parti ayant remporté le plus de sièges. Le Parlement catalan a finalement approuvé la loi de réforme du statut avec une grande majorité (120 députés sur 135) en septembre 2005. Elle avait l'appui de quatre des cinq groupes parlementaires (soit tous les partis, sauf le PP).

Selon les données d'une étude menée par l'*Institut Opina* à l'automne 2005, 71,4% des Catalans considéraient alors que la Catalogne avait besoin d'un nouveau statut; 60,4%, croyaient que l'on devrait y faire référence à la Catalogne comme nation au sein de l'État espagnol; 79,7% demandaient que la langue catalane jouisse du même traitement que la langue espagnole et 83,3% considéraient que la Catalogne manifestait «un degré relativement élevé ou très élevé de solidarité» envers le reste de l'Espagne. Une grande



majorité (75,8%) pensait que le nouveau statut signifierait une amélioration dans la vie des Catalans (16,6% pensaient le contraire). De plus, selon les données du Centre de recherche sociologique (CIS, 2005), 64,7% des répondants croyaient que la réforme du statut était plutôt ou très nécessaire; 75,2% reconnaissaient le droit et le devoir de connaître le catalan; et 79,7%, de le connaître aussi bien que l'espagnol. En ce qui concerne le modèle de l'État, 4,5% préféraient un État sans autonomies, 23,5% avec autonomies «comme maintenant», 48% préféraient un État où les autonomies verraient leurs pouvoirs accrus, alors que 20,7% étaient pour un État qui reconnaîtrait la possibilité de l'indépendance.

En novembre 2005, le Parlement espagnol a accepté de considérer la proposition catalane. Les représentants de ce qui ressemblait alors à une alliance «à quatre» (les trois partis du gouvernement catalan et CiU) ont conjointement défendu la proposition du Parlement catalan devant le Congrès espagnol.

Durant la première moitié de 2006, le traitement de la proposition a donné lieu à une série de campagnes contre le statut. Les chefs du PP menaçaient d'organiser des protestations si le mot «nation» y était utilisé ne serait-ce que dans le préambule – comme cela a été finalement le cas. Toutes sortes de catastrophes ont été évoquées. Aucune d'elles n'était toutefois particulièrement originale, soit dit en passant, puisqu'elles avaient déjà été évoquées lors du traitement du statut catalan de la Seconde République (1932). Zapatero a annoncé que le statut serait amendé afin que «le PSOE puisse accepter le texte», brisant ainsi la promesse qu'il avait faite durant la campagne électorale catalane de 2003.

Pendant ce temps, les négociations avec le gouvernement central étaient au point mort, surtout celles entourant les questions de financement. La soi-disant alliance «à quatre» montrait de plus en plus de signes de manque d'unité, tant à cause de la rivalité entre CiU et l'ERC que du double rôle des députés du PSC, en tant que membres d'un parti catalan fédéré au PSOE. Un bon nombre de membres importants du gouvernement socialiste espagnol ainsi que des présidents de CA contrôlées par le Parti socialiste ont eux aussi rejeté la reconnaissance de la Catalogne comme nation telle qu'exprimée dans la proposition. Ainsi, les deux points les plus fortement rejetés par la droite espagnole et une partie de la gauche ont été la question de la reconnaissance de la Catalogne comme nation et le modèle de financement proposé.

La deuxième phase de négociations a été dominée par l'entente intervenue entre Zapatero et Artur Mas (chef de CiU) en janvier 2006. Ces deux chefs se sont entendus sur la définition de la Catalogne ainsi que sur un certain nombre de questions financières, principalement la politique d'investissement à court terme en Catalogne et la nature générale de la solidarité catalane envers les autres CA du régime commun (toutes, à l'exception du Pays Basque et de la Navarre).

Cette entente a mené à une augmentation des revenus de la Catalogne, mais n'a pas changé le modèle de financement antérieur. En d'autres mots, elle n'a pas retiré la Catalogne du régime commun et ne l'a pas rapprochée non plus du traitement *asymétrique* de la Navarre et du Pays Basque. La bilatéralité a été rejetée. Afin de réduire davantage le déficit fiscal de la Catalogne (dont les chiffres officiels sont inconnus parce que l'État a toujours refusé de les rendre publics, mais qui, selon les données fournies par l'administration catalane et de nombreuses études, se situerait entre 7 %



et 10 % du PIB de la Catalogne, un pourcentage comparativement très élevé sur le plan politique), l'État a promis d'investir pendant les sept années suivantes autant d'argent que la part de la Catalogne dans le PIB espagnol (18,5 %). Toutefois, cette entente n'a établi aucune formule de calcul (la Catalogne n'a reçu qu'entre 11 % et 12 % des investissements de l'État jusqu'en 2006). À l'avenir, il est prévu que la «solidarité» interterritoriale n'affecte pas le classement des CA selon leurs revenus. C'est une question qui politise toute formule potentielle de calcul technique, et ce même si certains indicateurs utilisés seront modifiés. Par exemple, des critères territoriaux comme le coût de la vie et l'immigration seront pris en considération, mais leur effet sera compensé par d'autres critères qui auront l'effet inverse. Il appert donc que le nouveau statut ne constitue aucun progrès que ce soit vers un véritable système de fédéralisme fiscal.

En ce qui concerne la reconnaissance nationale, la définition de la Catalogne en tant que nation a été retirée des articles du statut. Dans le préambule, qui n'a aucune valeur juridique stricte, il est stipulé que le Parlement catalan «a défini la Catalogne comme une nation par une vaste majorité», mais poursuit en disant que la Constitution reconnaît la réalité nationale de la Catalogne en tant que *nationalité*. Enfin, le drapeau, le jour et l'hymne de la Catalogne sont décrits comme *nationaux* dans le texte alors que, d'autre part, le PSOE et le PP ont supprimé du texte toute référence aux équipes sportives *nationales* catalanes.

De plus, un certain nombre de coupes budgétaires ont été effectuées dans les pouvoirs du gouvernement autonome proposés dans le projet du Parlement catalan (notamment les dispositions concernant l'immigration). Elles ont cependant été faites dans la perspective d'une définition plus détaillée de chaque pouvoir afin d'obtenir, en principe, et cela reste à

prouver en pratique, une meilleure protection juridique dans les causes soumises au Tribunal constitutionnel. Cela devrait faire obstacle aux ingérences politiques menées ces dernières décennies par le gouvernement, qui a usé de toute une série de techniques législatives (lois-cadres, lois organiques, etc.). Le pouvoir judiciaire en Catalogne est régi par une politique de décentralisation des institutions de l'État, renforçant ainsi la position de la Cour supérieure catalane. Toutefois, il ne sera toujours pas requis aux juges en Catalogne de parler catalan pour accéder à leurs fonctions: des points seront accordés pour le fait de parler catalan, mais ce ne sera pas un critère indispensable. Le chapitre portant sur les politiques européennes et étrangères a aussi été dilué. Il est stipulé, quoique vaguement, que la Catalogne sera représentée à l'UNESCO.

Bref, des trois objectifs de base ayant justifié la réforme du statut (la reconnaissance nationale, l'augmentation et la protection de l'autonomie gouvernementale et le système de financement), le premier est inclus dans le préambule, sans pouvoir normatif direct. Les pouvoirs du gouvernement autonome sont bien plus détaillés que dans le statut de 1979, mais il ne semble pas que le statut, en pratique, mette un terme à l'ambiguïté de la logique constitutionnelle qui a mené à l'hégémonie du gouvernement central sur la division pratique des pouvoirs au cours des trente dernières années. En ce qui concerne le financement, la Catalogne voit ses revenus et ses investissements augmenter légèrement, même si les revenus ne proviennent d'aucun changement au modèle de financement de base – lequel demeure à la merci des décisions prises par le Conseil de politiques fiscales et financières – et les investissements ne sont définis par aucune formule de calcul.

En mars 2006, le projet de loi du statut a été accepté en session plénière de la Commission constitutionnelle du Parlement espagnol, avec les socialistes, CiU et IU-ICV



en faveur et le PP, l'ERC et l'EA contre, même si ces deux derniers partis s'y opposaient pour des raisons contraires au PP. Le texte a ensuite été approuvé en session plénière du Parlement espagnol et du Sénat sans modifications et, enfin, par référendum en Catalogne en juin 2006 (73 % ont voté en faveur, bien que le taux de participation ait été aussi bas que 49 %). Le PP et l'ERC ont incité les électeurs à rejeter le statut, encore une fois pour des raisons opposées.

Le Parti populaire, ainsi que les gouvernements de certaines CA (Aragon, les îles Baléares et la Communauté de Valence) et l'ombudsman espagnol en ont appelé au Tribunal constitutionnel de certaines portions du statut catalan de 2006, ce qui a mené à la complète politisation des juges du Tribunal. Certains d'entre eux ont été récusés par les partis politiques. Un juge a été marginalisé dans cette cause pour ses travaux savants sur les effets européens sur le nouveau statut. Un autre juge est mort durant cette période. De plus, quatre des juges restants ont vu leur mandat arriver à échéance en 2008, mais ont tout de même conservé leur siège (le PSOE et le PP ne s'entendaient pas sur les nouveaux candidats). Tous ces facteurs ont fait perdre sa légitimité à une institution judiciaire qui a vu balayée d'un coup la notoriété considérable dont elle jouissait depuis les années 1980. Le Tribunal a finalement rendu son verdict sur le statut d'autonomie de la Catalogne en juillet 2010 (4 ans après l'approbation de cette loi!).

En somme, le Tribunal a rendu deux décisions: 1) déclarer «inconstitutionnels» quatorze articles du statut de la Catalogne et 2) établir une «interprétation» de 27 autres articles ou dispositions additionnelles. Le tableau suivant résume ces deux décisions selon le contenu affecté:

DÉCISION DU TRIBUNAL CONSTITUTIONNEL - STATUT 2006

	Articles inconstitutionnels	Articles interprétés
Langue et symboles	1	7
Institutions	8	3
Compétences	3	6
Participation de l'État	0	3
Financement	2	6
Réforme	0	2
TOTAL	14	27

Dans le groupe des quatorze articles déclarés contraires à la Constitution espagnole de 1978, et qui sont par conséquent annulés, nous trouvons ce qui suit :

1. Nation : Les références à la nation catalane incluses dans le préambule du statut sont considérées «sans valeur juridique interprétative» par le TC.
2. Langue : L'expression «préférentielle» appliquée à l'usage du catalan dans l'administration publique et dans les médias (en revanche, la considération que le catalan est la langue «normale» dans ces deux secteurs est maintenue) (article affecté : art. 6).
3. Institutions : Sont affectés, essentiellement, le fait que les jugements du Conseil des garanties statutaires sur les droits reconnus par le statut soient contraignants ; les compétences du Sindic de Greuges (l'ombudsman) de la Catalogne – dont le Tribunal considère qu'il n'annule pas l'intervention du Défenseur du peuple espagnol sur le territoire de la Catalogne – et, surtout, le Conseil de justice de la Catalogne. Ce nouvel organe établi par le statut de 2006 prétendait décentraliser cer-



taines fonctions du modèle unitaire de la justice espagnole (qui ne correspond pas au modèle autonome, mais plutôt qui maintient fondamentalement le schéma d'administration de la justice d'un État unitaire centralisé) (articles affectés : 76, 78, 95, 97, 98, 99, 100, 101).

4. Lois-cadres et compétences : Le tribunal annule les dispositions du statut qui ramenaient les lois-cadres à l'établissement de « principes, règles et standards minimums » dans le but de limiter les habituelles ingérences du pouvoir central dans les compétences des communautés autonomes perpétrées au cours des trente dernières années (articles affectés : 111, 120, 126).
5. Financement : Le tribunal déclare contraires à la Constitution deux dispositions qui affectent les mécanismes de nivellement entre les communautés autonomes et les finances des gouvernements locaux (articles affectés : 206, 218).

Dans le groupe des 27 articles « interprétés » par le TC (qui demeurent dans le texte, mais qu'il faut comprendre selon l'interprétation qu'en fait le tribunal), notons :

1) *Nation* : Le TC répète à plus de dix reprises que la seule nation au sens juridique du terme est la Nation espagnole (avec la majuscule). La *nation* catalane n'est pas une nation au sens juridique (le TC affirme toutefois que « l'autoreprésentation d'une collectivité comme réalité nationale [.] est une idée parfaitement légitime »). Il réaffirme constamment « l'indissoluble unité de la Nation espagnole ». L'autonomie gouvernementale de la Catalogne n'est pas fondée sur des « droits historiques » – bien que l'histoire de cette collectivité remonte au Moyen Âge. Son unique fondement est la Constitution. Les droits historiques dont se revendique la

Catalogne, dit le Tribunal, sont bien différents de ceux des territoires foraux (Pays Basque et Navarre). Les symboles propres (drapeau, hymne et fête nationale de la Catalogne) sont considérés comme étant propres à une *nationalité* et n'entrent pas en compétition avec les symboles de la Nation espagnole.

2) *Langue*: Le devoir de parler catalan de la part des citoyens de la Catalogne est limité, ne peut être généralisé et ne peut être comparé au devoir de tous les Espagnols de parler castillan. On ouvre ainsi la porte à la remise en question du modèle d'immersion linguistique en vigueur dans l'enseignement non universitaire, lequel a pourtant été déclaré constitutionnel par une décision antérieure du TC (avec d'autres juges). Le castillan doit lui aussi être considéré comme langue véhiculaire dans l'enseignement. Le droit d'être servi dans les deux langues officielles ne peut être exigé que dans les relations entre les pouvoirs publics et les citoyens (et non dans les relations entre acteurs privés). Les administrations publiques ne peuvent avoir de préférence pour aucune des deux langues officielles. (Cela dit, le Tribunal ajoute que le Parlement peut adopter des politiques linguistiques visant à «corriger des situations historiques de déséquilibre, si elles existent»).

3) *Institutions*: Le TC considère comme un «excès évident» la création d'un Conseil de justice de la Catalogne (comme organe de déconcentration du pouvoir judiciaire en Catalogne).

4) *Lois-cadres et compétences*: Le caractère «encadrant» est également applicable aux réglementations et aux actes d'exécution de l'État (pas seulement des lois). Le statut ne peut interpréter la priorité de ses règles sur celles de l'État dans le cas de compétences partagées. La bilatéralité ne



signifie pas relation entre égaux. Elle n'affecte pas non plus les compétences de l'État. Le tribunal nie au gouvernement et au Parlement de la Catalogne le pouvoir de tenir des référendums (exclusif à l'État) et refuse la compétence exclusive sur l'accueil des immigrants. Il déclare aussi l'impossibilité de refaire les limites territoriales des provinces catalanes.

5) *Financement*: Le TC considère que seul l'État peut établir quel effort fiscal doit fournir chaque communauté autonome. Que les investissements de l'État en Catalogne soient proportionnels à son apport au PIB ne signifie pas un effet directement contraignant pour l'État (cela ne contraint pas l'État dans sa politique d'investissement).

Le jugement représente un pas en arrière dans l'approfondissement de l'autonomie gouvernementale et de la reconnaissance nationale de la Catalogne. Notamment, la partie *interprétative* du jugement signifie, sur le plan politique, une amputation et un dépouillement de l'autonomie gouvernementale établie dans le statut de 2006. Les « fondements juridiques » du jugement comportent bien plus de contenu rhétorique que ce que l'on retrouve normalement dans les autres jugements du TC. Il s'agit d'une rhétorique à tendance clairement nationaliste espagnole. En effet, on y constate une évidente volonté de limiter la reconnaissance de l'autonomie gouvernementale qui fait reculer certaines dispositions (langue, symboles, compétences) par rapport au statut de 1979. De plus, le jugement ferme la porte à un approfondissement de l'autonomie gouvernementale et à une réforme du système de financement, onéreux pour la Catalogne (avec un déficit fiscal de 10 % de son PIB).

Dans l'ensemble, je crois que ce jugement marquera un avant et un après, un point d'inflexion politique dans les relations entre la Catalogne et l'Espagne. Le pas en arrière

qu'elle impose renforce la montée des positions indépendantistes en Catalogne tout en renforçant les positions les plus intransigeantes des deux partis étatiques, le PSOE et le PP. Le terrain des compromis intermédiaires à caractère fédéralisant s'évanouit dans cette décision du TC (un tribunal, rappelons-nous, très divisé, discrédité et sans légitimité sur les plans politique et professionnel).

Devant ce panorama, deux questions affecteront particulièrement le programme politique des prochaines années. Quelle serait la structure de l'État des autonomies la plus convenable pour régler la question de la reconnaissance et de l'accommodation de la pluralité nationale de l'État? L'État espagnol actuel peut-il évoluer vers cet objectif? Ce sont deux questions distinctes. Pour y répondre, on peut entrevoir jusqu'à six scénarios possibles. La question fondamentale reste toujours de savoir comment structurer les réalités nationales spécifiques de la Catalogne (et du Pays Basque) dans la démocratie espagnole, question que le modèle actuel des autonomies a échoué lamentablement à régler.

- 1) *Scénario régressif*. Un pacte de réforme constitutionnelle entre le PP et le PSOE sans tenir compte des minorités pour «fermer» définitivement le modèle autonome et renforcer encore plus le pouvoir central, ses institutions et ses processus de décision constituerait une régression. Évidemment, ce scénario aggraverait les conflits territoriaux et éloignerait la possibilité d'une stabilité de la dynamique politique du système.
- 2) *Scénario de continuité autonome*. Les choses continueraient plus ou moins comme maintenant, tant pour l'autonomie gouvernementale que pour les pratiques institutionnelles. Le déficit de protection juridique des autonomies devant le Tribunal constitutionnel (TC) engendré par les ambiguïtés constitutionnelles et le



système de nomination de juges au TC serait maintenu. Les CA ne pourraient toujours pas mener leurs propres politiques dans la presque totalité de leurs champs de compétences (éducation, santé, services sociaux, recherche, fonction publique, universités, gouvernement local, etc.). Le caractère plurinational de l'État ne serait toujours pas reconnu dans la Constitution. Le modèle de financement pourrait être revu, mais en suivant les lignes directrices uniformistes et multilatérales du système actuel (avec un traitement distinct asymétrique pour le Pays Basque et la Navarre). Le Sénat (un autre fiasco constitutionnel) pourrait également être réformé dans une optique simplement *autonomique*.

- 3) *Scénario fédéral classique (uninational)*. Il s'agirait ici de développer l'État des autonomies en se basant sur les prémisses du fédéralisme classique, ce qui supposerait quelques réformes constitutionnelles (fédéralisation du Sénat et du pouvoir judiciaire, changements dans les fonctions des CA dans l'Union européenne, établissement d'un modèle de fédéralisme fiscal, etc.). Au chapitre des compétences: règlement de plusieurs ambiguïtés constitutionnelles qui favorisent actuellement le pouvoir central. La reconnaissance de la plurinationalité serait toujours absente, avec déficits sur les plans symbolique, économique, international et sur celui des compétences. On y gagnerait toutefois en clarté, probablement aussi en stabilité. La décentralisation et les garanties juridiques des minorités (très précaires dans les scénarios précédents) seraient renforcées.
- 4) *Scénario fédéral plurinational*. Le caractère plurinational de l'État serait reconnu constitutionnellement, avec des gouvernements autonomes distincts pour la Catalogne et le Pays Basque. Cette spécificité s'appliquerait à cinq niveaux: symbolique, institutionnel, économique-fiscal, international et des compétences. Il s'agirait d'obtenir un

friendly state, un État qui respecte les minorités nationales. La participation de ces dernières aux institutions de l'État (Parlement central, TC, etc.) inclurait des procédures « libérales » de protection des minorités devant la version collective de la « tyrannie de la majorité » (droits de veto, signaux d'alarme, procédures d'*opting in* et d'*opting out*, etc.).

- 5) *Scénario de partenariat (ou de souveraineté-association)*. Contrairement aux scénarios précédents qui impliquent des ententes à caractère fédéral, le processus dépendrait ici uniquement de la volonté des citoyens des nations minoritaires à n'établir avec l'État que des accords à caractère confédéral concernant des questions concrètes (défense, passeport, certaines questions de tribut et de politique extérieure, etc.). La régulation de ces accords serait semblable à celle établie dans certains États associés ou *federacies* de la politique comparée.
- 6) *Scénario de sécession*. Ici la rupture d'avec l'État et le niveau d'autonomie gouvernementale seraient optimaux à l'intérieur du schéma de souverainetés partagées de l'UE.

Un accommodement libéral démocratique stable du pluralisme national de l'État ne s'avère possible que dans les trois derniers scénarios. Dans le deuxième et, surtout, le troisième scénario, il serait possible de faire faire quelques progrès à l'autonomie gouvernementale et de se doter d'un cadre institutionnel plus respectueux des minorités nationales. Mais l'éventuel manque de régulation de la plurinationalité aux niveaux symbolique, économique, international et des compétences empêcherait toute solution viable à long terme.

La décision du Tribunal constitutionnel au sujet du statut de la Catalogne de 2006 correspond au deuxième scénario, avec des éléments du premier. L'instabilité du système est



servie. D'ailleurs, il n'y a encore eu aucun président du gouvernement espagnol qui puisse être qualifié d'*étatiste*. Le manque de *culture politique fédérale* et de *culture politique plurinationale* des deux partis majoritaires de l'État (PSOE et PP) empêche la réalisation du quatrième scénario, ce qui fait en sorte que les positions indépendantistes en Catalogne et au Pays Basque soient de plus en plus rationnelles et légitimes. Mais ces positions n'ont pas de support légal dans le cadre constitutionnel. Tout cela empoisonne le débat et les prises de position politiques des deux principaux acteurs (la majorité et les minorités).

Le XXI^e siècle sera probablement le siècle de la reconnaissance et de la consolidation majeure de l'autonomie gouvernementale des nations minoritaires dans les démocraties (ce que Hegel appelait l'«autodétermination dans l'interdépendance»), que ce soit à partir de leur inclusion dans des États plurinationaux ou à partir de processus de *partenariat* – ou de sécession – si la première option s'avérait impossible à réaliser. Il s'agit d'une question sur laquelle les démocraties libérales et le constitutionnalisme ne se sont pas penchés et qu'ils n'ont pas bien réglée au cours de leurs 200 ans d'histoire. L'avenir est par définition incertain, et l'histoire n'a jamais de fin – encore moins de fin connue. □

LA CATALOGNE DANS LE MONDE, EN PASSANT PAR LE QUÉBEC

Outre les magnifiques œuvres de l'artiste Jordi Bonet et de l'écrivain Jacques Folch-Ribas, sans doute les deux Québécois d'origine catalane les plus populaires du Québec, les autres références catalanes dans la culture et l'histoire québécoise se limitent probablement au mot *catalogne*¹ et aux soldats nord-catalans du régiment Royale-Roussillon² qui ont participé à la bataille des plaines d'Abraham en 1759.

* Responsable du programme en études catalanes à l'Université de Montréal et vice-président du Cercle culturel catalan du Québec

www.mediatheque.cat - eric.viladrich.castellanas@umontreal.ca

1 En français québécois le mot *catalogne* désigne une « sorte de tapis de ménage, confectionné dans les familles avec toutes sortes de menus restes, et qui est surtout en usage dans les campagnes » (Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français de Sylva Clapin, 1894). Comme le dictionnaire d'Antoine Oudin (France, ? - 11 février 1653) le précise, en Normandie, « la castelogne est une couverture de laine, pour le lit », avec l'indication que les mots *castalogne* et *catelogne* sont venus de Catalogne. Ce mot aurait ainsi voyagé de la Normandie à la Nouvelle-France et, de ce fait, la fleurissante industrie textile catalane serait donc à l'origine de ce mot québécois.

2 Pour en savoir davantage, veuillez consulter l'article « Catalans contra mohicans. Soldats catalans en la guerra que va enfrontar francesos i britànics pel domini de Nova França en el segle XVIII » dans le numéro 98 de la revue catalane *Sàpiens* (décembre 2010) où encore l'article « Régiment Royale-Roussillon » au <http://grandquebec.com/histoire/regiment-de-roussillon>



Néanmoins, depuis 1980 – quand la Catalogne a récupéré la *Generalitat de Catalunya* (son gouvernement) après les quelque 40 ans de dictature de Franco –, la présence catalane au Québec n'a cessé d'augmenter. Non seulement grâce aux multiples rencontres et projets bilatéraux Catalogne-Québec³ qui se sont succédé au long de ces trente dernières années, mais également par l'implantation et consolidation au Québec d'organismes et d'institutions faisant partie des réseaux diplomatique, associatif, culturel, universitaire, économique et sportif que la Catalogne entretient sur la scène internationale.

L'Institut Ramon Llull, l'Université de Montréal et la langue et la culture catalanes

Outre la Catalogne (dont la capitale est Barcelone), la langue et la culture catalanes sont présentes également sur six autres territoires répartis à travers quatre États européens :

- la Communauté de Valence, les îles Baléares et la frange orientale d'Aragon (Espagne) ;
- la Catalogne Nord (ou département des Pyrénées-Orientales, en France) ;
- la Principauté d'Andorre ;
- et la municipalité d'Alghero (en Sardaigne, Italie).

Aujourd'hui, environ 10 millions d'Européens parlent le catalan, une langue millénaire ouverte sur le XXI^e siècle.

Langue romane, le catalan a commencé à se former entre le VIII^e et le X^e siècle de part et d'autre des Pyrénées, dans les comtés de la Marche hispanique établie par l'Empire carolingien.

³ Pour plus d'information veuillez consulter dans le présent dossier l'article « Trente ans de relations Catalogne/Québec », de Michelle Bussièrès, ex-députée au Bureau du Québec à Barcelone

Les premiers textes écrits en catalan datent du XII^e siècle. Entre le XIII^e et le XVI^e siècle, le catalan connut une expansion non seulement en tant que langue de culture, mais aussi comme langue du gouvernement, au point de devenir langue de référence en Méditerranée, notamment en Sicile, en Sardaigne ou encore à Naples.

Parmi les ouvrages littéraires de portée universelle rédigés en catalan figurent les écrits de Ramon Llull (Raymond Lulle), philosophe, poète et romancier contemporain de Dante considéré comme le créateur de la prose catalane, les œuvres d'Ausiàs March et de Joanot Martorell avec son «Tirant lo Blanc», le premier roman moderne de la littérature occidentale. Plus près de nous, aux XIX^e et XX^e siècles, Jacint Verdaguer, Mercè Rodoreda, Josep Pla, Salvador Espriu, Baltasar Porcel et de nombreux autres écrivains catalans de renom nous ont légué des œuvres admirables.

La langue est actuellement utilisée au quotidien dans toutes les sphères de la société, dans les établissements d'enseignement, en recherche, dans l'administration publique, dans les entreprises, dans les médias, etc.

C'est la vingt-sixième langue la plus utilisée sur Internet, où un large éventail d'outils multimédias d'apprentissage du catalan a été mis en ligne, particulièrement sur le site Parla.cat. S'appuyant sur une forte tradition culturelle, le catalan est, selon l'UNESCO, la onzième langue la plus traduite au monde⁴.

Tout comme l'Instituto Cervantes pour l'espagnol, le Goethe Institut pour l'allemand, ou le Camoes pour le portugais, l'Institut Ramon Llull est, depuis 2003, un consortium formé par le gouvernement de Catalogne (*Generalitat de Catalunya*) et le gouvernement des îles Baléares et dont le principal objectif est «la promotion à l'étranger de la langue catalane et de la culture qui s'exprime sur ses territoires,

4 «Le catalan, la langue de 10 millions d'Européens» – exposition de l'Institut Ramon Llull lorsque la langue catalane a été l'invitée d'honneur à la foire Expolangues de Paris, en janvier 2010.



dans toutes les modalités, toutes les matières et tous les moyens d'expression⁵».

Depuis 2003, la plupart des événements artistiques, littéraires et académiques reliés à la culture catalane qui ont été présentés au Québec ont pu compter sur l'appui de l'Institut Ramon Llull. Outre la section «création» – qui appuie les arts tels que le cinéma, le théâtre, la danse, etc. – et la section «littérature et sciences humaines», l'Institut compte également une section «langue et universités» pour soutenir spécifiquement un réseau de plus de 160 universités réparties dans 28 pays sur les cinq continents et ayant des programmes ou des cours de langue, culture et littérature catalanes.

Au Québec, l'Université de Montréal fait partie de ce réseau depuis septembre 2007, alors qu'un nouveau programme en études catalanes voyait le jour au Département de littératures et de langues modernes. Depuis lors, plus de 220 étudiants se sont inscrits aux cours de langue et de culture offerts dans le cadre de ce programme.

Depuis septembre 2009, l'Université de Montréal accueille également la Médiathèque en études catalanes (MédiaCAT). Ce centre de documentation et de référence, relié au Département de littératures et de langues modernes et créé avec la collaboration de l'Institut Ramon Llull et du Cercle culturel catalan du Québec, se veut la première collection permanente d'ouvrages portant sur la langue, la littérature, la culture, la politique, l'architecture et le cinéma de la Catalogne et de l'ensemble des territoires de langue et culture catalane.

Outre le service de prêt, renseignement et documentation offert aux étudiants, aux professionnels et au grand public,

5 Site web de l'Institut Ramon Llull (www.llull.cat).

ce centre offre des ateliers divers et coordonne l'ensemble de la programmation culturelle catalane à Montréal. Chaque année, la Médiathèque programme rétrospectives de cinéma, conférences et expositions, notamment à l'Université de Montréal et à la Maison de la culture de Côte-des-Neiges. La Médiathèque coordonne la présence catalane dans plusieurs rendez-vous artistiques de la métropole, tels que le Festival international de littérature de Montréal (éditions 2009, 2010 et 2011), le Tapis rouge au cinéma catalan (2010), le Marché de la poésie (2011), etc. La littérature catalane est présente également lors des cercles de lecture et les présentations qui ont lieu dans le cadre de Lisez l'Europe, regroupement pour la promotion, à Montréal, de littératures européennes, notamment les littératures allemande, catalane, espagnole, française, italienne et portugaise. Finalement, le centre coordonne également le volet catalan de la Journée mondiale du livre et des droits d'auteur – présente au Québec depuis 1995 – ce qui permet de souligner chaque année l'origine catalane de cette tradition de la rose et du livre (la fête de Sant Jordi, le 23 avril).

La Catalogne extérieure et le Cercle culturel catalan du Québec

La diaspora catalane compte plus de 400 000 personnes⁶. Il s'agit de Catalanes et de Catalans expatriés pour des raisons soit politiques (exil à la fin de la guerre civile espagnole en 1939), soit économiques (vagues d'émigration au XIX^e et début du XX^e siècle – spécialement en Amérique latine – ou

6 Selon la Fédération internationale d'entités catalanes à l'extérieur (FIEC), rapport de mai 2011, 171 000 catalans étaient enregistrés dans les ambassades et consulats espagnols dans des pays étrangers. Ce chiffre augmenterait jusqu'à plus de 400 000 si l'on tenait compte non seulement des Catalans de deuxième ou troisième génération qui ne se sont pas inscrits aux services consulaires espagnols, mais également des Catalans qui résident en dehors de la Catalogne, mais toujours en Espagne.



pendant le franquisme, soit dans les années 1960-1970), soit de mobilité académique ou professionnelle (nouvelles vagues contemporaines: étudiants en échange, professionnels en stage, formation à l'étranger, etc.).

Dans le monde, il y a 129 associations catalanes (*casals* en catalan) officiellement reconnues par le *Generalitat* et dont elles reçoivent un appui logistique et financier. Il s'agit d'associations, centres ou regroupements de Catalans et/ou catalanophiles qui font de la promotion de la Catalogne dans leur pays respectif et qui soutiennent la communauté catalane qui y réside.

Depuis 1998, au Québec, le Cercle culturel catalan (*Casal català del Quebec*) est l'association sans but lucratif et officiellement reconnue par le Gouvernement de la Catalogne qui, en rassemblant «toutes les personnes qui s'intéressent à la langue catalane ou à quelqu'aspect de sa culture», a pour principal objectif «de contribuer à la diffusion de la langue et de la culture catalanes au Québec». D'autres associations catalanes, telles que le Casal Muntaner ou le Casal català de Montréal, ont précédé le Cercle culturel catalan du Québec. L'association officielle actuelle remonte à une refondation qui a eu lieu à la Ville de Québec en 1998, mais qui a finalement basé son conseil d'administration à Montréal en 2006 et où elle a réussi à augmenter largement sa taille grâce à l'étroite collaboration qu'elle a établie avec les autres entités catalanes présentes dans la métropole: les Études catalanes et la Médiathèque de l'Université de Montréal, la *Penya barcelonista* de Montréal, les *Casteliers* de Montréal (qui se sont finalement fusionnés au Cercle culturel en janvier 2010), etc. Aujourd'hui, l'association compte 207 membres⁷, dont 88 (42 %) sont des catalanophiles (des Québécois qui, sans avoir des origines catalanes, font partie du Cercle car ils

7 Nombre de membres du Cercle culturel catalan du Québec le 17 juillet 2011.

s'intéressent à la langue et à la culture). Le réseau de sympathisants de cette association arrive à environ 400 membres.

En somme, l'activité du Cercle culturel catalan peut se résumer en quatre points. Il offre, premièrement, des services exclusifs à la communauté catalane et à ses sympathisants. Il organise aussi des fêtes populaires et traditionnelles, notamment la Sant Jordi (Saint Georges, le 23 avril), la Castanyada (la Toussaint catalane, le 1^{er} novembre) et la commémoration de la Fête nationale de la Catalogne (le 11 septembre). Il fait également la promotion de la langue et de la culture catalanes en mettant sur pied, par exemple, des ateliers de tours humaines (*castells*), de danse, de gastronomie, etc. et en collaborant avec les autres entités catalanes au Québec (la Médiathèque en études catalanes et la *Penya barcelonista de Montréal*). Enfin, le Cercle culturel donne régulièrement son support aux initiatives d'organismes tiers, i.e. Festival Tapis rouge au cinéma catalan (octobre 2010); 40 ans déjà – Hommage à Jordi Bonet par l'artiste Carmen de la Torre, le 12^e Marché de la Poésie de Montréal (2011), etc.

Parmi les activités du Cercle culturel catalan, il faut souligner particulièrement la pratique de la tradition des *castells* ou tours humaines catalanes :

Des hommes et des femmes, des enfants, des jeunes et des adultes, sans considération pour leurs origines, croyances, formation, condition sociale ou motivations, montent les uns sur les autres et forment des figures apparemment impossibles, toujours plus hautes, plus difficiles, plus transcendantes... On les appelle Castells et les personnes qui les font sont les castellers. Ils sont nés en Catalogne il y a plus de deux cents ans et sont indispensables à de nombreuses fêtes populaires de ce pays [et de plus en plus dans les autres territoires des pays catalans, ainsi qu'ailleurs le monde: en Argentine, au Chili, en Californie et... au Québec!]⁸.

8 Almirall, Josep: *Castells, tours humaines: toucher le ciel avec la main*, Triangle Postals, Barcelone, 2011



En 2007, le groupe des Casteliers de Montréal a vu le jour dans le but d'implanter au Québec cette tradition typiquement catalane classée en novembre 2010 Patrimoine culturel et immatériel de l'humanité. Chaque semaine, ce groupe du Cercle culturel catalan, formé à parts égales par des Québécois, des Catalans et d'autres communautés culturelles de la métropole, s'entraîne pour ériger des tours humaines qu'il présente lors de rassemblements festifs catalans ou dans le cadre d'exhibitions publiques sur demande. Dans son évaluation, l'UNESCO souligne que les castells «sont perçus par les Catalans comme partie intégrante de leur identité culturelle, transmise de génération en génération et qu'ils fournissent aux membres de la communauté culturelle un sens de continuité, de cohésion sociale et de solidarité⁹».

Réseaux diplomatique et économique du Gouvernement de la Catalogne

Directement reliée au ministère de la Présidence, la Commission aux Affaires extérieures du gouvernement de la Catalogne (*Secretaria d'Afers Exteriors* en catalan) s'occupe de la politique extérieure de la *Generalitat*. Outre la coordination du réseau civil des 129 communautés catalanes ci-dessus mentionnées, cette commission articule l'ensemble des délégations officielles du Gouvernement de la Catalogne à l'étranger: en Allemagne, en Argentine, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis¹⁰. Cette dernière délégation s'occupe de toute l'Amérique du Nord, y compris le Canada et le Québec. Soit dit en passant, la délégation catalane se trouve juste en face de la Délégation générale du Québec, au 26^e étage du Rockefeller Center, à New York.

9 Comte rendu de la 5^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel réuni à Nairobi (Kenya) entre le 15 et 19 novembre 2010

10 Délégations inaugurées en date du 17 juillet 2011

Finalement, les entrepreneurs catalans peuvent compter sur une agence qui «encourage l'innovation, l'internationalisation et l'attraction des investissements», ACCIÓ, et qui présente plus de 34 bureaux à travers le monde. La mission principale du Centre de promotion commerciale de Montréal (le bureau d'ACCIÓ au Canada, qui fonctionne depuis l'année 2000) est «d'aider les entreprises catalanes à introduire leurs produits et services sur le marché canadien, grâce à un service de consultation personnalisé et de haute valeur ajoutée¹¹».

Le Barça et la Penya barcelonista de Montréal

Faute d'une sélection nationale de soccer (à l'instar de l'Écosse, qui affronte même l'Angleterre lors des compétitions internationales), le Futbol Club Barcelone représente l'équipe nationale de la Catalogne. Sa devise affirme que le *Barça* est «plus qu'un club». Il s'agit, en effet, d'une institution qui a joué un rôle majeur dans l'affirmation de l'identité catalane, et ce depuis plus d'un siècle déjà.

Une histoire agitée, symbole de l'identité catalane

Le 29 novembre 1899, le Football Club de Barcelone est fondé par un jeune Suisse de 21 ans, Hans Gamper, et un joueur anglais, Walter Wild. Une semaine plus tard, avec Gamper comme capitaine, le club fait ses premières armes contre une équipe anglaise, témoignant ainsi de son ouverture au monde.

En 1905, le Barça conquiert son premier titre. En 1922, il inaugure son premier grand stade, situé dans le quartier de Les Corts. Puis, en pleine dictature de Primo de Rivera, le public siffle la marche royale, car il s'estime plus catalan

11 www.accio.cat/montreal



qu'espagnol. Le stade de Les Corts est fermé pour six mois, et Gamper invité à quitter le territoire espagnol. Après son décès, en 1930, le club décide de lui rendre hommage en n'attribuant plus jamais la carte de *soci* numéro 1.

En juin 1935, Josep Sunyol, dirigeant du parti Esquerra Republicana et fondateur de l'hebdomadaire *La Rambla*, qui cherche à lier sport et citoyenneté, est élu président du club. Mais l'année suivante, il est arrêté et fusillé par les troupes franquistes. À la fin de la guerre civile, le club passe sous le joug franquiste. Le marquis de la Mesa de Asta est nommé président, le blason est modifié, et le nom castillanisé. Fort de 10 000 membres en 1941, le club gagne la coupe d'Espagne l'année suivante. Le Barça, qui retrouve bientôt son nom, s'affirme comme un espace évident de l'identité catalane durant les années de plomb, bien que ses instances soient quasiment militarisées : en 1943, le colonel Vendrell, alors chef des forces de l'ordre de La Corogne, est désigné comme président.

Les années 1950 voient l'essor d'un club qui choisit à nouveau lui-même son président et recrute des vedettes étrangères, en particulier le Hongrois Ladislao Kubala, avec qui il remporte cinq coupes d'Espagne. Le 24 septembre 1957 est inauguré le célèbre stade actuel, le Camp Nou. Les années 1970 consacrent l'ouverture à l'étranger : le club engage Johan Crujff de l'Ajazz d'Amsterdam, qui deviendra l'un de ses entraîneurs les plus efficaces, inventeur du « jeu à la barcelonaise », et un figure mythique. À ces deux époques, le Barça est devenu un système d'intégration des immigrants d'autres régions d'Espagne, qui s'identifient avec leur terre d'accueil en devenant supporters de son club de football. Cette capacité d'intégration et le fait de représenter symboliquement l'identité catalane sous la dictature ont fait dire à l'écrivain Manuel Vázquez Montalbán qu'il était l'« armée

désarmée symbole de la Catalogne», ce qui résume bien la dimension extra-sportive qu'a acquise le club.

Les années 1980 marquent l'époque des transferts en or. Le premier est celui de l'Argentin Diego Armando Maradona, alors meilleur joueur du monde. La saison 2008-2009 est celle d'un triplé historique : Championnat, Coupe du Roi, Coupe d'Europe. Ces succès s'expliquent par la fidélité à un style de jeu, par la combinaison de joueurs formés au club (comme Messi) et d'étoiles internationales (comme Henry et Eto'o, après Ronaldinho)¹².

Le FC Barcelone compte aujourd'hui 173 071 membres officiels (*socis*), à qui appartient d'ailleurs l'institution : le Barça n'est pas un organisme privé, mais une association dont le CA doit répondre à ses membres et assemblées. Le club détient 14 sections sportives : quatre professionnelles (soccer, basketball, handball, hockey sur patins et soccer intérieur) et 8 non professionnelles (basketball en fauteuil roulant, athlétisme, rugby, baseball, volleyball, hockey sur gazon, hockey sur glace et patinage artistique sur glace).

Un large réseau de supporters suit les matchs de l'équipe de soccer sur les cinq continents, spécialement les classiques «Barça-Madrid», comme lors de «l'affront» du 27 avril 2011, arrivé sur les écrans de 400 millions de spectateurs dans le monde (la télévision publique catalane a battu pour sa part le record historique de 71,3 % des cotes d'écoute avec les 2 558 000 Catalans qui ont suivi ce match).

Mais en plus de toutes ces données statistiques, le FC Barcelone a une fondation, il encourage ses joueurs à apprendre le catalan, il se sert du drapeau catalan dans le

12 Bourret, Michel ; « Le Barça, plus qu'un club de soccer » dans *La Catalogne, une nation millénaire*, éditions Autrement, Paris 2010.



bracelet que porte le capitaine lors d'un match et il a des joueurs (catalans et étrangers), ainsi qu'un entraîneur en chef, Josep Guardiola, qui expriment publiquement l'étroite relation de cette institution avec la Catalogne lors des célébrations des championnats et coupes remportés, en clamant la déjà célèbre devise «*Visca el Barça i visca Catalunya!*»¹³. Voilà pourquoi les succès et le prestige mondial de cette institution en font, aux côtés de Dalí, Miró, Gaudí, Ferran Adrià, etc. un des ambassadeurs les plus puissants de la Catalogne sur le monde. Le Barça est définitivement, plus qu'un club!

À Montréal, en février 2007, est née la *Penya barcelonista de Montréal*, association sportive et socioculturelle sans but lucratif, officiellement reconnue par le FC Barcelone, qui a pour but de «réunir les membres et les sympathisants au siège social de l'association pour écouter les matchs de football (soccer) du *Futbol Club Barcelona*» et de «promouvoir et encourager la pratique du sport auprès des enfants [...] et des adultes»¹⁴. Il s'agit, d'ailleurs, de la première association officielle de supporters du FC Barcelone au Canada. À son tour, elle fait partie d'un réseau de 1419¹⁵ associations (*penyes*) réparties partout dans le monde. □

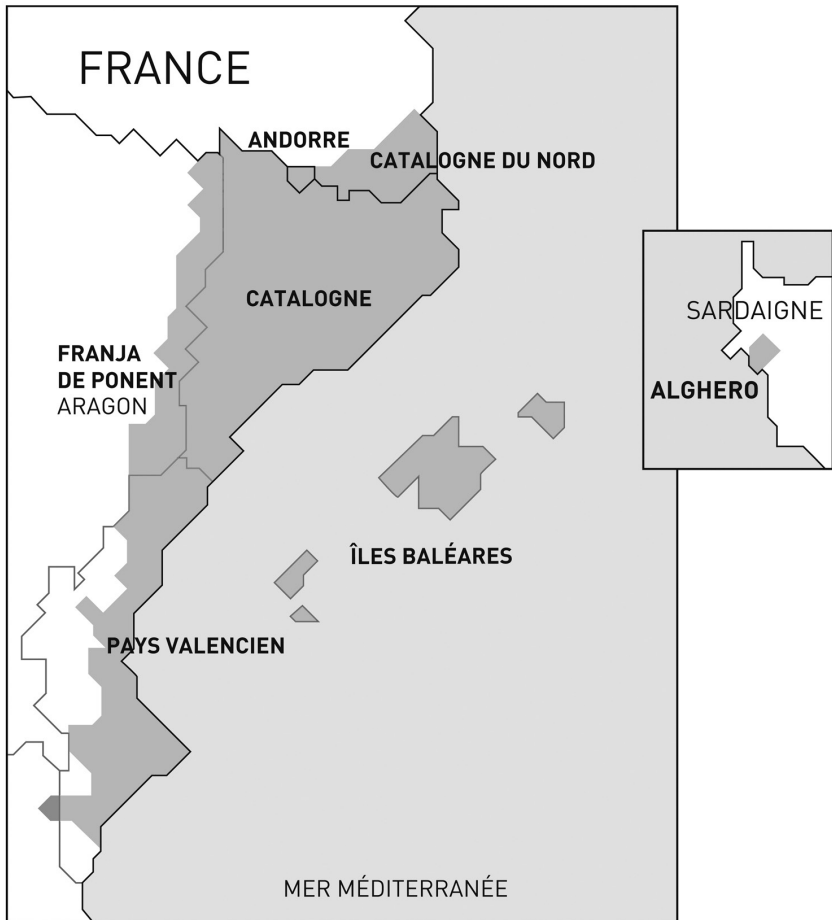
13 Vive le Barça et vive la Catalogne!

14 Charte constitutive de la «Penya Barcelonista de Montréal» (article numéro 1)

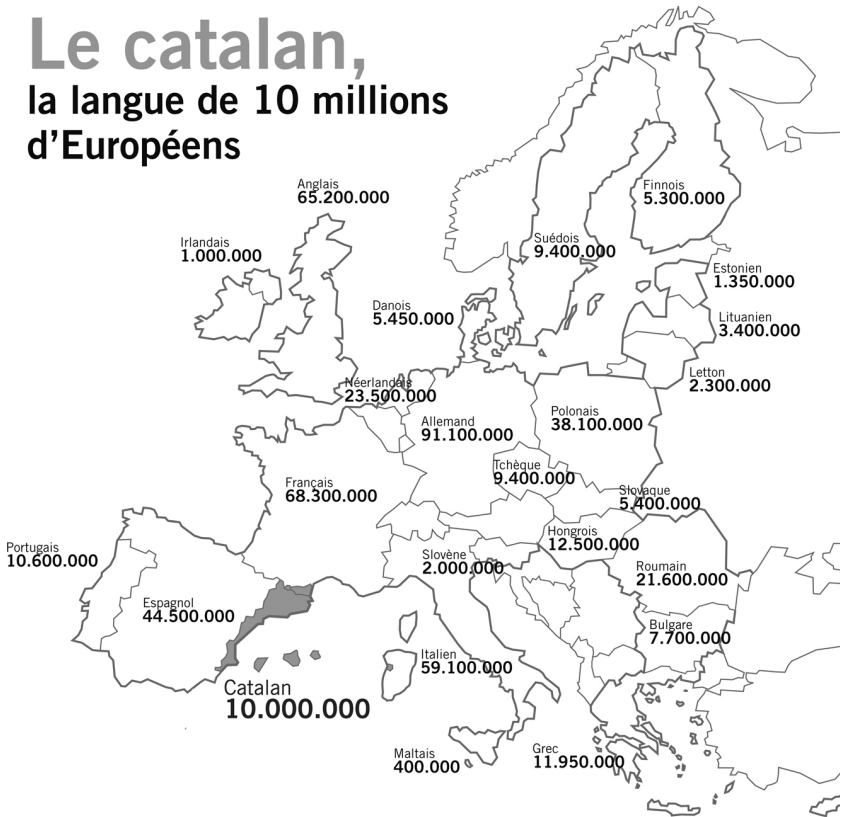
15 Données en date du 10 février 2011, selon le site officiel du FC Barcelone consulté le 16 juillet 2011, www.fcbarcelona.com/web/catala/penyes/llistat_penyes/llistat_penyes.html



Tableaux et annexes



Le catalan, la langue de 10 millions d'Européens



Contact des organismes catalans au Québec		relié à
Études catalanes à l'Université de Montréal	www.littlm.umontreal.ca	Institut Ramon Llull (IRL) www.llull.cat
MédiaCAT - Médiathèque en études catalanes	www.mediathèque.cat	
Cercle culturel catalan ou Casal català del Quebec	www.ccquebec.cat	Secretaria d'Afers Exteriors www.gencat.cat/exteriors
Casteliers de Montréal	www.casteliersdemontreal.info	
Penya barcelonista de Montréal	www.fcbmontreal.info	Futbol club Barcelona www.fcbarcelona.cat
Centre de promotion commerciale de Montréal	www.accio.cat/montreal	ACCiÓ – www.accio.cat

Contact des organismes catalans au Québec – © Cercle culturel catalan

Présence catalane au Québec



ACCiÓ
CIDEM | COPCA



 Generalitat de Catalunya
Departament de la Presidència
Secretaria d'Afers Exteriors

 institut
ramon llull
Langue et culture catalanes

NATIONS D'EUROPE : LE CAS DE LA CATALOGNE

C'est à un Français, célèbre entre tous, Voltaire, que nous devons le plus bel éloge de la Catalogne. Dans son *Siècle de Louis XIV*, lorsqu'il en vient aux guerres de Succession d'Espagne, il écrit :

La Catalogne est un des pays les plus fertiles de la terre, et des plus heureusement situés. Autant arrosée de belles rivières, de ruisseaux et de fontaines, que la vieille et la nouvelle Castille en sont dénuées, elle produit tout ce qui est nécessaire aux besoins de l'homme et tout ce qui peut flatter ses désirs, en arbres, en blés, en fruits, en légumes de toute espèce. Barcelone est un des plus beaux ports de l'Europe et le pays fournit tout pour la construction des navires. Ses montagnes sont remplies de carrières de marbre, de jaspe, de cristal de roche ; on y trouve même beaucoup de pierres précieuses. Les mines de fer, d'étain, de plomb, d'alun, de vitriol y sont abondantes ; la côte orientale produit du corail¹.

Une telle description dans la bouche d'un homme politique du XIX^e siècle eût été taxée de nationaliste !

* Laboratoire LLS de l'Université de Chambéry (Savoie) ; Centre de recherches du Musée National des Sciences et des Techniques de Catalogne

¹ VOLTAIRE, *Le siècle de Louis XIV*, chapitre XXI. L'ouvrage paru en 1751 est désormais disponible sur internet :

<http://www.voltaire-integral.com/Html/ooTable/14Louis14.html>

Le discours nationaliste valorise à l'excès les qualités du pays et alimente le patriotisme. Est-il encore d'actualité, à l'heure de l'Europe ? Sans doute, mais à une autre échelle, avec d'autres valeurs. Car malgré les ressacs de la politique, une nouvelle société, se forme sous nos yeux, valorisant les territoires plutôt que les États, et les cultures locales, plutôt que les cultures officielles. L'Europe a, *de facto*, affaibli les frontières, établies au son du tambour au XIX^e siècle². Sur les lambeaux des empires centraux, on a créé des pays nouveaux, après la Première Guerre mondiale, et on les a délimités sans tenir compte des réalités humaines : la frontière dessinée par les politiques, dans leur bureau, traversait les villages, divisait les familles et les champs³ ! L'Europe, fort heureusement, a réactivé les anciennes solidarités transfrontalières, encouragé de nouveaux ensembles territoriaux, les « euro-régions », qui sont parfois la simple reprise d'anciens espaces économiques ou politiques, comme l'actuelle Pyrénées-Méditerranée⁴. On devient sensible à tout ce que les nationalismes dominants ont eu de réducteur, voire d'opresseur. On montre du doigt certaines nations triomphantes que l'on a pu accuser de véritable génocide culturel à l'égard de leurs minorités⁵. La généralisation du concept de région autonome, largement pratiquée par les uns (les

2 Ce n'est pas le lieu ici de reprendre la question des nationalités, une bibliographie immense a été consacrée à ce sujet. Notons simplement que cette question mériterait d'être réécrite, et pas seulement du point de vue des « nations » constituées. Ainsi, la Savoie fut « rattachée » à la France après un vote massif des habitants, dont on avait seulement recueilli les votes « oui » ! Voir, récemment : VARASCHIN, D. (2009) *Aux sources de l'histoire de l'annexion de la Savoie*, PIE

3 Témoignage de Suzanne Hotimsky, traductrice auprès de la Commission pour la détermination des frontières en Europe centrale, en 1925.

4 Celle-ci, créée en 2004, comprend les régions françaises de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ainsi que les régions autonomes espagnoles d'Aragon, Catalogne et Iles Baléares.

5 En ce sens, un ouvrage comme *La fin des terroirs*, publié par Eugen Weber en 1976, qui mettait en évidence la lutte menée par la III^e République contre les cultures non françaises de la France, a été un vrai révélateur.



Lands allemands, par exemple) ou timidement mis en place par d'autres, comme les régions françaises, a contribué à cet affaiblissement⁶.

En Espagne, les hésitations, les revirements, les procès d'intention, ces derniers mois, au moment d'entériner la nouvelle version de l'*Estatut*, sont dans la ligne des affrontements tantôt ouverts, tantôt larvés qui ont opposé la Catalogne à l'Espagne. Que ce soient les Bases de Manresa, qui définissent en 1892, les caractères du catalanisme et ses revendications, ou que les Catalans interviennent dans la Commission des minorités de la Société des Nations, la démarche institutionnaliste s'est heurtée à un mur⁷.

Si aujourd'hui l'argumentaire catalan conserve des éléments et des slogans des anciens discours nationalistes, les justifications juridiques et l'appel à l'histoire ne résonnent plus de la même façon, du moins ces dernières décennies. Est-ce parce que le mouvement migratoire de la deuxième moitié XX^e siècle, en multipliant les interlocuteurs, les a rendus caducs ? Ils n'en restent pourtant pas moins forts : la surprenante capacité d'assimilation⁸, l'entêtement à vouloir conserver une langue, toujours vivace, bien que combattue, à vouloir, par la promotion d'une culture propre, marquer

6 Rien n'est cependant acquis, et à l'heure actuelle, l'Europe, sur ce point comme sur tant d'autres, montre une grande diversité. Les régions sont loin de jouir, toutes des mêmes prérogatives. L'éventail est large entre la simple division administrative, sans réels moyens, des régions françaises et la grande autonomie des Lands allemands.

7 La voie était étroite pour les catalans, actifs à la Société des nations dès la fin des années 20, acculés à une alliance avec l'Allemagne contre la France et l'Angleterre qui ne voulaient à aucun prix entendre parler de modifications de frontières. L'avènement du nazisme, puis la guerre civile espagnole, a mis définitivement au placard les revendications catalanes. D'intéressants témoignages dans : NICOLAU D'OLWER, L. (2007) *Democràcia contra dictadura: escrits polítics, 1915-1960*, Institut d'Estudis Catalans.

8 Dernièrement, le président Montilla déclarait être un catalan né hors de Catalogne...

des différences, avec l'encombrant voisin castillan, mais aussi avec le redoutable voisin français, tout cela est trop sensible pour ne pas être viscéral, sincère⁹.

L'historien ne peut qu'être intrigué par le phénomène en soi : n'est-ce pas de la constatation du fait national que Pierre Vilar a tiré l'essentiel de sa problématique¹⁰, en s'engageant dans une étude approfondie sur « le démarrage et le destin » catalans ? Pour les comprendre, il n'a pas hésité à faire une vraie analyse géographique, grâce à laquelle il a dégagé des constantes encore valables aujourd'hui : la position exceptionnelle du territoire, sa fragmentation, ses limites, par rapport à une population qui ne pouvait croître des seules ressources et qui de ce fait était poussée à chercher ailleurs, par le commerce, le supplément nécessaire.

Nous avons poursuivi cette réflexion au cours de l'élaboration de l'Atlas historique de Catalogne que les Éditions Autrement viennent de faire paraître¹¹. Conçu comme un exercice de géohistoire¹², un concept qui n'est sans doute plus à la mode, mais qui a jailli de lui-même, comme une nécessité, au fur et à mesure de l'avancement de l'ouvrage,

9 Une approche fragmentaire mais toujours très enrichissante et rythmée par la polémique est faite par FONTANA, J. (2005) *La construcció de la identitat*, Editorial Base. Cependant, Fontana se penche essentiellement sur les derniers siècles de l'Histoire. Tout en partageant les vues du grand historien, notre champ d'études comprend la totalité de la chronologie.

10 Evidemment, ce texte se place sous l'ombre tutéaire du grand historien, qui fut mon professeur à la Sorbonne. Rappeler ici sa bibliographie est un nonsens. Par contre, il n'est pas inutile de signaler la page web que ses disciples lui ont consacrée : <http://www.atelierpierrevilar.net/> où la pensée du grand historien reste vivace.

11 DOREL-FERRE, G. (2010) *Atlas historique de la Catalogne*, Éditions Autrement, Paris.

12 Autre génie tutéaire, invoqué pour cet article, Fernand Braudel et avant tout, sa réflexion sur la Méditerranée, inégalée à ce jour. On retiendra de lui, plus que les éléments factuels, son apport sur les questions épistémologiques, ses grilles de lecture du passé à la lumière des temps longs et des paliers.



il nous a permis, chemin faisant de mettre en évidence, «autrement», le fait national.

Les géographes le savent bien : croiser, sur une carte, un ensemble d'informations va bien au-delà d'un exercice analytique. Non seulement la carte est un langage, mais c'est aussi une forme de synthèse, à mi-chemin entre la théorie et l'expérience, dont la fabrication peut conduire à des résultats inattendus. De même, sélectionner des faits, les mettre en évidence peut aboutir à des distorsions volontaires de la réalité, au bénéfice d'idées que l'on veut imposer. Les valeurs de rigueur scientifique et d'honnêteté intellectuelle peuvent seules garantir l'authenticité des résultats. L'un des critères indispensables est de comparer des faits à des échelles semblables, ce qui est une évidence pour le géographe, mais ce que l'historien, qui manie peu la carte, ignore souvent. La valeur temps apporte une profondeur, une résonance aux faits, à laquelle on ne s'attend pas toujours. L'outil informatique, en jonglant avec l'espace et le temps, accroît encore les possibilités d'analyse et de réflexion.

C'est pourquoi ces lignes apparaissent comme nécessaires après la réalisation de l'Atlas historique de Catalogne. Travailler sur la Catalogne, dans ses limites actuelles, c'est-à-dire sans prendre en compte la totalité des pays catalans, dont le fond culturel est commun, mais les destinées politiques différentes, conduit à souligner ce qui est irréductible, ce qui est transcendant, ce qui dure.

Qui sont les Catalans ? À quoi sert leur histoire aujourd'hui ? Y a-t-il, en somme, une nation catalane, analogue à celle qui réclamait son indépendance à la Société des Nations ? La question est bien plus d'actualité qu'il n'y paraît, car elle est posée par d'autres peuples, dans des termes voisins : ainsi, les Écossais, de plus en plus indépendantistes, soulignent

toutes les incohérences des indépendances facilitées avec plus ou moins de consentement pas leurs voisins européens¹³. On rappelle que la création de la Norvège est récente, avec la bénédiction de l'Angleterre dont elle était la pourvoyeuse de bois et de fer; que celle de la Slovénie n'a posé aucun problème, avec la complicité de l'Allemagne et sans se soucier d'un hypothétique accord européen. Ce que nous avons perçu nettement, en réalisant notre atlas, c'est que les appuis politiques manquent sans doute à la Catalogne, mais les réalités d'une «particularité historique» sont bien là, et forment un terreau, peut-être pour une indépendance possible, à tout le moins pour une autonomie réelle.

Les Catalans, irréductibles, mais des «passeurs».

La Catalogne, c'est d'abord cette frange accueillante qui va d'un versant à l'autre des Pyrénées, et qui semble avoir été une voie de passage empruntée bien avant le néolithique, reliant les terres de la rive nord de la Méditerranée à celles du sud. Selon la légende, Héraklès l'a parcourue pour se rendre au Jardin des Hespérides que l'on situerait dans l'actuel Maroc; Hannibal, en route pour Rome, l'a également suivie, évitant autant que possible les agglomérations les plus densément habitées pour ne pas avoir à livrer bataille et ménager ses troupes. Pour certains, il serait le fondateur de Barcelone.

Au-delà de ces traits plus ou moins légendaires, c'est un des rôles essentiels de la Catalogne que nous croisons ici, l'une de ses vocations les plus profondément ancrées: la Catalogne est née, bien avant la Marche d'Espagne, de cette «aptitude» de passeur que lui confère sa situation géographique. Les techniques et inventions, apportées par

¹³ Signalons la récente livraison de l'excellente revue valencienne, *El Temps*, datée du 14 juin 2011. Le dossier s'intitule «L'opportunitat escocesa», avec des entretiens de diverses personnalités, dont le député indépendantiste Kenneth Gibson.



des populations immigrées ou résultats de contagions d'influences, ont dû passer par là, venant du nord ou du sud. Mais la Catalogne c'est aussi cette façade maritime, ourlée de baies et de promontoires, qui a été investie par des visiteurs venus de loin à la recherche de ses richesses minières et minérales. Nous sommes relativement renseignés pour les périodes historiques, mais l'exploitation plurimillénaire des mines de variscite de Gavà¹⁴, et le rayonnement de ce produit «de luxe» pourrait-on dire, témoigne pour des périodes plus reculées. Des millénaires ont ainsi vu passer, par cette double voie, des immigrés, des innovations techniques, des modes culturelles. Les cartes rendent compte de ces oscillations est-ouest et nord-sud chères à Braudel. La métaphore de la construction de la Catalogne n'est-elle pas, suivant la légende, le résultat des amours entre un berger et une sirène? De là se serait formé l'Empurdà.

Cette longue route, qui va de Gibraltar aux portes de l'Italie, était non seulement praticable, mais aussi facilement surveillée depuis les moyennes montagnes qui glissent des Pyrénées vers la mer: à la fois refuges et belvédères, ces montagnes ont assuré la pérennité de groupes qui trouvaient dans leur environnement les moyens d'une subsistance très frugale, mais une ressource particulièrement convoitée, le fer, mais aussi d'autres métaux, comme l'or de Cerdagne¹⁵, dont les chefs de tribus, puis les fonctionnaires romains et plus tard encore les seigneurs ecclésiastiques ou laïques tiraient leur fortune. Et si l'on observe une frise chronologique, le temps où la «frontière» a séparé les deux versants des Pyrénées est un temps court, presque rien, au regard de la durée de vie des communautés humaines depuis le néolithique, pour lesquelles la chaîne de montagnes ne fut qu'un

¹⁴ Voir la page consacrée à ce site: <http://www.parcarqueologic.cat/>

¹⁵ Voir les travaux, dont certains en ligne, de Béatrice Cauuet, Laboratoire Traces, Maison de la Recherche, Université de Toulouse Le Mirail 2.

obstacle physique, nullement infranchissable, et recélant des richesses fabuleuses.

Fait remarquable, ce sont les échanges, résultats de longues observations mutuelles et de dons savamment calculés, qui naissent de ces contacts, et non les guerres qui, pour les époques historiques, du moins, viendront presque toujours de l'extérieur.

Ainsi, des communautés installées sur ce petit territoire ont appris, pendant des siècles, à vivre, échanger, évoluer, au contact des autres, mais en gardant une conscience forte de leur spécificité, bien mise en évidence par les récentes études sur Ensérune¹⁶. Vers la fin du premier millénaire avant notre ère, ces peuples, de part et d'autre des Pyrénées, jouissaient d'une culture sans doute très complexe, appartenant à la grande famille ibère. Subjugués, malgré une résistance opiniâtre, par les Romains, il est remarquable de voir qu'une fois l'Empire romain défait, les anciennes tendances ont repris leur place et le fonctionnement transpyrénéen a pris le pas sur tout autre, pendant toute la durée du Moyen-Age, sans jamais s'éteindre vraiment. Les quatre siècles de main-mise péninsulaire n'y ont rien fait puisqu'aujourd'hui ces mêmes tendances lourdes reprennent le dessus, dans le cadre de l'euro-région. Ainsi, les pesanteurs – plus que les constantes – de l'espace et du temps ont fabriqué une mentalité réceptive et particulière, farouchement attachée à sa liberté d'action et à son indépendance. Au XVI^e siècle, lorsqu'il rédige la deuxième partie du Quichotte et que le héros visite la seule ville dont il est mention dans tout l'ouvrage, Barcelone, Cervantes, lui, ajoute un autre trait caractéristique: l'aptitude à la survie. «Los catalanes de las piedras sacan pan».

16 Voir récemment: SCHWALLER, M., MARCHAND, G., LEJARS, T., ORLIAC, D., RAPIN, A., et SANMARTI, E. (2001) «Échanges, influences, productions dans la nécropole du deuxième âge du Fer d'Ensérune (Hérault)» *Documents d'Archéologie méridionale* 24, p. 173-184



Le syndrome d'*el Patufet*

Ce petit triangle de montagnes, face à la mer, qui définit l'espace catalan, n'a jamais été propice à la création de grandes fortunes. Des exploitations, les *masies*, grandes sans être immenses, des domaines riches de ressources variées et pas seulement agricoles, des fortunes rarement nobiliaires ou politiques, plus souvent commerciales, tout cela a dessiné un pays où l'idéal n'est pas ce qui est grand, mais ce qui est petit, avec des solutions ingénieuses pour parer à la médiocrité. Plusieurs exemples en rendent compte, tirés de la légende, de l'histoire ou des manifestations culturelles. C'est le « syndrome d'*el Patufet* ».

Et d'abord, justement ce jeune héros de la culture populaire, l'une des créations les plus typiquement catalanes : le décor est celui de la *masia*, et Patufet est, comme le petit Poucet qui lui ressemble par la taille, un tout petit enfant, plein d'ingéniosité, qui aide son père et sa mère et leur permet de triompher, parce qu'il passe inaperçu, de toutes les difficultés. C'est un frère de ce Patufet, qui, jeune tambour des milices locales, met en fuite l'armée française napoléonienne qui prétend passer le col du Bruch et se diriger de Barcelone vers Saragosse. Il a été immortalisé sous le nom d'*El timbaler del Bruch*. C'est aussi *el més petit de tots*, le plus petit, « l'enxaneta » qui surmonte la pyramide humaine des *castellers* et remporte la victoire.

La géographie reflète-t-elle cette aptitude particulière ? Pas de grandes échappées, d'horizons infinis, comme on en trouve dans le nord de l'Europe. Un territoire compartimenté, dont les accidents de relief ont déterminé des « comarques » bien différenciées.

Une carte en relief de la Catalogne en dit plus long qu'un long discours : « plana » de Vic, « plà » de Bages, « conca »

de Barberà... séparés par des gorges étroites, les *congosts*, des cols, longtemps infranchissables. Ces petits pays ont leur histoire et leurs solidarités. Mais point de grandes seigneuries laïques ou ecclésiastiques, dans ces espaces délimités, où l'on a combiné de tout temps les ressources agricoles, minières et commerciales avec les équipements hydrauliques. L'exemple de Cardona, bien qu'exceptionnel par sa taille, justement, illustre bien cette situation : voici une vicomté qui tire l'essentiel de ses richesses non de ses ressources agricoles, mais de l'exploitation du sel, dont elle s'assure la maîtrise, ainsi que des routes par lesquelles le produit est acheminé vers les marchés. Tout le long, des prieurés sont là, comme à Santa Maria de Riubregós, pour donner asile aux convoyeurs et des châteaux de surveillance assurent leur sécurité.

De telles réussites cachent pourtant une réalité bien amère : la Catalogne n'a jamais eu assez de ressources pour nourrir sa population. Le système de l'*hereu*, qui supposait un droit d'aînesse à peine adouci par la «llegitima» distribuée aux autres enfants, incitait les cadets à partir, pour trouver des moyens de subsistance dans la production industrielle, surtout textile, et le commerce. D'où la diaspora catalane, à différentes époques : comptoirs de commerce sur toute la Méditerranée, au XIV^e siècle¹⁷, dispersion des Catalans dans toute la péninsule ibérique dès le XVII^e siècle pour le commerce de la laine¹⁸, émigration catalane du XVIII^e siècle en Amérique centrale et, plus tard, en Argentine¹⁹.

17 COULON, D. (2004) *Barcelone et le grand commerce d'Orient au Moyen Âge. Un siècle de relations avec l'Égypte et la Syrie-Palestine (ca. 1330-ca. 1430)*, Madrid/Barcelone, Casa de Velazquez/Institut Européen de la Méditerranée.

18 PÉREZ PICAZO, M.T. ; SEGURA MAS, A. ; FERRER AÒS, LL. (ed.) (1996). *Els catalans a Espanya (1760-1914)* : Editorial Afers.

19 LE BOT, F., PERRIN, C. (dir.), (2011) *Les chemins de l'industrialisation en Espagne et en France. Les PME et le développement des territoires (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Editions Peter Lang



Cette dernière émigration continue d'alimenter des recherches, et nous donne une vision de la société catalane de la première moitié du XIX^e siècle, tout en affirmant des constantes: c'est par les «petits» en âge, en moyens, en statut, que la Catalogne, une nouvelle fois, se place au-devant de la scène.

En effet, après une expérience accumulée tout le long du XVIII^e siècle dans le commerce avec la mer du Nord et la Baltique, les marins, les négociants, les producteurs veulent mettre à profit l'autorisation royale de commercer avec l'Amérique²⁰. Ils vont le faire en appliquant de façon systématique une formule ancienne: celle du réseau familial élargi alimenté par les participations de chacun. À des degrés divers, la frange côtière se mobilise. Ce sont les aînés des familles qui restent à la terre (le plus souvent, des vigneron, qui expédient leur vin et leur alcool vers la Hollande et l'Angleterre) alors que les cadets sont marins ou commerçants. D'autres enfin installent des boutiques dans les ports de l'Amérique coloniale, mais surtout autour de la mer des Caraïbes, la nouvelle Méditerranée. Sur place, ils restent entre eux, la plupart du temps. Ils se retrouvent dans les cercles catalans, approfondissent les solidarités des origines. Quelques-uns, sur lesquels la littérature abonde, ont fait fortune, la plupart comme négriers, un honteux commerce qui sera masqué par l'abondance et la variété de leurs biens ainsi que leur souci d'évergétisme²¹. Mais leur présence ne doit pas faire oublier la masse des petites et moyennes fortunes, qui souvent ont proliféré à leur côté. L'argent a été placé dans l'usine textile gérée par un ami ou un membre de la famille; on a acquis 1/24 de navire à voile, une maison coquette, voire un appartement à Barcelone et un siège au premier balcon du Liceu.

20 VALLS, F. (2003) *La Catalunya atlàntica. Aiguarden i teixits a l'arrencada industrial catalana*. Vic, Eumo Editorial y Universitat de Vic.

21 Les plus célèbres sont les Guëll, dont le mécénat de Gaudí fait oublier l'origine de la fortune. Voir: RODRIGO ALHARILLA, M. (2007) *Indians a Catalunya: Capitals cubans en l'economia catalana*, Fundació Noguera.

Cette foule de «petits», de ces «indianos» qui ont vécu chichement, amassant sou par sou, et qui sont rentrés au pays pour vivre de leurs rentes, ont enrichi leur contrée d'origine par une irrigation constante de numéraire, par les contacts commerciaux, par l'impulsion immobilière. Leur impact a été inégal, mais sûrement plus important qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. Ils ne sont pas les seuls acteurs de l'industrialisation, mais leur contribution a été déterminante. Un peu plus loin dans l'arrière-pays, d'autres industries étaient, directement ou indirectement dopées par le marché colonial: papetiers de l'Anoia, rubaniers de Manresa, dentellières de Martorell, imprimeurs sur coton ou sur fil de Barcelone... tous trouvent une occasion pour vendre, plus et mieux que par le passé: l'enrichissement est là, mais il s'agit de fortunes modestes, voire moyennes, qui doivent s'associer pour prospérer. Les mariages confortent les alliances entre les partenaires, mais le terreau d'origine est encore tout proche: les unions se font aussi avec les gens de métier moins riches, pourvu qu'ils aident à l'expansion de l'entreprise.

Celle-ci participe aussi, d'une certaine façon, du syndrome du *Patufet*. Une myriade de petites et moyennes entreprises couvre la Catalogne, malgré les problèmes institutionnels et politiques qui vont rythmer le XIX^e siècle dans toute l'Espagne: trois guerres intestines, une Révolution, qui pour être courte n'en est pas moins *gloriosa*. Et n'est-ce pas admirable que ce pays, dépourvu de ressources minières et métalliques, qui se lance dans l'industrialisation avec pour seule énergie celle de ses maigres rivières²²? Le cha-

22 Le charbon n'est présent que sur la côte, du fait du mauvais état des routes. Sur cette question et sur le choix énergétique de la Catalogne du XIX^e siècle voir: DOREL-FERRE, G. «L'eau ou le charbon, L'eau ou le charbon? L'alternative énergétique de l'industrie catalane au XIX^e siècle» dans GUTIERREZ POCH, M. (coord.) (1999) *La industrializació i el desenvolupament econòmic d' Espanya = la industrialización y el desarrollo económico de España, Homenaje a Jordi Nadal*. Universitat de Barcelona.



pelet d'usines textiles le long du Llobregat et du Ter, parmi lesquelles près de cent colonies industrielles, a généré un paysage unique en Europe, digne d'être présenté au Patrimoine mondial, comparable, toutes proportions gardées, aux *mill villages* de la Nouvelle Angleterre, le long de la Blackstone ou de la Merrimack²³. D'où l'étonnement un brin jaloux de Mossén Verdaguer lorsqu'il découvre les larges fleuves de l'Europe du Nord et de la Russie. Cette histoire de gains âprement obtenus, de vies difficiles, de médiocres aisances, de travail acharné, nourrit en partie le sentiment d'appartenance qui explose à la fin du XIX^e siècle. Face aux grands latifundistes castillans, qui ont gardé jusqu'à aujourd'hui leurs grands domaines et les rapports sociaux qui en découlaient avec leur paysannerie, les Catalans réclament l'esprit d'initiative, la modernité industrielle, l'audace même, que symbolise leur adhésion au Modernisme, cette variante de l'Art Nouveau qui a vu surgir une quantité impressionnante d'artistes et de gens de lettres, faisant de Barcelone la capitale culturelle incontestée de l'Espagne du début du XX^e siècle²⁴.

23 DOREL-FERRE, G. « Les colonies industrielles du textile : étude comparée (Catalogne, Italie, France, Etats-Unis) » dans DOREL-FERRE, G. (Dir) (1994) *Villages ouvriers, utopie ou réalités ?* Actes du Colloque international du Familistère de Guise, 16-17 octobre 1993. L'Archéologie Industrielle en France, n° 24-25

24 L'histoire de Barcelone a fait l'objet de séminaires organisés conjointement par les archives municipales et leur directeur Xavier Taraubella, et l'historien Ramon Grau. Les communications ont été régulièrement éditées et forment un ensemble remarquable, indispensable pour qui veut étudier la Catalogne dans son histoire. Se reporter à la page web des Archives municipales de Barcelone : www.bcn.cat/arxiu/arxiuhistoric/

Barcelone, port construit, port constructeur

Certes, on ne peut résumer la Catalogne à Barcelone, mais Barcelone est bien la création par excellence de ce petit pays. Car il s'agit bien d'une création, de toutes pièces²⁵.

L'archéologie nous indique bien une implantation romaine d'abord au sud de Monjuich, puis au nord: le port se cherche, il est loin de se comparer avec Empúries la grecque ou Tarragone, la capitale romaine²⁶. Mais le site, pour peu fixé qu'il soit, a un atout: il est le débouché du Llobregat, le fleuve né dans les pré-Pyrénées, qui ouvre comme une grande voie d'accès au travers de la Catalogne. Le rôle stratégique d'une telle voie est à souligner, quand on se remémore la difficulté de circuler dans ce pays accidenté, dont les communications n'ont jamais été faciles. Le Llobregat, à l'époque médiévale, mais sans doute avant, a drainé les populations et a vertébré les bassins des futures comarques qui auraient pu – le cas s'est produit avec le Pallars – garder une autonomie jalouse.

Le coup de génie fut, non seulement de choisir l'emplacement de la future capitale, non loin du delta, au débouché de cet axe de pénétration, mais aussi de la doter d'un port, qui n'existait pas. Dès le départ, il a fallu creuser, endiguer, protéger contre l'ensablement. De ce moment date le transfert du port de pêche bien plus au nord, à l'emplacement du quartier actuel de Santa Maria del Mar, alors que se maintient l'ancien site pour être consacré au port militaire, que signale toujours les Drassanes, aujourd'hui musée maritime. Port artificiel, mais capitale du «comté», ville marchande qui négociait avec le prince, Barcelone connaît

25 ALEMANY, J. (1998) *El port de Barcelona*, Lunwerg SA

26 Les fouilles archéologiques menées sous le Musée maritime ont mis à jour, récemment, un mausolée romain datant du II^e siècle (*El Periodico*, 30 mai 2011), témoin de cette présence romaine hors les murs de la ville antique.



alors une ascension irrésistible et se place comme un des grands ports de la Méditerranée. Au XVI^e siècle, c'est dans les Drassanes de Barcelone que l'on construit une bonne part de la flotte qui va à la rencontre des Turcs, en 1571, pour la bataille de Lépante. Voltaire, encore lui, notait, toujours dans son *Siècle de Louis XIV*, que malgré la férocité du conflit et de la répression, qui avait opposé les Catalans livrés à eux-mêmes contre l'armée franco-castillane, Barcelone avait été relativement ménagée : « si l'on rase une petite ville de peu d'importance, on n'en rase point une grande, qui a un beau port de mer, et dont le maintien est utile à l'État. » Ce rôle de port militaire lui est progressivement enlevé, mais le port de commerce, lui, est développé avec la création du nouveau quartier de la Barceloneta. De là partent les voiliers qui font la route de l'Amérique.

La grande transformation a lieu après 1870, lorsque les travaux du port permettent l'accostage des bateaux à vapeur. Barcelone devient alors un port charbonnier, et expédie les cotonnades fabriquées dans la ville et l'arrière-pays, où se sont multipliées les usines au bord de l'eau et les colonies industrielles hydrauliques. Les entrepreneurs installent leurs entrepôts et leur résidence dans le « carré d'or » de la ville, suivant le plan en damier proposé par l'urbaniste Cerdà. Un décor exceptionnel est ainsi mis en place, qui fait le charme de la ville aujourd'hui.

En 1931, avec un peu plus d'un million d'habitants, Barcelone est la 12^e ville d'Europe, avant Milan, Liverpool et Bruxelles, et bien avant Madrid, qui se classe au 19^e rang avec seulement 834 000 habitants²⁷.

27 Le document, cité par SOBREQUES I CALLICO (ed.) (1995) *Historia de Barcelona*, 7; *El segle XX*, Barcelona provient de MITCHELL, B.R. (1975) *European History Statistics 1750-1970*, Londres,

La *Mancomunitat*²⁸, si son autonomie a été limitée, a réalisé une œuvre culturelle considérable au début du XX^e siècle et a posé des jalons pour l'avenir. Une vraie réflexion place Barcelone au centre d'un réseau, formé par les routes et surtout, par un réseau électrique qui assure les communications (télégraphe, téléphone). La modernité semble élargir la ville à la dimension du pays entier. Barcelone et la Catalogne constituent la *Catalunya-Ciutat*. Telle Athènes régnant sur l'Attique, elle comparable à la cité antique. C'est du moins la thèse des *noucentistes*. Ce recours à l'Antiquité n'est pas un trait de passéisme, mais bien la volonté de se distinguer de l'Espagne péninsulaire et de se rattacher aux racines de l'Europe. L'organisation du territoire aujourd'hui est bien dans cette ligne. Et, plus que jamais, Barcelone est la fabrique de la *catalanité*.

Cette affirmation semble paradoxale, alors qu'il s'agit d'une ville cosmopolite, où la langue castillane a toujours été beaucoup plus parlée que dans le reste de la Catalogne. De plus, la Catalogne intérieure conserve mieux les marques de la culture traditionnelle. Riche d'un passé multimillénaire et bien que moins peuplée, elle est parcourue par les excursionnistes et investie par un tourisme à mille visages. Elle est l'arrière-pays de la capitale, sa réserve de nature, d'art et d'histoire et plus récemment son domaine gastronomique. Elle est de mieux en mieux structurée par les routes de découverte²⁹ qui permettent une meilleure approche des grandes contributions catalanes à la culture universelle : routes de l'art roman, route cistercienne, mais aussi art

28 Elle est mise en place en 1914, et sera abolie par la dictature de Primo de Rivera en 1923. Son premier président est Prat de la Riba, le théoricien du catalanisme. À sa mort survenue en 1917, Puig i Cadafalch, le grand architecte, lui succède.

29 C'est en particulier l'œuvre des *diputacions*, qui ont en charge le tourisme et produisent une documentation de qualité pour faire connaître tous les aspects du territoire catalan.



baroque, parcours modernistes, musées techniques, toutes déjà bien rodées, mais aussi routes nouvelles ou en cours d'établissement pour les maisons des *indianos*, les celliers coopératifs, etc.

Cependant, la force de la Catalogne aujourd'hui ne pourrait résider dans la seule mise en valeur de son passé. La fabrique de la *catalanité* n'est pas à nos yeux celle d'un conservatoire culturel, même traité d'une façon remarquable, mais celle qui résulte des choix actuels de l'économie du pays, où le rôle du port de Barcelone est fondamental.

Le monde entier a compris que la Catalogne avait fait son bond en avant lors des Jeux olympiques de 1992, durant lesquels Barcelone s'est littéralement mise en scène : une ville face à la mer, qui allait devenir un des premiers ports de croisières du monde, et qui était aussi une grande ville active.

Nous avons vu précédemment que les constantes de la géographie ont fait de la Catalogne une voie de passage ouverte, accueillante, mais aux caractères propres. Le port de Barcelone renforce aujourd'hui cette tendance. Dix fois plus grand que le port du XIX^e siècle, il se compose d'un port de croisière, d'un port commercial et d'un port logistique. Barcelone est la première escale de croisières d'Europe et la troisième du monde. C'est la première plate-forme logistique du sud de l'Europe. Qu'importe alors qu'une proportion non négligeable de Catalans soit originaire d'Afrique ou d'Amérique ? Ils forment le puzzle catalan³⁰. Ils se comporteront en Catalans, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille

30 En 2008, 62 % des habitants de Catalogne sont nés en Catalogne ; 20 % sont nés en Espagne et 18 % dans d'autres pays. De ces 18 %, le quart vient d'autres pays de l'Union européenne, 31 % d'Amérique latine, 30 % d'Afrique et 11 % d'Asie.

pas³¹, parce qu'ils se seront établis dans un pays qui par ses caractères propres est un pays d'ouvertures et de passages. Tel est le nouveau catalanisme. Et l'on ne s'y trompe pas, à Madrid, lorsqu'on limite le rôle de l'aéroport du Prat, pour donner un véritable monopole sur les longs courriers à celui de Barajas; lorsqu'on prétend amener, jusqu'à Madrid, les croisiéristes qui font escale à Valence. En vain. La réalité est là, avec ses pesanteurs historiques: Barcelone est et reste une grande ville de la Méditerranée. Elle a retrouvé son rôle de lien avec l'Orient, quelque temps effacé par l'importance exclusive des relations avec l'Amérique, elle a retrouvé son rôle de lien avec le sud de la France actuelle, gommé pendant quelques siècles d'administrations centralisées. Comme l'écrivait Voltaire: «La Catalogne enfin, peut se passer de l'univers entier, et ses voisins ne peuvent se passer d'elle». Nation d'Europe, la Catalogne écrit au quotidien une vision renouvelée de sa place dans le monde. □

31 On se rappelle les premiers vers de la sardane la Santa Espina, composée par le grand poète Angel Guimerà en 1907: *Nous sommes et nous serons catalans – qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas* –, sardane interdite sous les dictatures de Primo de Rivera et de Franco.

TRENTE ANS DE RELATIONS QU BEC-CATALOGNE**

1981-1996

1979, la Catalogne reprend ses droits. C'est aussi le moment o  le Qu bec vit   grande vitesse des changements majeurs ; un gouvernement souverainiste a pris le pouvoir ; il a adopt  sa Charte de la langue fran aise, a assaini les m eurs politiques en faisant adopter la loi sur le financement des partis politiques. Le r f rendum sur la souverainet  du Qu bec approche. Les intellectuels catalans suivent ce qui se passe de ce c t -ci de l'Atlantique.

[Imma Tubella, sociologue et actuelle pr sidente de l'Universit  ouverte de Catalogne, UAB,  tait   Montr al le 24 juin 1976. Elle s'arr te   un kiosque d'information de la Soci t  Saint-Jean-Baptiste

* Michelle Bussi res est membre associ e   l'Institut qu b cois des Hautes  tudes internationales de l'Universit  Laval. Elle a  t  directrice du Bureau du Qu bec   Barcelone de 2002   2005

** Les rapports annuels de gestion du minist re des Relations internationales, ceux du minist re de la Culture et des Communications, quelques dossiers des archives du MRI, des communiqu s de presse des minist res qu b cois, des documents et publications du Secr tariat   la politique linguistique, des articles de la presse qu b coise, espagnole et catalane ainsi que des entretiens avec Jordi Pujol, Louise Harel, Bernard Landry Christopher Malone et Ghislain Croft ont rendu possible la production de ce survol de l'histoire des relations gouvernementales Qu bec Catalogne . Ce texte est aussi le fruit de mes propres observations.

et demande à entrer en contact avec quelqu'un du Parti québécois, on lui donne alors les coordonnées de Louise Harel, elles se rencontreront le soir même. Auteure de nombreux ouvrages sur la communication et l'identité, elle sera secrétaire générale de la radio télévision catalane et dirigera quelques années plus tard la première mission gouvernementale catalane au Québec sur le thème des communications et de l'audiovisuel¹.

Le Québec entretient depuis 1972 des relations avec l'Espagne, surtout une relation de coopération avec la Diputación de Madrid qui deviendra la « Communauté autonome de Madrid » avec l'adoption de la nouvelle constitution espagnole et la création des régions autonomes. Mais les relations entre le Québec et la Catalogne ne débute réellement qu'en 1981; des liens s'établissent par l'entremise de missions exploratoires réciproques, même si des personnalités québécoises entretiennent déjà depuis longtemps des liens avec des Catalans exilés ou rentrés chez eux depuis la mort de Franco.

C'est en décembre 1981 que le directeur Europe du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec se rend à Barcelone pour rencontrer les nouvelles autorités catalanes, et développer des liens culturels; mais les Catalans, en pleine construction de leur gouvernement, manifestent un intérêt beaucoup plus large. La Catalogne veut se doter d'une politique linguistique, d'institutions propres, créer notamment un corps de policiers catalans, disposer de sa télévision en langue catalane, d'une société d'État de loteries. Les institutions québécoises les intéressent. Les fonctionnaires québécois sont accueillis avec chaleur et enthousiasme.

Dès avril 1982, les ministres catalans de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Culture et des Moyens de com-

¹ Entretien avec Louise Harel, novembre 2010.



munication effectuent un voyage officiel au Québec. Une seconde mission du directeur Europe du MAI aura lieu la même année, cette fois, avec pour objectif de négocier une entente en bonne et due forme. Ghislain Croft rencontre le président de la Catalogne, Jordi Pujol qui lui confiera la grande admiration qu'il porte à René Lévesque². À l'occasion de ce séjour, une entente sera convenue par le directeur Europe et le secrétaire du gouvernement catalan, formalisée par la suite par le Conseil des ministres et qui prendra la forme d'un échange de lettres entre Jacques-Yvan Morin, alors ministre des Affaires intergouvernementales et Jordi Pujol. Cette entente parapluie de 1983 engage les deux gouvernements à coopérer dans tous les domaines de leurs compétences. Dans les faits, la collaboration portera essentiellement sur la langue, les affaires sociales, la culture et les communications, la justice et la sécurité publique, et l'éducation et l'économie³.

La Catalogne prépare une politique linguistique pour redonner à la langue catalane son statut de langue identitaire, langue interdite pendant les 40 ans qu'aura duré la dictature de Franco. Ainsi, depuis 1982, le Conseil et l'Office de la langue française et l'organisme responsable de la promotion de la langue catalane poursuivent une relation fructueuse. En l'adaptant à sa situation politique et sociolinguistique, la Catalogne s'est inspirée plutôt très librement de l'expérience québécoise. Au fil du temps, la coopération a porté sur l'aménagement linguistique, les politiques et pratiques en matière de terminologie, les savoir-faire sur les méthodes d'animation pour la *catalanisation* des entre-

2 Entretien avec Ghislain Croft, octobre 2010.

3 MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (10 mars 1983), Échange de lettre entre le gouvernement du Québec et de Catalogne en matière de coopération, <http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/ententes/pdf/1983-02.pdf> [consulté le 16 août 2010].

prises, les réflexions sur les politiques linguistiques comparées jusqu'aux meilleures pratiques en matière d'intégration linguistique des immigrants.

Dans le domaine de l'éducation, les deux ministères offrent alors réciproquement deux bourses de stage postdoctoral aux chercheurs catalans et québécois. Quant au secteur de la santé, le Québec sera l'hôte pendant les années 1980 et 1990 d'une dizaine de stagiaires catalans en médecine.

Entre la fin de 1981 et 1983, près d'une vingtaine de missions auront lieu, dont une du conseil d'administration de la Corporation de la radiotélévision catalane TV3, sur le monde de l'information au Québec. Comme prévu dans l'entente, une première session de travail de la commission de coopération Catalogne-Québec s'est déroulée à Barcelone à la mi-mars 1983 afin d'engager des actions de coopération telles les missions d'expertise, des colloques universitaires, etc.

En 1984-1985, la coopération gouvernementale connaît un certain ralentissement dû, semble-t-il, à une réorganisation administrative au sein des communautés autonomes qui doivent gérer de nouvelles compétences qui leur sont transférées progressivement par Madrid⁴. La réunion du groupe de coopération est ainsi reportée à 1986. Ce report n'empêche pas la tenue d'un important colloque en mai 1985, à Barcelone, sur les cultures catalanes et québécoises où une dizaine d'universitaires québécois présentent le Québec sous les angles de leurs disciplines respectives. Cette rencontre s'est déroulée dans le cadre de l'entente Université du Québec à Montréal-Université autonome de Barcelone.

4 MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES, *Rapport annuel* 1982-1983, Direction générale des publications gouvernementales, 97 p



Avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement au Québec, l'effervescence du début des années 1980 s'estompe. On ne sent plus vraiment à Québec d'intérêt à accroître les relations politiques avec la Catalogne. Certes, la coopération universitaire en matière culturelle et en santé se poursuit : un symposium sur les cultures catalane et québécoise se tient à Montréal en mars 1987 avec pour thème « autonomie et mondialisation », toujours dans le cadre de l'entente entre l'UQAM et la UAB ; l'Institut Armand-Frappier amorce une coopération en vaccinothérapie avec le ministère de la Santé catalan. Au ministère des Relations internationales, on s'oriente vers une politique internationale axée principalement sur les intérêts économiques et commerciaux et, même si la Catalogne est le moteur économique de l'Espagne, le gouvernement du Québec mettra un certain temps avant d'y réaliser des activités commerciales. Elles se feront d'ailleurs plutôt dans un cadre canadien. En 1989, le ministère québécois des Affaires internationales et celui de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) organiseront la participation de neuf entreprises québécoises à la foire *Alimentaria* 90 de Barcelone, les kiosques québécois constituant la participation la plus importante au sein du pavillon canadien⁵.

Pourtant, des projets économiques sont mis de l'avant dans le cadre de la Commission Québec-Catalogne, dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement et de l'agriculture

Les rapports annuels du ministère indiquent peu d'activités québécoises en Catalogne entre 1986 et 1992 ; aucune visite ministérielle, ni activité majeure n'est relatée ; du côté catalan, on peut toutefois noter la visite, en janvier 1990, du ministre catalan de la Santé, Xavier Trias, pour observer

⁵ MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES (1990) *Rapport annuel de gestion 1988-1989*, 72 p

notre système de santé. Malgré tout, la coopération universitaire et linguistique se poursuit et la collaboration entre les villes s'amorce.

Ainsi, l'Université Laval conclut en 1986 un accord de coopération avec l'Université de Barcelone en sociolinguistique et en enseignement des langues. L'Université de Montréal s'engage aussi à coopérer avec l'Université de Barcelone, la même année, dans le secteur du transport. Pour sa part, l'Université du Québec à Trois-Rivières conclut en 1991 et 1993 avec l'Université Polytechnique de Catalogne deux accords de coopération scientifique dans les domaines du génie chimique ainsi qu'en gestion et organisation des PME.

Le Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec s'intéresse à la Catalogne dès 1991 et obtient la collaboration de la Direction de l'architecture du gouvernement catalan, notamment l'expérience de la rénovation urbaine de la Ville de Gironne, pour la réalisation d'une exposition « La vieille ville ou l'art de circuler⁶ ».

1992, année de l'exposition universelle de Séville, nous verrons un léger accroissement des activités gouvernementales québécoises en terres espagnole et catalane. Le ministre John Ciaccia ainsi que la ministre de la Culture Liza Frulla se rendront à Séville où le Québec dispose d'une vitrine au sein du pavillon canadien. Dans le domaine économique, une mission de PME québécoises des secteurs des logiciels, de la machinerie pour le bois, de la construction, de l'enseignement de l'électronique et de la géomatique se rendra à Madrid et à Barcelone en quête de partenaires. L'événement marquant de l'année 1992 demeure le premier investissement catalan au Québec, à Lac-Mégantic. Le

6 VILLE DE QUÉBEC, Centre d'interprétation de la vie urbaine, (1991) *Les vieilles villes ou l'art de circuler* [dépliant].



premier ministre du Québec inaugure l'usine TAFISA de panneaux particules, où la société Tableras de Fibras s'associe au fabricant québécois Bestar. L'intérêt économique du Québec étant le pilier de la nouvelle politique internationale, le ministre John Ciaccia se rend, en novembre 1993, en Espagne avec 17 chefs d'entreprises; il ira en Catalogne, au Pays basque et à Madrid. Lors de son passage à Barcelone, il aura un entretien avec le président Pujol et un accord de partenariat sera signé entre AMF (filiale de Via Rail) et Temoinsa (société catalane), portant sur la réfection de wagons de chemin de fer⁷.

La même année, le Québec accueille le ministre de la Culture, Joan Guitart, très intéressé par l'expérience du Musée de la civilisation à Québec et celui de la Pointe-à-Callières de Montréal. Le gouvernement catalan s'apprête à créer un Musée d'histoire de la Catalogne. Il faut rappeler que le gouvernement catalan n'était propriétaire d'aucun musée, ceux-ci appartenant soit à la Ville de Barcelone ou au gouvernement espagnol depuis la dictature. Le Musée d'histoire de la Catalogne verra le jour en mars 1996. Lors de cette visite, le ministre catalan est accompagné de son secrétaire général, Joaquim Triadu. Celui-ci deviendra en 1996 secrétaire général de la Présidence de Catalogne et un interlocuteur privilégié pour le Québec.

Alors que la Catalogne a manifesté un intérêt soutenu pour le Québec, il faut avouer que du côté québécois l'effort gouvernemental n'a pas été aussi constant depuis 1988. Il faudra attendre la visite de Jordi Pujol au Québec en 1996 pour vraiment relancer les relations.

⁷ MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES (1993) *Rapport annuel 1992-1993*, Les publications du Québec, 72 p.



1996 Relance des relations

Visite officielle de Jordi Pujol

On peut qualifier d'historique la visite officielle que Jordi Pujol effectue au Québec du 6 au 11 juillet 1996. C'est en grande pompe que le gouvernement du Québec, dirigé par Lucien Bouchard, accueille le président de la Generalitat de Catalogne. Il y a longtemps que l'invitation a été lancée. Robert Bourassa lui avait manifesté son intérêt à le recevoir officiellement au Québec lors de leurs entretiens privés. D'ailleurs, Pujol avait souhaité que son programme prévoie un entretien avec Robert Bourassa, mais cela ne fut pas possible.

[Il me confie lors d'un entretien téléphonique en novembre 2010, toute l'estime personnelle qu'il avait pour Robert Bourassa, qu'il avait rencontré au moins à trois reprises au Québec et une fois à l'INSEAD (Institut national supérieur européen de l'administration des affaires) à Fontainebleau en 1994, après que ce dernier eut quitté la politique, «une rencontre touchante... il était seul et peut-être déjà malade et où nous avons échangé sur la vie de politicien... j'ai toujours été plus sensible au discours du Parti québécois, mais j'ai mené en Catalogne pendant les 23 ans de ma présidence une politique semblable à celle de Bourassa, pour la reconnaissance d'un statut particulier pour la Catalogne au sein de l'Espagne. »]⁸

Jordi Pujol est accompagné des ministres catalans de la Culture, de l'Industrie, du Commerce, du Tourisme et de l'Énergie, ainsi que celui de la Santé et des Services sociaux. La délégation officielle compte 24 personnes et celle des médias, 20 personnes; les chaînes de télé catalanes TV3, Antena3, la chaîne espagnole TVE, et les principaux journaux catalans et espagnols, *El País*, *El Mundo*, *La Vanguardia*, *Avui*, *El Periodico*, les radios et les agences de presse Europa Press ainsi que EFE. C'est dire l'intérêt que

8 Entretien téléphonique avec Jordi Pujol, 10 novembre 2010.



suscite cette visite. Du côté québécois, la délégation officielle est composée du premier ministre, de sept ministres ainsi que de hauts fonctionnaires⁹.

La visite est politique, économique et culturelle. Le président Pujol en profite pour promouvoir la culture catalane. Depuis près d'un an, le gouvernement catalan, par son ministère de la Culture, collabore avec les musées québécois, le Festival d'été de Québec, le Festival de jazz de Montréal, la Bibliothèque nationale qui tous se préparent à tenir une série d'événements culturels d'envergure tant à Québec qu'à Montréal qui coïncideront avec la visite : une grande exposition à la Bibliothèque nationale, « 800 ans de littérature catalane », un festival du film catalan où huit films des années 1990 seront présentés, l'exposition au Musée du Québec, « De Gaudi à Tapiès. Maîtres catalans du XX^e siècle », une exposition au centre d'interprétation de la vie urbaine de Québec « Vieilles villes, villes vivantes. Pédagogie, architecture et environnement », un récital de la grande soprano Victoria dels Angels au Grand Théâtre de Québec, la Capella Reial de Catalunya au Palais Montcalm, un concert de Maria del Mar Bonnet et un spectacle théâtral de Pep Bou.

Jordi Pujol dans la présentation de cette grande vitrine culturelle « La Catalogne au Québec » soulignait :

Lorsque l'on présente la Catalogne, sa langue et sa culture au Québec, on sait que le message sera bien reçu. Nos différences, la distance qui nous sépare, sont peu de choses au regard des points communs, des similitudes qui nous unissent et font que nul ne peut douter que le dialogue entre nos deux pays sera toujours plus intense, toujours plus fluide. Cette volonté commune de sauvegarder notre identité, la langue de notre pays, alliée à l'ambition d'être

⁹ MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, Direction Europe, archives du MRI, *Programme de visite officielle de Jordi Pujol*.

dans le peloton de tête en matière de développement économique, industriel et commercial, fait qu'il y a entre la Catalogne et le Québec une certaine ressemblance...

La visite

Le dimanche 7 juillet 1996, le président et sa délégation se rendront à Tadoussac en catamaran en longeant les côtes de Charlevoix. Après une brève incursion de quelques heures à Ottawa où Pujol sera reçu par Stéphane Dion et Lloyd Axworthy, le président se rendra à Montréal. À Ottawa, la presse catalane rapporte que l'absence du drapeau catalan a choqué, mais la Délégation catalane a immédiatement corrigé la situation en fournissant son drapeau au gouvernement fédéral... Plusieurs journaux titrent «le gouvernement canadien utilise le président Pujol contre le Québec» ou «Ottawa reçoit Pujol comme un exemple d'antiséparatisme». En effet, lors d'une conférence de presse conjointe Stéphane Dion invite les Québécois à imiter le *nationalisme intégrateur* de Pujol. Ce qui bien sûr a embarrassé Jordi Pujol qui, même s'il n'est pas un indépendantiste catalan, sent une «sympathie plus spontanée envers le Québec» et s'empresse de déclarer: «Le Canada n'est pas l'Espagne, ni le Québec, la Catalogne, mais certainement que les deux régions ont un problème de reconnaissance de leur identité collective¹⁰.» La presse espagnole de droite qui fustige les nationalismes régionaux, pour sa part ne se gêne pas pour dénoncer l'utilisation du Québec comme modèle pour la Catalogne.

Au retour d'Ottawa, le même jour, Jordi Pujol inaugurera l'exposition sur la littérature catalane, le festival de cinéma, rencontrera le maire de Montréal, la ministre de l'Industrie et du Commerce Rita Dionne Marsolais ainsi qu'André

10 ANTICH, José (1996) «Canadá utiliza al presidente contra Quebec» *La Vanguardia*, 9 juillet 1996, s.p.



Bérard, PDG de la Banque Nationale du Canada, rencontre qui sera suivie d'un déjeuner en compagnie des chefs de direction des grandes entreprises québécoises.

Le 9 juillet, un premier entretien aura lieu entre le premier ministre Lucien Bouchard et le président Pujol. Cette rencontre précèdera la cérémonie de remise des insignes de l'ordre national du Québec, plus haute distinction octroyée par le gouvernement du Québec. Pujol déclare alors «je me sens québécois¹¹», paraphrasant John F Kennedy avec son «je me sens berlinois» dans Berlin divisée, en pleine guerre froide. Pujol est le deuxième non francophone à recevoir cette distinction, le premier avait été un autre catalan, le secrétaire général de l'UNESCO, Federico Mayor Zaragoza. Dans son discours de remerciement, Pujol considère que cette distinction n'est pas destinée uniquement à lui, mais aussi à la Catalogne pour la défense de ses droits nationaux et la défense de son identité que les nations «comme les nôtres doivent défendre». Il utilise la légende de saint Georges (patron de la Catalogne) pour expliquer que la défense d'un pays repose sur soi-même. «Saint Georges est un chevalier qui lutte contre le dragon. Saint Georges est la Catalogne et le dragon est le mal. Il y a plusieurs dragons, la dictature franquiste, par exemple, mais le principal dragon c'est nous-mêmes¹².»

Tôt le lendemain matin, le premier ministre et le président se rencontrent à nouveau et se rendent inaugurer le séminaire organisé par le Conseil de la langue française portant sur la «Politique linguistique et création culturelle en Catalogne et au Québec» auquel participent plusieurs conférenciers catalans. Pujol prononce alors un discours qui en surprend plus

¹¹ EFE (1996) «Pujol assegura que se sent quebequés en ser distingit amb l'Ordre Nacional del Quebec», *El Punt*, 11 juillet 1996, s.p.

¹² Idem

d'un et cause même un certain malaise; en expliquant les énormes différences entre le Québec et la Catalogne, il insiste sur les deux cent cinquante ans de persécution dont a souffert la langue catalane. Il laisse entendre que la situation du français au Québec était en réalité privilégiée; «Vous ne savez pas ce qu'est une persécution». Il a dû nuancer ses propos lors d'un point de presse où un journaliste québécois lui a demandé s'il croyait réellement que le français n'était pas menacé¹³.

Le même jour, le maire de Québec Jean-Paul L'Allier accompagne Jordi Pujol au vernissage de l'exposition catalane «Vieilles villes, villes vivantes. Pédagogie, architecture et environnement». Cette exposition illustre par une cinquantaine d'immenses panneaux les réalisations tant de nouvelles écoles que la restauration du patrimoine afin d'empêcher la perte des «bribes de mémoire historique régionale, nationale.»

L'architecture scolaire catalane est conçue depuis la fin du XIX^e siècle en étroite relation avec la pédagogie. Un des pédagogues de cette époque, Artur Martorell, faisait remarquer que même si le plus important de l'école n'est pas le bâtiment, mais le maître, celui-ci pourrait mieux parvenir à ses fins s'il disposait de cours et de jardins. Inspiré par ces critères concernant le contenu social de l'école, le gouvernement catalan a construit ou réhabilité 450 nouveaux établissements scolaires entre 1983 et 1996 avec pour objectif que chaque école soit unique, singulière, un centre de référence visuel et social où l'identité du quartier doit être bien visible dans une architecture spécifique. Elle est conçue pour en faciliter l'ouverture même en dehors des heures¹⁴.

13 PASTOR, Carles (1996) «Para el presidente de la Generalitat, el catalán tienen más problemas que el francés en Canadá», *El País*, 11 juillet, s.p.,

14 PIJALS, Joan, ministre de l'Enseignement de la Generalitat de la Catalogne, (1996) *Vieilles villes, villes vivantes, architecture scolaire*, Catalogue de l'exposition.



Nous sommes loin de la malheureuse conception de nos polyvalentes!

Un des moments forts de la visite pour les deux gouvernements est la signature, le 10 juillet, d'une entente-cadre qui sera suivie de la signature de sept ententes sectorielles. Cette entente se situe dans le prolongement des relations qui existent depuis 1983. Elle fixe les mécanismes de coopération par la création d'un Comité mixte Québec-Catalogne qui se réunira tous les deux ans et attribuera les ressources financières nécessaires aux activités. Lucien Bouchard déclarait en conférence de presse, après la cérémonie de signatures: «La visite du président Pujol au Québec et la signature ce matin de cette entente-cadre et de plusieurs ententes sectorielles marquent le début d'une nouvelle étape des relations entre le Québec et la Catalogne¹⁵».

Les sept ententes sectorielles¹⁶

- Entente de coopération en matière linguistique qui permettra un échange d'expériences en matière d'aménagement linguistique (lois, règlements, promotion);
- Accord-cadre de coopération entre le ministère catalan de la Santé et de la Sécurité sociale et l'Université Laval qui porte sur des activités de recherches, des programmes de formation, sur l'échange de professeurs et d'étudiants, les publications conjointes;
- Convention entre la Bibliothèque nationale du Québec et la Bibliothèque de la Catalogne;

¹⁵ MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, (1996) Direction des communications «Québec-Catalogne: une entente qui enrichit la coopération», Communiqué de presse: 10 juillet 1996

¹⁶ idem

- Accord général de coopération entre l'École nationale d'administration publique et l'École d'administration publique de la Catalogne;
- Accord de collaboration dans le domaine de la bioénergie entre le centre québécois de valorisation de la biomasse et des biotechnologies (CQVB) et l'Institut catalan de l'énergie (ICAEN);
- Protocole entre la Société de développement industriel du Québec et le Centre d'information et de développement industriel de la Catalogne.
- Convention entre la Société de radiotélévision du Québec et la Société catalane de radio et de télévision.

Au terme de sa visite officielle, Jordi Pujol aura prononcé neuf discours, se sera entretenu à trois reprises avec le premier ministre, aura rencontré la presse québécoise, mais aussi et surtout les médias espagnols et catalans qui l'accompagnaient.

La revue de presse en Espagne et en Catalogne liée à ce voyage officiel impressionne par la quantité d'articles publiés, mais aussi par les débats et polémiques suscités. Selon la presse catalane, Pujol utilise son séjour pour faire pression sur le gouvernement espagnol. Dès son arrivée à Montréal, il déclare «ce serait une grande conquête pour les Catalans que d'obtenir un statut d'autonomie semblable à celui du Québec», il insiste pour que l'Espagne reconnaisse «avec des gestes concrets que la Catalogne est une société distincte». La presse québécoise accorde aussi une large couverture à cette visite de six jours. Selon *Le Devoir*, Pujol est «le René Lévesque catalan». Pujol se démarque toutefois du mouvement indépendantiste québécois affirmant au



Devoir que ce concept n'est pas «exportable en Catalogne», mais que son objectif est d'être reconnu comme une nation au sein d'une Espagne plurinationale. Il vise une sorte de fédéralisme asymétrique, il a d'ailleurs l'impression que c'est déjà le cas pour le Québec... Pour plusieurs éditorialistes espagnols, Pujol radicalise son message nationaliste. Même si le président, tout au long de son séjour, évitera d'appuyer explicitement les indépendantistes, il déclare au journal *Le Soleil*: «quand une partie d'un État proclame son indépendance de façon démocratique et selon les conditions constitutionnelles de l'État, il peut y avoir des tensions et un certain malaise, mais cette indépendance sera reconnue.»

Cette mission fut dense et riche par son contenu, complexe par la logistique, mais aussi par les perceptions et malentendus; mais elle aura permis d'approfondir la connaissance de l'autre, de mieux comprendre les enjeux et sera la bougie d'allumage pour la suite de choses.

Le 24 juillet, de retour en Catalogne, Pujol écrivait à Lucien Bouchard pour le remercier une lettre émouvante et riche de sens; la lettre a d'ailleurs été publiée dans *Le Devoir*. En voici un extrait:

[...] Merci de m'avoir permis de toucher de près la réalité d'un peuple qui lutte avec détermination pour être reconnu comme tel; qui lutte pour sa liberté, pour son épanouissement [...]. C'est indubitablement cette conscience de vos origines qui vous a permis de sauver votre langue et votre culture, de sauvegarder cette conscience nationale, cette volonté de rester québécois au milieu d'un immense océan anglo-saxon. Et nous savons tous que lorsque l'on se trouve en plein océan, loin des côtes, il n'est nul besoin de tempêtes agressives – il y en a parfois – pour que l'on perde peu à peu ses forces et que l'on finisse par se noyer. L'Immensité de la mer suffit à vous donner cette impression de solitude, ce sentiment de désespoir qui vous fait penser qu'on ne

peut rien contre l'océan, qui vous décourage, vous pousse à vous laisser aller et, finalement à vous rendre. Mais vous, Québécois, avez toujours tenu bon, et moi qui ai consacré ma vie à défendre un autre peuple tout aussi menacé, je vous remercie de l'exemple que vous nous donnez. Mon peuple est différent du vôtre, mais nous avons beaucoup en commun. En commun, nous avons en particulier d'être des peuples menacés. Différente a été la forme qu'a prise la persécution dont mon pays a été l'objet pendant deux cent cinquante ans. Différente de la vôtre. Mais lui aussi a résisté. Et lui aussi ne cessera de résister, lui aussi avancera vers son épanouissement. Peut-être atteindra-t-il cet objectif suprême d'une autre façon, parce que son histoire est différente, parce que son présent est autre. Mais les Catalans n'oublieront jamais que le Québec, de par sa fidélité et son courage et aussi de par sa capacité, sur la base de son identité, à regarder vers l'avenir et à s'ouvrir au Monde, a toujours été pour eux un bon exemple, un excellent exemple. Merci beaucoup¹⁷!

1996-1999

Dans le prolongement de la visite, la Commission de toponymie officialise le 10 octobre 1996 le nom *Mont des Catalans*. Le certificat de désignation toponymique sera remis au président Pujol par Henri Dorion, ex-président de la commission, lors d'une mission à Barcelone en novembre 1996. Le site internet de la Commission de toponymie nous donne les informations suivantes :

Le choix de ce mont a été inspiré par sa localisation dans le canton de Catalogne, dans la région du Bas-Saint-Laurent, et dans la réserve faunique de Dunière. Ce canton est dénommé en l'honneur de Gédéon de Catalogne (1662-1729), arpenteur, cartographe et sous-ingénieur. Il est né à Arthez, au Béarn, et est décédé à Louisbourg. Catalogne est notamment reconnue pour sa participation au projet du

17 MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, (1996) Direction Europe, archives du MRI, « lettre de Jordi Pujol adressée à Lucien Bouchard, 24 juillet 1996 »



canal de Lachine et son relevé cartographique des seigneuries, dans les trois gouvernements de la Nouvelle-France. Le Mont des Catalans est situé plus précisément au sud de la réserve faunique de Dunière, à l'est du ruisseau Catalogne. Il culmine à quelque à 1700 pieds (518 mètres)¹⁸.

Dès février 1997, le Comité mixte Catalogne/Québec, créé par l'entente-cadre se réunit pour la première fois à Barcelone afin de définir les grandes orientations de cette coopération. Rita Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, accompagnée d'entreprises québécoises, préside ce Comité mixte ainsi qu'un séminaire d'affaires à Barcelone. Elle rencontrera son homologue bien sûr, mais sera aussi reçue par le président Pujol¹⁹.

Pendant ce temps à Québec, la réflexion va bon train sur l'ouverture éventuelle d'une représentation du gouvernement québécois à Barcelone. De nombreux déplacements vers Madrid et Barcelone ont lieu dans le but de rencontrer les autorités gouvernementales et politiques pour faciliter l'implantation de ce bureau, visa, permis de travail, etc. L'ambassade canadienne à Madrid ne manifeste aucun enthousiasme à l'égard du projet québécois et malheureusement si elle ne met pas ouvertement des bâtons dans les roues, elle n'est pas «aidante». Fin 1997, le ministère des Relations internationales dépêchera Maria Jesus Bronchal à Barcelone pour qu'elle ouvre la représentation du Québec. Un premier directeur du Bureau, Marcel Gaudreau entrera en fonction en 1998.

¹⁸ Commission de toponymie

http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=325872 [consulté le 15 août 2010]

¹⁹ MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES (1997) *Rapport annuel 1996-1997*, Les publications du Québec, 63p.

En avril 1997, Daniel Jacoby, Protecteur du citoyen, se rend, à l'invitation de la Catalogne, à Barcelone où il prononcera une conférence au Parlement sur le Pacte social des rapports entre les services publics et les citoyens. Il abordera aussi devant le Conseil de presse catalan et l'ordre des journalistes le rôle de l'ombudsman et les rapports entre les médias et la protection des droits. Il sera reçu au plus haut niveau par le vice-président Xavier Trias, le président Pujol et le président du Parlement Joan Reventos. Dès lors, une riche relation s'instaure entre les deux institutions, le *Sindic de Greuges de Catalunya* et le Protecteur du citoyen²⁰.

Le Parlement catalan, lorsqu'il envisage une nouvelle politique, ou la création d'une institution, fait souvent appel à l'expérience étrangère. C'est dans cet esprit que l'ombudsman québécois avait été invité, c'est aussi dans cet esprit que plusieurs années plus tard, Benoît Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes sera invité à parler du Conseil de la fédération et des relations Québec-Canada au moment où les parlementaires catalans rédigeaient leur nouveau statut en novembre 2004 (il aura un long entretien avec le premier ministre Josep Bargallo qui portera sur le nationalisme, les nations et le fédéralisme). Plus récemment en 2008, des universitaires québécois, flamands et écossais ont été invités à Barcelone à présenter aux parlementaires les politiques internationales des états fédérés et des régions dans le cadre de l'élaboration par le gouvernement catalan de sa nouvelle politique extérieure.

Au cours de l'année 1997, le Québec accueillera trois visites catalanes de haut niveau, dont celle du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Antoni Subira, qui présidera un important séminaire sur la Catalogne et conviendra

20 idem



avec son homologue québécois d'un nouveau programme de soutien aux entreprises, le Programme d'accords industriels entre le Québec et la Catalogne²¹.

Le Québec a aussi reçu en septembre 1998 le ministre catalan de l'Éducation Josep-Xavier Hernandez i Moreno, accompagné d'une importante délégation de parlementaires. Ces derniers ont pu se réunir avec leurs homologues de l'Assemblée nationale pour travailler sur des questions éducatives et culturelles.

Au cours de l'année 1998, de nombreuses missions ont été réalisées dans le cadre des activités de coopération; soulignons la visite du Directeur de la politique linguistique Lluís Jou, l'accueil d'une délégation catalane dans le domaine de la Sécurité publique, et du directeur général de la promotion culturelle. Mais c'est la préparation de la mission officielle du premier ministre Lucien Bouchard, prévue pour mars 1999, qui mobilisera le plus les fonctionnaires catalans et québécois tant de la culture, de l'industrie que des relations internationales au cours de l'année 1998.

Visite du premier ministre Lucien Bouchard en mars 1999 et inauguration du Bureau du Québec à Barcelone

Le ministère des Relations internationales et le ministère de la Culture préparent pour l'occasion un événement culturel d'envergure *Quebec a Catalunya, une coopération culturelle en crescendo* qui se déroulera de février 1999 au 31 mars de la même année: une exposition d'artistes contemporains organisée par le Musée du Québec au Centre d'art Santa Monica. La commissaire Louise Déry a utilisé au départ le thème de

²¹ MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/objectifs/financement/exportation/page/programmes-9661> [page consultée le 20 août 2010]

la langue pour développer la thématique de l'exposition et le titre sera «le corps, la langue, les paroles, la peau». Les œuvres de 30 artistes seront exposées; auront aussi lieu un festival de films, des conférences et colloques notamment sur la langue, une rencontre de maillage industriel et une vitrine touristique et culturelle du Québec, «Un accent d'Amérique», présentée au Palau Robert, lieu emblématique de Barcelone²².

Les autorités catalanes s'apprêtent à recevoir le premier ministre avec tout le décorum et le faste qu'on leur connaît. Dans les semaines qui précèdent la visite, le protocole catalan informe le ministère que le premier ministre sera accueilli à l'aéroport en musique et souhaite avoir la partition de l'hymne national du Québec; ils joueront aussi celui de la Catalogne. Étonnement chez les catalans lorsqu'ils apprennent que le Québec n'a pas d'hymne national. Le gouvernement du Québec ne pourra leur fournir qu'un pot-pourri d'airs québécois.

La visite de Lucien Bouchard, très brève, commence alors que la campagne électorale pour les élections autonomiques d'octobre 1999 est amorcée et sur fond d'un débat sur la souveraineté lancé par Jordi Pujol. Il est accueilli à l'aéroport le samedi après-midi par Artur Mas, alors ministre de l'Économie et des Finances, dauphin de Jordi Pujol. (Après 7 ans dans l'opposition de 2003 à 2010, il est élu président de la Catalogne, en fonction depuis décembre 2010²³.)

22 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=700> [page consultée le 9 septembre 2010]

23 MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, (1999), Service du protocole, archives du MRI, «Programme de la visite officielle du premier ministre monsieur Lucien Bouchard et madame Audrey Best en Catalogne, 13 au 15 mars 1999»



Un agenda serré pour une visite de deux jours attend le premier ministre. Il est accompagné des ministres des Relations internationales, Louise Beaudoin, et de l'Industrie et Commerce, Guy Julien. La délégation officielle compte 11 personnes, des hauts fonctionnaires représentant les principaux ministères concernés par la relation. La délégation des médias compte pour sa part 13 journalistes du Canada et du Québec, tant de la presse écrite que la télévision.

Un premier entretien en tête-à-tête avec le président au Palais de la Generalitat a lieu. Au point de presse qui suit cet entretien, Jordi Pujol déclare : « cette visite n'est pas une visite de plus ; elle est très chargée de sens [...] parce que le cas québécois au Canada est une référence positive pour les pays qui poursuivent le même combat ». Il a ajouté que les avancées du Québec, un Québec plus libre, ne pouvaient avoir que des répercussions positives pour la Catalogne et ses désirs de plus d'autonomie. Lucien Bouchard, pour sa part, manifeste son appui à Pujol dans ses négociations avec les grands producteurs américains de cinéma afin d'appliquer des quotas de doublage en catalan. Il rappelle les discussions vigoureuses que le Québec a eues avec les distributeurs hollywoodiens au moment d'adopter la loi qui oblige le doublage de 50 % des films de langues étrangères, loi qui a servi d'inspiration au projet catalan²⁴. Ils ont abordé lors de ce premier entretien les thèmes du nationalisme, du « destin des petites nations solidaires » et la mise en commun des moyens pour assurer la promotion et protection de leur identité culturelle.

Les deux hommes se rendent ensuite visiter l'exposition du Musée du Québec au Centre d'art Santa Monica. Au déjeuner officiel offert par le premier ministre du Québec

24 CLOTET, J. (1999), « El primer ministre del Quebec da su apoyo a Pujol en la negociación con las «majors» » ABC, 15 mars 1999, s.p.

à la Maison Battlo, réalisation de Gaudi, assistent notamment le ministre catalan de la Culture, Joan Maria Pujals, le secrétaire général de la présidence, Joaquim Triadu, et le directeur général de la politique linguistique. Prenant la parole, Lucien Bouchard insistera sur les liens qui unissent la Catalogne et le Québec, en particulier sur la nécessité commune de renforcer nos identités respectives face aux tendances uniformisatrices de la mondialisation.

Suivra en fin de journée un entretien avec le porte-parole du gouvernement espagnol et ministre de l'Industrie et de l'Énergie, Josep Piqué Camps. L'ambassadeur du Canada en Espagne, Anthony Vincent sera présent. Josep Piqué sera clair devant la presse québécoise et catalane. « Cette visite s'inscrit dans le cadre des relations Espagne-Canada et non entre l'Espagne et le Québec », déclare-t-il. Il félicite toutefois le Québec d'avoir choisi l'espagnol comme troisième langue d'enseignement²⁵.

Le lundi 15 mars ressemble à un véritable marathon. Dès 8 h 30 le président Pujol accueille Lucien Bouchard au Palais pour un entretien privé puis élargi aux ministres catalans et québécois ainsi qu'aux hauts fonctionnaires des deux parties. Cet entretien sera suivi des signatures d'ententes en matière de santé et en matière d'éducation. Enfin, les deux chefs de gouvernement adopteront à l'issue de leurs entretiens une Déclaration conjointe de coopération dans laquelle ils soulignent « les complicités et convergences qui caractérisent les relations » et établissent les orientations de leur coopération : un appui marqué au développement des échanges économiques ; une intensification de la coopération institutionnelle ; l'établissement d'un nouveau cadre de coopération universitaire ; l'élargissement de la coopé-

25 SEN, Cristina, « , Pujol propone como referente « la lucha » del premier ministro independentista de Quebec » *La Vanguardia*, 15 mars 1999, s.p.



ration culturelle et linguistique; une défense commune de la pluralité et de la diversité culturelles. Soulignons ici la volonté manifestée tant par le Québec que par la Catalogne de prendre part, au niveau international, aux décisions qui affectent leur développement. «Ils jugent nécessaire l'inclusion dans les accords internationaux de dispositions et de concepts respectant les objectifs de promotion et de défense de la diversité culturelle. Ils entendent œuvrer, tant en Europe qu'en Amérique, à la mobilisation de l'ensemble des gouvernements pour appuyer cette proposition.» C'est aussi ce texte qui rend compte de l'invitation faite par le président Pujol au Québec à participer au Forum universel des cultures de 2004, invitation acceptée par le premier ministre. On y annonce de plus l'ouverture prochaine d'une représentation commerciale du gouvernement catalan à Montréal²⁶.

À 10h, le premier ministre sera accueilli par le président du Parlement, Joan Reventos et s'entretiendra avec des ministres québécois avec le président et les représentants des groupes parlementaires catalans.

Lucien Bouchard inaugure, en présence du président Pujol et de nombreux invités catalans et québécois du monde universitaire, culturel, politique et économique le Bureau du Québec à Barcelone. Cet événement sera suivi d'une conférence de presse conjointe.

S'en suit un déjeuner organisé conjointement par la Chambre de commerce, d'industrie et de navigation de Barcelone et le Bureau du Québec où le premier ministre

26 MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES(1999) Direction Europe, Archives du MRI, *Déclaration conjointe de coopération 15 mars 1999* aussi disponible en ligne:

<http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/ententes/pdf/1999-Ao3.pdf>

dresse le portrait économique du Québec et ses similitudes avec la Catalogne devant un parterre imposant d'industriels catalans et une délégation d'entreprises québécoises du secteur de l'énergie.

Une visite au maire de Barcelone, Joan Clos précédera l'inauguration au Palau Robert de l'exposition « Québec: un accent d'Amérique ». La journée se terminera par un diner officiel offert par le président Pujol au Palais de la Generalitat. Le premier ministre s'envolera le soir même pour Paris.

Cette visite, brève, mais extrêmement chargée, sera largement couverte par la presse catalane et espagnole et plutôt de façon positive même si elle a aussi donné lieu à certaines polémiques en Espagne. Lorsque Pujol déclare d'entrée de jeu que le Québec est une *référence* pour la Catalogne, dans sa lutte pour son identité et sa reconnaissance, il est accusé de radicaliser son discours. Il fera tout au long de la visite des mises au point. Son message: la Catalogne et le Québec défendent pacifiquement et démocratiquement leur identité. Le Parti populaire (PP) l'accuse d'avoir un « subconscient indépendantiste » pendant que le parti pour l'indépendance (PI) l'invite à profiter de la visite de Lucien Bouchard pour « s'imprégner du déterminisme indépendantiste » du premier ministre. Tous les journaux font état de la déclaration commune où Pujol et Bouchard réclament la présence de leur gouvernement respectif dans les forums internationaux tels l'UNESCO afin de s'exprimer de leur propre voix dans les débats culturels et linguistiques²⁷. On voit ici, pour la

27 CLOTET, Jaume, (1999) « Catalunya y Quebec piden presencia propia en la Unesco y otros foros internacionales », ABC, 16 mars 1999, s.p.; GARRIGA, Josep, (1999) « Pujol y Bouchard piden estar presentes en los foros internacionales », El País, 16 mars 1999, s.p.; EFE, (1999), « Catalunya y Quebec piden voz en la Unesco », Diario de Terrassa, 16 mars 1999, s.p.; OTR/PRESS, (1999) « Pujol niega que la Generalitat y CiU se estén radicalizando », 16 mars 1999, s.p.



première fois, une véritable complicité s'établir, une alliance stratégique pour agir ensemble sur la scène internationale.

Cette visite s'avérera fructueuse pour le Bureau du Québec à Barcelone qui aura par la suite le vent dans les voiles ayant pu élargir son réseau tant dans les milieux d'affaires et culturels que politiques.

2000-2010

La présence permanente du Québec à Barcelone contribuera à intensifier les collaborations dans tous les domaines privilégiés par les deux gouvernements. Compte tenu du fait qu'à partir de l'ouverture du Bureau du Québec à Barcelone, la croissance des activités devient quasi exponentielle et que l'on assiste à une augmentation constante des relations non seulement gouvernementales, mais aussi et surtout entre nos sociétés civiles respectives et nos institutions tant culturelles, qu'universitaires et nos entreprises, il devient alors difficile et certainement fastidieux pour le lecteur de rendre compte de l'ensemble des activités. Nous avons donc choisi de ne rapporter que les événements marquants qui auront un impact structurant sur la relation, et contribueront à élargir de nouveaux champs de coopération. Nous ne traiterons pas des activités économiques et scientifiques qui méritent à elles seules une recherche approfondie.

Missions politiques, ministérielles, parlementaires et de coopération entre 2000 et 2010

La plus importante visite catalane au Québec suite à la mission de Lucien Bouchard aura lieu en mai 2000 à l'occasion de la deuxième réunion du Comité mixte Québec-Catalogne. Du 3 au 7 mai 2000, le Québec reçoit le ministre du Gouvernement et des Relations institutionnelles de la Generalitat, Josep Antoni Duran i Lleida, qui aura des

entretiens avec Lucien Bouchard, Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales, Joseph Facal, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Jean Rochon, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, et Guy Julien, ministre délégué à l'Industrie. Il est accompagné des plus hauts fonctionnaires responsables des domaines des relations internationales, de l'industrie, commerce et tourisme, des universités et de la recherche, et de la culture, secteurs privilégiés de la coopération. Duran Lleida signera le procès-verbal du Comité mixte au nom du gouvernement catalan. La coopération est alors orientée vers les domaines qui semblent les plus prometteurs, soit la science et la technologie, en particulier le génie mécanique, l'éducation en soutenant les échanges universitaires et la culture en soutenant la présence d'artistes québécois à deux importants festivals : le festival de musique vivante de Vic et le festival de théâtre de Tàrraga²⁸.

Son collègue, le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Eduard Rius i Pey, est aussi de la mission, accompagné du directeur général du système de santé catalan et du Consortium sanitaire de Barcelone. Il poursuit des objectifs spécifiques, lors de ses entretiens avec Pauline Marois, ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que Gilles Baril, ministre délégué à la Protection de la jeunesse, et lors de ses visites à la Régie d'assurance maladie, dans différents CLSC et à la Régie régionale de la Santé et Services sociaux. On lui présente aussi le Projet CHARL (Centre hospitalier ambulatorio régional de Laval), projet très avant-gardiste réalisé depuis et qui demeure unique en son genre.

Quelques semaines plus tard, Bernard Landry, vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances se

²⁸ MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, (2001) *Rapport annuel 2000-2001*, Les publications du Québec, 71p.



rend à Barcelone dans le cadre d'une tournée européenne des centres financiers et il rencontrera le président Pujol, le ministre Duran Lleida et Artur Mas i Gavarro, ministre de l'Économie et des Finances. En compagnie du président de la Bourse de Barcelone et du président de la Société Générale des banques, il prononcera une allocution devant les représentants des milieux économiques et financiers²⁹. Depuis 1999, Barcelone fait partie du circuit du ministère des Finances du Québec lors de la tournée annuelle en Europe à la suite au dépôt du budget.

À l'automne 2000, Jordi Pujol pose à l'égard du Québec un *geste politique significatif*. Il invite le gouvernement du Québec à assister à titre d'observateur à la Première Conférence des présidents des régions européennes à pouvoir législatif (REGLEG), organisation dont il est le fondateur, qui aura lieu à Barcelone les 23 et 24 novembre 2000³⁰. Les présidents se réunissent chaque année. Depuis, le Québec a assisté à 10 conférences et a ainsi pu développer un réseau politique incomparable en Europe. Aujourd'hui, 73 régions à pouvoir législatif sont représentées au REGLEG et proviennent de huit pays européens (Autriche, Belgique, Finlande, Allemagne, Italie, Portugal, Espagne et Royaume-Uni).

Au même moment, le directeur de la Sécurité civile de la Catalogne, M. Martorell, se rend au Québec pour signer un protocole de collaboration entre la Sureté du Québec et le ministère de l'Intérieur du gouvernement catalan. Depuis plusieurs années déjà, les deux entités coopèrent. L'organisation du corps policier catalan Mossos de Esquadra s'inspire des pratiques et de structures de la Sûreté du Québec.

29 Entretien téléphonique avec Bernard Landry, 10 novembre 2010

30 MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, (2001) *Rapport annuel 2000-2001*, Les publications du Québec, 71p.

Les visites catalanes se succèdent à partir de janvier 2002³¹. D'abord, une importante délégation dans le domaine de l'audiovisuel composée des membres de la Commission parlementaire de la Catalogne sur l'audiovisuel et du Conseil de l'audiovisuel de la Catalogne (CAC). Contrairement au Québec, la Catalogne est compétente en matière de communication audiovisuelle et joue le rôle du CRTC sur son territoire. Elle rencontrera, en plus des membres de la Commission parlementaire sur la culture de l'Assemblée nationale, les représentants de la SODEC, de Téléfilm Canada, de Télé-Québec, de la Cité du Multimédia, de l'Office de protection du consommateur, de la Régie du cinéma, et les responsables de l'autoroute de l'information. Parmi les membres de cette délégation, notons Francesc Codina i Castillo, président du CAC, Josep Maria Carbonell i Abello, président de la Commission parlementaire et actuel président du CAC depuis 2005, les représentants des quatre partis politiques dont Josep Bargallo i Valls, parlementaire (ERC) qui deviendra premier ministre du gouvernement tripartite et ministre de la Présidence en 2004.

Le ministre catalan de la Culture, Jordi Vilajoana i Rovira, vient en février inaugurer le volet international des Rendez-vous du cinéma québécois, consacré à la Catalogne et présenter les œuvres et les réalisateurs catalans. Il aura des entretiens avec la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Diane Lemieux et Louise Beaudoin.

En mars 2002, c'est le ministre des Universités, de la Recherche et de la Société de l'information de la Catalogne, Andreu Mas-Colell qui vient rencontrer son homologue Sylvain Simard, accompagné des responsables de la recherche, de l'innovation technologique, et des transferts

31 MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, (2003) *Rapport annuel 2002-2003*, Les publications du Québec, 117p.



de technologie. Ce ministère est un des principaux partenaires du Québec en matière de coopération scientifique et technologique.

En avril 2002, la ministre québécoise Linda Goupil, ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance se rendra à Barcelone rencontrer ses homologues des affaires sociales, de la Famille, de la Jeunesse et de la Condition féminine.

Toutes ces missions ministérielles auront permis notamment de dégager les orientations et objectifs de la troisième réunion du Comité mixte Québec-Catalogne qui aura lieu en mai 2002 à Barcelone. Parmi les projets retenus, notons des échanges de chercheurs et d'étudiants au niveau postdoctoral en santé ainsi que des appuis aux coproductions cinématographiques. La Catalogne s'est engagée pour sa part à soutenir la participation catalane à l'édition 2003 du Festival Montréal en lumière qui connaîtra un vif succès.

Au même moment, la présidente de l'Assemblée nationale, Louise Harel, dirige une mission de parlementaires québécois et formalise la première entente entre les deux parlements³². Même si les parlementaires sont en contact depuis les années 1980, il n'y avait toujours pas de coopération institutionnalisée. En plus de ses rencontres avec le président du Parlement catalan Joan Rigol, elle aura l'occasion de s'entretenir avec le président Pujol. Cette entente crée la Commission interparlementaire, groupe de travail permanent composé de trois à sept députés de part et d'autre, qui se réunira aux deux ans. Mais dès septembre 2002, une délégation du Parlement catalan présidée par Joan Rigol

32 ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, (2002) relations interparlementaires
<http://www.assnat.qc.ca/fr/associations/rel-bila.html#Anchor--2.->
Catalogne [page consultée le 9 septembre 2010]

se rend au Québec qui accueille alors les parlementaires européens membres de l'intergroupe « Nations sans États ». Cette réunion permet d'informer les parlementaires européens de la nature des pouvoirs et champs de compétences du Québec et de l'évolution des relations politiques avec le gouvernement fédéral canadien. Rappelons ici que lors de la fondation à Barcelone de ce groupe des « Nations sans États » au début de 1986, l'Assemblée nationale du Québec y avait délégué Louise Harel alors députée de l'opposition. Remarquons encore une fois, à quel point la relation politique avec la Catalogne a pu bénéficier au Québec, lui permettant d'enrichir son réseau parlementaire et politique en Europe et de suivre les débats sur le respect des diversités nationales et linguistiques.

En septembre 2002, Louise Beaudoin réalise un court séjour à Barcelone, au retour du Liban, d'une réunion préparatoire au Sommet de Beyrouth où il sera question du projet de Convention sur la diversité des expressions culturelles. Elle souhaite alors rencontrer le gouvernement catalan, mais aussi des intellectuels et dirigeants du secteur culturel afin de promouvoir ce projet. Elle sera reçue par Artur Mas i Gavaro, premier ministre et candidat à la Présidence de la Catalogne, le ministre de la Culture, Jordi Vilajoana qu'elle avait commencé à sensibiliser au dossier de la diversité culturelle lors de la précédente visite au Québec de ce dernier. Elle aura aussi un entretien avec Pasqual Maragall, alors président du parti socialiste de la Catalogne, parti qui avait eu peu de relation avec le Québec jusque-là. Même si trois ans plus tôt, la protection et la promotion de la diversité culturelle avaient été abordées lors de la visite Bouchard en Catalogne, c'est vraiment à partir de septembre 2002 que les relations s'intensifieront sur ce projet de Convention.



La Paix des braves

La tournée européenne de promotion de la «Paix des braves» s'arrête à Barcelone en novembre 2002, elle est codirigée par Michel Létourneau, ministre délégué aux Affaires autochtones et au Développement du Nord québécois et par Ted Moses grand chef du Grand Conseil des Cris. Elle vise à modifier la perception qu'ont les parlementaires européens des relations entre les autochtones et le gouvernement du Québec et même à promouvoir cette entente comme un «modèle» dont devraient s'inspirer les pays où vivent des populations autochtones.

Pourquoi Barcelone? Parce qu'en 1992, les Cris avaient organisé une manifestation d'une grande visibilité pour dénoncer l'attitude du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec dans la réalisation des grands projets hydroélectrique. Arrivés dans le port de Barcelone en canot, ils avaient remonté la *Rambla*, avenue piétonne emblématique de la ville, en faisant du portage... Ils avaient eu la collaboration de tous les écologistes catalans de l'époque; les images avaient fait le tour du monde. Dix ans plus tard, le grand chef a pu retrouver le réseau catalan qui l'avait soutenu, la presse et les parlementaires pour promouvoir, cette fois, ce traité de paix moderne.

Visite officielle du premier ministre de la Catalogne, Artur Mas, 16 au 18 février 2003

Artur Mas, candidat à la Présidence de la Catalogne (les élections auront lieu en novembre 2003) répond à l'invitation de Louise Beaudoin. Il effectuera cette visite officielle à l'occasion du Festival Montréal en Lumière dont la Catalogne est l'invitée d'honneur. La Catalogne n'a pas eu de grande visibilité au Québec depuis la visite Pujol en 1996. Les Catalans ne manqueront pas cette belle occasion de promouvoir leur

gastronomie, leurs fromages, leurs vins, et leurs artistes. Artur Mas est accompagné du ministre de la Culture, Jordi Vilajoana, d'une importante délégation d'industriels, de représentants du milieu des arts, de la culture et du tourisme et de représentants des médias. Il en profitera pour inaugurer officiellement la nouvelle représentation économique de la Catalogne à Montréal, le COPCA. Il prononce un discours au CORIM (Conseil des relations internationales de Montréal) où il s'appuie sur le modèle québécois pour réaffirmer ses positions nationalistes, surtout renforcer l'image nationaliste du CIU et affirme l'importance du projet de Convention sur la diversité des expressions culturelles.

Il s'entretient avec le premier ministre Bernard Landry et aussi avec les ministres des Relations internationales, Louise Beaudoin, de la Famille et de l'Enfance, Linda Goupil, ainsi qu'avec Louise Harel, présidente de l'Assemblée nationale et Rémy Trudel, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. L'élément marquant de cette visite eu égard à la relation de coopération est certainement l'ouverture vers de nouveaux champs d'intérêt stratégiques pour les deux nations, soit *l'immigration, en particulier les politiques d'accueil et d'intégration des immigrants; la défense et la promotion de la diversité culturelle; la réflexion commune sur l'intégration continentale en Europe et en Amérique; la coopération au développement où les deux gouvernements favoriseront le rapprochement des ONG québécois et catalans pour qu'ils puissent intervenir de concert dans des pays tiers*³³. La signature d'une Déclaration commune avec son homologue québécois Bernard Landry reprenant les éléments cités plus haut attire l'attention de la presse catalane et espagnole, en particulier ce qui concerne

33 MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, (2003) Engagements internationaux *Déclaration commune* 17 février 2003

<http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/informer/ententes/pdf/2003-Ao6.pdf> [page consulté le 10 septembre 2010]



l'immigration. *L'Expansion* (Madrid) dans son édition du 19 février 2003 titrera «Le premier ministre réclame pour son gouvernement des compétences [...] Mas propose un certificat d'aptitude pour accepter les immigrants». Le même journal retiendra l'annonce faite à Montréal d'une coproduction cinématographique entre la Catalogne, le Québec et la France, d'un film d'animation, version futuriste, de Pinocchio. Pour sa part, Bernard Landry annonce une forte programmation culturelle en Catalogne pour le printemps 2003, sous le vocable de *Québec Culture* où le jazz, le théâtre, la musique rock et baroque, le cinéma et la gastronomie seront à l'honneur. Par la même occasion, il annonce la participation québécoise au Forum universel des cultures qui aura lieu du 23 avril au 26 septembre 2004.

Changement de garde au gouvernement du Québec au printemps 2003 et en Catalogne à l'automne de la même année

Le Parti libéral arrive au pouvoir à Québec, et en Catalogne, après 23 ans de gouvernement du CIU, un gouvernement tripartite s'installe; il réunit le parti socialiste catalan dirigé par Pasquall Maragall, ancien maire de Barcelone qui deviendra président, la gauche républicaine (ERC) obtient le poste de vice-président qui sera occupé par le chef Josep Lluís Carod Rovira et le chef du parti ICV (vert-communiste) Joan Saura occupera la fonction de ministre des Relations institutionnelles. Artur Mas, qui a succédé à Jordi Pujol, se retrouve dans l'opposition. Il y demeurera jusqu'en décembre 2010. Ces bouleversements politiques de part et d'autre auront peu d'effet sur les relations Québec-Catalogne sinon un léger ralentissement de la cadence. Du côté catalan, l'arrivée de trois partis au pouvoir a entraîné un grand changement au sein de l'appareil gouvernemental; le Bureau du Québec devra se créer un nouveau réseau d'interlocuteurs à la Generalitat.

À l'été 2003, première visite d'un ministre du nouveau gouvernement québécois. Jacques Chagnon, ministre de la Sécurité publique se rend à Barcelone assister aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers auxquels participent une importante délégation des corps policiers de Montréal et de Québec ainsi que des membres de la Sureté du Québec. La 11^e édition de ces Jeux aura lieu à Québec à l'été 2005. Le ministre participe aux cérémonies entourant la passation des drapeaux entre Barcelone et Québec auxquelles participe bien sûr le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, qui établira une relation privilégiée avec son homologue Joan Clos. Le ministre rencontrera aussi sa vis-à-vis afin de renforcer la collaboration entre les deux ministères et les corps policiers respectifs.

L'année 2004 sera marquée par la visite de la ministre des Relations internationales Monique Gagnon-Tremblay venue rencontrer les membres du nouveau gouvernement catalan et souligner le 5^e anniversaire du Bureau du Québec à Barcelone. Elle déclarait lors de la fête nationale du Québec: «Je me réjouis qu'en si peu de temps, nos deux sociétés se soient rapprochées et aient développé des liens étroits au point que nos forces vives, Étudiants chercheurs, scientifiques, artistes, gens d'affaires, parlementaires sont maintenant impliqués dans notre relation bilatérale³⁴.» On réalise la seconde édition de *Québec culture*, de mai à octobre 2004 au cours de laquelle se produiront des artistes des arts de la scène. Au Forum universel des cultures, cinq artistes québécois se produisent, une vingtaine d'experts de la diversité culturelle, de l'immigration et du développement social et humain participent aux grands événements du Forum; Robert Lepage recrée *La Celestina*, pièce majeure du théâtre espagnol, à partir d'une version française de Michel Garneau traduite en espagnol et coproduite par Ex-machina



et le Forum 2004; cette pièce s'est attiré des critiques élogieuses tant à Barcelone qu'à Madrid. Présentée à Barcelone lors de la clôture du Forum, *La Celestina* débute alors une tournée européenne.

La nouvelle ministre de l'Intérieur, Montserrat Tura, issue du parti socialiste catalan, fera à son tour une visite à son homologue Jacques Chagnon en décembre 2004.

L'édition

Une troisième saison *Québec Culture* se réalise de mars à mai 2005 en ouvrant de nouveaux champs d'activités dont l'édition. La coopération institutionnelle en matière d'édition a vu le jour dans les années 1990 d'abord par des échanges entre les associations d'éditeurs, d'auteurs; en 1999, le SODEC signe un protocole d'entente avec l'Institut des lettres catalanes qui porte sur la traduction d'œuvres littéraires contemporaines. Mais l'année 2005 marque un tournant. Le Salon du livre de Barcelone accueille auteurs et des éditeurs québécois pour la première fois; à cette occasion, les éditeurs catalans manifestent le souhait que le Québec soit le pays invité pour l'édition de LIBER 2008. Trente maisons d'édition québécoises et une vingtaine d'auteurs participeront à LIBER 2008, foire du livre professionnelle destinée à la vente de droits, et deuxième salon en importance du monde hispanophone. Le ministère de la Culture et le Bureau du Québec à Barcelone organisent pour l'occasion Imagina Québec, qui se tiendra du 26 septembre au 11 octobre: activités de diffusion grand public en littérature, festival de cinéma, spectacles de musique, de danse et de théâtre, ateliers de formation à la culture québécoise contemporaine, session d'information sur la traduction des œuvres québécoises et forum sur la diffusion du théâtre jeunesse³⁵.

35 MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=3646> [page consultée le 18 novembre 2010]

Le cinéma

Retenons aussi pour 2005, le festival de courts métrages MECAL de Barcelone qui réalise un «événement Québec» où une vingtaine de films québécois sont présentés. De cette édition de 2005 et des efforts constants de promotion du cinéma québécois en Catalogne et en Espagne naîtra en 2010 le premier véritable festival du film québécois, la *Mostra de Québec* en collaboration avec la SODEC et le festival MECALBCN. «Après Paris, Cannes, Nîmes, Nantes et Liège, Cinéma du Québec se retrouve maintenant à Barcelone³⁶».

Visite officielle du premier ministre catalan Josep Bargallo

En mai 2005, Josep Bargallo, premier ministre de la Catalogne se rend au Québec pour la tenue de la 4^e réunion du Comité mixte Québec-Catalogne, il n'en est pas à sa première visite; membre de la gauche républicaine indépendantiste (ERC), il est venu à deux reprises dans le cadre des relations interparlementaires. Il sera reçu par le premier ministre Jean Charest en entretien et pour un dîner officiel. La visite sera empreinte de courtoisie, mais les deux premiers ministres semblent avoir peu en commun. Le Comité mixte retiendra 24 projets de coopération dans les domaines de l'économie, l'énergie, de la recherche, de l'éducation, de la langue et de la sécurité publique en plus d'ouvrir de nouveaux champs de travail en immigration, jeunesse, tourisme et diversité culturelle³⁷.

36 SODEC, <http://www.sodec.gouv.qc.ca/fr/coomuniquer/lire/id/435>, [page consultée le 27 novembre 2010]

37 MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, (2006) *Rapport annuel de gestion 2005-2006* –91p.



Lien aérien direct Montréal-Barcelone

Les relations s'intensifient; chaque année, une cinquantaine d'entreprises québécoises font affaire avec des partenaires catalans, les échanges d'étudiants, de professeurs, d'artistes se multiplient, mais il demeure compliqué, long et onéreux de voyager entre la Catalogne et le Québec. Un projet de lien aérien direct Montréal-Barcelone naît donc et prend forme; le maire adjoint de Barcelone se déplace à Montréal pour appuyer ce projet qui se concrétisera en 2007.

Valorisation de la recherche

À l'invitation du Québec, le ministre catalan des Universités, de la Recherche et de la Société de l'information, Carles Sola, se rend au Québec en mars 2006 afin de conclure une entente permettant l'accueil de cinq stagiaires catalans dans des organismes québécois de valorisation de la recherche et favorisant des échanges scientifiques en biotechnologie, domaine de coopération de grand intérêt pour les deux parties. N'oublions pas que Barcelone constitue un pôle biomédical d'envergure en Europe.

Un mois plus tard, son collègue, le ministre de l'Industrie et du Travail Josep Maria Rané, vient à Québec signer une entente associant le Québec au réseau européen de transfert technologique en biotechnologie (TRANSBIO). Pôle Québec-Chaudière-Appalaches recevra du «financement européen pour favoriser la mise en valeur et le transfert de technologie dans le secteur des biotechnologies». Cinq pays européens, le Massachusetts et le Québec via PÔLE participent à cette initiative. La mission de ce réseau d'échange international est de «rassembler l'ensemble des technologies disponibles dans le domaine des sciences de la vie et ainsi favoriser les transferts entre l'Amérique du

Nord et l'Europe³⁸». Cette coopération en biotechnologie s'avèrera fructueuse pour les partenaires

Jeunesse

Le 5^e Comité mixte Québec-Catalogne se réunit à Barcelone en mars 2008; les partenariats se poursuivent dans les domaines des sciences de la vie, des technologies de l'information, de l'immigration, de la culture, mais cette réunion vient aussi renforcer substantiellement le secteur jeunesse. À l'issue de cette rencontre, le secrétaire à la Jeunesse de la Catalogne, Eugeni Villabi i Godes, et le sous-ministre des Relations internationales s'engagent à mettre en œuvre un nouveau programme d'échange de jeunes Québécois et Catalans. Le 5 juillet 2010, cette entente se concrétise par la mise sur pied d'un programme conjoint de l'Office Québec-Monde et du Secrétariat à la Jeunesse de Catalogne; les deux organismes soutiendront «la réalisation de stages professionnels pour les 18-35 ans dans les domaines de l'entrepreneuriat jeunesse ainsi que des arts et de la culture. Il appuiera également la mise en réseau et les échanges d'expertise entre les organisations de la société civile œuvrant auprès des jeunes adultes. Enfin, le programme favorisera le dialogue entre les organismes québécois et catalans responsables des politiques jeunesse ainsi qu'entre les groupes de jeunes actifs dans ce secteur³⁹.»

10^e anniversaire du Bureau du Québec 2009

Le gouvernement du Québec souligne cet anniversaire à Barcelone non seulement par une présence culturelle québécoise marquée en Catalogne, notamment à la Foire

38 <http://www.commercemonde.com/commercemonde.php?niveau=2&id=181> [page consultée le 9 février 2011]

39 <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/juillet2010/05/c2108.html> [page consultée le 9 février 2011]



des arts du cirque et de la rue de Tarrèga où le Québec est l'invité d'honneur après 10 années de relations entre le Fira et le Québec⁴⁰, mais aussi par une mission politique et économique dirigée par le ministre Pierre Arcand accompagné de huit membres de l'Assemblée nationale du Québec. Ce sera l'occasion de réunions avec les autorités politiques du gouvernement et de l'opposition et de propositions d'opérations culturelles et politiques conjointes. Les questions abordées touchent les changements climatiques, la participation à la Conférence de Copenhague, le défi majeur que représente l'intégration culturelle, économique et linguistique des immigrants et la volonté de la Catalogne d'adhérer à l'Organisation internationale de la francophonie et d'être représentée à l'UNESCO. La réception offerte par le Québec pour souligner les 10 ans de présence à Barcelone a réuni notamment les leaders de la coalition au pouvoir et de l'opposition, le président du Parlement, le vice-président de la Catalogne, les ministres de l'Éducation, des Relations internationales, de la Jeunesse. Le ministre et la délégation de parlementaires ont aussi pris part à la réception lors de la Fête nationale de la Catalogne, où la présence québécoise a été soulignée par Ernest Benach, président du Parlement.

L'année 2009 aura été aussi celle de la première université d'été sur la gestion de la créativité Montréal-Barcelone, réalisée dans le cadre d'un partenariat HEC-Université de Barcelone et des premiers échanges d'expérience et d'expertise dans les processus électoraux. Le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, Mario Dumont, réalise une mission officielle en Catalogne.

Au cours de l'année, des rencontres entre le gouvernement du Québec et la Generalitat auront lieu dans le but de pré-

40 PORTER, Isabelle, « Barcelone fait la fête au cirque québécois », *Le Devoir*, 6 août 2010, p. a1



parer la position commune des régions et des états fédérés dans le cadre du Sommet de Copenhague sur les changements climatiques.

2010

Le Festival d'automne de Baie-Saint Paul honorait des artistes catalans. «L'accueil de ces artistes professionnels catalans revêt un caractère particulier, car il s'inscrit dans le contexte du 10^e anniversaire de l'ouverture du Bureau du Québec à Barcelone. Par ailleurs, il témoigne de la vitalité des relations que nous entretenons avec la Catalogne», a mentionné la ministre Gagnon-Tremblay⁴¹. Plus tôt en juin, le 6^e comité mixte se réunissait et adoptait 24 projets notamment dans les domaines des arts technologiques, du cinéma, de la muséologie, de la médecine vétérinaire, de l'environnement (gaz à effet de serre), de l'intégration culturelle des immigrants et du management de la création, sans oublier la poursuite des résidences d'artistes ouvertes aussi maintenant aux auteurs dramatiques.

Enfin, en juillet dernier, le vice-président Josep Lluís Carod Rovira, du parti ERC (gauche républicaine indépendantiste), dirigeait une importante mission politique et économique à Québec et à Montréal. Après des entretiens avec le premier ministre et les ministres de la Culture et de l'Industrie, il a pu échanger à l'Université Laval avec des intellectuels québécois sur les questions de fédéralisme et de nationalisme et faire part de son analyse de la situation politique et de l'avenir constitutionnel de la Catalogne. Ayant suivi de près l'évolution politique du Québec depuis les années soixante-dix, il a pu établir des éléments de comparaison pertinents sur les choix politiques des Catalans et des Québécois. Dans

41 <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Septembre2010/01/c6545.html> [page consultée le 6 décembre 2010]



un entretien qu'il m'accordait suite à cette rencontre, il me déclarait que;

[...] les Québécois et les Catalans avons beaucoup en commun, au-delà de notre situation de peuple minoritaire dans de plus grands ensembles, nous sommes créatifs, ouverts sur le monde, pratiquons un nationalisme inclusif et nous devons continuer notre lutte pour non seulement survivre, mais nous développer; les Catalans ont longtemps rêvé d'un fédéralisme plurinational pour l'Espagne, respectueux de la diversité et des peuples qui la composent, mais il semble que cette voie soit sans issue⁴².

Conclusion

La relation, depuis 1981, a créé des liens de confiance et de complicité entre les deux gouvernements. Cette complicité sur les enjeux de protection et de promotion de leurs langues et cultures respectives, leurs désirs partagés de contribuer aux solutions des problèmes mondiaux en participant aux négociations internationales, en prenant la parole dans les organisations internationales dans leurs champs de compétence se manifeste aujourd'hui par l'établissement de stratégies communes, par exemple en matière de changement climatique, en se retrouvant lors des Sommet des leaders, à Montréal, à Copenhague; ou en partageant des expériences comme la présence récente du Québec à l'UNESCO ou en francophonie. Le parlement catalan est devenu observateur à l'Association des parlementaires francophones et le gouvernement souhaite devenir membre de l'OIF avec un statut semblable à celui du Québec. Grâce à la Catalogne, le Québec a un siège d'observateur au REGLEG.

La relation bilatérale a ainsi amené les deux gouvernements à travailler ensemble dans réseaux multilatéraux, où la

42 Entretien avec Josep Lluís Carod Rovira, le 6 juillet 2010

maxime veut que les amis de nos amis soient nos amis. Le Québec et la Catalogne se retrouvent assez souvent solidaires dans de nombreuses organisations ou associations tel le «Climate group» qui regroupe plusieurs partenaires dont la Flandre, l'Écosse, la Bavière, la Californie, le Pays basque, Rhône-Alpes, des états australiens, américains, brésiliens. On retrouve ces mêmes partenaires dans d'autres réseaux d'intérêts mutuels pour le Québec, les «Régions partenaires» pour la Catalogne, «Quatre moteurs pour l'Europe», et pour les deux, le réseau des «économies créatives» mis sur pied par la Flandre.

Ces trente ans de relations politiques, institutionnelles et de coopération ont contribué à tisser des liens entre nos sociétés civiles respectives dans toutes les sphères de l'activité humaine, à apprendre l'un de l'autre et à innover en s'inspirant des meilleures pratiques. La coopération riche et diversifiée s'est constamment renouvelée au fil des ans pour faire face à de nouveaux enjeux. Nous avons observé une constance remarquable malgré les changements de gouvernements de part et d'autre, à des moments de tiédeur, certes, en raison des priorités politiques intérieures plutôt qu'à une désaffection mutuelle. La relation Québec-Catalogne transcende les allégeances politiques et les partis. Les célébrations du 10^e anniversaire du Bureau du Québec à Barcelone l'ont bien montré. Rarement un événement n'avait réuni les chefs de tous les partis politiques autour d'un ami, le Québec. Et il en va de même au Québec. ▢



Martine Ouellet

Députée de Vachon

Tél.: 450 676-5086

www.martineouellet.org



Pierre Allard CA

Comptable agréé
Chartered accountant
8175, boul. Saint-Laurent, 3^e étage
Montréal (Québec) H2P 2M1
T. 514 385-6601, F. 514 385-6177
allard.pierre@videotron.ca

ALLARD CA INC.



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Cabinet en assurance collective de personnes

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec)
J6W 3E1

Téléphone: **(450) 471-2662**
(514) 355-7869
(800) 782-5799

Télécopieur:
(450) 471-0026
(514) 355-7923

info@sta-conseil.com
www.sta-conseil.com



 *Société*
Saint-Jean-Baptiste
de la MAURICIE

Un réseau
au service de la nation

www.ssjbmauricie.qc.ca



MICHÈLE DAGENAIS

Montréal et l'eau, Boréal, 2011, 308 pages

JACQUES HENRIPIN

Ma tribu, Liber, 2011, pages

MAGALY BRODEUR

Vice et corruption à Montréal, PUQ, 2011, pages

JEAN ROBILLARD

La société savante. Communication et cognition sociale, PUQ, 2011, 208 pages

GAÉTANE DUFOUR

À l'ombre des mûriers. Cimetière patrimonial Saint-Lambert, Éditions GID, 2011, 108 pages

MICHEL FREITAG

La connaissance sociologique, Liber, 2011, 359 pages

STEVE LASORSA

La rivalité Canadien-Nordiques, PUL, 2011, 152 pages

MICHEL FREITAG

Introduction à une théorie générale du symbolique, Liber, 2011, 480 pages

SIMON JOLIVET

Le vert et le bleu. Identité québécoise et identité irlandaise au tournant du XX^e siècle, PUM, 2011, 292 pages

PAUL BRUM SCHÄPPI

Intervention auprès des jeunes: sociologies implicites, PUL, Collection Regards sur..., 2011, 121 pages

PIERRE CARON

Vagabondages au Québec... Visites émotives de 50 villes et villages, de chez nous, Les Éditions de l'Homme, 2011, 160 pages

CHARTRAND, VALLIÈRES, GAGNON, LEMIEUX, LARUE-LANGLOIS.

PRÉFACE DE LOUIS HAMELIN

Le procès des Cinq, LUX, 2010, 144 pages

CHRISTIAN FRENETTE (DIR.)

Philosopher au Québec. Deuxièmes entretiens, PUL, 2011, 212 pages

JACQUES SAINT-PIERRE

Laval, PUL, 2011, 194 pages

MINCEA VULTUR ET DANIEL MERCURE

Perspectives internationale sur les jeunes et le travail, PUL, 2011, 297 pages

SYLVAIN LEFÈVRE, GÉRARD BOISMENU ET PASCALE DUFOUR

La pauvreté. Quatre modèles en perspective, PUM, Collection Champ libre, 2011, 209 pages

LOUIS CORNELLIER

À plus forte raison. Chronique de l'action, PUL, 2011, 213 pages

NIKLAS LUHMANN

Systèmes sociaux. Esquisse d'une théorie générale, PUL, Collection Inter-Sophia, 2011, 576 pages

HENRI LAMOUREUX

La pratique de l'action communautaire autonome, PUQ, 2010, 132 pages

VINCENT LEMIEUX

Les partis générationnels au Québec, PUL, Collection Prisme11, 2011, 113 pages

LISE DESMARAIS ET MONIQUE LORTIE (DIR.)

La dynamique du transfert des connaissances. Perspectives centrées sur l'utilisateur, PUL, 2011, 258 pages

AGNÈS BLAIS

Une ONG en Russie post-soviétique, PUL, Collection Nord-Sud, 2011, 188 pages

NELSON-MARTIN DAWSON

Fourrures et forêts métissèrent les Montagnais. Regards sur les, sang-mêlés au Royaume du Saguenay, Septentrion, 2011, 314 pages

MARCEL LABELLE

L'Insurrection des patriotes à Beauharnois en 1838. Une révolte, oubliée, Septentrion, Collection Les Cahiers du Septentrion, 2011, 300 pages

HÉLÈNE CHARRON

La sociologie entre nature et culture 1896-1914. Genre et évolution, sociales dans L'Année sociologique, PUL, Collection Autour de l'événement, 2011, 173 pages

S. PICHÉ (COLL. L. LAPOSTOLLE ET M. LASNIER)

La recherche collégiale: 40 ans de passion scientifique, PUL, 2011, 243 pages

CHRISTIAN NADEAU

Contre Harper. Bref traité philosophique sur la révolution, conservatrice, Boréal, 2010, 168 pages

RENÉE LEGRIS

Histoire des genres dramatiques à la radio québécoise, Septentrion, 2011, pages

AHMED Bensaada

Arabesque Américaine : Le rôle des États-Unis dans les révoltes de la rue arabe, Michel Brûlé, 2011, 160 pages

NORMAND LESTER

Poing à la ligne, Les Intouchables, 2011, pages

JACQUELINE CARDINAL ET LAURENT LAPIERRE

Guy Coulombe. Le goût du pouvoir public, PUQ, 2011, 108 pages

CATHERINE MAVRIKAKIS

L'éternité en accéléré, Hélio trope, 2010, 278 pages

LORRAINE GUAY

Le Québec des îles, PUL, 2011, 192 pages

ETHEL GROFFIER

Criez et qu'on crie. Voltaire et la justice pénale, PUL, 2011, 316 pages

CLAUDE COUTURE (DIR.)

Tisser des liens entre Canadiens. Conférences Louis-Desrochers en, études canadiennes, PUL, 2011, 247 pages

C. BERNIER, L. CARON, N. PÉPIN ET M. RACINE (DIR.)

Diversification des mains-d'oeuvre, mobilisation des savoirs et, formation, PUL, 2011, 217 pages

SAMI AOUN

Le retour turbulent de Dieu, politique, religion et laïcité, Mediaspaul, 2011, 192 pages

MARIE-MONIQUE ROBIN

Notre poison quotidien, Éditions Stanké, 2011, pages



Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819-397-4920

gfb@tlb.sympatico.ca



GUY BERTRAND AVOCATS

M^e Guy Bertrand

250, Grande Allée Ouest, bureau 801
Québec (Québec) G1R 2H4
Téléphone : 418-683-8585 Télécopieur : 418-614-1458
Courriel : gbertrand@guybertrandavocats.com
Site Internet : www.guybertrandavocats.com



Liberté pour ma nation

Quoi de plus important,
Pour soi-même et pour son peuple,
Que la liberté?

Ainsi, pourquoi chaque québécois
Ne se poserait-il pas, au moins une fois dans sa vie,
La question suivante:

La nation québécoise est-elle libre?

Une nation minoritaire, au sein d'un pays,
Peut-elle prétendre à la liberté,
Lorsqu'il lui est interdit par la Constitution
De la nation majoritaire :
D'adopter toutes ses lois,
De percevoir tous ses impôts,
De signer ses traités,
D'être présente dans les instances internationales, et
De participer aux jeux olympiques, sous les couleurs de son drapeau ?

Non, le Québec, au sein du Canada, n'est pas libre,

Voilà pourquoi il est condamné
À faire du surplace
Et à tourner en rond.

Ma nation a soif de liberté et d'indépendance.

Québec, ce 24 juin 2011

Me Guy Bertrand

Prévenez le coût!

DATE D'ÉCHÉANCE: 01-09-2011

Monsieur Rosaire Morin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal QC H2X 1X3

Votre date d'échéance est indiquée
sur votre feuillet d'adressage

Nouveau

Paiement direct

Nos avis de renouvellement contiennent dorénavant le numéro SPC 6178 de la Ligue d'action nationale qui vous permet – quand il est jumelé à votre numéro d'abonné – de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet chez Desjardins et dans les autres institutions participantes.

Autres modes de paiement

Rappelons que vous pouvez également payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit*);
514-845-8533 ou 1-866-845-8533
- par la boutique internet*
action-nationale.qc.ca

Autorisation de prélèvement annuel

L'avis de renouvellement vous donne également l'occasion de signer une autorisation de prélèvement annuel de votre abonnement sur carte de crédit.

Chaque abonné est important pour nous.

* VISA et MASTERCARD acceptées

L'Action nationale en héritage

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'Action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité et ce, sans s'éloigner, même après 90 ans d'existence, de notre mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

- Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et;
- les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous émettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés

a/s: Jacques Martin

82, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H2X 1X3

(514) 845-8533 ou, sans frais , au 1-866-845-8533

CLUB DES 100 ASSOCIÉS DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Fernand Allard	Marcel Henry
Patrick Allen †	Henri Joli-Cœur
François-Albert Angers †	Lucie Lafortune †
Gaston-A. Archambault †	Anna Lagacé-Normand †
Robert Ascah	Bernard Lamarre
Jean-Paul Auclair †	Denis Lazure †
Paul Banville	Richard Leclerc
Thérèse Baron	Clément Martel
François Beaudoin	Jacques-C. Martin
Gaston Beaudry †	Yvon Martineau
Dominique Bédard †	Roger Masson
Yvan Bédard	Daniel Miroux
Henri Blanc	Louis Morache
David Boardman	Rosaire Morin †
Antoinette Brassard	Reginald O'Donnell
Henri Brun	Arthur Prévost †
Jean-Charles Claveau	Ghislaine Raymond-Roy
Roch Cloutier	René Richard †
Robert Comeau	Jacques Rivest
Richard Côté	Jean-Denis Robillard
Louis-J. Coulombe	Ivan Roy
Gérard Deguire	Paul-Émile Roy
Bob Dufour	Claudette Thériault
Yves Duhaime	Marcel Trottier †
Nicole Forest	Réal Trudel
Léopold Gagnon	Cécile Vanier
Henri-F. Gautrin †	André Verronneau
Claude Ghanimé	Claude-P. Vigeant
Paul Grenier	Madeleine Voora
Michel Grimard	André Watier
Yvon Groulx	

Le Club des 100 associés regroupe les donateurs de 1000 \$ et plus.

L'Action NATIONALE

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

RÉDACTION

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » depuis 1948, dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

MISE EN PAGE

Sylvain Deschênes

IMPRESSION

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Vice-président

Christian Gagnon

Secrétaire

Charles-Philippe Courtois

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Isabelle Le Breton

Jacques Martin

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Dave Ancil

Mathieu Bock-Côté

Jean-Louis Bourque

Myriam D'Arcy

Pierre de Bellefeuille

Robert Comeau

Geneviève Dugré

Pierre Graveline

SiouFan Houang

Henri Laberge

Josée Lacourse

Gilles Lavoie

Anne-Michele Meggs

Joëlle Quérin

Guillaume Rousseau

Patrick Sabourin

Pierre-Paul Sénéchal

Michel Sarra-Bournet

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Jean-Jacques Chagnon †, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Yvon Groulx, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gilles Rhéaume

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jean-Marc Léger †, Georges Meyers, Jacques-Yvan Morin, Paul-Émile Roy

Tarifs 2011

ABONNEMENT	GRILLE TARIFAIRE	
	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	80 \$ (70,22 \$ + taxes)	140 \$ (122,89 \$ + taxes)
Abonnement de soutien	175 \$	300 \$
Étudiant	45 \$ (39,50 \$ + taxes)	80 \$ (70,22 \$ + taxes)
Institution	140 \$ (122,89 \$ + taxes)	235 \$ (206,28 \$ + taxes)
Autres pays	150 \$	275 \$
Nouveauté! Abonnement PDF	55 \$ 48,28 \$ + taxes	95 \$ 83,39 \$ + taxes
	TVQ 1012563392 TQ0002	TPS 11901 9545

Trois façons de régler votre abonnement

- paiement internet sécurisé Desjardins dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone : 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

Pour nous joindre par courriel :
revue@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca

ISSN-0001-7469

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca

Envoi de Poste-Publications - Enregistrement N° 09113

À compter de 2011, le gouvernement fédéral cesse toute participation
à l'expédition des publications au Canada.